

(1)

(N^o 104.)

Chambre des Représentants.

(SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1886.)

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

EXPOSÉ GÉNÉRAL.

MESSIEURS,

En exécution de l'article 1^{er} de la loi sur la comptabilité de l'État et d'après les ordres du Roi, j'ai l'honneur de soumettre à la Chambre douze projets de loi formant le Budget général pour l'exercice 1887. Un treizième projet de loi contient le Budget des Recettes et des Dépenses pour l'exercice s'élevant à sept cent quarante-six millions trois cent quatre-vingt-dix mille cent cinquante francs.

La balance du Budget général de l'État s'établit ainsi qu'il suit :

Voies et Moyens.	fr. 319,625,109 »
Dépenses.	316,663,411 24
Excédent de recette fr.	2,961,697 76

Le tableau, d'autre part, permet de comparer les évaluations des Voies et Moyens et les Budgets de dépense proposés pour 1887 avec les ressources et les crédits votés pour les exercices 1885 et 1886.

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS			DIFFÉRENCE entre les crédits des exer- cices 1886 et 1887.	
	votés pour 1885.	votés ou demandés pour 1886.	proposés pour 1887.	En plus.	En moins.
Dette publique.	102,965,309 »	103,662,553 77	102,532,547 24	»	1,130,006 53
Dotations	4,678,675 »	4,587,940 »	4,694,875 »	106,935 »	»
Ministère de la Justice	15,399,311 »	15,364,741 »	15,364,741 »	»	»
— des Affaires Étrangères	2,362,985 »	2,372,985 »	2,380,270 »	7,285 »	»
— de l'Intérieur et de l'Instruction publique.	22,400,178 »	22,102,421 »	22,005,421 »	»	97,000 »
— de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics	16,143,848 »	16,564,631 »	16,333,031 »	»	231,600 »
— des Chemins de fer, Postes et Télé- graphes	88,854,474 »	86,875,269 »	87,245,471 »	370,202 »	»
— de la Guerre	45,617,000 »	45,624,100 »	45,624,100 »	»	»
Gendarmerie	3,448,000 »	3,493,800 »	3,493,800 »	»	»
Ministère des Finances	15,847,015 »	15,302,155 »	15,302,155 »	»	»
Non-Valeurs et Remboursements	1,686,500 »	1,687,000 »	1,687,000 »	»	»
	319,403,295 »	317,637,595 77	316,663,411 24	484,422 »	1,458,606 53
				— 974,184 53	
Voies et Moyens	319,861,190 »	320,169,728 »	319,625,109 »		
	+ 457,895 »	+ 2,532,132 23	+ 2,961,697 76		

On remarquera que l'évaluation du chiffre des Voies et Moyens, pour l'exercice 1887, est inférieure à celle des deux exercices précédents. C'est là un fait anormal. Jusque dans ces derniers temps, les recettes progressaient notablement d'année en année; mais elles ont subi au contraire une grande dépression en 1884 et 1885. Il a été dit déjà (Situation du Trésor au 1^{er} janvier 1886 — *Documents parlementaires*, n° 105) que, nonobstant une réduction de 6 millions et demi environ opérée sur les évaluations primitives de l'exercice 1885, il faut s'attendre à un déficit de 6 à 7 millions sur ces prévisions réduites.

Sans doute il est permis d'espérer que la prospérité publique, si longtemps enrayée, reprendra son essor; mais le Gouverne-

ment a cru devoir tenir compte surtout, dans ses évaluations pour 1887, des difficultés persistantes de la situation actuelle.

D'un autre côté, les réductions consenties, notamment sur les tarifs du chemin de fer, se traduisent forcément par une réduction de recettes.

Quant aux dépenses afférentes à l'exercice 1885, dont les prévisions primitives ont été réduites de 10 millions et demi et qui ont subi une nouvelle réduction en 1886, elles sont proposées, pour 1887, à un chiffre inférieur d'un million environ à celui de l'exercice précédent.

Il importe toutefois de remarquer que le projet de Budget de la Dette publique devra être ultérieurement augmenté des intérêts des sommes à affecter, en 1886 et en 1887, à l'exécution de travaux publics sur crédits extraordinaires.

Mais, d'autre part, le Gouvernement compte pouvoir réaliser des économies sur quelques-uns des crédits qu'il sollicite et saisir la Législature de propositions en ce sens, lors de la revision des propositions budgétaires dont il est ici question. Pour l'exercice 1885, on sait que les dépenses, y compris quelques crédits supplémentaires, seront inférieures de 5 millions de francs environ aux crédits votés par les Chambres.

A moins d'une situation plus fâcheuse encore que celle que nous traversons en ce moment et de mécomptes plus considérables sur les recettes, le Budget de 1887, comme celui de 1886, se clôturera en excédent.

Des notes préliminaires, placées en tête de chaque projet de Budget, expliquent les augmentations et les diminutions proposées.

Le Gouvernement soumettra ultérieurement à la Législature les propositions de dépense extraordinaire pour l'exercice 1887.

Le Ministre des Finances,
A. BEERNAERT.

(4)

I.

BUDGET

DES

VOIES ET MOYENS

DE L'EXERCICE 1887.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les recettes ordinaires de l'État pour l'exercice 1886 ont été votées au chiffre de fr. 520,169,728 »

Les recettes de même nature pour l'exercice 1887 sont évaluées, dans leur ensemble, à fr. 519,625,109 »

Soit, pour l'exercice 1887, une différence en moins de fr. 544,619 »

résultant d'augmentations et de diminutions qui sont proposées pour certains produits et qui se justifient de la manière suivante :

CHAPITRE 1^{er}.

IMPÔTS.

ART. 1^{er}. — Contribution foncière.

Le tableau ci-après présente, pour chacune des cinq dernières années, le montant du revenu cadastral, le produit de l'impôt foncier, ainsi que l'augmentation de ce revenu et de cet impôt.

ANNÉES.	REVENU CADASTRAL.	TAUX % de l'impôt	PRODUIT DE L'IMPÔT.	AUGMENTATION	
				DU REVENU cadastral.	DE L'IMPÔT.
1882	527,557,698	7	22,914,972	2,421,550	169,502
1883	529,975,651	7	23,098,085	2,615,033	185,111
1884	532,512,954	7	23,261,833	2,559,503	165,750
1885	534,506,598	7	23,415,391	2,193,662	153,558
1886	536,536,845	7	23,557,579 (approximatif)	2,050,249	142,188

Pour les années 1882 à 1886, l'augmentation moyenne du revenu cadastral est de 2,520,000 francs. Si l'on prenait cette moyenne pour base d'évaluation, le revenu cadastral de l'année 1887 s'élèverait à 538,857,000 francs. Mais en présence des résultats obtenus pour les années 1885 et 1886, qui accusent, comparativement à la moyenne quinquennale, une diminution de revenu de

NOTE PRÉLIMINAIRE.

208,000 francs environ résultant du ralentissement dans les nouvelles constructions, on peut supposer que l'augmentation du revenu cadastral de 1887 ne dépassera pas celle de 1886, soit 2,030,000 francs.

Le total du revenu cadastral de 1887 peut donc être fixé à 338,567,000 francs, ce qui produira un impôt de 23,699,700 francs supérieur de 142,100 francs à celui de 1886.

ART. 2. — *Contribution personnelle.*

Le produit de la contribution personnelle des années 1881 à 1885 et l'évaluation de cet impôt au Budget de 1886 sont renseignés dans le tableau suivant qui indique aussi l'augmentation réalisée pour chacun de ces exercices.

ANNÉES.	PRODUIT de la contribution personnelle.	AUGMENTATION.	OBSERVATIONS.
1881	15,924,431	311,967	Y compris une somme de 1,600,000 francs environ résultant des modifications de taxes décrétées par la loi du 25 août 1883.
1882	16,255,486	320,055	
1883	16,565,993	310,507	
1884	18,480,652	1,916,050	
1885	18,674,672 (approximatif).	194,020	
1886	19,066,000 (évaluation budgét.)	391,328	

Les produits de l'exercice 1885 ne donnent qu'un accroissement d'impôt de 194,000 francs, tandis que la moyenne de l'augmentation des années 1881 à 1884 est de 317,000 francs chiffre rond.

Cette différence a pour cause la diminution constatée dans le chiffre des nouvelles constructions imposables à la contribution personnelle et le grand nombre de maisons qui ont été et sont encore inhabitées, surtout dans les grandes villes. Dans ces conditions, il est à prévoir que l'augmentation de 1886 ne sera pas supérieure à 200,000 francs, soit un impôt de 18,875,000 francs (18,675,000 + 200,000), alors que les prévisions budgétaires de cet exercice ont été fixées à 19,066,000 francs.

Pour éviter tout mécompte, il y a lieu d'évaluer la recette probable de 1887 à la somme de 19,100,000 francs.

ART. 3. — *Droit de patente.*

Le tableau d'autre part renseigne le produit du droit de patente pour chacune des années 1880 à 1884, ainsi que le montant approximatif de cet impôt

NOTE PRÉLIMINAIRE.

en 1885 et le chiffre de l'évaluation budgétaire de 1886. Les fluctuations que subit la contribution des patentes pour la même période y sont également indiquées.

ANNÉES.	MONTANT du droit de patente.	Augmentation.	Diminution.
1880	6,080,718	240,866	»
1881	6,319,014	238,296	»
1882	6,348,155	229,159	»
1883	6,585,064	56,911	»
1884	6,414,876	»	170,188
1885	6,510,720 (approximatif).	»	104,147
1886	6,414,000 (Prévisions budgétaires).	103,271	»

La situation dans laquelle se trouvent le commerce et l'industrie ne paraissant pas devoir s'améliorer sensiblement, il semble prudent d'admettre ce dernier chiffre de 6,414,000 francs pour l'évaluation de 1887.

DOUANES, ACCISES ET RECETTES DIVERSES.

ART. 3. — *Douanes.*

Les produits réalisés en 1885 sur les droits d'entrée permettent d'espérer que les évaluations de recette des mêmes droits pour l'exercice 1886 seront atteintes.

Pour éviter tout mécompte, on propose de fixer le produit total probable de 1887 à 29,060,000 francs, soit le même chiffre que l'évaluation inscrite au Budget de l'exercice 1886.

La part de l'État, dans ce produit total présumé, serait
 de fr. 23,507,100 »
 et celle du fonds communal (d'après le détail ci-dessous)
 de 3,552,900 »

La part du fonds communal s'établit de la manière suivante :

75 p. c. de la recette sur le café (fr. 3,100,000).	fr. 2,325,000 »
32, 1,267 p. c. sur les eaux-de-vie étrangères (fr. 1,360,000).	436,900 »
33 p. c. sur les bières et vinaigres (fr. 760,000).	266,000 »
33 p. c. sur les sucres raffinés (fr. 1,500,000).	523,000 »
TOTAL ÉGAL.	fr. 3,552,900 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 6. — *Accises.*

Le tableau qui suit indique, pour les divers produits soumis aux droits d'accise, le montant de ces droits renseigné dans la comptabilité de l'État au 31 décembre 1885, les prévisions inscrites au Budget de 1886 et celles qui sont proposées pour le Budget de 1887.

NATURE DES PRODUITS.	MONTANT DES RECETTES au 31 décembre 1885.	ÉVALUATIONS		QUOTE-PART	
		admisées pour 1886.	proposées pour 1887.	de l'État	du fonds communal.
Vins étrangers. . .	4,720,471	4,555,000	4,550,000	2,944,500	1,585,500
Eaux-de-vie-indigènes	54,645,622	54,000,000	54,000,000	25,076,900	10,925,100
Bières.	15,607,448	14,098,000	14,010,000	9,106,500	4,903,500
Vinaigres	17,724	15,000	14,000	9,100	4,900
Sucres	5,921,509	4,500,000	4,500,000	2,025,000	1,575,000
Glucoses.	553,748	252,000	260,000	266,000	"
Tabacs	719,721	1,000,000	800,000	800,000	"
TOTAUX. . . .	57,986,245	58,570,000	58,120,000	59,128,000	18,002,000

Les évaluations de 1887 sont établies d'après la recette moyenne des cinq dernières années pour les vins étrangers, les bières, les vinaigres et les glucoses.

Eaux-de-vie. — En ce qui concerne les eaux-de-vie indigènes, le taux de l'impôt ayant été modifié dans le cours des dernières années, la période quinquennale ne peut être prise pour base des évaluations.

Les recettes se sont accrues en 1885 dans une notable proportion. Elles se sont élevées à 54,645,622 francs. Toutefois, à raison de la situation de l'industrie, on croit prudent de n'évaluer ce produit pour 1887 qu'à 54,000,000 de francs soit :

Eaux-de-vie indigènes (accise)	fr.	54,000,000	»
— étrangères (douane)	fr.	1,360,000	»
TOTAL	fr.	55,360,000	»

D'après l'article 7 de la loi du 30 juillet 1885, la quote-part de l'État dans ce produit est fixée à 24,000,000 de francs. Le restant, soit 11,360,000 francs, constitue la part du fonds communal.

Ces parts représentent respectivement, pour l'État et pour le fonds communal, 67,8753 et 32,1267 p. ‰.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Appliquant ces proportions au produit présumé des droits d'accise et de douane sur les eaux-de-vie indigènes et sur les eaux-de-vie étrangères, on trouve que ce produit doit être réparti comme il suit :

	ACCISE. (Eaux-de-vie indigènes.)		DOUANE. (Eaux-de-vie étrang.)		TOTAL.	
Pour l'État. . . . fr.	23,076,900	»	923,100	»	24,000,000	»
Pour le fonds communal	10,923,100	»	436,900	»	11,360,000	»
TOTAL. . . . fr.	34,000,000	»	1,360,000	»	35,360,000	»

Sucres. — On propose de fixer les prévisions de recette au chiffre de 6,000,000 de francs, représentant le minimum légal pour droits d'accise et droits d'entrée.

Cette somme se subdivise comme il suit :

Droit d'accise.	fr. 4,500,000	»
— de douane.	1,500,000	»
TOTAL.	fr. 6,000,000	»

Tabac. — Par suite de la réduction du taux de l'impôt sur le tabac qui sera opérée dans un certain nombre de cantons, en vertu de la loi du 23 août 1885, il y a lieu de fixer les évaluations de cette branche de revenu pour 1887 à 800,000 »

Celles qui ont été admises pour 1886 étaient de 1,000,000 »

Il y aurait donc une réduction pour 1887 de fr. 200,000 »

ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

ART. 8. — *Enregistrement.*

La moyenne quinquennale des droits d'enregistrement s'élève à 21,431,858 francs; mais en présence de l'aggravation de la crise immobilière, il est prudent de s'en tenir à la moyenne des recettes des années 1884 et 1885.

Recettes de 1884.	fr. 20,057,455	»
» de 1885.	20,071,364	»
	fr. 40,128,819	»
	$\frac{1}{2}$ = 20,064,409	»
soit, en arrondissant les chiffres.	fr. 20,100,000	»
Prévisions de 1886.	20,500,000	»
DIMINUTION.	fr. 400,000	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 10. — *Hypothèques.*

Ces droits sont soumis aux mêmes fluctuations que les droits d'enregistrement auxquels ils sont intimement liés.

La moyenne quinquennale, qui est de 3,524,137 francs, est supérieure au produit probable de l'année 1887. On propose d'adopter, pour base des prévisions de cette année, la moyenne des recettes des années 1884 et 1885.

L'année 1884 a produit.	fr. 3,227,317	»
» 1885 a produit.	3,232,934	»
ENSEMBLE.	fr. 6,480,251	»
MOYENNE.	fr. 3,240,126	»
en chiffres ronds.	3,300,000	»
inscrit au Budget de 1886.	3,400,000	»
DIMINUTION.	fr. 100,000	»

ART. 11, litt. A. — *Successions et mutations par décès.*

Les droits de succession et de mutation par décès se sont élevés en 1881 (déduction faite d'un droit de succession de 1,330,000 francs, présentant un caractère tout à fait exceptionnel) à fr. 16,428,192 »

En 1882 15,535,216 »

En 1883 15,590,837 »

En 1884 16,745,865 »

En 1885 16,822,358 »

ENSEMBLE. . . fr. 80,920,468 »

MOYENNE. . . fr. 16,184,094 »

Cette moyenne, en chiffres ronds, de fr. 16,200,000 »
paraît répondre aux probabilités pour l'année 1887.

Prévisions pour 1886. 16,000,000 »

AUGMENTATION. . . fr. 200,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 11, litt. B. — *Mutations en ligne directe.*

Les recettes de l'année 1883 se sont élevées à . . . fr.	2,810,726 »
— — 1884 —	2,692,946 »
— — 1885 —	2,669,704 »
ENSEMBLE. . . fr.	8,173,376 »
Soit 1/2 =	2,724,459 »
Les recettes de l'exercice 1887 peuvent être évaluées à .	2,800,000 »
Prévisions pour 1886	5,000,000 »
DIMINUTION. . . fr.	200,000 »

ART. 13. — *Timbre. — Assurances.*

Le produit de l'année 1885 s'est élevé à fr.	1,023,490 »
On propose d'inscrire au Budget de 1887	1,020,000 »
Prévisions pour 1886	920,000 »
AUGMENTATION. . . . fr.	100,000 »

CHAPITRE II.

PÉAGES.

ART. 19. — *Chemins de fer.*

Il est impossible d'établir une évaluation quelque peu exacte des produits des chemins de fer pour l'exercice 1887.

La prudence commande, semble-t-il, d'attendre que l'exercice 1886 soit plus avancé afin de pouvoir mieux apprécier ce que pourra donner 1887.

En conséquence, on propose de porter comme évaluation de ce dernier exercice le chiffre de recette probable inscrit au Budget des Voies et Moyens de 1886.

ART. 20. — *Télégraphes.*

D'après les résultats connus, le produit des télégraphes pour l'année 1885 ne sera pas supérieur à 2,785,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

En augmentant, pour les années 1886 et 1887, de 5 p. % le nombre des télégrammes à l'intérieur déposés pendant l'année 1885 et en tenant compte, pour le mouvement international et pour les relations en transit, qu'à dater du 1^{er} juillet 1886 les correspondances seront soumises aux nouvelles taxes arrêtées aux conférences de Berlin, on peut évaluer la recette de 1887 à 3,017,000 francs.

ART. 21. — *Postes.*

D'après les résultats actuellement constatés, la recette totale du service des postes, en 1885, atteindra environ 14,530,000 francs.

La moyenne de la progression annuelle des cinq dernières années étant de 500,000 francs, il y a lieu de porter le produit à prévoir pour l'exercice 1887 à 15,350,000 francs.

Dans ce chiffre est comprise une somme de 525,000 francs formant le montant de la recette à provenir de l'encaissement et de la présentation à l'acceptation des effets de commerce. Comme cette somme ne participe pas à la formation du fonds communal, il y a lieu de la déduire du chiffre total précité pour obtenir le produit net à partager entre l'État et les communes, soit fr. 15,350,000 — 525,000 = ... fr. 14,825,000 »
dont 41 p. % sont attribués au fonds communal 6,078,250 »

La part de l'État est donc de 8,746,750 »
à laquelle il faut ajouter le produit présumé de l'encaissement des effets de commerce. fr. 525,000 »

La recette totale au profit de l'État peut donc être évaluée à 9,271,750 »

soit une somme supérieure de 500,000 francs au chiffre porté au projet de Budget amendé de 1886.

ART. 22. — *Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres.*

On propose, pour cet article, une augmentation de 125,000 francs qui représente 50 p. % du produit moyen des recettes des voyageurs pendant les cinq dernières années. On peut espérer cette augmentation par suite de l'organisation du 3^e service qui viendra augmenter, à partir du 1^{er} septembre 1886, de 50 p. % le nombre des traversées.

CHAPITRE III.

CAPITAUX ET REVENUS

ART. 23. — *Domaines. (Valeurs capitales.)*

La moyenne quinquennale s'élève à fr. 615,465 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Mais tenant compte des circonstances qui affectent en général la valeur des immeubles, il paraît prudent de ramener l'évaluation présentée pour 1886, soit fr. 600,000 »
à 500,000 »

Différence en moins . . . fr. 100,000 »

ART. 28. — *Établissements et services régis par l'État.*

Si l'on en excepte l'année 1881, ce produit est inférieur à fr. 150,000 »
montant de la dernière évaluation. Le maximum est de
128,850 francs et le minimum (1885) de 97,553 francs. Il
paraît prudent de s'arrêter à 120,000 »

En moins . . . fr. 10,000 »

ART. 30. — *Revenus des domaines.*

La moyenne quinquennale s'élève à fr. 707,918 »

Mais il y a lieu de tenir compte de la dépression qui a affecté
les revenus des deux dernières années, et de n'inscrire au
Budget que 620,000 »

Soit en moins . . . fr. 80,000 »

sur les prévisions de 1886, qui étaient de fr. 700,000 »

C'est le chiffre approximatif moyen de la recette des trois dernières années.

ART. 35. — *Produits des droits de chancellerie.*

Les taxes perçues à l'Administration centrale du Département des Affaires étrangères et dans nos Légations, en conformité des arrêtés royaux du 1^{er} février 1861, du 10 juillet 1876 et du 12 octobre de la même année, se sont élevées :

En 1880.	fr. 9,726 80
En 1881.	9,487 40
En 1882.	9,027 40
En 1883.	8,015 90
En 1884.	7,692 30

TOTAL. . . . fr. 43,949 80

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le taux moyen des recettes pendant ces cinq dernières années est donc de 9,000 francs environ, somme que l'on propose de porter comme évaluation de 1887 ; l'augmentation sur l'évaluation de 1886 est ainsi de deux mille francs.

ART. 40. — *Part réservée à l'État par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872 dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque nationale.*

Ce produit est en décroissance. Pour 1885, il est de 286,165 francs au-dessous des évaluations qui étaient de 1,400,000 francs. Dans ces conditions et en présence des incertitudes de la situation économique, il est prudent de limiter à 1,200,000 francs l'évaluation de la part de l'État dans les bénéfices de cet établissement pour l'année 1887, soit une diminution de 200,000 francs sur l'évaluation de l'exercice 1886.

ART. 43. — *Fonds d'amortissement sans emploi.*

Les fonds d'amortissement qui demeureront sans emploi en 1887 sont évalués à 5,325,000 francs (chiffre rond), savoir :

1^o Dette à 4 o/o, 1^{re} série :

Semestre échéant le 1 ^{er} novembre 1886.	fr. 2,283,021 46
— — le 1 ^{er} mai 1887.	2,290,521 46
Intérêts des capitaux amortis.	78,652 »

2^o Dette à 4 o/o, 2^e série :

Semestre échéant le 1 ^{er} août 1886.	fr. 336,797 50
— — le 1 ^{er} février 1887.	336,797 50
	673,595 »

ENSEMBLE. fr. 5,325,789 92

La somme portée au Budget des Voies et Moyens de l'exercice 1886, du chef des fonds d'amortissement demeurés sans emploi, s'élève à 5,314,000 fr.

CHAPITRE IV.

REMBOURSEMENTS.

ART. 44. — *Frais de perception des centimes provinciaux et communaux.*

La moyenne des recettes sur les frais de perception des centimes provinciaux et communaux est de 454,550 francs. La recette pour l'année 1885 dépasse 460,000 francs. On propose d'adopter ce dernier chiffre pour les pré-

NOTE PRÉLIMINAIRE.

visions de 1887, les frais dont il s'agit suivant la progression des impôts qui est normale et constante hormis pour le droit de patente. L'évaluation de 1887 dépasse ainsi de 10,000 francs celle de 1886.

ART. 45. — *Remboursement par les communes des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes*

Les remboursements sur les non-valeurs en matière de contributions directes suivent également la marche ascendante de ces produits.

Si l'on tient compte de la moyenne quinquennale qui est de 123,132 francs et de la recette de l'exercice 1885 s'élevant à près de 144,000 francs, on peut raisonnablement évaluer les prévisions de 1887 à 140,000 francs, soit 10,000 francs de plus que pour 1886.

ART. 57. — *Quote-part d'annuités dues au Trésor en exécution de l'article 37 de la Convention-loi des 1^{er} et 26 juin 1877.*

Il y a lieu de supprimer cet article du Budget pour l'exercice 1887, par la raison que l'annuité de 3,080,668 francs due pour la construction de 770'167 de chemins de fer est désormais intégralement à charge du Trésor.

ART. 57 (nouveau). — *Remboursement par la province de Brabant de sa quote-part dans les menues dépenses concernant le Palais de Justice de Bruxelles.*

Il y a sur cet article une diminution de 40,000 francs.

Cette diminution provient de ce que le chiffre porté au Budget de l'exercice 1886 comprenait les recettes de plusieurs années.

ART. 58. — *Part des provinces et des communes dans le payement des pensions des instituteurs communaux (Loi du 16 mai 1876.)*

Les crédits ci-après sont demandés pour assurer le service des pensions des instituteurs communaux pendant l'année 1887 :

1 ^o Par l'article 21 du Budget de la Dette publique . . .	fr. 1,500,000 »
2 ^o Par l'article 8 du Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique	fr. 20,000 »
3 ^o Par l'article 9 du même Budget	244,000 »
ENSEMBLE.	fr. 1,764,000 »

L'État recouvrera les $\frac{1}{3}$ de cette somme, soit 1,058,400 francs, formant la quote-part des provinces et des communes. C'est le chiffre qu'il y a lieu d'inscrire au Budget des Voies et Moyens.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut :

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Les impôts directs et indirects existant au 31 décembre 1886, en principal et centimes additionnels au profit de l'État, ainsi que la taxe des barrières non supprimées, seront recouvrés pendant l'année 1887, d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

Les recettes ordinaires de l'État, pour l'exercice 1887, sont évaluées à la somme de trois cent dix-neuf millions six cent vingt-cinq mille cent neuf francs (319,623,109 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

La présente loi sera obligatoire le 1^{er} janvier 1887.

Donné à Laeken, le 25 février 1886.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS DE L'EXERCICE 1887.

ADMINISTRATIONS	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS	Montant des évaluations de recettes par article	TOTAL	
		CHAPITRE 1 ^{er} . IMPÔTS CONTRIBUTIONS DIRECTES			
	1	Contribution foncière.	23,600,700 »	40,557,200 »	
	2	Contribution personnelle { Principal (y compris 5,325,000 francs pour la valeur locative) 15,626,000 »	19,100,000 »		
		15 centimes additionnels ordinaires sur le prin- cipal. 2,544,000 »			
		20 centimes additionnels extraordinaires au principal de l'impôt sur la valeur locative 1,090,000 »			
		Frais d'expertise 40,000 »			
	3	Droit de pa- tente . . { Principal 5,545,000 »	6,414,000 »		
		20 centimes additionnels 1,069,000 »			
	4	Redevances sur les mines (fixe et proportion nelle) . { Principal 274,800 »	543,500 »		
		25 centimes additionnels 68,700 »			
CONTRIBUTI- ONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES	DOUANES, ACCISES ET RECETTES DIVERSES.				
	5	DoUANes . { Droits d'entrée	(¹) 25,507,100 »	64,995,100 »	
	6	Accises . . { a Vins étrangers (²) 2,044,500 »	39,128,000 »		
					b Eaux-de-vie indigènes (³) 25,078,900 »
					c Bieres (⁴) 9,106,500 »
					d Vinaigres (⁵) 9,100 »
					e Sucres de canne et de betterave (⁶) 2,925,000 »
					f Glucoses et autres sucres non cristallisables 266,000 »
	7	Recettes di- verses { g. Tabacs indigènes 800,000 »	360,000 »		
				a Frais d'essai des matières d'or et d'argent. 10,000 »	
				b Recettes extraordinaires et accidentelles, loyer de bâtiments, rétributions du chef des extraits du cadastre, taxes pour travaux ex- traordinaires de chargement et de décharge- ment de navires, etc. 550,000 »	
			A REPORTER fr.	114,552,300 »	

(1) Deduction faite de 75 p. c. de la recette probable sur les cafés, soit 2,325,000 francs, de 35 p. c. du produit des droits d'entrée sur les bières et vinaigres venant de l'étranger, soit 266,000 francs; de 32,126 p. c. du produit des mêmes droits sur les eaux-de-vie, soit 436,900 francs, et de 35 p. c. du produit des mêmes droits sur les sucres raffinés, soit 525,000 francs, ensemble une somme de 3,552,900 francs, attribuée au fonds communal créé par la loi du 18 juillet 1860

(2) Deduction faite de 35 p. c. du produit probable, soit 1,583,500 francs.

(3) Id. 32 126 p. c. id. 10,925,100 francs.

(4) Id. 35 p. c. id. 4,903,500 francs.

(5) Id. id. id. 4,900 francs.

(6) Id. id. id. 1,575,000 francs.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
		ENREGISTREMENT, ETC.	Report . . . fr.	114,352,300 •
ENREGIS- TREMENT ET DOMAINES.	8	Enregistrement	20,100,000 •	
	9	Greffé	460,000 •	
	10	Hypothèques	5,300,000 •	
	11	Successions, etc. { a. Successions et mutations par décès. . fr. 16,200,000 •	10,320,000 •	51,235,000 •
		b. Droit de mutation en ligne directe. . . 2,800,000 •		
		c. Droits dus par les époux survivants . . 520,000 •		
	12	Timbre	5,800,000 •	
	13	Id. des polices d'assurances	1,030,000 •	
	14	Naturalisations	25,000 •	
	15	Amendes en matière d'impôts	460,000 •	
	16	id. de condamnations en matières diverses	750,000 •	
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er}		165,787,300 •
		CHAPITRE II.		
		PÉAGES.		
ENREGIS- TREMENT ET DOMAINES.	17	Rivières et canaux	1,600,000 •	
	18	Routes appartenant à l'État	5,000 •	
	19	Chemin de fer	118,500,000 •	
	20	Télégraphes électriques	3,017,000 •	
CHEMINS DE FER, POSTES, ETC.	21	Postes { a. Taxes des correspondances en général fr. 8,391,570 •	(1) 9,271,750 •	153,458,750 •
		b. — sur les mandats-postes 500,000 •		
		c. — sur les abonnements 54,280 •		
		d. — sur les effets de commerce . . . 525,000 •		
	22	Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	725,000 •	
	23	Produit du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre	40,000 •	
TRÉSORERIE GÉN., ETC.	24	Part revenant à l'État dans le produit net des quais de l'Escant à Anvers . . .	300,000 •	
		A REPORTER. . . . fr.		200,246,050 •

(1) Le produit brut des postes est évalué à 15,330,000 francs, comprenant une recette de 525,000 francs du chef des taxes d'encaissement et de présentation à l'acceptation des effets de commerce. Ce dernier produit appartient intégralement à l'État. La part de 41 p. c. dévolue au fonds communal s'établit donc sur 14,825,000 francs, et s'élève ainsi à 6,078,250 francs.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
			REPORT . . fr.	299,246,050 "
		CHAPITRE III.		
		CAPITAUX ET REVENUS.		
	25	Domaines (valeurs capitales)	500,000 "	
	26	Forêts	840,000 "	
ENREGISTRE- MENT ET DOMAINES.	27	Dépenses du chemin de fer	170,000 "	
	28	Établissements et services régis par l'État	120,000 "	
	29	Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires	440,000 "	
	30	Revenus des domaines	620,000 "	
CHEMINS DE FER, ETC.	31	Abonnements au <i>Moniteur</i> , etc., perçus par l'administration des postes	145,000 "	
PRISONS.	32	Produits divers des prisons (pistoies, cantines, vente de vieux effets)	100,000 "	
	33	— de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations.	3,200,000 "	
	34	— des actes des commissariats maritimes	110,000 "	
	35	— des droits de chancellerie	0,000 "	16,914,000 "
	36	— des droits de pilotage	2,080,000 "	
	37	— des droits de fanal	850,000 "	
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	38	— de la régie du <i>Moniteur</i> (arrêté royal du 21 juin 1868).	82,000 "	
	39	— des écoles agricoles	273,000 "	
	40	Part réservée à l'État, par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale	1,200,000 "	
	41	Produit du placement des fonds disponibles du Trésor	500,000 "	
	42	Bonification d'un quart pour cent, par semestre, sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale. (Loi du 20 mai 1872. — Art. 1 ^{er} , n° 4.)	350,000 "	
	43	Fonds d'amortissement demeurés sans emploi	5,325,000 "	
		CHAPITRE IV.		
		REMBOURSEMENTS.		
CONTRIBU- TIONS DIRECTES, ETC.	44	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux	460,000 "	
	45	Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.	140,000 "	
ENREGISTRE- MENT ET DOMAINES.	46	Reliquats des comptes arrêtés par la Cour des Comptes. — Déficit des comp- tables	18,000 "	
	47	Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.	540,000 "	
PRISONS.	48	Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières	225,400 "	
	49	Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice, achat et entretien de leur mobilier	21,300 "	
		A REPORTER.	fr.	316,160,050 "

BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant	TOTAL.
			des évaluations de recettes par article.	
			Report . . .fr.	310,160,050 "
	50	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.	40,000 "	
	51	Recettes diverses et accidentelles	700,000 "	
	52	Abonnement des provinces, des communes et des particuliers pour le service des ponts et chaussées	20,399 "	
	53	Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce.	1,360 "	3,465,059 "
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	54	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances	10,200 "	
	55	Recette du chef d'ordonnances prescrites.	25,000 "	
	56	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de la Trésorerie . . .	175,000 "	
	57	Remboursement par la province de Brabant de sa quote-part de menues dépenses concernant le Palais de Justice de Bruxelles	50,000 "	
	58	Part des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux. (Loi du 16 mai 1870)	1,058,400 "	
TOTAL DU BUDGET DES VOIES ET MOYENS.			.fr.	319,625,109 "

DÉVELOPPEMENTS

U

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

pour l'exercice 1887.



(24)

ÉTAT
DES
PRODUITS ET REVENUS
RÉALISÉS PENDANT LES EXERCICES 1881, 1882, 1883, 1884 ET 1885,
ET COMPARAISON,
AVEC LES ÉVALUATIONS DE RECETTE POUR 1886,
DES ÉVALUATIONS PROPOSÉES POUR 1887.



BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

Administrations.	Articles du Budget de 1887.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN			
			1881.	1882.	1883.	

RÉSUMÉ

I. — Impôts	Impôts directs	45,358,085	46,050,324	46,617,598
	Douanes, accises et recettes diverses.	56,715,778	57,596,243	58,479,367
	Enregistrement, greffe, hypothèques, successions, etc.	55,885,552	52,840,255	51,125,373
TOTAUX fr.		157,959,415	156,475,822	156,220,338
II. — Péages		120,032,046	127,670,054	130,605,379
III. — Capitaux et revenus		11,305,075	12,144,207	12,264,621
IV. — Remboursements		6,400,173	4,812,070	4,015,429
TOTAUX GÉNÉRAUX fr.		296,777,609	301,112,053	305,103,767

DÉVELOP

		I. IMPÔTS.				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	1	Foncier.	22,745,670	22,914,972	23,098,083	
	2	Personnel (principal, 15 p. % additionnels et frais d'expertise).	15,924,431	16,255,486	16,563,993	
	3	Patentes (principal et 20 p. % additionnels).	6,319,014	6,548,153	6,585,064	
	4	Redevances sur les mines, fixes et proportionnelles (principal et 25 p. % add.)	568,970	313,713	370,458	
	TOTAUX fr.		45,358,085	46,050,324	46,617,598	
	5	Douanes : Droits d'entrée.	22,639,161	23,657,096	23,352,888	
	6	Accises.	Vins étrangers	2,782,281	2,974,060	2,954,828
			Eaux-de-vie indigènes	17,184,701	17,400,005	19,136,010
			Bières	9,510,273	9,189,323	8,985,352
			Vinaigres	8,133	7,055	8,454
			Sucres	3,911,518	3,652,600	3,282,477
			Glucoses et autres sucres non cristallisables.	181,689	237,835	259,426
			Tabacs indigènes	207,717	192,211	180,156
	TOTAUX fr.		33,586,312	33,653,069	34,786,703	
	7	Recettes diverses	Frais d'essai des matières d'or et d'argent	16,463	12,975	13,009
			Recettes extraordinaires et accidentelles, loyers de bâtiments, rétributions du chef des extraits du cadastre, taxe pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, etc.	473,842	293,103	326,767
	TOTAUX. . .		490,305	506,078	539,776	
TOTAUX DES DOUANES, DES ACCISES ET DES RECETTES DIVERSES. .		50,715,778	57,596,243	58,479,367		

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1884.	1885.		adoptées pour l'exercice 1886.	proposées pour l'exercice 1887.	En PLUS.	En MOINS.	

GÉNÉRAL.

48,555,946	48,741,772	47,056,745	49,403,400	49,557,200	153,800	•
55,818,435	63,793,814	58,480,727	65,244,122	64,995,100	54,700	283,722
51,466,507	51,721,755	52,891,745	51,655,000	51,255,000	100,000	500,000
155,820,888	164,257,519	158,429,215	166,282,522	165,787,500	288,500	785,722
129,505,400	129,571,780	127,626,537	135,066,750	135,458,750	425,000	53,000
10,574,414	16,020,100	16,328,468	17,201,000	16,914,000	15,000	590,000
4,928,608	5,554,159	4,589,671	5,529,456	5,465,059	98,850	165,227
505,929,570	515,003,558	506,975,891	520,169,728	519,025,109	825,350	1,569,949
DIMINUTION . . . fr.					544,619	

PEMENTS.

25,261,855	25,415,591	25,087,190	25,579,909	25,699,700	119,800	•
18,480,652	(1) 18,684,556	17,181,420	19,066,000	19,100,000	54,000	•
6,414,876	6,206,174	6,452,656	6,414,000	6,414,000	•	•
378,585	345,671	355,479	545,500	545,500	•	•
48,555,946	48,741,772	47,056,745	49,403,400	49,557,200	153,800	•
21,858,279	24,485,894	25,190,264	25,551,600	25,507,100	•	24,500
2,956,440	3,068,506	2,947,185	2,946,500	2,944,500	•	2,000
18,547,217	25,194,687	19,052,524	25,076,922	25,076,900	•	22
9,224,994	8,846,220	9,107,252	9,165,700	9,106,500	•	57,200
12,505	11,521	9,489	8,400	9,100	700	•
2,529,065	2,014,066	3,198,125	2,925,009	2,925,000	•	•
298,175	555,748	266,174	252,000	266,000	54,000	•
270,981	719,721	514,157	1,000,000	800,000	•	200,000
55,640,071	58,808,269	54,894,884	59,552,522	59,128,000	54,700	250,222
10,647	9,541	12,527	10,000	10,000	•	•
529,438	492,110	385,052	350,000	350,000	•	•
540,085	501,651	395,579	560,000	560,000	•	•
55,818,435	63,793,814	58,480,727	65,244,122	64,995,100	54,700	283,722

(1) Y compris, à partir de 1884, 20 centimes additionnels extraordinaires sur la valeur locative.

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

Administrations.	Articles du Budget de 1887.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN			
			1881.	1882.	1883.	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.		IMPÔTS (SUITE).				
	8	Enregistrement Actes Civils Sous seing privé Judiciaires D'huissiers Lettres de noblesse Permis de changer de nom de famille	20,197,985 833,230 919,295 1,025,531 1,450 145	19,881,869 894,391 998,770 1,035,691 580 435	18,401,171 756,364 1,040,746 1,054,781 870 870	
		TOTAUX fr.	22,976,936	22,809,736	21,243,802	
	9	Greffe Mise au rôle Rédaction, dépositions de témoins et expéditions	85,384 382,004	85,405 385,208	86,009 382,756	
		TOTAUX fr.	467,588	470,703	469,425	
	10	Hypothèques Droits d'inscription Droits de transcription d'actes de mutation	229,000 3,600,671	247,209 3,379,403	240,506 3,213,753	
		TOTAUX fr	3,820,671	3,820,702	3,484,061	
	11	Successions Droits de succession Id. de mutation par décès Id. de mutation sur les successions en ligne directe Id. dus par les époux survivants	17,577,528 200,664 3,644,285 381,866	14,885,628 451,588 3,124,542 358,980	15,122,073 408,765 2,810,726 303,404	
		TOTAUX fr.	21,804,545	18,798,538	18,700,968	
	12	Timbre. Debit. Timbres fixes. Passe-ports { à l'intérieur à l'étranger Permis de port d'arme de chasse Permis de chasse au levrier Timbres proportionnels pour effets de commerce Timbres adhésifs pour effets de commerce créés à l'étranger Timbres adhésifs pour affiches Timbres de dimension Timbres proportionnels Visa. Timbres { autres que des journaux étrangers de dimension des journaux étrangers Timbres fixes. Warrants Extraordinaire. Timbres proportionnels { Effets de commerce Bons de caisse, billets au porteur, etc. Effets, récépissés, obligations, etc. Coupons Timbres de dimension { Papiers blancs pour actes, etc. Affiches </				

DEVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFERENCES		Observations.
1884.	1885.		adoptées pour l'exercice 1886	proposées pour l'exercice 1887.	En PLUS.	En MOINS.	
20,057,455	20,071,364	21,451,858	20,500,000	20,100,000	"	400,000	
20,057,455	20,071,364	21,451,858	20,500,000	20,100,000	"	400,000	
455,284	464,569	465,454	460,000	460,000	"	"	
455,284	464,569	465,454	460,000	460,000	"	"	
5,227,517	5,252,954	5,524,157	5,400,000	5,500,000	"	100,000	
5,227,517	5,252,954	5,524,157	5,400,000	5,500,000	"	100,000	
19,741,546	19,897,000	19,790,259	19,520,000	19,520,000	"	"	
19,741,546	19,897,000	19,790,259	19,520,000	19,520,000	"	"	
5,807,525	5,700,000	5,785,525	5,800,000	5,800,000	"	"	
5,807,525	5,700,000	5,785,525	5,800,000	5,800,000	"	"	
898,694 27,750 486,735 764,605	1,025,000 29,000 460,000 822,066	700,140 26,200 461,212 700,980	920,000 25,000 460,000 750,000	1,020,000 25,000 460,000 750,000	100,000 " " "	" " " "	
51,406,507	51,721,753	52,891,745	51,635,000	51,255,000	100,000	500,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

Administrations.	Articles du Budget de 1887.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1881.	1882.	1883.
		II. — PÉAGES.			
		Liège à Maestricht	82,768	79,667	84,469
		Maestricht à Bois-le-Duc	62,509	60,871	61,160
		Jonction de la Meuse à l'Escaut	257,042	250,156	277,576
		Embranchement vers le camp de Beverloo	610	685	939
		Id. vers Hasselt	15,145	10,143	13,097
		Id. vers Turnhout	5,469	7,117	8,652
		Turnhout à Anvers par Saint-Job in 't Goor	22,659	26,198	25,557
		Sambre	267,862	258,552	283,403
		Charleroi à Bruxelles et embranchements	375,290	375,242	356,581
		Mons à Condé	131,807	132,418	117,525
		Pommerœul à Antoing	120,114	118,436	119,660
		Dérivation de la Lys. } Deynze à Schipdonck	8,502	8,224	7,458
		} Schipdonck à Balgerkoeke	1,558	1,560	1,808
		Roulers à la Lys	1,064	1,195	1,398
		Gand à Ostende } Droit général	29,698	51,802	33,776
		} Droit à la porte de Damme	802	703	796
		Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la France	11,591	17,785	18,017
		Moervaert	2,624	3,173	3,361
		Grande Nêthe	952	739	826
		Petite Nêthe (canalisée)	3,553	3,883	3,529
		Nêthe inférieure (pont de Waelhem)	300	300	601
		Gand à Terneuzen	21,876	22,020	25,196
		Meuse	51,067	49,579	51,604
		Ourthe	10,147	9,301	8,148
		Escaut	48,655	55,367	50,366
		Lys	21,162	19,263	19,719
		Démer	851	732	699
		Yser	6,227	4,763	5,548
		Droits de péage consignés, revisés au profit du Trésor	187	314	81
		Produits des bacs, bateaux et passages d'eau	74,588	28,778	28,493
		TOTAUX . . . fr	1,634,699	1,576,964	1,612,023
		Routes appartenant à l'État	5,202	5,750	4,450
		Chemins de fer	108,953,600	115,133,864	117,599,308
		Télégraphes électriques	2,293,662	2,684,823	2,725,250
		Postes. — Taxes des correspondances en général, taxes sur les articles d'argent, sur les abonnements et sur les effets de commerce	7,404,750	7,696,584	8,075,875
		Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	641,955	551,750	554,854
		Id. du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre	"	50,219	33,619
		Part revenant à l'État dans le produit net des quais de l'Escaut à Anvers	"	"	"
		TOTAUX DES PÉAGES . . . fr.	120,932,946	127,670,954	130,605,379

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1884.	1885.		adoptées pour l'exercice 1886.	proposées pour l'exercice 1887.	En PLUS.	En MOINS.	
1,657,105	1,590,000	1,610,158	1,600,000	1,600,000	"		
1,637,105	1,590,000	1,610,158	1,600,000	1,600,000	"	"	
4,500	4,680	4,916	5,000	5,000	"	"	
116,099,357	115,678,000	114,092,862	118,500,000	118,500,000	"	"	
2,719,559	2,785,700	2,641,359	5,050,000	5,017,000	"	33,000	
8,598,421	8,715,500	8,057,786	8,971,750	9,271,750	300,000	"	
609,808	554,000	582,289	600,000	725,000	125,000	"	
56,750	48,100	37,167	40,000	40,000	"	"	
"	"	"	500,000	500,000	"	"	
120,505,400	120,371,780	127,626,557	153,066,750	153,458,750	425,000	33,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

Administrations.	Articles du Budget de 1887.	Nature des Produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN			
			1881.	1882.	1883.	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES	25	Domaines (valeurs capitales).	III. — CAPITAUX ET REVENUS.			
		Prix de vente de terrains { Rivières et canaux.	7,942	13,928	4,585	
		provenant d'emprises. { Routes	28,651	40,441	82,344	
		Produit d'autres aliénations d'immeubles	658	3,544	2,971	
		Produits { des successions en déshérence	52,256	195,071	271,341	
		{ nets des épaves	774	1,012	878	
		Prix de vente d'objets mobiliers confiés aux chemins de fer concédés, messageries, etc., et non réclamés	2,575	2,406	3,403	
		Prix de vente d'objets mobiliers. — Catalogues, inventaires, etc.	510	1,788	"	
		provenant du Département des Affaires étrangères	150	"	"	
		id. id. des Finances	17,286	10,025	12,619	
		id. id. de la Guerre	172,700	175,534	152,258	
		id. id. de l'Instruction publique	786	"	269	
		id. id. de l'Intérieur	75,521	201,150	205,724	
		id. id. de la Justice	14,395	10,580	15,826	
		id. id. des Travaux publics	102,519	80,251	10,830	
		id. de la Cour des comptes	150	3,990	2,462	
		Remboursement { du fonds de l'industrie nationale	"	"	"	
		de capitaux. { de créances ordinaires.	"	"	"	
		Rachat et transfert de rentes	"	888	1,346	
		Transactions en matière domaniale.	"	"	100	
		Dommages-intérêts pour inexécution de conventions, intérêts moratoires compris	27,986	10,040	24,488	
		Refournissement pour moins value de mobilier (bacs et bateaux)	201	"	1,005	
		Produit d'objets saisis et confisqués	4,451	5,999	4,772	
		Parts du Trésor dans les biens possédés par indivis	155	301	196	
		TOTAUX. . . . fr.	507,426	765,836	857,415	
	26	Forêts.				
		Prix de vente de coupes de bois	845,086	709,255	594,350	
		Id. de chablis, bois de délit et d'élagages	109,176	107,521	100,867	
		Id. d'objets saisis et confisqués	20	95	"	
		Id. de glandée, panage, foin et herbages	8,614	4,294	4,255	
		Fermages des propriétés dépendantes des forêts.	9,243	8,587	10,305	
		Id. du droit de chasse	10,517	10,901	13,445	
		Id. id. de pêche (baux et licences)	325	152	"	
		Concessions de tourbières, carrières, sablières, minéral	3,734	3,508	4,603	
		Redevances pour construction d'usines et droit d'usage	19,188	19,175	17,932	
		Indemnités pour carbonisation	599	"	"	
		TOTAUX. . . . fr.	1,007,400	863,554	745,757	
		A REPORTER. . . . fr.	1,514,826	1,629,390	1,603,172	

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1884.	1885.		adoptées pour l'exercice 1886.	proposées pour l'exercice 1887.	En PLUS.	En MOINS.	
595,667	565,000	618,269	600,000	500,000	•	100,000	
595,667	565,000	618,269	600,000	500,000	•	100,000	
801,689	800,000	843,680	840,000	840,000	•	•	
801,689	800,000	843,680	840,000	840,000	•	•	
1,597,356	1,165,000	1,401,940	1,440,000	1,340,000	•	100,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

Administrations.	Articles du Budget de 1887.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1881.	1882.	1883.
		REPORT. . . fr.	1,314,826	1,629,300	1,603,172
		III. — CAPITAUX ET REVENUS (SUITE).			
	27	Dépenses des chemins de fer.			
		Location des terrains réservés par l'administration des chemins de fer.	29,063	27,596	28,077
		Location de bâtiments	13,260	14,094	18,324
		Id. d'herbages, d'oseraies, etc.	16,288	15,151	14,518
		Id. de vidanges	1,080	2,194	2,554
		Argent non réclamé.	1,272	1,766	2,177
		Aliénations d'immeubles provenant d'emprises	253,102	104,268	121,461
		Prix de vente de mobilier et matériel hors d'usage.	17,417	9,597	10,175
		Id. d'objets non réclamés.	15,474	12,110	10,056
		Id. d'arbres, plantations, herbages, etc.	7,590	7,624	3,207
		TOTAUX. . . fr.	337,446	194,400	222,547
	28	Établissements et services régis par l'État.			
		École militaire. - Pensions des élèves.	83,878	84,467	90,026
		École vétérinaire. } Pensions d'animaux malades	4,929	4,970	6,204
		} Produits des ventes d'objets divers	150	198	253
		Écoles agricoles de Ruyselede et de Beernem	1,547	"	"
		Bénéfices de la fonderie de canons	"	"	"
		Abonnements au <i>Recueil des lois et arrêtés</i>	15,504	15,504	15,504
		Section normale d'enseignement moyen pour filles	"	480	760
		Produit du Jardin Botanique de Bruxelles	13,909	19,505	14,303
		Institut agricole. Produits de ventes d'objets mobiliers et autres	100,000	460	1,800
		TOTAUX. . . fr.	219,717	125,584	128,850
	29	Produits divers et accidentels.			
		Produit des examens universitaires	11,334	14,374	15,257
		Id. des examens et visa des diplômes	56,343	37,032	40,338
		Id. des diplômes des artistes vétérinaires.	"	"	"
		Id. des brevets d'invention	228,030	245,630	261,720
		Id. du quart des salaires sur transcriptions	37,077	39,392	41,171
		Id. de la taxe perçue pour copies de déclarations de consignations	68	15	12
		Id. de la taxe perçue conformément à l'article 5 de la convention littéraire faite avec la France	29	295	244
		Id. des taxes perçues pour marques de fabriques et de commerce	4,880	3,580	3,329
		Restitutions volontaires.	"	1,347	2
		Indemnités pour constructions d'usines (forêts exceptées)	781	531	480
		Parts non réclamées dans les amendes attribuées	15	"	26
		Restitution de parts d'amendes indûment attribuées	32	47	22
		Excédent de droits d'encan sur les frais d'adjudication	94,582	117,275	76,346
		Fonds et valeurs déposés aux greffes et acquis au Trésor.	1,834	2,476	4,117
		Cautiionnements judiciaires attribués à l'État	"	"	19,500
		De toute autre nature	"	"	"
		TOTAUX. . . fr.	415,705	462,014	462,501
		A REPORTER. . . fr.	2,487,694	2,411,388	2,417,130

ENREGISTREMENT
ET DOMAINES.

DÉVELOPPEMENTS. - VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES.		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1884.	1885.		adoptées pour l'exercice 1886.	proposées pour l'exercice 1887.	En PLUS.	En MOINS.	
1,597,356	1,165,000	1,461,949	1,440,000	1,540,000	"	100,000	
167,371	185,000	221,353	170,000	170,000	"	"	
167,371	185,000	221,353	170,000	170,000	"	"	
123,486	110,000	141,527	150,000	120,000	"	10,000	
123,486	110,000	141,527	150,000	120,000	"	10,000	
449,026	461,872	450,236	440,000	440,000	"	"	
449,026	461,872	450,236	440,000	440,000	"	"	
2,137,239	1,021,872	2,275,061	2,180,000	2,070,000	"	110,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

Administrations.	Articles du Budget de 1887	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN			
			1881.	1882	1883.	
		REPORT fr.	2,487,604	2,411,388	2,417,130	
		III. — CAPITAUX ET REVENUS (SUITE).				
		Fermages de biens-fonds et bâtiments (canaux, forêts et chemins de fer non compris)	123,123	186,832	152,373	
		Domaine de Tervueren { Fermages	11,608	"	604	
		{ Ventes d'arbres	"	"	"	
		{ Menus produits	"	"	"	
		Génie militaire { Location de biens-fonds et de bâtiments . .	38,923	37,801	34,013	
		{ Vente d'arbres, plantations, herbages, etc.	11,595	20,313	20,887	
		{ Fermages de pêche et de chasse	6,726	3,922	3,916	
		Arrérages de rentes	1,112	1,087	993	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	30	Revenus des domaines.				
		Redevances pour concessions de prises d'eau	2,242	2,255	2,642	
		Intérêts de capitaux du fonds de l'industrie nationale . . .	7,300	10,500	10,500	
		Id. id. de créances ordinaires	"	"	"	
		Produits de la calamine	"	"	"	
		Id. des sablières et mines (forêts exceptées)	1,392	2,865	1,636	
		Location de terrains provenant d'emprises { Rivières et canaux	33,061	33,906	34,924	
		{ Routes	1,102	1,601	1,738	
		Vente d'arbres, plantations, herbages, etc. { Rivières et canaux	176,333	181,260	181,214	
		{ Routes	337,165	303,426	270,438	
		Droits de pêche (rivières et canaux)	38,324	39,142	32,256	
		Revenus des biens de cures (fermages et rentes)	2,080	7,961	8,599	
		TOTAUX fr.	812,508	862,851	778,823	
		TOTAUX (Enregistrement et domaines). . . . fr.	3,300,202	3,274,239	3,195,935	
		Produit des abonnements au <i>Moniteur</i>	28,878	31,315	32,533	
		Id. id. au Recueil spécial des actes de sociétés	2,232	2,916	3,981	
		Id. id. aux Annales parlementaires	65,264	71,000	54,398	
		Id. id. au Compte rendu analytique	27,372	42,763	39,456	
		Id. id. au Recueil des lois	274	248	232	
		Id. id. au Bulletin officiel des adjudications	6,588	1,484	484	
		Id. id. aux Documents parlementaires	"	492	"	
		TOTAUX (Travaux publics). . . . fr.	130,628	150,216	131,084	
PRISONS.	32	Produits divers des prisons (pistoles, cantines, ventes de vieux effets)	95,170	102,017	101,723	
	33	Id. de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations	2,598,785	2,830,310	3,085,733	
	34	Id. des actes des commissariats maritimes	93,950	104,389	106,713	
	35	Id. des droits de chancellerie	9,487	9,027	8,016	
	36	Id. id. de pilotage	1,746,923	1,981,749	2,019,500	
	37	Id. id. de fanal	624,190	730,332	808,640	
	"	Id. de la fabrication des monnaies de cuivre	"	50,000	"	
	38	Id. de la régie du <i>Moniteur</i>	151,438	100,707	76,432	
	39	Id. des écoles agricoles	210,341	209,686	217,456	
	40	Part réservée à l'Etat, par les lois des 3 mai 1830 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale	1,656,079	1,925,327	1,431,847	
	41	Produits du placement des fonds disponibles du Trésor	337,834	401,997	789,604	
	42	Bonification d'un quart p. % par semestre sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale	258,919	272,602	291,911	
	43	Fonds d'amortissement demeurés sans emploi	"	"	"	
	43 ^a	Intérêt et dividende des actions de la Société nationale des chem. de fer vicin	"	"	"	
		TOTAUX (Trésor public). . . . fr.	7,869,075	8,616,853	8,835,861	
		TOTAUX DES CAPITAUX ET REVENUS fr.	11,395,073	12,144,267	12,204,621	

DEVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1884.	1885.		adoptées pour l'exercice 1886.	proposées pour l'exercice 1887.	En PLUS.	En MOINS.	
2,157,259	1,921,872	2,275,065	2,180,000	2,070,000	"	110,000	
544,569	555,000	710,710	700,000	620,000	"	80,000	
544,569	555,000	710,710	700,000	620,000	"	80,000	
2,681,608	2,470,872	2,985,775	2,880,000	2,690,000	"	190,000	
160,524	125,142	139,110	145,000	145,000	"	"	
160,524	125,142	139,110	145,000	145,000	"	"	
95,580	109,560	100,950	100,000	100,000	"	"	
5,214,745	5,168,743	2,979,705	5,200,000	5,200,000	"	"	
108,544	109,000	104,759	110,000	110,000	"	"	
7,692	8,180	8,480	7,000	9,000	2,000	"	
2,070,258	2,077,400	1,979,162	2,080,000	2,080,000	"	"	
850,044	852,250	775,215	850,000	850,000	"	"	
"	"	50,000	"	"	"	"	
85,750	78,838	94,253	82,000	82,000	"	"	
270,219	272,802	256,101	275,000	275,000	"	"	
1,205,092	1,115,815	1,466,552	1,500,000	1,200,000	"	200,000	
907,069	860,564	609,418	500,000	500,000	"	"	
319,557	359,206	296,599	550,000	550,000	"	"	
4,309,552	4,429,728	4,414,640	5,514,000	5,525,000	11,000	"	
"	"	"	"	"	"	"	
15,436,992	15,310,526	15,102,624	14,166,000	15,979,000	15,000	200,000	
16,374,414	16,020,100	16,328,408	17,201,000	16,014,000	13,000	390,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

Administrations.	Articles du Budget de 1887.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN				
			1881.	1882.	1883.		
IV. REMBOURSEMENTS.							
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	44	Frais de perception des centimes provinciaux	116,109	117,718	118,851		
		Id. id. communaux	285,600	300,085	319,845		
	45	Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.	104,315	115,235	120,882		
		TOTAUX (contributions directes, etc.). . . . fr.	506,125	533,638	559,558		
	46	Reliquats de comptes arrêtés et non arrêtés par la Cour des Comptes. { Soldes de comptes de comptables extraordinaires arrêtés par la Cour des Comptes.	"	"	"		
		Actes de chargement de divers chefs	3,189	3,680	1,245		
		Déficit des comptables. { Recouvrements par prélèvement sur cautionnements	23,228	5,948	17,075		
		Recouvrements divers	37,875	17,429	3,711		
		TOTAUX. . . . fr.	64,290	27,057	22,020		
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	47	Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.	Frais de poursuites et d'instances	581	1,450	182	
			Frais de surveillance de bois appartenant aux communes et aux hospices.	202,567	201,910	186,654	
			aux acquéreurs de bois domaniaux	"	"	"	
			Remboursement et dégrèvement de contributions.	2	9	21	
			5 % sur les recettes pour ordre (frais de régie)	3,635	4,342	4,026	
			Frais de garde de biens saisis (Hainaut), 2 %	"	"	"	
			Remboursement des frais d'impression des procès-verbaux de coupes usagères.	40	37	35	
			Remboursement de frais d'impression de formules d'actes de protêt	1,640	1,761	1,857	
			Restitution de droits	"	9	"	
			Ministère de la Guerre. — Restitution de droits.	"	40	"	
			Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique. { Restitution de bourses d'étude.	"	"	2,550	
			Frais de justice en matière de garde civique.	7,418	8,465	7,145	
			Remboursement de subsides	1,000	"	"	
			Restitution de droits	"	"	12	
			Remboursements divers	"	11	"	
			Ministère de la Justice. { Frais de justice en matière criminelle et correctionnelle.	125,660	133,754	136,660	
			Frais de justice en matière de simple police	150,881	147,845	136,154	
			Id. militaire	1,056	1,556	1,850	
			Frais d'entretien de mendiants	13,970	20,679	28,940	
			Ministère des Travaux publics. { Canal { Annuités des propriétaires riverains.	"	"	"	
			de la Campine. { Rachat des annuités	"	"	"	
			Frais de surveillance de travaux publics concédés	40,248	26,485	24,907	
			Id. d'entretien de routes concédées	"	"	"	
			Restitution de droits	54	179	11	
			Remboursements divers	241	122	504	
		Totaux. . . . fr.	528,782	548,050	551,468		
		TOTAUX (enregistrement et domaines). . . . fr.	503,072	575,707	553,497		
		A REPORTER . . . fr.	1,099,195	1,100,845	1,113,055		

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNEES.		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1884.	1885.		adoptées pour l'exercice 1886.	proposées pour l'exercice 1887.	En PLUS	En MOINS.	
452,024	460,741	454,330	450,000	460,000	10,000	*	
151,264	143,963	123,132	150,000	140,000	10,000	"	
583,288	604,704	557,462	580,000	600,000	20,000	*	
26,573	65,000	40,990	18,000	18,000	"	"	
26,573	65,000	40,990	18,000	18,000	"	"	
428,346	500,000	507,449	540,000	540,000	"	*	
428,346	500,000	507,449	540,000	540,000	"	*	
454,919	505,000	548,439	558,000	558,000	"	"	
1,058,207	1,160,704	1,105,901	1,138,000	1,158,000	20,000	*	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

Administrations.	Articles du Budget de 1887.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN			
			1881.	1882.	1883.	
		REPORT. . . fr.	1,000,195	1,100,545	1,115,055	
		IV. — REMBOURSEMENTS (SUITE)				
Prisons.	48	Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons pour achat de matières premières	211,285	172,874	115,673	
	40	Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice; achat et entretien de leur mobilier.	23,308	28,011	25,495	
		TOTAUX (prisons). . . fr.	234,593	201,785	137,168	
Trésor public.	50	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes	50,072	45,549	44,184	
	51	Recettes diverses et accidentelles	3,797,192	2,224,038	1,470,314	
	52	Abonnement des provinces, des communes et des particuliers pour le service des ponts et chaussées.	33,567	19,567	19,587	
	53	Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce.	1,360	1,360	1,360	
	54	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances.	8,200	8,500	8,800	
	*	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement des travaux publics, à titre de remboursement de frais d'administration.	9,000	9,000	20,000	
	*	Prélèvement sur les fonds de la caisse générale de retraite, à titre de remboursement d'avances	"	6,418	2,579	
	55	Recettes du chef d'ordonnances prescrites	26,000	25,192	30,662	
	56	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de Trésorerie. . . .	175,000	175,000	175,000	
	*	Quotes-parts d'annuités dues au Trésor en exécution de l'article 57 de la convention des 1/26 juin 1877.	759,360	616,134	492,907	
	57	Remboursement par la province de Brabant de menues dépenses concernant le Palais de Justice de Bruxelles	"	"	"	
	58	Parts des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux (Loi du 16 mai 1876)	316,634	369,482	491,833	
		TOTAUX (Trésor public). . . fr.	5,156,385	3,500,940	2,765,206	
		TOTAUX DES REMBOURSEMENTS . . fr.	6,400,173	4,812,070	4,013,429	

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1884.	1885.		adoptées pour l'exercice 1886.	proposées pour l'exercice 1887.	En PLUS.	En MOINS.	
1,038,207	1,160,704	1,105,001	1,138,000	1,158,030	20,000	"	
263,644	271,150	206,521	225,400	225,400	"	"	
22,028	21,308	23,810	21,500	21,500	"	"	
285,672	292,458	250,331	246,700	246,700	"	"	
42,160	42,415	44,836	40,000	40,000	"	"	
1,587,732	990,292	2,015,294	700,000	700,000	"	"	
19,567	19,567	22,567	20,599	20,599	"	"	
1,560	1,560	1,560	1,360	1,360	"	"	
9,800	9,800	9,020	10,300	10,200	"	"	
20,000	"	14,500	"	"	"	"	
44,156	"	17,718	"	"	"	"	
51,003	35,948	29,941	25,000	25,000	"	"	
175,000	175,000	175,000	175,000	175,000	"	"	
360,680	246,453	402,007	123,227	"	"	123,227	
"	"	"	70,000	50,000	"	40,000	
605,371	371,162	430,406	979,570	1,058,400	78,830	"	
2,004,720	1,891,997	3,253,439	2,144,756	2,060,359	78,830	163,227	
4,228,608	5,354,130	4,589,671	3,529,456	3,465,059	98,850	163,227	

(42)

II.

BUDGET

DE

LA DETTE PUBLIQUE

POUR L'EXERCICE 1887.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget de la Dette publique pour l'exercice 1886 s'élève à	fr. 103,662,553 77
Les crédits demandés pour ce service en 1887, montent à	102,532,547 24
Soit une différence en moins de	fr. 1,130,006 53

Cette différence n'est toutefois qu'apparente; elle provient, comme il sera dit ci-après, de l'impossibilité où l'on se trouve encore de déterminer exactement la charge qui résultera des capitaux à emprunter en 1886.

Les motifs des divers changements proposés sont les suivants.

CHAPITRE PREMIER.

SERVICE DE LA DETTE PROPREMENT DITE, REDEVANCES, ANNUITÉS, ETC.

3^e SECTION.§ 1^{er}. — Intérêts et amortissement.

ART. 5. — *Emprunt à 4 0/0 1^{re} série de 1871 et capitaux qui y ont été ajoutés.*

Crédit alloué pour 1886	fr. 41,140,941 85
— demandé pour 1887.	fr. 41,229,386 20
En plus pour 1887.	fr. 88,444 35

Cette augmentation représente le complément d'intérêt et d'amortissement de capitaux délivrés pour prix de lignes de chemins de fer en vertu des conventions de 1873 et de 1877 et dont les charges ne frappent que partiellement le Budget de 1886 alors qu'elles pèseront intégralement sur celui de 1887. Ces charges se divisent comme il suit :

Intérêts	fr. 60,000 »
Dotation d'amortissement	28,444 35
TOTAL.	fr. 88,444 35

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Il n'est rien ajouté aux charges de la dette 4 %, 1^{re} série, pour les obligations qu'il y aurait lieu d'émettre du même chef pendant la période du 1^{er} novembre 1886 au 31 octobre 1887. Il n'a pas été possible d'établir dès maintenant des prévisions à cet égard. Ce crédit sera augmenté, par voie d'amendement, à raison des émissions de titres qui seront prévues au Budget extraordinaire.

ART. 9. — *Intérêts et frais des capitaux nécessaires à l'effet de pourvoir aux dépenses sur ressources extraordinaires.*

Crédit alloué pour 1886	fr. 1,700,000 »
— demandé pour 1887	»
En moins pour 1887.	fr. 1,700,000 »

Le crédit porté au Budget de 1886 a pour but de couvrir les frais et la charge des intérêts d'un emprunt à contracter en 1886. — Cet emprunt n'ayant pas été conclu jusqu'ici et les conditions ne pouvant en être déterminées, il n'est pas possible de fixer dès à présent la charge qui en résultera pour l'exercice 1887.

Il en est de même quant aux charges qu'entraînera le Budget extraordinaire de 1887.

Comme pour les années précédentes, ces deux objets seront réglés par voie d'amendement lors de la revision du Budget.

ART. 17. (de 1886). — *Intérêts à 4 p. % sur le prix de rachat du chemin de fer de Virton.*

Crédit alloué pour 1886	fr. 2,500 »
— demandé pour 1887	»
En moins pour 1887.	fr. 2,500 »

Il n'est plus inscrit de crédit pour cet objet au Budget de 1887, dans la pensée que le règlement définitif des affaires laissées en souffrance par la Société du chemin de fer de Virton pourra être terminé dans le courant de l'année 1886.

Si cependant le prix de la ligne ne pouvait être intégralement délivré pendant cette année, le crédit nécessaire pour servir l'intérêt à 4 p. % sur les fonds restant dans les caisses du Trésor serait demandé en temps utile, comme cela s'est fait pour le Budget de 1886.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE II.

RÉMUNÉRATIONS.

ART. 21. — *Pensions diverses.*

Crédit alloué pour 1886	fr. 9,664,000 »
— demandé pour 1887	9,818,800 »
En plus pour 1887.	fr. 157,800 »

Cette augmentation résulte de la balance entre les différences en plus et les différences en moins prévues pour les diverses natures de pensions pendant l'année 1887.

Les différences en plus portent principalement sur les pensions du Département de l'Intérieur et de l'Instruction publique et sur celles du Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.

Pour le premier de ces Départements, l'augmentation se justifie par le nombre et l'importance des pensions accordées pendant l'année 1885, à des fonctionnaires et employés de l'ordre administratif et enseignant du Département de l'Intérieur et de l'Instruction publique ;

Pour le second elle est la conséquence de la progression normale des pensions de retraite, telle qu'elle se produit depuis plusieurs années.

L'annexe n° 2 à la note explicative fait connaître la division en charges ordinaires et en charges extraordinaires, du crédit de 9,818,800 francs demandé pour le service des pensions pendant l'année 1887.

ART. 22. — *Pensions des professeurs et instituteurs communaux.*

Crédit alloué pour 1886	fr. 1,350,000 »
— demandé pour 1887	1,500,000 »
En plus pour 1887.	fr. 150,000 »

On ne peut déterminer que d'une manière approximative la somme qui sera nécessaire au service des pensions dont il s'agit, pendant l'année 1887. On croit devoir ajouter que l'augmentation demandée est compensée, à concurrence des 5/5^m^{es}, par la quote-part des communes et des provinces, qui est inscrite comme produit au Budget des Voies et Moyens.

ART. 23. — *Pensions des veuves et orphelins de l'ancienne caisse de retraite.*

Crédit alloué pour 1886	fr. 400,000 »
— demandé pour 1887	400,000 »
Différence pour 1887.	fr. »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Dans une note insérée à la page 60 du Budget de la Dette publique pour l'exercice 1886 (voir *Document parlementaire* n° 84 de la session de 1884-1885), le Gouvernement a annoncé qu'il fait examiner la situation de la caisse des pensions des veuves et orphelins du Département des Finances et les obligations qui pèsent sur l'État de ce chef.

Cet examen se poursuit; on espère qu'il sera terminé et que les résultats en seront connus pour être portés à la connaissance de la Législature à l'époque de la discussion du présent Budget.

CHAPITRE III.

INTÉRÊTS DES FONDS DÉPOSÉS A TITRE DE CAUTIONNEMENTS OU DE CONSIGNATIONS.

ART. 24. — *Intérêts à 3 1/2 % des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Trésor.*

Crédit alloué pour 1886	fr. 1,096,750 »
— demandé pour 1887	1,273,000 »
En plus pour 1887.	fr. 176,250 »

Cette augmentation est demandée à raison de l'accroissement constant des cautionnements de toute nature.

RÉCAPITULATION.

	Augmentations.	Diminutions.
Article 5 fr.	88,444 35	»
— 9	»	1,700,000 »
— 17 de 1886 (supprimé)	»	2,500 »
— 19 —	»	» 88
— 21	157,800 »	»
— 22	150,000 »	»
— 24	176,250 »	»
TOTAUX. fr.	572,494 35	1,702,500 88
Soit une diminution de. fr.	1,130,006 53	

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget de la Dette publique est fixé, pour l'exercice 1887, à la somme de cent deux millions cinq cent trente-deux mille cinq cent quarante-sept francs vingt-quatre centimes (fr. 102,532,547 24 c'), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bruxelles, le 25 février 1886.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1887.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	SOMMES AFFECTÉES au service		Total par dette.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I ^{er} .		des Intérêts.	de l'amortissement.			
SERVICE DE LA DETTE PROPREMENT DITE.						
1 ^{re} SECTION.						
<i>Dette dont l'origine est antérieure au 4^{er} octobre 1830.</i>						
1	Dette à 2 1/2 p. %	5,498,990 78	"	5,498,990 78	5,498,990 78	"
2	Rente au nom de S. G. le prince de Waterloo.	"	"	"	80,598 14	"
2 ^{me} SECTION.						
<i>Redevances dues au Gouvernement des Pays-Bas en vertu du traité du 5 novembre 1842, et de la convention internationale du 31 octobre 1879, approuvée par la loi du 29 avril sui- vant.</i>						
5	Redevance pour l'entretien du canal de Terneuzen et de ses dépendances . .	"	"	"	123,386 24	"
4	Rachat des droits de fanal	"	"	"	21,164 02	"
3 ^{me} SECTION.						
<i>Dettes contractées depuis 1830.</i>						
§ 1 ^{er} . Intérêts et amortissement.						
5	Emprunt à 4 p. % de 1871 et capitaux qui y ont été ajoutés.	56,648,545 28	4,581,042 92	41,229,586 20	41,229,386 20	
6	Emprunt à 4 p. % 2 ^e série (de 1880) .	5,388,760 "	673,595 "	6,062,355 "	6,062,355 "	"
7	Dette à 3 p. %	15,595,770 "	1,039,718 "	16,635,488 "	16,635,488 "	"
8	Dette à 5 1/2 p. %	5,057,424 12	"	5,057,424 12	5,057,424 12	"
TOTAUX. fr.		66,189,288 18	6,294,355 92	72,483,644 10		
9	Intérêts et frais des capitaux nécessaires à l'effet de pourvoir aux dépenses sur res- sources extraordinaires à effectuer pendant l'année. (Pour mémoire.)				"	"
A REPORTER. fr.					72,708,792 50	"

BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . fr.	72,708,792 50	
	§ 2. Annulés diverses.		
10	Rente au nom de la ville de Bruxelles	300,000 "	
11	Rente constituant le prix de rachat du chemin de fer de Mons à Manage.	672,350 "	
12	Quote-part de la Belgique du chef de la reprise de la ligne de Spa à la frontière Grand-Ducale	500,000 "	
13	Dix-septième annuité pour prix d'une partie du matériel d'exploitation, repris en vertu de l'article 10 de la convention du 25 avril 1870, approuvée par la loi du 3 juin suivant	612,000 "	
14	Annuité à servir jusqu'en 1940 inclusivement, pour le service des actions privilégiées de la grande Compagnie du Luxembourg. (Pour mémoire)	"	
15	A. Annuité de 7,000 francs par kilomètre sur 770,167 mètres, longueur des lignes ou sections de lignes livrées à l'État antérieurement au 1 ^{er} janvier 1877. (Art. 53, § 1 ^{er} , de la convention du 1 ^{er} juin 1877) fr. 5,301,169 "		84,931,747 24
	B. Annuité de 4,000 francs par kilomètre sur les mêmes lignes ou sections de lignes. (Art. 53, § 2, et art. 57 combinés de la même convention). fr. 3,080,668 "	8,471,837 "	
16	Loyer provisionnel du chemin de fer d'Anvers à Rotterdam pour les semestres au 1 ^{er} avril et au 1 ^{er} octobre 1886 (convention internationale du 31 octobre 1879 approuvée par la loi du 29 avril 1880)	1,000,000 "	
	§ 3. Autres charges.		
17	Rente annuelle à 3 p. ‰, à titre d'indemnités du chef de servitudes militaires.	42,287 74	
18	Minimum d'intérêt garanti par l'État. (Crédit non limitatif)	490,000 "	
19	A. Frais relatifs au service des diverses dettes et annuités qui précèdent. (Payement des intérêts, amortissement, contrôle, confection et émission de titres, etc.) 127,000 "		134,500 "
	B. Frais de surveillance des Compagnies de chemins de fer, etc., au point de vue de la garantie du minimum d'intérêt 7,500 "		
	A REPORTER. . . fr.	"	84,931,747 24

BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	•	84,051,747 24
	CHAPITRE II. RÉMUNÉRATIONS.		
20	Rémunération en matière de milice. (Crédit non limitatif.)	3,200,000 »	14,918,800 .
21	Pensions diverses.	0,818,800 »	
22	Pensions des professeurs et instituteurs communaux.	1,500,000 »	
23	Pensions des veuves et orphelins de l'ancienne caisse de retraite. (Les sommes disponibles sur ce crédit seront appliquées au service de la caisse des pensions des veuves et orphelins du Département des Finances.)	400,000 »	
	CHAPITRE III. INTÉRÊTS DES FONDS DÉPOSÉS A TITRE DE CAUTIONNEMENTS OU DE CONSIGNATIONS.		
24	a. Intérêts à 5 1/2 % des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Trésor 1,270,000 » b. Intérêts arriérés du même chef se rapportant à des exercices clos 3,000 »	1,273,000 »	2,682,000 .
25	Intérêts des cautionnements des remplaçants dans la milice nationale.	0,000 »	
26	Intérêts des consignations (loi du 26 nivôse an XIII) ainsi que des cautionnements assimilés aux consignations. (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	1,400,000 »	
	TOTAL. fr.	•	102,632,547 24

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 25 février 1886.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :
Le Ministre des Finances,
A. BEERNAERT.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE

pour l'exercice 1887.



BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO	LITTÉRA	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	SOMMES AFFECTÉES au service		Total	
des	des		des	de		
articles.	dévelop-		intérêts.	l'amortissement.	par dette.	
	pements.					
CHAPITRE PREMIER.						
SERVICE DE LA DETTE PROPREMENT DITE.						
1 ^{re} SECTION.						
Dettes dont l'origine est antérieure au 1 ^{er} octobre 1830.						
1	"	Intérêts des capitaux inscrits au grand-livre de la Dette publique à 2½ p. %, en exécution des §§ 2 à 6 inclus de l'art. 65 du traité du 5 novembre 1842 (semestres au 1 ^{er} juillet 1887 et au 1 ^{er} janvier 1888).	5,498,090 78	"	5,498,090 78	
2	"	Arrérages de l'inscription portée au grand-livre des rentes créées sans expression de capital au nom de S. G. le prince de Waterloo, en vertu de l'arrêté royal du 5 juin 1817 et de la convention du 7 juin 1872 (semestres au 1 ^{er} mai et au 1 ^{er} novembre 1887)	"	"	"	
2 ^{me} SECTION.						
Redevances dues au Gouvernement des Pays-Bas en vertu du traité du 5 novembre 1842, et de la convention internationale du 31 octobre 1879, approuvée par la loi du 29 avril suivant.						
3	"	Redevance pour l'entretien du canal de Terneuzen et de ses dépendances (articles 20 et 25 dudit traité), et art. 10 de la dite convention.	"	"	"	
4	"	Rachat des droits de canal mentionnés au § 2 de l'article 18 du même traité	"	"	"	
3 ^{me} SECTION.						
Dettes contractées depuis 1830.						
§ 1 ^{er} . Intérêts et amortissement.						
5	a.	Intérêts, à 4 p. %: 1 ^o de l'emprunt de 51,000,000 de francs autorisé par la loi du 27 juillet 1871; 2 ^o des capitaux émis ou à émettre jusqu'au 31 octobre 1887, en vertu de diverses lois, du chef de la reprise ou de la construction de lignes de chemins de fer; 3 ^o du capital de fr. 466,178,182 22 c ^e provenant de la conversion des emprunts et dettes à 4½ p. % (loi du 25 juillet 1879); 4 ^o de l'emprunt de 164,796,000 francs émis en conformité de l'arrêté royal du 27 avril 1885:				
		Sem. au 1 ^{er} mai 1887, sur fr. 916,208,582 22 c ^e (*). 18,524,171 64				
		Sem. au 1 ^{er} nov. 1887, sur fr. 916,208,582 22 c ^e (*). 18,524,171 64	36,648,343 28	"		
	b.	Dotation de l'amortissement:				
6		Sem. au 1 ^{er} mai 1887, ½ p. % de fr. 916,208,582 22 c ^e 2,290,521 46				
		Sem. au 1 ^{er} nov. 1887, ½ p. % de fr. 916,208,582 22 c ^e 2,290,521 46	"	4,581,042 92	41,229,386 20	
	a.	Intérêts de l'emprunt de 154,710,000 francs à 4 p. % (2 ^e série) autorisé par diverses lois et émis conformément à l'arrêté royal du 8 janvier 1880 (semestres au 1 ^{er} février et au 1 ^{er} août 1887).	5,388,760	"		
	b.	Dotation de l'amortissement: ½ p. % du capital de l'emprunt (mêmes semestres).	"	673,593	6,062,355	
7	a.	Intérêts de la Dette d'un capital nominal de 519,859,000 francs à 3 p. %, provenant: 1 ^o de l'emprunt de 306,859,000 francs émis en vertu de la loi du 29 avril 1875 et conformément à l'arrêté royal du même jour (<i>Moniteur</i> , n° 120); 2 ^o d'un capital de 80,000,000 de francs négocié par convention du 25 janvier 1878, en vertu de diverses lois; 3 ^o d'un capital de 133,000,000 de francs négocié par convention du 29 juin 1882, conformément à l'arrêté royal du même jour (<i>Moniteur</i> , n° 185), pris en exécution de diverses lois (semestres au 1 ^{er} mai et au 1 ^{er} novembre 1887)	15,595,770	"		
	b.	Dotation de l'amortissement: 20 c ^e p. % du capital de 519,859,000 francs (mêmes semestres)	"	1,059,718	10,655,488	
	8	"	Intérêts de la dette d'un capital nominal de 82,554,975 francs, à 3½ p. %, provenant de l'exécution de la loi du 26 août 1885, relative au remboursement ou à la conversion des titres émis par la grande Compagnie du Luxembourg (semestres au 1 ^{er} juillet 1887 et au 1 ^{er} janvier 1888)	3,057,424 12	"	3,057,424 12
	TOTAUX.		66,189,288 18	6,204,355 92	72,485,644 10	
9	"	Intérêts et frais des capitaux nécessaires à l'effet de pourvoir aux dépenses sur ressources extraordinaires à effectuer pendant l'année. (<i>Pour mémoire.</i>)				
A REPORTER. fr.						

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.																											
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.																														
5,498,990 78	5,498,990 78	•	•	5,498,990 78	5,498,990 78	<table><tr><th colspan="2">SEMESTRES AU :</th><th></th></tr><tr><th>1^{er} mai 1887.</th><th>1^{er} nov. 1887.</th><th>CAPITAUX.</th></tr><tr><td>51,000,000 »</td><td>31,000,000 »</td><td></td></tr><tr><td>52,350,000 »</td><td>32,530,000 »</td><td></td></tr><tr><td>6,737,000 »</td><td>6,737,000 »</td><td></td></tr><tr><td>174,937,400 »</td><td>174,937,400 »</td><td></td></tr><tr><td>466,178,182 22</td><td>466,178,182 22</td><td></td></tr><tr><td>164,796,000 »</td><td>164,796,000 »</td><td></td></tr><tr><td>916,208,582 22</td><td>916,208,582 22</td><td></td></tr></table>	SEMESTRES AU :			1 ^{er} mai 1887.	1 ^{er} nov. 1887.	CAPITAUX.	51,000,000 »	31,000,000 »		52,350,000 »	32,530,000 »		6,737,000 »	6,737,000 »		174,937,400 »	174,937,400 »		466,178,182 22	466,178,182 22		164,796,000 »	164,796,000 »		916,208,582 22	916,208,582 22	
SEMESTRES AU :																																	
1 ^{er} mai 1887.	1 ^{er} nov. 1887.	CAPITAUX.																															
51,000,000 »	31,000,000 »																																
52,350,000 »	32,530,000 »																																
6,737,000 »	6,737,000 »																																
174,937,400 »	174,937,400 »																																
466,178,182 22	466,178,182 22																																
164,796,000 »	164,796,000 »																																
916,208,582 22	916,208,582 22																																
80,598 14	80,598 14	•	•	80,598 14	80,598 14																												
123,586 24	123,586 24	•	•	123,586 24	105,820 10																												
21,164 02	21,164 02	•	•	21,164 02	21,164 02																												
41,229,580 20	41,140,941 85	88,444 35	•	40,602,896 20	39,070,159 45	(*) Emprunt de 1871 Capitalisation de l'annuité de rachat de la concession de Dendre-et-Waas. Idem, de Pepinster à Spa Paiement de lignes de chemins de fer livrées à l'État, et avances sur lignes en construction Conversion des emprunts et dettes à 4 1/2 p. %. (Loi du 25 juillet 1879.) Emprunt de 1885																											
6,062,355 »	6,062,355 »	•	•	6,062,355 »	6,062,355 »																												
16,635,488 »	16,635,488 »	•	•	16,635,488 »	16,635,488 »																												
5,057,424 12	5,057,424 12	•	•	•	•																												
•	1,700,000 »	•	1,700,000 »	748,000 »	•																												
72,708,792 50	74,320,348 15	88,444 35	1,700,000 »	69,772,878 38	68,080,555 47	Totaux des lrv. 78.																											

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
§ 2. Annuités diverses			
10	•	Arrérages de l'inscription au grand-livre des rentes créées sans expression de capital, portée au nom de la ville de Bruxelles, en vertu de la loi du 4 décembre 1842. (Semestres au 1 ^{er} juillet 1887 et au 1 ^{er} janvier 1888.) . . .	
11	•	Rente annuelle constituant le prix de rachat du chemin de fer de Mons à Manège, en vertu de la convention des 16 et 17 février 1857, approuvée par la loi du 8 juillet 1858	
12	•	Quote-part de la Belgique du chef de la reprise de la ligne de Spa à la frontière Grand-Ducale	
13	•	Dix septième annuité (calculée à 4 $\frac{1}{2}$ p. % sur un capital de 15.000.000 francs) pour prix d'une partie du matériel d'exploitation repris en vertu de l'article 10 de la convention du 25 avril 1870, approuvée par la loi du 3 juin suivant	
14	•	Annuité à servir jusqu'en 1949 inclusivement, pour les intérêts et l'amortissement des actions privilégiées de la grande compagnie du Luxembourg. (<i>Pour mémoire.</i>)	
15	A.	Annuité de 7,000 francs par kilomètre sur 770,167 mètres, longueur des lignes ou sections de lignes livrées à l'État antérieurement au 1 ^{er} janvier 1877. (Art. 55, § 1 ^{er} , de la convention du 1 ^{er} juin 1877.)	5,591,169 »
	B.	Annuité de 4,000 francs par kilomètre sur les mêmes lignes ou sections de lignes (Art. 55, § 2, et art. 37 combinés de la même convention).	3,080,668 »
16	•	Loyer provisionnel du chemin de fer d'Anvers à Rotterdam, pour les semestres au 1 ^{er} avril et au 1 ^{er} octobre 1886. (Convention internationale du 31 octobre 1879, approuvée par la loi du 29 avril 1880.)	
	•	Intérêts à 4 p. % sur le prix de rachat du chemin de fer de Virton. (<i>Pour mémoire.</i>).	
§ 3. Autres charges.			
17	•	Rente annuelle à 5 % provenant du capital nominal de fr. 1,400,634 96 et accordé en vertu de la loi du 2 avril 1875, à titre d'indemnités du chef de servitudes militaires. (Période du 13 avril 1886 au 12 avril 1887.)	
18	•	Minimum d'intérêt garanti par l'État, en vertu de la loi du 20 décembre 1851 et de lois subséquentes. — (Ce crédit n'est point limitatif; les intérêts qu'il est destiné à servir pourront s'élever, s'il y a lieu, jusqu'à concurrence des engagements résultant de ces lois) (a).	
19	A.	Frais relatifs au service des diverses dettes et annuités qui précèdent. (Payement des intérêts, amortissement, contrôle, confection et émission de titres, etc.).	127,000 »
	B.	Frais de la surveillance des compagnies de chemins de fer, etc., au point de vue de la garantie du minimum d'intérêt, en exécution des conventions	7,500 »
TOTAL DU CHAPITRE I^{er}.			fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
72,708,792 50	74,320,548 15	88,444 35	1,700,000 "	60,772,878 58	68,080,555 47	
300,000 "	300,000 "	"	"	300,000 "	300,000 "	
672,350 "	672,350 "	"	"	672,350 "	672,350 "	
500,000 "	500,000 "	"	"	500,000 "	500,000 "	
612,000 "	612,000 "	"	"	612,000 "	612,000 "	
"	"	"	"	284,825 "	285,025 "	
8,471,837 "	8,471,837 "	"	"	8,471,837 "	8,471,837 "	
1,000,000 "	1,000,000 "	"	"	1,000,000 "	1,000,000 "	
"	2,500 "	"	2,500 "	6,000 "	2,425 85	
42,287 74	42,287 74	"	"	42,287 74	42,287 74	
490,000 "	490,000 "	"	"	490,000 "	482,356 07	(a) Annexe n° 1
134,500 "	134,500 88	"	" 88	134,500 88	81,226 68	
84,031,747 24	86,545,803 77	88,444 35	1,702,500 88	82,286,650 "	80,537,021 81	
DIMINUTION . . fr.		1,614,056 55				

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NOMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
RÉMUNÉRATIONS.		
20	°	Rémunération en matière de milice. (<i>Credit non limitatif.</i>)
		<i>Pensions diverses :</i>
	a.	Pensions civiles et autres, accordées avant 1850 864 °
	b.	— civiles 5,714 °
	c.	— de l'ordre de Léopold 31,000 °
	d.	Marine. — Pensions militaires 22,136 °
	e.	Pensions de militaires décorés sous le Gouvernement des Pays-Bas °
	f.	Secours sur le fonds dit de Waterloo 86 °
	g.	Pensions de la Cour des Comptes. 16,000 °
	h.	— du Département de la Justice 763,000 °
21	i.	— — — (ecclésiastiques) 470,000 °
	j.	— — des Affaires Étrangères. 80,000 °
	k.	— — de l'Intérieur et de l'Instruction publique 575,000 °
	l.	— — de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics 350,000 °
	m.	— — des Chemins de fer, Postes et Télégraphes 1,000,000 °
	n.	— — de la Guerre (militaires) 4,160,000 °
	o.	— — — (civiles) 120,000 °
	p.	— — des Finances. 2,225,000 °
	q.	Arriérés de pensions de toute nature 20,000 °
22	°	Pensions des professeurs et instituteurs communaux (loi du 16 mai 1876, art. 7 et 8).
23	°	Pensions des veuves et orphelins de l'ancienne caisse de retraite. (Les sommes disponibles sur ce crédit seront appliquées au service de la caisse des pensions des veuves et orphelins du Département des Finances.)
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.
CHAPITRE III.		
INTÉRÊTS DES FONDS DÉPOSÉS A TITRE DE CAUTIONNEMENTS OU DE CONSIGNATIONS		
24	a	Intérêts à 5 1/2 p. % des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Trésor, par les comptables de l'État, des communes et des établissements publics, pour sûreté de leur gestion, et par des contribuables, négociants ou commissionnaires, en garantie du paiement de droits de douane, d'accise, etc. 1,270,000 °
	b.	Intérêts arriérés du même chef se rapportant à des exercices clos 3,000 °
25	°	Intérêts des cautionnements des remplaçants dans la milice nationale.
26	°	Intérêts des consignations (loi du 26 nivôse an XIII), ainsi que des cautionnements assimilés aux consignations par l'article 7 de la loi du 15 novembre 1847
		(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
3,200,000 »	3,200,000	»	»	3,200,000 »	3,009,700 »	
^a 9,818,800 »	9,661,000 »	157,800 »	»	9,298,000 »	8,969,187 49	a) Annexes n ^{os} 2 à 4.
1,500,000 »	1,350,000 »	150,000 »	»	1,200,000 »	»	
400,000 »	400,000 »	»	»	400,000 »	600,000 »	
14,918,800 »	14,611,000 »	307,800 »	»	14,098,000 »	12,569,887 49	

1,273,000 »	1,096,750 »	176,250 »	»	1,096,750 »	1,367,467 44
9,000 »	9,000 »	»	»	12,000 »	»
1,400,000 »	1,400,000 »	»	»	1,380,000 »	1,298,901 59
2,682,000 »	2,505,750 »	176,250 »	»	2,488,750 »	2,666,369 03
AUGMENTATION. ,fr.		176,250 »			

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉROS des Chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
	<i>Récapitulation.</i> I. Service de la dette proprement dite II Rémunérations III. Intérêts des fonds déposés à titre de cautionnements ou de consignations TOTAUX. fr
Articles	<i>Pour mémoire :</i> Budget. 17 1884. Escompte sur les versements anticipés de l'emprunt à 4 % (de 1883) 13 1885. Annuité à servir jusqu'en 1929 inclusivement, pour les intérêts et l'amortissement des obligations de 100 francs (4 £), de la Grande Compagnie du Luxembourg (convention du 31 janvier 1873, approuvée par la loi du 15 mars suivant) 14 Id. Annuité à servir jusqu'en 1954 inclusivement, pour le service des intérêts et de l'amortissement des obligations de 500 francs (20 £) de cette Compagnie 17^{ter} Id. Souscription d'annuités pour la formation du capital d'établissement de chemins de fer vicinaux.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
84,951,747 24	86,545,803 77	88,444 35	1,702,500 88	82,286,650	80,537,021 81	
14,918,800	14,611,000	307,800	"	14,098,000	12,569,887 40	
2,642,000	2,505,750	176,250	"	2,488,750	2,666,569 03	
102,532,547 24	103,662,553 77	572,404 35	1,702,500 88	98,873,400	95,773,278 33	
DIMINUTION. . . fr.		1,130,006 33				
.				"	10,774 39	Aucun crédit ne figure pour cet objet aux Budgets des exercices 1886 et 1887.
.				590,800	590,750	Idem.
.				3,102,100	3,102,525	Idem.
.				300,000	"	Idem.
TOTAUX fr.				102,965,309	99,576,327 72	

(62)

ANNEXES AU BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE
POUR L'EXERCICE 1887.

L'annexe n° 1 indique les sommes payées à titre de minimum d'intérêt pendant les années 1879 à 1884.

L'annexe n° 2 fait ressortir, par nature de pensions, les différences en plus et en moins entre les crédits alloués pour l'année 1886 et ceux qui sont proposés pour l'exercice 1887.

L'annexe n° 3 indique le nombre et le montant des pensions éteintes pendant l'année 1885, et des pensions qui restaient à servir à la date du 1^{er} janvier 1886.

L'annexe n° 4 donne la liste nominative des magistrats, fonctionnaires, professeurs, employés, militaires et ecclésiastiques inscrits au grand-livre des pensions dans le cours de l'année 1885.

**ANNÉE N° 1. État des sommes payées à titre de minimum d'intérêt, en vertu de la loi du 20 décembre 1851
et de lois subséquentes, pendant les années 1879 à 1884.**

	ANNÉES				
	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.
					1884.
la Flandre occidentale.	(¹)	(¹)	(¹)	(¹)	(¹)
l'Entre-Sambre-et-Meuse.	126,642 27	130,215 91	132,027 70	127,751 44	128,369 50
Lierre à Turnhout.	56,521 51	55,794 07	42,597 79	(²) 12,075 28	(²)
Tongres à Bilsen	(³)	(¹)	(²)	(²)	(²)
— à Ans	(¹)	(¹)	9,915 26	7,655 78	(¹)
Virton.	204,614 59	204,614 59	60,739 97	(²)	(²)
Maeseyck.	150,000 "	150,000 "	150,000 "	150,000 "	150,000 "
Canal de Bossuyt à Courtrai	200,000 "	200,000 "	200,000 "	200,000 "	200,000 "
TOTAUX.	727,777 97	718,622 37	595,278 81	497,460 50	478,569 50
					482,556 07

(¹) D'après les comptes fournis, il n'est rien dû pour garantie d'intérêt.

(²) Le produit de ce chemin de fer ayant dépassé, pendant les années 1879 à 1883 inclusivement, 7 p. % du capital qui a servi de base à la fixation du minimum d'intérêt garanti, la Société concessionnaire a versé dans les caisses du Trésor fr. 240,904 17 et à titre de remboursement à valoir sur les sommes qui lui ont été payées pour les années précédentes.

(³) La reprise de ces lignes par l'État a mis fin au payement de la garantie.

(⁴) Aucun compte n'a été fourni par ces Sociétés pour l'année 1884.

PENSIONS.

CATÉGORIES DES PENSIONS.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR 1886.		CRÉDITS DEMANDÉS POUR 1887.		
	Ordinaires.	Extraordinaires et temporaires.	Ordinaires.	Extraordinaires et temporaires.	DIFFÉRENCES en plus. — en moins.
Pensions civiles et autres, accordées avant 1850	"	1,152	"	804	288
— civiles	"	6,685	"	5,714	971
— de l'ordre de Léopold	51,000	"	51,000	"	"
— de la marine (militaires)	"	24,000	"	22,156	1,844
Secours sur le fonds dit de Waterloo	"	105	"	86	77
Pensions de la Cour des Comptes	16,000	"	16,000	"	"
— du Département de la Justice	751,000	"	765,000	"	32,000
— — (ecclésiastiques)	456,000	"	470,000	"	14,000
— des Affaires Étrangères	80,000	"	80,000	"	"
— de l'Intérieur et de l'Instruction publique	525,000	"	575,000	"	50,000
— de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics	500,000	"	550,000	"	50,000
— des Chemins de fer, Postes et Télégraphes	825,000	"	1,000,000	"	175,000
— de la Guerre (militaires)	4,160,000	"	4,160,000	"	"
— — (civiles)	110,000	"	120,000	"	10,000
— des Finances	2,025,000	"	2,225,000	"	200,000
Arriérés de pensions de toute nature	20,000	"	20,000	"	"
TOTAUX fr.	9,270,000	32,000	9,790,000	28,800	511,000
Augmentation de crédit accordée par voie d'amendement pour l'exécution de la loi du 10 janvier 1886.	fr. 9,511,000			en plus fr. 507,800	507,800
	+ 550,000			— 550,000	— 550,000
	fr. 9,661,000		fr. 9,818,800	en plus fr. 157,800	157,800

ANNEXE N° 3.

PENSIONS DE TOUTE NATURE.

Situation au 1^{er} janvier 1886.

NATURE DES PENSIONS.	NOMBRE DES PENSIONS.				MONTANT DES PENSIONS.				Observations.
	SITUATION au 1 ^{er} janvier 1885.	MOUVEMENT pendant l'année 1885.		SITUATION au 1 ^{er} janvier 1886.	SITUATION au 1 ^{er} janvier 1885.	MOUVEMENT pendant l'année 1885.		SITUATION au 1 ^{er} janvier 1886.	
		Accroisse- ment.	Décroisse- ment.			Accroisse- ment.	Décroisse- ment.		
Civiles et autres accordées avant 1830. . .	4	"	1	3	1,152	"	288	804	
Civiques	20	"	3	17	6,711	"	930	5,781	
Ordre de Léopold	212	9	16	205	21,200	900	1,600	20,500	
Marine (militaires de la)	18	"	"	18	22,112	"	"	22,112	
Fonctionnaires et employés de l'ancienne caisse de retraite.	4	"	1	3	1,337	"	723	614	
Secours sur le fonds dit de Waterloo . .	2	"	1	1	163	"	77	86	
Cour des Comptes	3	"	1	2	5,363	"	1,315	4,048	
Département de la Justice.	282	29	20	282	710,373	81,514	60,610	737,277	
— — (ecclésiastiques).	461	70	62	469	467,878	71,332	64,468	474,742	
— des Affaires Étrangères	27	"	1	26	47,860	"	1,106	46,754	
— de l'Intérieur et de l'Instruc- tion publique	276	37	30	283	566,354	91,100	61,923	595,621	
Département de l'Agriculture, de l'In- dustrie et des Travaux publics	153	32	15	152	220,790	46,036	15,550	260,276	
Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes	782	82	52	812	785,325	91,030	49,851	826,504	
Département de la Guerre (militaires) . .	3,126	204	213	3,117	5,956,345	573,551	273,502	4,056,394	
— — (civiles)	52	6	8	50	111,354	11,581	15,194	107,741	
— des Finances.	1,897	79	162	1,814	2,041,132	101,620	178,604	1,964,148	
Pensions des veuves et orphelins de l'an- cienne caisse de retraite.	89	"	13	76	51,035	"	7,255	43,780	
TOTAUX.	7,390	548	608	7,330	9,031,484	868,764	732,996	9,167,242	
Diminution : 60 pensions.				Augmentation : 135,758 francs.					

ANNEXE N° 4.

LISTE NOMINATIVE

des magistrats, fonctionnaires, professeurs, employés, militaires et ecclésiastiques inscrits au grand-livre des pensions pendant l'année 1885.
(Art. 4 de la loi du 17 février 1849 et art. 9 de la loi du 11 mars 1880.)

Art. 4 de la loi du 17 février 1849. — Chaque année, le Ministre, lors de la présentation du Budget de son Département, produira la liste nominative et détaillée des personnes admises à la pension dans le courant de l'année. — Il indiquera aussi le nombre et le montant des pensions éteintes pendant le même terme et des pensions qui restent à servir à l'époque du 1^{er} janvier.

Art. 9 de la loi du 11 mars 1880. — Chaque année, lors de la présentation du Budget de la Dette publique, le Ministre des Finances produira la liste nominative et détaillée des personnes admises à la pension dans le cours de l'année précédente. — Il indiquera aussi le nombre et le montant des pensions éteintes pendant le même terme et des pensions qui restaient à servir à l'époque du 1^{er} janvier.

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
	Ministère de la Justice. <i>(Magistrats, fonctionnaires et employés).</i>				12	Van Dewalle, A.-H.-S.-E., greffier de la justice de paix du canton de Puers (art. 1, 6, 8, 10, 13 et 40 de la loi de 1844 et art. 1 de la loi de 1849).	71	1,166	30
1	Froidmond, E., greffier de la justice de paix du canton de Sichein-Sussen-et-Bolré (art. 1, 6, 8, 10, 12 et 40 de la loi de 1844 et art. 1 de la loi de 1849).	71	945	293	13	Moulaert, M.-F., greffier de la justice de paix du 1 ^{er} canton de Bruges (art. 1, 6, 8, 10, 13 et 40 de la loi de 1844 et art. 1 de la loi de 1849).	71	1,033	41
2	Racymaeckers, J.-H.-M.-G., juge de paix du canton de Landen (art. 40 de la loi de 1844 et art. 9 de la loi de 1867).	71	3,100	328	14	Grandjean, D.-F.-X., premier président de la Cour d'appel de Gand (art. 40 de la loi de 1844 et art. 9 de la loi de 1867).	73	11,250	76
3	Depré, F., messenger du bureau des travaux de construction du Palais de Justice de Bruxelles (art. 1, 6, 8, 12 et 40 de la loi de 1844 et art. 1 de la loi de 1849).	67	810	Id.	15	Dujardin, J.-C., greffier du tribunal de commerce de Courtrai (art. 3, 6, 8, 12 et 40 de la loi de 1844 et art. 1 de la loi de 1849).	60	1,073	Id.
4	Delstanche, F.-J., médecin de la maison de sûreté de Bruxelles (art. 1, 6, 8, 12, 15 et 40 de la loi de 1844; art. 1 de la loi de 1849 et art. 1 et 2 de la loi de 1856).	83	1,366	340	16	Desmedt, J.-V., juge au tribunal de 1 ^{re} instance de Courtrai (art. 40 de la loi de 1844 et art. 10 et 11 de la loi de 1867).	65	4,302	85
5	Saunier, J.-J.-D., médecin en disponibilité de l'ancienne maison de correction de Saint-Bernard (art. 3, 6, 8, 12 et 40 de la loi de 1844 et art. 1 et 2 de la loi de 1849).	69	1,441	Id.	17	Smeets, J.-J., greffier de la justice de paix du canton de Tongres (art. 3, 6, 8, 12 et 40 de la loi de 1844, art. 1 de la loi de 1849 et art. 6, 10 et 11 de la loi de 1884).	64	202	102
6	Fuerison, F., greffier de la justice de paix du canton de Somergem (art. 3, 6, 8, 12 et 40 de la loi de 1844 et art. 1 de la loi de 1849).	60	884	Id.	18	Denis, L.-J., juge d'instruction au tribunal de 1 ^{re} instance de Marche (art. 3, 6, 8, 12 et 40 de la loi de 1844 et art. 1 de la loi de 1849).	70	913	121
7	Liefmans, T.-E., président du tribunal de 1 ^{re} instance d'Audenarde (art. 40 de la loi de 1844 et art. 9 et 11 de la loi de 1867).	71	6,000	355	19	Gernay, C.-J., juge de paix du canton de Passchendaele (art. 40 de la loi de 1844 et art. 10 et 11 de la loi de 1867).	56	2,329	135 136
8	Ducellier, J.-C.-D.-J., juge de paix du canton de T empleuve (art. 40 de la loi de 1844 et art. 10 et 14 de la loi de 1867).	65	3,350	359	20	Van Themsche, F., greffier-adjoint au tribunal de 1 ^{re} instance d'Audenarde (art. 1, 6, 8, 13 et 40 de la loi de 1844 et art. 1 de la loi de 1849).	70	1,793	Id.
9	Vermeulen, E., contre-maitre à la maison centrale pénitentiaire de Gand (art. 1, 6, 8, 12 et 40 de la loi de 1844 et art. 1 de la loi de 1849).	66	1,219	5	21	Leplae, C.-L., juge au tribunal de 1 ^{re} instance de Furnes (art. 12 et 40 de la loi de 1844 et art. 10 et 11 de la loi de 1867).	67	3,838	141
10	Detroz, N.-J.-A., président du tribunal de 1 ^{re} instance de Liège (art. 40 de la loi de 1844 et art. 9 de la loi de 1867).	71	7,500	30	22	Verbist, J., surveillant de 1 ^{re} classe à la maison d'arrêt d'Ypres (art. 3, 6, 8, 10, 12 et 40 de la loi de 1844 et art. 1 de la loi de 1849).	61	1,075	162
11	Frankinoulle, H.-S., greffier de la justice de paix du 2 ^e canton de Liège (art. 1, 6, 8, 10, 12 et 40 de la loi de 1844 et art. 1 de la loi de 1849).	67	1,693	Id.	23	Caers, Benoit-Stanislas, juge au tribunal de 1 ^{re} instance de Turnhout (art. 40 de la loi de 1844 et art. 9 de la loi de 1867).	70	4,000	172

Numero d'ordre	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires (Articles des lois dont il est fait application)	Age	Montant des pensions	Numero du Monteur	Numero d'ordre	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires (Articles des lois dont il est fait application)	Age	Montant des pensions	Numero du Monteur
24	Bruyenne V-L -V, juge de paix du canton de Frasnes (art. 40 de la loi de 1844 et art 9 et 11 de la loi de 1867)	70	3,400	172	8	Baise, H -G, desservant à Maurage (art 12, 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844)	74	1,171	328
25	Briants, E -C, auditeur militaire des provinces de Liege et de Limbourg (art 40 de la loi de 1844 et art 9 et 11 de la loi de 1867)	70	6,000	285	9	Weiron, E -C, desservant à Somme tnone (art 12, 23, 24 et 40 de la loi de 1844)	53	599	340
26	Meyvis, E -A, juge de paix du canton de Lokeren (art 3, 6, 8, 12 et 40 de la loi de 1844 et art 1 de la loi de 1849)	70	745	302	10	Dox, F, desservant à Beggynen- dyck (art 12, 23, 24 et 40 de la loi de 1844)	64	954	340
27	Roland, E, surveillant de 2 ^e classe à la maison d'arrêt de Tournai (art 3, 6, 9, 13 et 40 de la loi de 1844 et art 1 de la loi de 1849)	57	933	303	11	Winand, C -J, desservant à Mohr (art 20, 21 22 et 40 de la loi de 1844)	72	1,130	355
28	Cabergh, L, surveillant de 1 ^{re} et à la maison d'arrêt de Hasselt (art 3 6, 8, 12 et 40 de la loi de 1844 et art 1 de la loi de 1849)	60	1,074	305	12	Pilette, A -J, desseivant à Loverval (art 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844)	77	1,200	Id
29	Govaert, R -M -G, juge de paix du 1 ^{er} canton de Bruxelles (art 40, 43, § 2 et 44, § 2, de la loi de 1844 et art 9 de la loi de 1867)	70	7,000	338	13	De Beule, F, desseivant à Asper (art 12 23, 24 et 40 de la loi de 1844)	63	883	5
TOTAL . .			81,514		14	Dumont, M G -I, desservant à Villers St Simcon (art 12, 23, 24 et 40 de la loi de 1844)	60	730	Id
Ministère de la Justice					15	Lenoir, J -M, desservant à Hodi- mont (art 12, 23, 24 et 40 de la loi de 1844)	57	627	Id
Pensions ecclésiastiques					16	Vendelmans, J, curé de 2 ^e classe à Haecht (art 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844)	68	1,500	30
1	Lepoutte, A -S -J, desservant à Wiers (art 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844)	71	1,110	295	17	Fadeux F -J, desservant à Fraiture (art 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844)	66	1,100	Id
2	Sel, C -H, aumônier à la maison spéciale de réforme a St Hubert (art 12, 23, 24 et 40 de la loi de 1844)	60	1,705	41	18	Weckx, F, desseivant à Meldert (art 20, 21 22 et 40 de la loi de 1844)	79	1,200	Id
3	Vanden Perre, F, desservant à Wimbeek (art 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844)	71	1,100	306	19	Vanden Wyngaert, L, desseivant à Malmes (art 20 21, 22 et 40 de la loi de 1844)	76	1,200	Id
4	André, J -B, desservant à Lanefte (art 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844)	70	1,100	Id	20	Guillaume, C -J, desservant à Arsimont (art 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844)	57	617	Id
5	Caramin, F -L, desservant à Hamois (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844)	60	1,100	Id	21	Vandevorst, A, desservant à Op- hem, (art 23, 24 et 40 de la loi de 1844)	81	990	30
6	Materne, E -J, desservant à Hostoy (art 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844).	68	1,100	Id	22	Lambert, P -J, desservant à Buis- son (art 12, 23, 24 et 40 de la loi de 1844)	66	953	Id
7	Aerts, G -J., vicaire à Louvain (art 12, 23, 25 et 42 de la loi de 1844).	57	300	Id.	23	Mertens, F -J T, chapelain à Pede St-Gertrude (art 12, 23, 24 et 40 de la loi de 1844)	49	374	Id
					24	Minet, F -H, desservant à Frahan (art 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844)	66	1,100	41
					25	Bral, F, desservant à Boucle- St-Blaise (art 12, 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844).	73	1,141	Id

Numero d'ordre	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires (Articles des lois dont il est fait application)	Age	Montant des pensions.	Numero du Monteur.	Numero d'ordre	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires (Articles des lois dont il est fait application)	Age	Montant des pensions	Numero du Monteur
26	Ninane, M.-J., desservant à Grand-Han (art. 12, 23, 24 et 40 de la loi de 1844)	58	593	41	45	Lambert, G., desservant à Barvaux-sur-Ourthe (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844)	85	1,200	141
27	Loescher, H., vicaire à Clermont (art. 12, 23, 23, 24 et 40 de la loi de 1844)	69	489	Id	46	Van Fremengem, J., desservant à Mariekerke (art. 20, 21, 22, et 40 de la loi de 1844)	79	1,200	Id
28	De Vos, F., curé de 1 ^{re} classe à Gand (art. 12, 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844)	69	2,047	50	47	Linchet, C.-V., desservant à Ia Reid (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844)	74	1,180	Id
29	Domange, E., desservant à Limes (art. 42 de la loi de 1844)	57	475	Id	48	Pauli, J., desservant à Rosmeer (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844)	70	1,100	Id
30	Chappuis, A.-L., desservant à Nonigny-sur-Sambre (art. 12, 23, 24 et 40 de la loi de 1844)	64	829	76	49	Walpot, J., desservant à Teuven (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844)	70	1,100	Id.
31	Meyers, R., vicaire à Tongres (art. 12, 22 § 2, 23, 24 et 40 de la loi de 1844)	61	554	Id	50	Massart, L. J., desservant à Sorinne-la-Longue (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844)	69	1,100	Id
32	Speck, H., desservant à Henripont (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844)	81	1,200	85	51	Blervacq A.-L., desservant à Orcq (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844)	77	1,200	162
33	De Myttenaere, E.-A.-J., desservant à Blanckenberghe (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844)	70	1,200	Id	52	De Clerck, F., desservant à Cane-ghem (art. 20, 21, 22, et 40 de la loi de 1844)	76	1,200	172
34	Verbelen, J., desservant à Bavegem (art. 12, 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844)	70	1,101	Id	53	Anseau, E. J., desservant à Vlierzele (art. 12, 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844)	75	1,151	Id
35	Vanderhasselt, J.-F.-P.-J., desservant à Tourneppe (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844)	82	1,200	102	54	Heymans, P. J., desservant à Jette-St-Pierre (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844)	72	1,125	188
36	Seynaeve, L., desservant à Watou (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844)	78	1,200	121	55	Piron, V.-C.-J., chanoine titulaire à Namur (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844)	67	2,100	214
37	Joosten, J., desservant à Caulille (art. 12, 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844)	75	1,186	Id	56	Docq J. B., aumônier à la maison de sureté de Namur (art. 12, 23, 24 et 40 de la loi de 1844)	60	2,075	Id
38	Detierre, G.-J., desservant à Nil-St-Martin (art. 12, 22 § 2, 23, 24 et 40 de la loi de 1844)	52	593	Id	57	Puyfelicq, J. J., desservant à Thieft-St-Martin (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844)	86	1,200	Id.
39	Van Hoof, H., desservant à Brecht (art. 12, 23, 24 et 40 de la loi de 1844)	56	616	Id	58	Philips, L., desservant à Tubize (art. 12, 23, 24 et 40 de la loi de 1844)	57	746	Id
40	Clobert, F.-J., desservant à Chêne-la-Pierre (art. 12, 23, 24 et 40 de la loi de 1844)	54	468	Id	59	De Jonghe J.-B., chanoine titulaire à Gand (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844)	75	2,000	Id.
41	Hummer, J. B., desservant à Menufontaine (art. 12, 23, 24 et 40 de la loi de 1844)	48	571	Id	60	Beckers, G. J., desservant à Eben (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844)	67	1,100	228 229
42	Matthys, J., desservant à Volkegem (art. 12, 23, 24 et 40 de la loi de 1844)	59	610	135 136	61	Olivier, J.-L. A., desservant à Dom-martin (art. 12, 23, 24 et 40 de la loi de 1844)	59	704	Id
43	Pecters, J.-J., desservant à Cortryck-Dutzel (art. 12, 23, 24 et 40 de la loi de 1844)	60	810	Id	62	Prémont P.-J., desservant à Les Ennelles (art. 12, 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844)	70	1,103	265
44	Neven, H.-N., pasteur protestant à Pâturages (art. 1, 6, 8, 12, 28 et 40 de la loi de 1844 et art. 1 ^{er} de la loi de 1849)	75	1,235	141	63	Moons, A.-C.-J., vicaire à Malines (art. 23, 24 et 40 de la loi de 1844)	75	795	Id.

N ^o d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Âge	Montant des pensions.	N ^o du Moniteur.	N ^o d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Âge	Montant des pensions.	N ^o du Moniteur.
64	Vervenne, C.-L., desservant à Beveren-lez Furnes (art. 12, 23, 24 et 40 de la loi de 1844).	79	1,006	299	9	Legrand, L.-A., expéditionnaire au gouvernement provincial du Hainaut.	53	520	•
65	Hollemaes, F.-L., desservant à Lourain (art. 12, 23, 24 et 40 de la loi de 1844).	51	492	10.	10	Dufief, J.-B.-A., professeur à l'athénée royal de Bruxelles.	57	4,614	•
66	Bodson, N.-J., desservant à Angleur (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844)	67	1,100	501	11	Van Driessche, E., professeur à l'athénée royal et à l'école normale de Bruxelles.	62	4,675	•
67	Michiez, L.-L., desservant à Couillet (art. 12, 23, 24 et 40 de la loi de 1844).	48	360	505	12	De Rycker, L.-A., régent à l'école moyenne de l'État à Gand.	62	3,211	•
68	Desmaret, N.-A., desservant à Howardries (art. 12, 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844).	70	1,118	512	13	Serrais, J.-J.-M., professeur à l'athénée royal et à l'école normale de Bruxelles.	57	4,306	•
69	Vandam, F.-J., desservant à Carnières (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi de 1844).	70	1,100	299	14	Mils, J.-J., professeur à l'athénée royal de Liège.	65	3,076	•
70	Chantroine, P.-J., desservant à St-André (art. 12, 23, 24 et 40 et 45 § 2 de la loi de 1844).	65	777	255	15	Jamart, M., directeur à l'école moyenne de l'État à Huy.	65	3,121	•
	TOTAL		71,552		16	Schepens, A., surveillant et maître de calligraphie à l'athénée royal de Bruxelles.	67	2,184	•
	Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique. (Fonctionnaires et employés.)				17	Retsin, F.-J., professeur à l'athénée royal de Gand.	65	3,558	•
1	Decroo, A.-J., chef de bureau au commissariat de l'arrondissement de Furnes.	68	672	•	18	Namur, P.-J., professeur émérite à l'Université de l'État à Liège.	71	8,000	•
2	Shreurs, A.-J.-J., préfet des études à l'athénée royal de Gand.	60	4,952	•	19	Sleeckx, L.-J.-D., inspecteur principal de l'enseignement primaire du ressort de Louvain.	68	3,145	•
3	Claeys, C., directeur de l'école moyenne de l'État à Furnes.	63	2,709	•	20	Guffens, J.-M., inspecteur cantonal de l'enseignement primaire en disponibilité.	57	362	•
4	Colson, N.-J., professeur à l'athénée royal de Bruxelles.	68	3,656	•	21	Guillaume, M.-J.-L., maître de musique à l'athénée royal de Liège.	70	365	•
5	Van Dael, J.-B., chef de bureau à la Chambre des Représentants.	68	3,833	•	22	Bansart, B.-D., instituteur et professeur de gymnastique à l'école moyenne de l'État à St-Ghislain.	57	1,889	•
6	Vauthier, L.-F.-C.-B.-A., commis au commissariat de l'arrondissement de Philippeville.	61	255	•	23	Barat, P.-J., régent à l'école moyenne de l'État à Wavre.	62	1,717	•
7	Demay, L., commis-rédacteur à l'Université de l'État à Liège.	70	1,443	•	24	Allard, H.-L., professeur au collège royal de Thuin.	64	154	•
8	Franck, C.-E., expéditionnaire au gouvernement provincial de la Flandre orientale.	70	1,066	•	25	Gérard, E., préfet des études à l'athénée royal de Liège.	66	4,752	•

Numero d'ordre	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires (Articles des lois dont il est fait application)	Age	Montant des pensions	Numero du Monteur	Numero d'ordre	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires (Articles des lois dont il est fait application)	Age	Montant des pensions	Numero du Monteur
19	Roose, L, pontonnier aide-écluser à Harlebeke (art 3, 8 et 14)	48	175	"	2	Raiman L -J, facteur des postes (art 3 et 8)	62	582	"
20	Alofs, I -J, pontonnier au canal de Maestricht à Bois-le-Duc (art 3 et 8)	60	509	"	3	Wery, E -G -J, facteur rural (art 3 et 8)	57	606	"
21	Van Goudsenhoven, P, huissier au Ministere de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux pu- blies (art 1 et 8)	68	1,546	"	4	Moulin, J -B, facteur rural (art 3 et 8)	55	511	"
22	Vlasselier, I F, palefrenier du haras de l'Etat (art 1 et 8)	65	666	"	5	Mommetts J -A, facteur des postes (art 3 et 8)	44	475	"
23	Boutée, C M H, concierge au Ministere de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux pu- blies (art 1 et 8)	78	409	"	6	Philippin, H -J, facteur rural (art 3 et 8)	63	511	20
24	Buydens, J -B, homme de service à l'institut agricole de l'Etat à Gembloux (art 3 et 8)	55	471	"	7	Heyligers, G, facteur rural (art 3, 8 et 15)	65	661	"
25	Goddyn, L -E, ingénieur en chef, directeur honoraire des ponts et chaussées (art 1 et 8)	70	3,619	"	8	Laniel, H -J, facteur rural (art 3 et 8)	58	522	"
26	Van Volxem, J -B, professeur au conservatoire royal de musique de Bruxelles et ancien maître de musique à l'athénée royal de cette ville (art 1, 8 et 15)	68	2,061	"	9	Bruno, (I -J A I, chef de station (art 1 et 8 § 1)	65	5,581	"
27	Constant, T -A, concierge à l'école de médecine vétérinaire de l'Etat (art 1 et 8)	65	1,066	"	10	Fourny, J -H, facteur des postes (art 3 et 8)	65	677	"
28	Bougniet, E A -I, ingénieur en chef, directeur honoraire des ponts et chaussées (art 1 et 8)	68	4,244	"	11	Muyle, Ch L, facteur des postes (art 3 et 8).	59	782	"
29	Peeters, M -T, commis d'ordre au Ministere de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux pu- blies (art 3 et 8)	56	263	"	12	Geniesse M -F, facteur des pos es (art 3 et 8)	57	519	"
30	Leclerc, E C -G, ingénieur en chef, directeur honoraire des ponts et chaussées (art 1 et 8)	69	5,000	"	13	Houyet, A -J, facteur des postes (art 3, 8, § 2)	56	541	"
31	Naesens, J -F, ancien pontonnier aide-écluser à l'écluse d'Harle- beke, sur la Lys	77	554	"	14	Douret, P E, facteur rural (art 3 et 8)	51	504	"
32	Gréer, F -I -G, écluser à l'écluse n 10 du canal de Charleroi à Bruxelles	65	512	"	15	Verfaillie, J -B, facteur rural (art 3 et 8)	44	379	"
	TOTAL		46,056		16	Piette, E J, facteur rural (art 3, 8 et 15)	62	602	"
	Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes (Fonctionnaires et employés)				17	Keriemans P J, machiniste à la marine (art 3 et 8)	60	1,406	20
1	Schreyenberg, F J, matelot (art 3 et 8)	69	333	"	18	Laus, M, facteur des postes (art 3 et 8)	52	720	"
					19	Michel, I D, commis au chemin de fer (art 3 et 8, § 1)	60	1,268	67
					20	Jeanmart F J, percepteur des télégraphes (art 3 et 8, § 1)	47	1,300	"
					21	Platteau, P J, commis au chemin de fer (art 3 et 8, § 1)	65	961	"
					22	Huart, L, garde, art 3 et 8	63	1,291	"
					23	Duque, J M, facteur rural (art 3, 8, et 15)	62	662	"
					24	Moreau, F -J, commis des postes (art 3 et 8)	60	887	"
					25	Mondoyen, J -P, facteur des postes (art 3, 8 et 15)	70	883	"
					26	Adam, L -P -J, chef de station (art. 1 et 8, § 1)	60	1,758	"

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
27	Preudhomme, W.-J., facteur des postes (art. 1, 8 et 15).	68	764	"	51	Tytgat, H.-J., commis au télégraphe (art. 5 et 8, § 1).	53	1,375	189
28	Gérard C.-P.-J., inspecteur de 1 ^{re} classe à la marine (art. 1 et 8, § 1).	65	4,660	"	52	Gilot, L.-M., chef-facteur de station (art. 1 et 8, § 1).	63	1,091	"
29	Verstraete, Ch.-L., maître au service des paquebots (art. 1 et 8, § 1).	65	958	"	53	Rutoi, A.-C., chef de bureau des postes (art. 5, 8, § 1, 15 et 59).	64	3,333	"
30	Verjans, J.-E., facteur rural (art. 5 et 8).	65	470	"	54	Van Neurs, G.-E.-J., ingénieur au chemin de fer (art. 1 et 8, § 1).	65	5,076	"
51	De Robaulx de Soumoy, F.-J.-J., inspecteur au chemin de fer, (art. 1 et 8, § 1).	65	4,125	"	55	Barthelemy, J.-J., facteur des postes (art. 1, 8 et 15).	65	825	"
32	Jonnaert, I.-J.-J., 1 ^{er} commis des postes (art. 1, 8 et 15).	66	2,666	67	56	Croes, M., patron du pilotage (art. 5 et 8, § 2).	64	1,696	"
33	Thiry, P., facteur des postes (art. 5 et 8).	49	528	"	57	Grojean, P.-J.-P., facteur des postes (art. 5 et 8).	58	765	"
34	Germain, H.-E., receveur (art. 1 et 8).	68	2,028	"	58	Adriaenssens, T.-M., pilote (art. 5 et 9).	50	1,528	"
35	Jouve, J.-J.-G., facteur rural (art. 5 et 8).	55	605	"	59	Decerf, P.-J.-A., facteur des postes (art. 5 et 8).	46	372	"
36	Roels, F.-X., facteur des postes (art. 5 et 8).	42	445	"	60	Cappaert, V., pilote auxiliaire (art. 5 et 8, § 2).	70	387	"
37	Servais, T.-F.-J., garde-convoi (art. 5 et 9).	49	575	130	61	Brunin, E., facteur rural (art. 5 et 8).	55	504	"
38	Vanconeghem, J.-B., facteur de station (art. 5 et 8).	52	766	"	62	Chenoy, A.-A., chef de station (art. 1, 8, § 1 et 15).	65	2,266	189
39	Verstraete, P.-S., facteur rural (art. 1 et 8, § 2).	66	624	"	63	Burton, J.-A., commis des postes (art. 5 et 8, § 1).	44	733	"
40	Devos, J., facteur des postes (art. 1, 8 et 15).	66	852	"	64	Dejehansart, F.-J., facteur rural (art. 5 et 8).	69	504	228 9
41	Evely, J., 1 ^{er} commis au chemin de fer (art. 1, 8, § 1, et 15).	66	2,068	"	65	Defresne, J.-J., inspecteur au chemin de fer (art. 1, 8, § 1, et 15).	67	3,953	"
42	Ackerman, R.-J., facteur rural (art. 1, 8 et 15).	66	665	"	66	Masse, A.-J., facteur rural (art. 5 et 8).	61	659	"
43	Fleury, C.-M., directeur de service (art. 1, 8, § 1, et 15).	72	5,000	"	67	Depi, A., facteur-trieur (art. 5 et 8).	44	718	"
44	Van Zele C.-L., facteur des postes (art. 1 et 8, § 2).	71	721	"	68	Van Asbroeck, J.-F.-G., chef de dépôt de 1 ^{re} classe (art. 5 et 8, § 1).	64	2,088	263
45	Mertens, C.-A., pilote (art. 1 et 8, § 2).	69	341	"	69	Vanderlinden, T.-J.-M., facteur-trieur (art. 5 et 8).	42	481	"
46	Gillet, J.-J., facteur rural (art. 5 et 8).	65	485	"	70	Debruyne, C., facteur rural (art. 1 et 8).	68	662	"
47	Lesceux, L., facteur des postes (art. 5 et 8).	55	582	130	71	Geenen, J.-F., facteur des postes (art. 5 et 8).	60	614	"
48	Hainaut, J.-B., facteur des postes (art. 5 et 8).	53	489	"	72	Olthof, J., pilote (art. 5 et 8).	58	1,414	"
49	Reyn, A.-E., facteur des postes (art. 5 et 8).	52	554	"	73	Speeckaert, C.-E.-E., commis de 1 ^{re} classe (art. 5 et 8, § 1).	46	515	302
50	Molhant, L.-D.-J., facteur des postes (art. 5 et 8).	62	678	"	74	Deviaenc, P., facteur rural (art. 5 et 8).	62	546	"
					75	Lepère, L.-C.-A., percepteur des postes (art. 5 et 8, § 1).	54	1,450	"

Número d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles de la loi de 1838 dont il est fait application.)	Âge.	Montant des pensions.	Número du Monteur.	Número d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles de la loi de 1838 dont il est fait application.)	Âge.	Montant des pensions.	Número du Monteur.
23	Desmidt, J.-F., sergent (art. 21).	52 $\frac{1}{2}$	741	39	47	Merlin, L.-S.-J., capitaine (art. 21)	55	2,450	164
24	Remacle, F.-C.-N., premier sergent (art. 21).	52 $\frac{1}{2}$	741	Id.	48	Goethals, J.-J.-P., capitaine (art. 21).	51	1,800	Id.
25	Pirmez, J.-F., trompette (art. 21).	54	426	Id.	49	Kerremans, C., lieutenant (art. 21)	57	895	Id.
26	Wouters, J., soldat (art. 21). . . .	60	432	Id.	50	Brabant, O.-J. lieutenant (art. 21).	47	1,105	Id.
27	Gerard, J.-A., trompette-major (art. 21).	59 $\frac{1}{2}$	675	Id.	51	Dusart, L.-T.-J. major (art. 1)	57	2,000	165
28	Remy, F.-V., maréchal des logis (art. 21).	60 $\frac{1}{2}$	950	Id.	52	Dupont, H.-J., (art. 1)	60	4,400	Id.
29	Jacques, J.-J., maréchal des logis (art. 21).	55 $\frac{1}{2}$	885	Id.	53	Buydens, C.-E.-J., major (art. 1).	58	5,480	Id.
30	Vermullen, E.-T., brigadier (art. 21)	46 $\frac{1}{2}$	677	Id.	54	Chouette, P.-G. capitaine (art. 1)	55	2,700	Id.
31	Lamouline, J.-J., brigadier (art. 21)	41 $\frac{1}{2}$	545	Id.	55	De Wenckstern, L.-J.-F., colonel (art. 2, § 5).	57	4,400	Id.
32	Disteche, P.-J.-J., soldat (art. 21).	60 $\frac{1}{2}$	660	Id.	56	Barbière, F.-A.-D., médecin prin- cipal de 2 ^e classe (art. 2, § 5).	55	5,194	Id.
33	Moret, J., soldat (art. 21)	58	657	Id.	57	Berben, A.-H., major (art. 2, § 5).	55	2,000	Id.
34	Hourlay, J.-P.-J., soldat (art. 21).	55 $\frac{1}{2}$	650	Id.	58	Dufroy, F.-A., capitaine (art. 2, § 5).	55	2,655	Id.
35	Peschong, J., soldat (art. 21) . . .	52	617	Id.	59	Duvigneaud, J.-B., capitaine (art. 2, § 5).	55	2,451	Id.
36	Bottemane, F.-J., soldat (art. 21).	51 $\frac{1}{2}$	611	Id.	60	De Tramasure, G.-H., capitaine (art. 2, § 5).	55	2,498	Id.
37	Oppien, P., soldat (art. 21)	40 $\frac{1}{2}$	545	Id.	61	Weicherding, P., capitaine (art. 2, § 5).	55	1,015	Id.
38	Arnold, G.-J., soldat réformé (art. 21).	62	550	Id.	62	Janmart, A.-A.-F.-A., capitaine (art. 2, § 5).	55	2,431	Id.
39	Dujardin, H.-J.-A., soldat réformé (art. 21).	62	550	Id.	63	Hoyaux, F.-J., soldat (art. 20)	59	462	Id.
40	Préat, F., caporal	75	594	Id.	64	Briard, J.-J., soldat (art. 20). . .	59 $\frac{1}{2}$	726	Id.
41	Blaise, F.-E., adjudant sous-officier (art. 20).	56 $\frac{1}{2}$	1,045	Id.	65	Houard, T.-F., soldat (art. 20)	46	660	Id.
42	Meyer, L.-L.-X., capitaine (art. 20)	51	2,970	164	66	Descoville, L.-F.-J., commis aux écritures (art. 21).	47 $\frac{1}{2}$	861	165
43	Hinnens, H.-A.-C., capitaine (art. 20)	55 $\frac{1}{2}$	2,700	Id.	67	De Decker, J.-B., soldat (art. 21).	54	422	Id.
44	Degeer, G.-B.-L., officier d'admini- stration de 1 ^{re} classe (art. 21).	51	2,025	Id.	68	Julien, J.-D., musicien-gagiste (art. 21).	55 $\frac{1}{2}$	760	Id.
45	Canivet, V.-G., capitaine (art. 21).	51	2,160	Id.	69	Carbonez, L., musicien-gagiste (art. 21).	51 $\frac{1}{2}$	764	Id.
46	Paquet, G.-T., capitaine (art. 21).	40	1,519	Id.	70	Gurickx, C.-M., musicien-gagiste (art. 21).	52	744	Id.

Número d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires (Articles de la loi de 1838 dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Número du Monteur.	Número d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles de la loi de 1838 dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Número du Monteur.
71	Delaere, E.-J., premier sergent (art. 21).	52	764	163	95	Lechal, F.-J., lieutenant (art. 2, § 3)	55	1,551	222
72	Keyaerts, F.-A., soldat (art. 21) .	48	405	Id.	96	Merckx, F., soldat (loi du 27 mai 1840).	44½	269	223
73	Freson, F.-L., caporal (art. 21) . .	57½	547	Id.	97	Guillaume, J.-J.-G., colonel (art. 20).	59	4,840	Id.
74	Swerts, F.-P., adjudant sous-offi- cier (art. 21).	58	594	Id.	98	Istas, A.-J. capitaine (art. 20). . .	55½	2,970	225
75	Vandenbossche, L., maréchal des logis (art. 21).	60	776	Id.	99	De Fonvent, A.-E.-G., capitaine (art. 20).	46½	2,070	Id.
76	Speliers, D., brigadier (art. 21) . .	60	575	Id.	100	Berghmans, E.-E.-E., capitaine (art. 20).	45½	2,350	Id.
77	Van Symaes, J.-B., brigadier (art. 21).	55½	469	Id.	101	Devergnies, V.-N.-J., capitaine (art. 20).	47½	2,475	Id.
78	Delforge, J.-B., maréchal des logis (art. 21).	60	950	Id.	102	Arrazola Deonate, C.-L.-A., capi- taine (art. 21).	55½	2,551	Id.
79	Alofs, A., soldat (art. 21).	57	657	Id.	103	Deusens, C.-T.-N., capitaine (art. 21)	47	2,160	Id.
80	Tillière, N.-J., soldat (art. 21). . .	55	634	Id.	104	Leruitte, J., capitaine-quartier- maître (art. 21).	51½	1,716	Id.
81	Robert, P.-J., soldat (art. 21) . . .	52	614	Id.	105	Monoyer, V.-J.-M., vétérinaire de 2 ^e classe (art. 21).	56	850	Id.
82	De Freijn, H.-D., sous-lieutenant (art. 20).	45½	1,400	182	106	Chapelé, F.-J.-J.-H., lieutenant (art. 21).	40½	850	225
83	Marson, J.-H.-G., général-major (art. 1).	65	5,900	222	107	Dosseche, L.-B., soldat (art. 18). . .	45	495	224
84	Leemans, G.-H., intendant militaire de 1 ^{re} classe (art. 1).	65	4,400	Id.	108	Cassier, J., soldat réformé art. 18).	62	495	Id.
85	Quenne, E.-C., colonel (art. 1). . .	60½	5,280	Id.	109	De Gavre, C.-J., commis aux écri- tures (art. 21).	60	921	Id.
86	Honnay, E.-A.-J., lieutenant-colon- nel (art. 1).	58	5,500	Id.	110	Wyndaele, M., surveillant (art. 21).	47	655	Id.
87	Dewasme, L., capitaine-quartier- maître (art. 1).	58	2,700	Id.	111	Thompson, G., musicien gagiste (art. 21).	50	721	Id.
88	Mayolez, C.-D.-J., major (art. 1). .	58	2,900	Id.	112	Mortier, L.-F., premier sergent (art. 21).	55½	760	Id.
89	Vanhove, L.-J., garde d'artillerie de 1 ^{re} classe (art. 1).	58	2,700	Id.	113	Massin, D.-H., sergent armurier (art. 21).	45	685	Id.
90	Legrand A.-H., capitaine (art. 2, § 3).	55	2,451	222	114	Daumerie, F.-J., maréchal ferrant (art. 21).	62	462	224
91	Duflos, G., capitaine (art. 2, § 3) .	55	2,599	Id.	115	Bernaerts, F., maréchal des logis (art. 21).	45½	564	Id.
92	Clep, J.-N.-C., capitaine (art. 2, § 3).	55	2,552	Id.	116	Tyberghein, R.-F., maréchal des logis (art. 21).	60	660	Id.
93	Hubert, D.-F.-A., capitaine (art. 2, § 3).	55	2,451	Id.	117	Van Vooren, P., trompette (art. 21).	46½	556	Id.
94	De Bois, C.-L., lieutenant (art. 2, § 3).	55	1,615	Id.	118	Hainaut, F., maréchal des logis (art. 21).	57½	950	Id.

Número d'ordre	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires (Articles de la loi de 1838 dont il est fait application)	Âge	Montant des pensions	Número du Monteur	Número d'ordre	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires (Articles de la loi de 1838 dont il est fait application)	Âge	Montant des pensions.	Número du Monteur.
119	Geerts, J - J , maréchal des logis (art 21)	51	715	224	143	Goujens, J , soldat (art 21)	45 1/2	355	320
120	Populaire, A - J , maréchal des logis (art 21)	48	683	Id	144	Wybo, L - L , maréchal des logis chef (art 21)	49	717	Id
121	Gontier, J - L , soldat (art 21)	52	614	Id	145	Demeyer, P - J , maréchal ferrant (art 21)	48	560	Id
122	De Jaeger, J , soldat (art 21)	60 1/2	591	Id	146	L'hair, F , conducteur d'artillerie de 1 ^{re} classe (art 21)	55 1/2	950	Id
123	Verougstraete, A - G - C , soldat (art 21)	57	571	Id	147	I ey, C - F - H , maréchal des logis (art 21)	45 1/2	665	Id
124	Vanboute, D - L , soldat (art 21)	59	528	Id	148	De Mets, P - A , premier sergent (art 21)	55	737	Id
125	De Bassompierre, E - E - L , inten- dant militaire en chef (art 1 ^{er})	70 1/2	1,080	219	149	Petry, H , maréchal des logis (art 21)	54	921	Id
126	Stalens, J - I , capitaine (Loi du 27 mai 1840)	42 1/2	900	223	150	Simoon, D , maréchal des logis (art 21)	57	733	Id
127	Vautier, I - M - F , lieutenant géné- ral (art 18)	64	11,100	262	151	Marotte, C - J , brigadier (art 21)	45	615	Id
128	Vidrequin, I - J - B , capitaine (art 19)	45	2,815	Id	152	Vandenbenden, A , soldat (art 21)	55	637	Id
129	Jacques, I J , maréchal des logis (art 21)	54	1,040	Id	153	Burion, M , soldat (art 21)	55 1/2	630	Id
130	Henneuse, A - F , conducteur d'ar- tillerie de 1 ^{re} classe (art 1 ^{er})	60	950	320	154	Vandaul, A - G , soldat (art 21)	54 1/2	630	Id
131	Goffio, L - S , sergent-major maître armurier (art 20)	47	792	Id	155	Van Sevenant, L , soldat (art 21)	55	630	Id
132	Thuy, I M , maréchal des logis (art 20)	60	1,045	Id	156	Vanden Broucke, P , soldat (art 21)	51	604	Id
133	Hallet, C H , commis aux écritures (art 21)	55	921	Id	157	De Barquin, A , soldat (art 21)	54	597	Id
134	Labeau, S H , infirmier (art 21)	55	406	Id	158	Deyille, P , soldat (loi du 27 mai 1840)	56 1/2	264	319
135	Vanderkelen A A , premier ser- gent (art 21)	42 1/2	657	Id	159	Petitjean, C - J , soldat (loi du 27 mai 1840)	40 1/2	422	Id
136	Fontaine, P - A , soldat (art 21)	45 1/2	585	Id	160	Jobard, E - J - E , sous lieutenant (loi du 27 mai 1840)	55	560	318
137	Dom A , musicien gagiste (art 21)	50 1/2	604	Id	161	Maram, A - J , maître bottier (art 21)	60	725	319
138	De Spriet, A , musicien-gagiste (art 21)	52	709	Id	162	Dounis, J - L , soldat (art 21)	50	660	Id
139	Vanloo, E - J - J , premier sergent (art 21)	51	760	Id	163	Daubresse, E - A , major (art 18)	45	4,350	518
140	De Lange, G , premier sergent (art 21)	60	788	Id	164	Vanden Avyle, J - C , major (art 20)	50	3 190	Id
141	Ysebaert, L , premier sergent (art 21)	57 1/2	657	Id	165	Mélon, C J , vétérinaire de 1 ^{re} classe (art 20)	47	2,700	Id
142	Tielemans, A - A , premier sergent (art 21)	60	792	Id	166	Beutels, A - E , capitaine (art 20)	52	2 070	Id

Numero d'ordre	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires (Articles de la loi de 1838 dont il est fait application)	Age	Montant des pensions	Numero du Monteur.	Numero d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires (Articles de la loi de 1838 dont il est fait application)	Age	Montant des pensions	Numero du Monteur
167	Degulne, A - A , capitaine (art 20)	55	2 250	518	191	Ferrier, N - C I T , général major (art 20)	57 1/2	6,490	519
168	Servranckx, I' - E - G , lieutenant (art 20)	57	1,700	Id	192	Irémont, P - E , major (art 20)	54	5,828	Id
169	Jacquet, A - A - N - E , major (art 21)	51	2,610	Id	193	Bolsée, J F , major (art 20)	58	5,190	Id
170	Leblanc, I - J , capitaine (art 21)	52	1,884	Id	194	Joachims, F - B I . , capitaine (art 20)	52	2,970	Id
171	Piedselle, A - C - A , capitaine (art 21)	46	1,716	Id	195	Delatte, L - I capitaine (art 20)	52	2,475	Id
172	Fromes, T - A , capitaine (art 21)	45	1,688	Id	196	De Preter, I - I , capitaine (art 20)	42 1/2	2,250	Id
175	Fell, H V J - I - H , officier d'admini- stration de 4 ^e classe (art 21)	44	800	Id	197	Ielsenhart, D capitaine adminis- trateur d'habillement (art 20)	54 1/2	2,970	Id
174	Libert, I - J , lieutenant général (art 1 ^{re})	65 1/2	7,400	Id	198	Buijdens, L J F , major (art 21)	55	2,685	Id
175	Beving, A - A - C - I - I - W , lieute- nant général (art 1 ^{re})	65	7,400	Id	199	Sohest C - I L , officier d'adminis- tration de 2 ^e classe (art 21)	53	1,603	Id
176	Demaeter, E - G - F , lieutenant général (art 21)	60 1/2	7,400	Id	200	Sonval, L - J , capitaine (art 21)	55 1/2	2 599	Id
177	Seeger, C - I - M , général-major (art 1 ^{re})	65	5,900	Id	201	Pisse, F - A , capitaine (art 21)	41	1,454	Id
178	Clooten, J - I H , lieutenant colo- nel (art 1)	58	5,500	Id	202	Thuriaux, H , capitaine (art 21)	54 1/2	2,565	Id
179	Crossée, E - V - E , major (art 1)	57	5,480	Id	203	Dagois, L F - I , capitaine (art 21)	54 1/2	2,450	Id
180	Verruc, I - X - G capitaine (art 2, § 5)	55	2,599	Id	204	Van Massenhove, L J J , lieutenant (art 21)	55	850	Id
181	Daudenart, L , capitaine (art 2, § 1)	55	2,222	Id	TOTAL			375,551	
182	De Pierre, F , capitaine (art 2, § 3)	55	2,552	Id					
183	Hubert, I - B capitaine (art 2, § 3)	55	2,451	Id					
184	Vandeveldt, H E , capitaine (art 2, § 3)	55	2,566	Id	Ministère des Finances (Fonctionnaires et employés.)				
185	Bondue, A E - J capitaine (art 2, § 5)	55	2,552	Id	1	Alquet, N , garde forestier (art 3 et 8)	55	288	552
186	Plouvier, L - J , officier d'adminis- tration de 1 ^{re} classe (art 2, § 3)	58	2,566	Id	2	Preillon, D - A , garde forestier (art 1 et 8)	65	518	Id
187	Laine, G - J , capitaine (art 2, § 1)	51 1/2	2,365	Id	3	Velter, D , brigadier des douanes (art 1, 8 et 15)	65	1,055	Id
188	Poreau, A - F - J , capitaine (art 2, § 1)	52	2,194	Id	4	Fabry, M , vérificateur des douanes (art 1, 8 et 15)	69	2 572	Id
189	Balat, J - B , capitaine (art 2, § 1).	51	1,829	Id	5	Nivez, T - A , contrôleur des con- tributions (art 1 et 8)	65	3,141	Id
190	Lala, T - J , capitaine (art 2, § 1)	54	2,552	Id	6	Wouters, M C J - H , receveur des contributions (art 3, 8, 59 et 15)	61	5,500	27

Número d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Número du Monteur.	Número d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Número du Monteur.
7	Verelst, P.-V., receveur des contributions (art. 1, 8 et 13).	67	2,631	27	31	Gerain, A.-J., sous-brigadier des douanes (art. 5, 8 et 13).	62	800	115
8	Vanden Brande, H.-J., commis des accises (art. 1 et 8).	65	891	Id.	32	Maes, C.-L., receveur des contributions (art. 1 et 8).	65	1,781	180
9	Verschaffel, C.-L., préposé des douanes (art. 1, 8 et 13).	67	733	Id.	33	Brandelet, Dieudonné, sous-brigadier des douanes (art. 1, 8 et 13).	65	800	115
10	Flavion, H.-J.-P., garde forestier (art. 1, 8 et 13).	65	275	Id.	34	Verschaffel, L., préposé des douanes (art. 1, 8 et 13).	65	733	Id.
11	Descamps, A.-J., brigadier des douanes (art. 5, 8 et 13).	61	1,055	Id.	35	Weiler, L., garde général des eaux et forêts (art. 1, 8 et 13).	69	2,000	Id.
12	Tillie, L., préposé des douanes (art. 5 et 8).	58	652	Id.	36	Smets, J., 2 ^d commis de direction de l'enregistrement (art. 1 et 8).	73	1,457	Id.
13	Cosyns, C.-J.-M., receveur des contributions (art. 1, 8, 59 et 13).	65	2,250	89	37	Dadart, J.-P., garde forestier (art. 1, 8 et 13).	70	185	180
14	Clavareau, N.-E.-E.-A., Agent du Trésor (art. 5 et 8).	57	5,885	Id.	38	Janssens, H., préposé des douanes (art. 5 et 8).	50	645	Id.
15	Botteman, J.-F.-C., receveur des contributions (art. 5 et 8).	61	1,192	Id.	39	Bertrand, A.-L.-J., sous-brigadier des douanes (art. 5 et 8).	49	552	Id.
16	Leclère, J.-F.-F., commis des accises (art. 5, 8 et 13).	65	1,100	Id.	40	Castricque, H.-C.-F., agent du trésor (art. 1, 8 et 13).	65	5,000	Id.
17	Geurts, P., sous-brigadier des douanes (art. 5 et 8).	62	733	Id.	41	Coppens, A., préposé des douanes (art. 5 et 8).	65	619	Id.
18	Vande Weert, J.-H., préposé des douanes (art. 5 et 8).	52	613	Id.	42	Desirotte, H.-J., commis des assises en disponibilité (art. 5, 8 et 14).	65	175	Id.
19	Hardy, F.-E.-D., vérificateur des douanes (art. 5 et 8).	61	2,102	Id.	43	Willems, H.-A.-C., receveur des contributions en disponibilité (art. 5, 8, 59 et 13).	65	5,500	Id.
20	Fievet, F.-E.-G., 1 ^{er} commis au ministère (art. 5 et 8).	62	1,572	Id.	44	Mahieu, A.-J., brigadier des douanes (art. 5, 8 et 13).	60	1,055	Id.
21	Mathieu, H.-J.-T., brigadier forestier (art. 5 et 8).	51	425	Id.	45	De la Ruelle, P.-G., commis aux écritures en disponibilité (art. 3 et 8).	62	1,744	Id.
22	Danloy, N., garde forestier (art. 5 et 8).	62	577	Id.	46	Piret, H.-J., brigadier des douanes (art. 5 et 8).	57	922	Id.
23	Cappe, E.-P.-E., directeur des contributions (art. 1, 8, 59 et 13).	68	5,000	Id.	47	Steckler, A.-P.-J., sous-brigadier des douanes (art. 3 et 8).	52	685	Id.
24	Debeaufay, J.-B.-E., lieutenant des douanes (art. 1, 8 et 13).	68	1,658	Id.	48	Velu, A.-J.-H., sous-contrôleur des accises (art. 1, 8 et 13).	65	1,766	Id.
25	Abrassart, L.-P.-A., commis des accises (art. 1, 8 et 13).	65	1,100	Id.	49	Matthys, C.-L., receveur des douanes (art. 1, 8 et 13).	65	1,195	Id.
26	Ledoux, A.-L.-J., sous-brigadier des douanes (art. 1, 8 et 13).	66	800	Id.	50	Gilson, A., garde forestier (art. 1 et 8).	65	250	Id.
27	Monfort, F.-J., garde forestier (art. 1, 8 et 13).	69	480	Id.	51	Abrassart, P.-G., brigadier-forestier (art. 8 et 13).	68	551	Id.
28	Gysens, F.-H., préposé des douanes (art. 5 et 8).	40	268	Id.	52	De Smet, T., commis des accises (art. 1, 5 et 8).	54	867	Id.
29	Pauwels, J.-B.-A., sous-lieutenant des douanes (art. 5 et 8).	65	977	110	53	Trouet, F.-L., sous-inspecteur des eaux et forêts (art. 5 et 8).	65	2,592	236
30	Toch, F., brigadier des douanes (art. 5, 8 et 13).	65	1,055	115					

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles de la loi de 1844 dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles de la loi de 1844 dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
54	Detry, F.-J., brigadier forestier (art. 5 et 8).	54	418	256	68	Caillet, L.-J., sous-lieutenant des douanes (art. 5, 8 et 13).	65	1,500	256
55	Mayné, J.-B., garde forestier (art. 1, 8 et 13).	60	515	Id.	69	Carpentier, P.-J.-J., garde forestier (art. 1 et 8).	65	420	280
56	Limauge, J., conservateur des hy- pothèques (art. 1, 8 et 13).	66	5,500	Id.	70	Haye, P.-V., préposé des douanes (art. 5 et 8).	45	470	Id.
57	Ploegmans, S.-J., contrôleur des contributions (art. 1, 8, 59 et 13).	65	5,555	Id.	71	Braibant, M.-E., receveur des con- tributions (art. 5 et 8).	59	1,505	Id.
58	Charpentier, J.-C., commis des accises (art. 1, 8 et 13).	65	1,100	Id.	72	Van de Velde, C.-L., receveur des contributions (art. 1, 8 et 13).	63	1,652	Id.
59	Delhaes, H.-J., sous-brigadier des douanes (art. 1, 8 et 13).	70	800	Id.	73	Tassart, F.-J., receveur des con- tributions (art. 1, 8 et 13).	64	2,400	Id.
60	Liefooghe, C.-F., préposé des douanes (art. 1, 8 et 13).	65	755	Id.	74	Wouters, H., préposé des douanes douanes (art. 5 et 8).	53	640	Id.
61	Thiry, N.-J.-D., receveur des con- tributions (art. 5 et 8).	59	1,125	Id.	75	Verhaeghe, J.-J., préposé des douanes (art. 5 et 8).	54	655	Id.
62	Wittebolle, C.-M., brigadier des douanes (art. 5, 8 et 13).	59	1,055	Id.	76	Daussin, A.-J., sous-brigadier des douanes (art. 5, 8 et 13).	65	800	Id.
63	Bosseaux, D., brigadier des douanes (art. 5, 8 et 13).	65	1,055	Id.	77	Jodogne, G.-J.-F., brigadier des douanes (art. 5 et 8).	55	901	Id.
64	Pasquasy, C.-J., sous-brigadier des douanes (art. 5, 8 et 13).	59	800	Id.	78	Van de Kandelaere, C.-F., briga- dier des douanes (art. 1, 8 et 13).	66	1,035	Id.
65	Brocks, J.-L., préposé des douanes (art. 5 et 8).	62	727	Id.	79	Daumeric, J.-L., receveur des con- tributions (art. 1, 8 et 13).	70	1,515	Id.
66	Van de Walle, C.-L.-C., brigadier des douanes art. 5 et 8).	54	722	Id.					
67	Gillet, J., préposé des douanes (art. 5 et 8).	57	587	Id.					
						TOTAL		101,620	

III.**BUDGET DES DOTATIONS****POUR L'EXERCICE 1887.**

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Dotations de l'exercice 1886 s'élève à . . fr. 4,587,940 »

Les crédits proposés pour l'exercice 1887 montent à . . . 4,694,875 »

Soit une augmentation de. . . fr. 106,935 »

qui est la résultante de l'augmentation de 121,935 francs demandée par la Chambre des Représentants et d'une diminution de 15,000 francs proposée par le Sénat ($121,935 - 15,000 = 106,935$).



(84)

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de
l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AYONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS : .

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre
Nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre
des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Dotations est fixé, pour l'exercice 1887, à
la somme de quatre millions six cent nonante-quatre mille
huit cent soixante-quinze francs (4,694,875 francs), confor-
mément au tableau ci-annexé.

Donné à Lacken, le 25 février 1886.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

BUDGET DES DOTATIONS POUR L'EXERCICE 1887.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I.			
1	Liste civile (fixée en vertu de l'article 77 de la Constitution, par la loi du 25 décembre 1865).	3,300,000 .	3,500,000 .
2	Dotation de S. A. R. le comte de Flandre	200,000 .	
CHAPITRE II.			
3	Sénat	105,000 .	105,000 .
CHAPITRE III.			
4	Chambre des Représentants	861,200 .	861,200 .
CHAPITRE IV.			
COUR DES COMPTES.			
5	Traitement des membres de la Cour.	70,750 .	228,675 .
6	— du personnel des bureaux	138,725 .	
7	Matériel et dépenses diverses	20,000 .	
8	Premier terme des pensions à accorder éventuellement; secours à des employés, veuves et familles d'employés et gens de peine, qui, n'ayant pas de droits à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse.	1,200 .	
TOTAL DU BUDGET DES DOTATIONS. fr.			4,694,875 .

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 25 février 1886.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :
Le Ministre des Finances,
A. BEERNAERT.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DES DOTATIONS

pour l'exercice 1887.



BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
5,500,000	5,500,000	.	"	5,500,000	5,500,000 .	
105,000	120,000	.	15,000	120,000	118,541 00	
861,200	759,265	121,935	.	850,000	840,701 54	
70,750	70,750	.	"	70,750	70,041 39	
156,725	156,725	"	"	156,725	156,725 "	
20,000	20,000	"	"	20,000	19,977 75	
1,200	1,200	.	"	1,200	580 .	
4,694,875	4,587,940	121,935	15,000	4,678,675	4,686,566 54	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
	<i>Récapitulation.</i> I. Liste civile et dotation de S. A. R. le Comte de Flandre. II. Sénat III. Chambre des Représentants IV. Cour des comptes TOTAL. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887..	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,500,000	3,500,000	"	"	3,500,000	3,500,000	
105,000	120,000	"	15,000	120,000	118,541 06	
861,200	730,285	121,955	"	850,000	840,701 54	
228,675	228,675	"	"	228,675	227,324 14	
4,694,875	4,587,940	121,955	15,000	4,678,675	4,686,506 54	
AUGMENTATION. . . fr.		106,955 "				

IV.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

POUR L'EXERCICE 1887.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits demandés pour l'exercice 1887, s'élèvent à fr.	15,364,741	»
Les crédits proposés pour l'exercice 1886 montent à . . .	15,364,741	»
DIFFÉRENCE. . . . fr.		»

Les modifications ci-après ont été apportées aux crédits proposés pour 1886.

CHAPITRE IX.

ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.

SECTION II.

ÉCOLES AGRICOLES DE RUYSELEDE ET DE BEERNEM.

ART. 44. — *Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des colons, achat et entretien du mobilier.*

Crédit proposé pour 1886 fr.	95,000	»
Crédit demandé pour 1887.	94,500	»
En moins pour 1887. . . . fr.	700	»

Le mobilier des écoles agricoles étant à peu près complet, le crédit peut être diminué.

ART. 48. — *Traitement des fonctionnaires et employés.*

Crédit proposé pour 1886. fr.	64,750	»
Crédit demandé pour 1887.	66,750	»
En plus pour 1887. . . . fr.	2,000	»

Cette augmentation est demandée afin de pouvoir accorder aux fonctionnaires et employés des augmentations de traitement dans les limites des dispositions réglementaires.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 52. — *Entretien du domaine, engrais divers, achat de graines et semences.*

Crédit proposé pour 1886	fr.	29,300	»
Crédit demandé pour 1887		29,000	»
En moins pour 1887.	fr.	300	»

Le crédit peut être diminué eu égard au chiffre des dépenses prévues.

ART. 53. — *Animaux et nourriture des animaux.*

Crédit proposé pour 1886	fr.	30,000	»
Crédit demandé pour 1887		29,000	»
En moins pour 1887.	fr.	1,000	»

Le crédit peut être diminué eu égard au chiffre des dépenses prévues.

RÉCAPITULATION.

	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
ART. 44 fr.	»	700	»
— 48	2,000	»	»
— 52	»	300	»
— 53	»	1,000	»
	2,000	2,000	»
DIFFÉRENCE . . fr.	»		

(96)

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,**ROI DES BELGES,***A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Nos Ministres de la Justice et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de la Justice est fixé, pour l'exercice 1887, à la somme de quinze millions trois cent soixante-quatre mille sept cent quarante-et-un francs (15,564,741 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 25 février 1886.

LÉOPOLD.**PAR LE ROI :***Le Ministre de la Justice,***J. DEVOLDER.***Le Ministre des Finances,***A. BEERNAERT.**

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I ^{er} .			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	478,000 »
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service	392,000 »	
3	Matériel.	50,000 »	
4	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques	6,000 »	
5	Frais de route et de séjour.	9,000 »	
CHAPITRE II.			
ORDRE JUDICIAIRE.			
6	Cour de cassation. Personnel	270,150 »	4,345,880 »
7	— Matériel	5,500 »	
8	Cours d'appel. Personnel	1,056,400 »	
9	— Matériel	24,000 »	
10	Tribunaux de première instance et de commerce, y compris l'augmentation des traitements des greffiers adjoints des tribunaux de première instance, à raison de 200 francs, sans distinction de classes	2,056,530 »	
11	Justices de paix et tribunaux de police.	951,500 »	
CHAPITRE III.			
JUSTICE MILITAIRE.			
12	Cour militaire. Personnel	20,850 »	79,470 »
13	— Matériel	1,500 »	
14	Auditeurs militaires et anciens prévôts.	48,400 »	
15	Frais de bureau et indemnité pour feu et lumière. Ameublement des locaux des conseils de guerre	8,720 »	
CHAPITRE IV.			
FRAIS DE JUSTICE.			
16	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police, y compris les frais des communications téléphoniques. (Crédit non limitatif).	1,200,000 »	1,219,508 »
17	Traitements des exécuteurs des arrêts criminels.	7,008 »	
18	— des préposés à la conduite des voitures cellulaires.	12,300 »	
A REPORTER. . . . fr.		»	6,120,658

POUR L'EXERCICE 1887.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	.	6,120,058 .
	CHAPITRE V PALAIS DE JUSTICE.		
19	Construction, réparations et entretien de locaux — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. — Entretien du Palais de Justice de Bruxelles, garde, surveillance, nettoyage, chauffage, éclairage, eau etc	155,000 .	155,000 .
	CHAPITRE VI PUBLICATIONS OFFICIELLES		
20	Fraitements des fonctionnaires, employés et gens de service de la direction du <i>Moniteur</i>	25,000 .	
21	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> , des <i>Annales parlementaires</i> , des <i>Comptes rendus des séances des Chambres</i> et travaux accessoires	150,000 .	
22	Abonnement au <i>Bulletin des arrêts de la Cour de cassation</i>	5,000 .	
23	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique, publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanés du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795, impression d'avant projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation	25,500 .	815,500 .
24	Traitements et indemnités d'employés attachés à la Commission royale de publication des anciennes lois	10 000 .	
	CHAPITRE VII PENSIONS ET SECOURS.		
25	Pensions civiles (paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre)	25,000 .	
26	Secours à des magistrats et à des employés près des cours et tribunaux, ou à leurs veuves et familles qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours par suite d'une position malheureuse	9,000 .	
27	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou des établissements y rattachés, qui se trouvent dans le même cas que ci-dessus.	2 000 .	40,000
28	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés des prisons, se trouvant dans le même cas que ci-dessus	4,000 .	
	A REPORTER fr.	.	8,828,058 .

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	•	6,828,958 •
	CHAPITRE VIII.		
	CULTES.		
20	Clergé supérieur du culte catholique	281,400 •	4,850,958 •
30	Clergé inférieur du culte catholique	4,261,000 •	
31	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo.	250,000 •	
32	Culte protestant et anglican (<i>Personnel</i>)	75,266 •	
33	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses.	10,000 •	
34	Culte israélite (<i>Personnel</i>)	15,292 •	
35	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues.	1,000 •	
36	Subsides aux provinces, communes et consistoires pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite	10,000 •	
37	Pensions ecclésiastiques (paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre)	17,000 •	11,770,916 •
38	Secours pour les ministres des cultes	50,000 •	
	CHAPITRE IX.		
	ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.		
	Section 1^{re}. — Établissements de bienfaisance et d'aliénés.		
39	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État	225,000 •	
40	Subsides a) : 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'article 151, n° 17, de la loi communale; 3° aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 4° aux communes pour les frais d'entretien des aliénés dans le cas du n° 14 de la loi du 28 décembre 1875; 5° pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre. — b) pour construction et agrandissement d'asiles d'aliénés avec affectation, au besoin, à la construction de l'asile de Tournai, de la partie du crédit qui restera disponible (Y compris 100,000 francs en charges extraordinaires ou temporaires.)	355,000 •	
41	Frais de route et de séjour et indemnités des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance, de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des commissaires spéciaux ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection desdits asiles	12,000 •	
42	Impression et achat d'ouvrages spéciaux concernant les établissements de bienfaisance, et frais divers	7,500 •	
43	Subsides pour le patronage des condamnés libérés	14,000 •	
	A REPORTER. . . . fr.	•	11,770,916 •

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	"	11,779,916 "
	SECTION 2. — <i>Écoles agricoles de Ruyssede et de Beernem.</i>		
44	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des colons, achat et entretien du mobilier	94,300 "	885,500 "
45	Frais d'habillement des surveillants	1,000 "	
46	Frais de voyage des membres du Comité d'inspection, des fonctionnaires et employés	3,000 "	
47	Fournitures de bureau et de classe	2,000 "	
48	Traitements des fonctionnaires et employés	66,750 "	
49	Indemnités et tantièmes.	2,500 "	
50	Gages du portier, des infirmiers, agents de la ferme et salaires du boulanger, des chefs d'ateliers et journaliers.	29,650 "	
51	Entretien des bâtiments, travaux d'amélioration des bâtiments et constructions nouvelles.	15,000 "	
52	Entretien du domaine, engrais divers, achat de graines et semences.	29,000 "	
53	Animaux et nourriture des animaux.	29,000 "	
	CHAPITRE X.		
	PRISONS.		
	SECTION 1 ^{re} . — <i>Service économique.</i>		
54	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus. — Achat et entretien du mobilier des prisons.	1,170,000 "	2,617,525 "
55	Travaux domestiques. Salaires des détenus.	18,000 "	
56	Frais d'habillement des surveillants.	50,000 "	
57	Frais de voyage des membres des commissions, des fonctionnaires et employés	11,000 "	
58	Traitements des fonctionnaires et employés	940,775 "	
59	Indemnité de logement à certains surveillants mariés ou veufs avec enfants	20,550 "	
60	Frais d'impression et de bureau.	12,000 "	
61	Prisons. — Entretien et travaux d'amélioration des bâtiments.	180,000 "	
62	Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour les plans, devis et cahiers des charges relatifs à l'entretien et à l'amélioration des bâtiments; direction et surveillance des travaux	10,000 "	
	SECTION 2. — <i>Service des travaux.</i>		
63	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication	150,000 "	60,400 "
64	Travaux industriels. Salaires des détenus	54,000 "	
65	Frais d'impression et de bureau	1,000 "	
66	Traitements des fonctionnaires et employés	60,400 "	
	A REPORTER. . . . fr.	"	15,280,941 "

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	•	15,280,041 •
	CHAPITRE XI.		
	FRAIS DE POLICE.		
67	Mesures de sûreté publique	60,000 •	60,000 •
	CHAPITRE XII.		
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
68	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département	17,000 •	} 25,800 •
69	Dépenses imprévues non libellées au Budget et dans lesquelles rentrent celles résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir aux tribunaux. Secours aux agents salariés des divers services ressortissant au Département, ou à leurs familles, qui se trouvent dans une situation malheureuse	8,800 •	
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE. . . . fr.	•	15,364,741 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 23 février 1883.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Justice,
J. DE VOLDER.

Le Ministre des Finances,
A. BEERNAERT.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

pour l'exercice 1887.



DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000 »	
392,000	392,000	»	»	381,800	381,729 13	
413,000	413,000	»	»	402,800	402,729 13	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
			REPORT. . . fr.			
3	a.	MATÉRIEL. — Fournitures de bureau, impressions, papiers, livres, reliures, etc.	26,000	»	30,000	»
	b.	— Éclairage, chauffage de 97 foyers	12,000	»		
	c.	— Entretien de l'hôtel et des bureaux, achat et entretien des meubles	12,000	»		
4	»	Frais de rédaction et de publication de recueils et documents statistiques. — Achat d'ouvrages y relatifs.				
5	»	Frais de route et de séjour des fonctionnaires et employés de l'administration centrale.				
			TOTAL DU CHAPITRE 1 ^{er} fr.			
CHAPITRE II.						
ORDRE JUDICIAIRE.						
COUR DE CASSATION. — <i>Personnel.</i>						
6	»	Premier président	1	16,000	16,000	270,150
		Président de chambre	1	13,000	13,000	
		Conseillers.	15	11,250	168,750	
		Procureur général	1	16,000	16,000	
		Avocats généraux	2	12,000	24,000	
		Greffier en chef	1	7,000	7,000	
		Greffiers adjoints	2	4,500	9,000	
		Huissiers audienciers	6	750	4,500	
		Secrétaire du parquet	1	4000 à 4500	4,000	
		Employé	1	2000 à 2600	2,600	
		Messagers	5	1200 à 1800	8,100	
		Augmentation éventuelle des traitements	»	»	200	
			A REPORTER. . . fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
413,000	413,000	»	»	402,800	402,729 13	
50,000	50,000	»	»	50,000	49,995 45	
6,000	6,000	»	»	6,000	2,051 36	
9,000	9,000	»	»	9,000	6,067 55	
478,000	478,000	»	»	467,800	460,845 27	
270,150	270,150	»	»	270,150	264,924 50	
270,150	270,150	»	»	270,150	264,924 50	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA de dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.							
		REPORT. . . . fr.							
		<table><tr><th>NOMBRE d'agents.</th><th>APPOINTEMENTS PAR AN</th><th>MONTANT de la DÉPENSE.</th><th>TOTAL par SERVICE.</th></tr></table>				NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.						
7	»	Matériel et menues dépenses de la Cour de cassation.							
		La Cour	»	»	5,000	} 5,300			
		Le parquet.	»	»	1,600				
Mobilier pour la Cour de cassation	»	»	700						
		COURS D'APPEL. — Personnel.							
8	»	Premiers présidents	3	11,250	33,750	} 1,056,400			
		Présidents de chambre	10	8,500	85,000				
		Conseillers.	76	7,500	570,000				
		Procureurs généraux.	3	11,250	33,750				
		Premiers avocats généraux.	3	8,500	25,500				
		Deuxièmes avocats généraux	10	8,000	80,000				
		Substituts des procureurs généraux	7	7,000	49,000				
		Greffiers en chef	3	5,000	15,000				
		Greffiers adjoints	21	4,000	84,000				
		Secrétaires des parquets	3	4000 à 4500	13,500				
		Employés	13	2000 à 2600	28,400				
		Messagers	11	1200 à 1800	17,050				
		Huissiers audienciers	12	700	8,400				
		Concierges.	2	1100 à 1500	2,600				
		Indemnités pour frais d'exécution de la loi du 30 juillet 1881.	»	»	9,000				
		Augmentation éventuelle des traitements	»	»	1,650				
		Matériel des Cours.							
9	»	Cour d'appel de Bruxelles	»	»	7,600	} 24,000			
		— de Gand	»	»	5,900				
		— de Liège	»	»	7,200				
		Mobilier pour les trois Cours	»	»	3,500				
		Au moyen de ces allocations, les Cours doivent couvrir toutes les dépenses résultant du chauffage, de l'éclairage, des impressions, des fournitures de bureau et de l'entretien de leur mobilier. — Les comptes d'emploi doivent être rendus à la Cour des comptes.							
		A REPORTER. . . . fr.							

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
270,150	270,150	»	»	270,150	264,924 50	
5,300	5,300	»	»	5,300	8,166 70	
1,056,400	1,036,400	»	»	1,058,100	1,074,002 72	
24,000	24,000	»	»	24,000	24,039 05	
1,355,850	1,355,850	»	»	1,357,550	1,371,132 97	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . . . fr.			
		NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE.			
		1 ^{re} CLASSE. — <i>Bruzelles, Gand, Liège et Anvers.</i>			
10	a.	Présidents	4	7,500	30,000
		Vice-présidents	12	6,500	78,000
		Juges d'instruction	15	6,250	93,750
		Juges	53	5,000	165,000
		Procureurs du Roi	4	7,500	30,000
		Substituts	20	5,000	100,000
		Greffiers	4	3,200	12,800
		Greffiers adjoints, y compris l'augmentation de 200 fr.	37	3,200	118,400
		Secrétaires des parquets.	4	3400 à 3800	14,600
		Commis expéditionnaires, adjoints aux secrétaires . .	19	1200 à 2000	29,200
		Huissiers audienciers	23	400	9,200
		Augmentation éventuelle des traitements	»	»	1,250
		682,200			
		2 ^e CLASSE. — <i>Arlon, Bruges, Charleroi, Courtrai, Di- nant, Louvain, Mons, Namur, Nivelles, Tongres, Termonde, Tournai et Verviers.</i>			
	b.	Présidents	13	7,000	91,000
		Vice-présidents	13	5,500	71,500
		Juges d'instruction	22	5,250	115,500
		Juges	47	4,500	211,500
		Procureurs du Roi	13	7,000	91,000
		Substituts	26	4,500	117,000
		Greffiers	13	3,200	41,600
		Greffiers adjoints, y compris l'augmentation de 200 fr.	51	3,000	153,000
		Secrétaires des parquets.	13	3000 à 3300	42,270
		Commis expéditionnaires, adjoints aux secrétaires . .	21	1200 à 2000	32,200
		Huissiers audienciers	48	300	14,400
		Augmentation éventuelle des traitements	»	»	1,740
		982,710			
		A REPORTER. . . . fr. 1,664,910			

DÉVELOPPEMENTS. --- DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
1,355,850	1,355,850	"	"	1,357,550	1,371,152 97	
1,355,850	1,355,850	"	"	1,357,550	1,371,152 97	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,355,850	1,355,850	»	»	1,357,550	1,371,132 97	
2,056,550	2,056,550	»	»	2,047,000	2,036,027 48	
931,500	931,500	»	»	931,500	930,750 »	
4,343,880	4,343,880	»	»	4,336,050	4,337,910 45	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		NOMBRE d'agents.	APPOINTE- ment par an	MONTANT de la dépense.		TOTAL par service.
		CHAPITRE III.				
		JUSTICE MILITAIRE.				
		COUR MILITAIRE. -- <i>Personnel.</i>				
12	»	Auditeur général	1	8,500	8,500	20,850
		Substitut de l'auditeur général	1	6,500	6,500	
		Secrétaire de l'auditeur général.	1	3500 à 4000	3,750	
		Huissier audiencier	1	400	400	
		Messagers	1	1200 à 1800	1,500	
		Augmentation éventuelle des traitements	»	»	200	
		<i>Matériel.</i>				
13	»	Matériel pour la Cour militaire	»	»	1,500	1,500
		AUDITEURS MILITAIRES ET PRÉVÔTS.				
14	»	Auditeurs provinciaux de 1 ^{re} classe, à Anvers, Bruxelles, Gand et Liège	4	6,000	24,000	48,400
		Auditeurs provinciaux de 2 ^e classe, à Bruges, Mons et Namur	5	5,000	15,000	
		Auditeur adjoint à Anvers	1	4,000	4,000	
		Commis à l'auditorat de Bruxelles	1	2,000	2,000	
		Anciens prévôts militaires	4	500	2,000	
		Huissiers audienciers	7	200	1,400	
15	»		1	420	420	8,720
			2	550	1,100	
		Frais de bureau et indemnité pour feu et lu- mière dont jouissent les auditeurs	1	570	570	
			1	600	600	
»	»		2	720	1,440	»
		Ameublement des locaux des conseils de guerre	»	»	4,590	
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.				
		CHAPITRE IV.				
		FRAIS DE JUSTICE.				
16	a.	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de simple police		1,167,000	»	
	b.	Frais de justice pour affaires du ressort de la Cour militaire, des conseils de guerre et de la garde civique		33,000	»	
17		Traitements des exécuteurs des arrêts criminels		7,008	»	
18		Traitements des préposés à la conduite des voitures cellulaires.		12,500	»	
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
20,850	20,850	»	»	20,850	21,783 33	
1,500	1,500	»	»	1,500	1,070 »	
48,400	48,400	»	»	48,400	48,400 »	
8,720	8,720	»	»	8,720	3,917 50	
»	»	»	»	»	»	
79,470	79,470	»	»	79,470	75,170 83	
1,200,000	1,200,000	»	»	1,200,000	1,685,690 08	
7,008 12,500	7,008 12,500	»	»	7,008 12 000	17,549 76	
1,219,508	1,219,508	»	»	1,219,008	1,701,239 84	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																					
CHAPITRE V. PALAIS DE JUSTICE.																							
19	»	Constructions, réparations et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes, pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. Entretien du palais de Justice de Bruxelles, garde, surveillance, nettoyage, chauffage, éclairage, eau, etc.																					
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.																					
CHAPITRE VI. PUBLICATIONS OFFICIELLES.																							
20	»	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service de la direction du <i>Moniteur</i> . . .																					
		<table> <tr> <th>NOMBRE D'AGENTS.</th><th>Appointements par an.</th><th>Montant de la dépense.</th></tr> <tr> <td>1 Directeur</td><td>10,000 »</td><td rowspan="7">25,000 »</td></tr> <tr> <td>1 Chef de division</td><td>6,000 »</td></tr> <tr> <td>1 Traducteur.</td><td>3,500 »</td></tr> <tr> <td>1 Commis-concierge</td><td>2,200 »</td></tr> <tr> <td>1 Comptable.</td><td>1,000 »</td></tr> <tr> <td>1 Vérificateur.</td><td>500 »</td></tr> <tr> <td>Encaisseur</td><td>300 »</td></tr> <tr> <td>Augmentation éventuelle des traitements. Indemnités.</td><td>1,500 »</td><td></td></tr> </table>	NOMBRE D'AGENTS.	Appointements par an.	Montant de la dépense.	1 Directeur	10,000 »	25,000 »	1 Chef de division	6,000 »	1 Traducteur.	3,500 »	1 Commis-concierge	2,200 »	1 Comptable.	1,000 »	1 Vérificateur.	500 »	Encaisseur	300 »	Augmentation éventuelle des traitements. Indemnités.	1,500 »	
NOMBRE D'AGENTS.	Appointements par an.	Montant de la dépense.																					
1 Directeur	10,000 »	25,000 »																					
1 Chef de division	6,000 »																						
1 Traducteur.	3,500 »																						
1 Commis-concierge	2,200 »																						
1 Comptable.	1,000 »																						
1 Vérificateur.	500 »																						
Encaisseur	300 »																						
Augmentation éventuelle des traitements. Indemnités.	1,500 »																						
21	»	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> , des <i>Annales parlementaires</i> , des <i>Comptes rendus des séances des Chambres</i> , et travaux accessoires																					
22	»	Abonnement au <i>Bulletin de la Cour de cassation</i>																					
23	»	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de loi et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation																					
24	»	Traitements et indemnités d'employés attachés à la Commission royale de la publication des anciennes lois.																					
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.																					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
155,000	155,000	»	»	155,000	154,299 15	
155,000	155,000	»	»	155,000	154,299 15	
25,000	25,000	»	»	25,000		
»	»	»	»	»	476,244 03	
450,000	450,000	»	»	460,000		
3,000	3,000	»	»	3,000	9,747 »	
25,300	25,500	»	»	25,500	25,280 71	
10,000	10,000	»	»	10,000	6,207 34	
513,300	513,500	»	»	523,500	517,479 08	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																												
CHAPITRE VII.																																														
PENSIONS ET SECOURS.																																														
25	»	Pensions civiles. — Payement des termes échus avant l'inscription au Grand-Livre																																												
26	»	Secours à des magistrats et à des fonctionnaires et employés attachés aux cours et tribunaux, ou à leurs veuves et familles qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse.																																												
27	»	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou d'établissements y ressortissant, se trouvant dans le même cas que ci-dessus.																																												
28	»	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés des prisons se trouvant dans le même cas que ci-dessus																																												
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.																																												
CHAPITRE VIII.																																														
CULTES.																																														
Culte catholique.																																														
29	»	Clergé supérieur du culte catholique																																												
CLERGÉ SUPÉRIEUR.		<table><tr><th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>Appointements par an</th><th>TOTAL des traitements.</th></tr><tr><td>Archevêque.</td><td>1</td><td>21,000 »</td><td>21,000 »</td></tr><tr><td>Evêques</td><td>5</td><td>16,000 »</td><td>80,000 »</td></tr><tr><td>Frais de tournées et du secrétariat</td><td>»</td><td>»</td><td>21,600 »</td></tr><tr><td>Secrétaire d'évêché</td><td>1</td><td>1,000 »</td><td>1,000 »</td></tr><tr><td>— — — — —</td><td>2</td><td>1,500 »</td><td>3,000 »</td></tr><tr><td>Vicaires généraux</td><td>5</td><td>3,600 »</td><td>10,800 »</td></tr><tr><td>— — — — —</td><td>10</td><td>3,200 »</td><td>32,000 »</td></tr><tr><td>Chanoines</td><td>20</td><td>2,400 »</td><td>48,000 »</td></tr><tr><td>— — — — —</td><td>52</td><td>2,000 »</td><td>64,000 »</td></tr><tr><td></td><td>74</td><td></td><td>281,400 »</td></tr></table>		NOMBRE d'agents.	Appointements par an	TOTAL des traitements.	Archevêque.	1	21,000 »	21,000 »	Evêques	5	16,000 »	80,000 »	Frais de tournées et du secrétariat	»	»	21,600 »	Secrétaire d'évêché	1	1,000 »	1,000 »	— — — — —	2	1,500 »	3,000 »	Vicaires généraux	5	3,600 »	10,800 »	— — — — —	10	3,200 »	32,000 »	Chanoines	20	2,400 »	48,000 »	— — — — —	52	2,000 »	64,000 »		74		281,400 »
	NOMBRE d'agents.	Appointements par an	TOTAL des traitements.																																											
Archevêque.	1	21,000 »	21,000 »																																											
Evêques	5	16,000 »	80,000 »																																											
Frais de tournées et du secrétariat	»	»	21,600 »																																											
Secrétaire d'évêché	1	1,000 »	1,000 »																																											
— — — — —	2	1,500 »	3,000 »																																											
Vicaires généraux	5	3,600 »	10,800 »																																											
— — — — —	10	3,200 »	32,000 »																																											
Chanoines	20	2,400 »	48,000 »																																											
— — — — —	52	2,000 »	64,000 »																																											
	74		281,400 »																																											
		A REPORTER. . . fr.																																												

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
25,000	25,000	»	»	25,000	10,486 94	
9,000	9,000	»	»	9,000	7,113 »	
2,000	2,000	»	»	2,000	1,500 »	
4,000	4,000	»	»	4,000	4,000 »	
40,000	40,000	»	»	40,000	23,099 94	
281,400	281,400	»	»	281,400	260,299 99	
281,400	281,400	»	»	281,400	260,299 99	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
50	»	CHAPITRE VIII (SUITE).			REPORT. . . fr.
		Clergé inférieur du culte catholique			
		CLERGÉ INFÉRIEUR.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.
		Curés de 1 ^{re} classe.	88	2,047 50	180,180 »
		Curés de 2 ^e classe	22	1,600 »	55,200 »
		— —	50	1,800 »	75,000 »
		— —	71	1,365 »	96,915 »
		Desservants	215	1,200 »	255,600 »
		— —	599	1,100 »	658,900 »
		— —	2,002	950 »	1,901,900 »
		Chapelains	5	800 »	2,400 »
		— —	9	700 »	6,500 »
		— —	180	600 »	108,000 »
		Vicaires	4	800 »	5,200 »
		— —	14	700 »	9,800 »
		— —	1,658	600 »	982,800 »
		Coadjuteurs	24	600 »	14,400 »
		Aumôniers	21	»	28,025 »
		Prêtres auxiliaires. — Indemnités.	»	»	7,500 »
			4,958		4,366,120 »
51	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte au camp de Beverloo . . .			
		Culte protestant et anglican.			
32	»	Traitements des pasteurs et employés			
		PASTEURS ET EMPLOYÉS.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.
		Pasteurs	2	5,292 »	10,584 »
		— —	3	4,000 »	12,000 »
		— —	1	5,931 20	3,931 20
		— —	2	5,528 »	7,056 »
		— —	1	3,000 »	3,000 »
		— —	8	2,400 »	19,200 »
		— —	5	2,280 »	11,400 »
		— —	1	1,900 »	1,900 »
		Lecteur-chantre	1	1,008 »	1,008 »
		— —	1	762 »	762 »
		— —	5	480 »	1,440 »
		Sacristain	1	504 »	504 »
		Marguilliers.	2	258 »	516 »
		— —	7	252 »	1,764 »
			38		75,065 20
		A REPORTER. . . fr.			

le crédit demandé
suffit, parce qu'il y a
des places vacantes.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
281,400	281,400	»	»	281,400	260,299 99	
4,261,000	4,261,000	»	»	4,261,000	4,208,021 54	
250,000	250,000	»	»	250,000	250,000 »	
75,266	75,266	»	»	75,266	73,481 86	
4,867,666	4,867,666	»	»	4,867,666	4,791,803 39	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
					REPORT. . . fr.
		CHAPITRE VIII (SUITE).			
53	»	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses.			
		<i>Culte israélite.</i>			
34	»	Traitements des ministres et employés			
		MINISTRES ET EMPLOYÉS.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.
		Grand rabbin	1	5,292 »	5,292 »
		Ministres officiants	2	2,000 »	4,000 »
		— —	1	1,500 »	1,500 »
		— —	3	1,100 »	3,300 »
		— —	1	800 »	800 »
		Secrétaire du consistoire.	1	600 »	600 »
			9		15 292 »
35	»	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues			
36	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux consistoires, pour constructions d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite.			
		<i>Pensions et secours pour les divers cultes.</i>			
37	»	Pensions ecclésiastiques. — Payement des termes échus avant l'inscription au Grand-Livre. . .			
38	»	Secours pour les ministres des cultes.			
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887	CREDITS votés POUR L'EXERCICE 1886	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION			
4,867,666	4,867,666	»	»	4,867,666	4,791,805 39	
10,000	10,000	»	»	13,000	5,164 71	
15,292	15,292	»	»	15,292	15,292	
1,000	1,000	»	»	1,000	1,000	
10,000	10,000	»	»	10,000	10,000	
17,000	17,000	»	»	17,000	9,679 84	
30,000	30,000	»	»	30,000	28,700	
4,950,958	4,950,958	»	»	4,953,958	4 861,639 94	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉROS des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																													
CHAPITRE IX.																																																																															
ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.																																																																															
SECTION PREMIÈRE. — Établissements de bienfaisance et d'aliénés.																																																																															
39	»	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État.																																																																													
40	»	Subsides : a. 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'article 151, n° 17, de la loi communale; 3° aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 4° aux communes pour les frais d'entretien des aliénés dans le cas du n° 14 de la loi du 28 décembre 1873; 5° pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre; b. pour construction et agrandissement d'asiles d'aliénés, avec affectation, au besoin, à la construction de l'asile de Tournai, de la partie du crédit qui restera disponible																																																																													
41	»	Frais de route et de séjour et indemnités des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance, de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des commissaires spéciaux ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection desdits asiles.																																																																													
42	»	Impressions, achat d'ouvrages spéciaux relatifs aux établissements de bienfaisance, et frais divers.																																																																													
43	»	Subsides pour le patronage des condamnés libérés																																																																													
SECTION DEUXIÈME — Écoles agricoles de Ruysselede et de Beernem.																																																																															
44	»	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des colons, achat et entretien du mobilier																																																																													
45	»	Frais d'habillement des surveillants																																																																													
46	»	Frais de voyage des membres du comité d'inspection, des fonctionnaires et employés																																																																													
47	»	Fournitures de bureau et de classe																																																																													
48	»	Traitements des fonctionnaires et employés																																																																													
<table><tr><th>PERSONNEL.</th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>APPOINTEMENTS par an.</th><th>MONTANT de la dépense.</th></tr><tr><td>Directeur</td><td>1</td><td>6,000</td><td>6,000</td></tr><tr><td>Aumônier</td><td>1</td><td>2,400</td><td>2,400</td></tr><tr><td>» -adjoint</td><td>1</td><td>1,600</td><td>1,600</td></tr><tr><td>Médecin</td><td>1</td><td>2,000</td><td>2,000</td></tr><tr><td>» -adjoint</td><td>1</td><td>1,000</td><td>1,000</td></tr><tr><td>Agent comptable</td><td>1</td><td>3,100</td><td>3,100</td></tr><tr><td>Instituteur principal</td><td>1</td><td>2,850</td><td>2,850</td></tr><tr><td>» adjoints</td><td>5</td><td>1,600 à 2,150</td><td>9,150</td></tr><tr><td>Magasinier</td><td>1</td><td>1,800</td><td>1,800</td></tr><tr><td>Commis</td><td>2</td><td>1,200 à 1,600</td><td>2,950</td></tr><tr><td>Jardinier en chef</td><td>1</td><td>2,400</td><td>2,400</td></tr><tr><td>Chef de culture</td><td>1</td><td>2,400</td><td>2,400</td></tr><tr><td>Instructeur spécial</td><td>1</td><td>2,400</td><td>2,400</td></tr><tr><td>Surveillants en chef</td><td>2</td><td>2,000 à 2,200</td><td>4,200</td></tr><tr><td>Surveillants</td><td>11</td><td>1,150 à 1,450</td><td>14,350</td></tr><tr><td>Surveillantes</td><td>10</td><td>700</td><td>7,000</td></tr><tr><td></td><td>41</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="3">Augmentation éventuelle des traitements, indemnités</td><td>1,150</td></tr></table>				PERSONNEL.	NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS par an.	MONTANT de la dépense.	Directeur	1	6,000	6,000	Aumônier	1	2,400	2,400	» -adjoint	1	1,600	1,600	Médecin	1	2,000	2,000	» -adjoint	1	1,000	1,000	Agent comptable	1	3,100	3,100	Instituteur principal	1	2,850	2,850	» adjoints	5	1,600 à 2,150	9,150	Magasinier	1	1,800	1,800	Commis	2	1,200 à 1,600	2,950	Jardinier en chef	1	2,400	2,400	Chef de culture	1	2,400	2,400	Instructeur spécial	1	2,400	2,400	Surveillants en chef	2	2,000 à 2,200	4,200	Surveillants	11	1,150 à 1,450	14,350	Surveillantes	10	700	7,000		41			Augmentation éventuelle des traitements, indemnités			1,150
PERSONNEL.	NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS par an.	MONTANT de la dépense.																																																																												
Directeur	1	6,000	6,000																																																																												
Aumônier	1	2,400	2,400																																																																												
» -adjoint	1	1,600	1,600																																																																												
Médecin	1	2,000	2,000																																																																												
» -adjoint	1	1,000	1,000																																																																												
Agent comptable	1	3,100	3,100																																																																												
Instituteur principal	1	2,850	2,850																																																																												
» adjoints	5	1,600 à 2,150	9,150																																																																												
Magasinier	1	1,800	1,800																																																																												
Commis	2	1,200 à 1,600	2,950																																																																												
Jardinier en chef	1	2,400	2,400																																																																												
Chef de culture	1	2,400	2,400																																																																												
Instructeur spécial	1	2,400	2,400																																																																												
Surveillants en chef	2	2,000 à 2,200	4,200																																																																												
Surveillants	11	1,150 à 1,450	14,350																																																																												
Surveillantes	10	700	7,000																																																																												
	41																																																																														
Augmentation éventuelle des traitements, indemnités			1,150																																																																												
A REPORTER. fr.																																																																															

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1880.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
225,000	225,000	»	»	225,000	199,996 73	
355,000	355,000	»	»	355,000	455,000 »	
12,000	12,000	»	»	15,000	7,410 75	
7,500	7,500	»	»	4,500	10,414 10	
14,000	14,000	»	»	14,000	14,000 »	
94,300	95,000	»	700	100,000	»	
4,000	4,000	»	»	4,000	»	
5,000	5,000	»	»	2,500	»	
2,000	2,000	»	»	2,500	»	
66,750	64,750	2,000	»	64,750	»	
780,550	779,250	2,000	700	784,250	686,821 58	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																											
		REPORT. . . . fr.																																																																											
49	»	Indemnités et tantièmes																																																																											
50	»	Gages du portier, des infirmiers, agents de la ferme et salaire du boulanger, des chefs d'atelier et journaliers																																																																											
51	»	Entretien des bâtiments, travaux d'amélioration des bâtiments et constructions nouvelles . .																																																																											
52	»	Entretien du domaine, engrais divers, achat de graines et semences																																																																											
53	»	Animaux et nourriture des animaux																																																																											
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.																																																																											
		CHAPITRE X.																																																																											
		PRISONS.																																																																											
		SECTION PREMIÈRE. — Service économique.																																																																											
54	»	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus. — Achat et entretien du mobilier des prisons																																																																											
55	»	Travaux domestiques. — Salaires des détenus.																																																																											
56	»	Frais d'habillement des surveillants																																																																											
57	»	Frais de voyage des membres des commissions, ainsi que des fonctionnaires et employés. . .																																																																											
58	»	Traitements des fonctionnaires et employés																																																																											
		PERSONNEL.																																																																											
		<table><tr><th>DÉSIGNATION DES EMPLOIS.</th><th>NOMBRE d'agents.</th><th colspan="2">TRAITEMENTS.</th><th>TOTAL des traitements.</th></tr><tr><td></td><td></td><th>Minimum.</th><th>Maximum.</th><td></td></tr><tr><td>Secrétaires des Commissions administratives . . .</td><td>4</td><td>1,400</td><td>2,800</td><td>9,200 »</td></tr><tr><td>— de la Commission d'examen</td><td>1</td><td>1,000</td><td>1,000</td><td>1 000 »</td></tr><tr><td>Directeurs (maisons centrales)</td><td>4</td><td>5 000</td><td>6,000</td><td>20,000 »</td></tr><tr><td>— (— de sûreté)</td><td>8</td><td>2,900</td><td>4,000</td><td>26,700 »</td></tr><tr><td>— (— d'arrêt)</td><td>19</td><td>2,200</td><td>2,800</td><td>47,000 »</td></tr><tr><td>— adjoints</td><td>5</td><td>3,400</td><td>3,800</td><td>10,200 »</td></tr><tr><td>Aumôniers catholiques</td><td>31</td><td>450</td><td>2,600</td><td>46,650 »</td></tr><tr><td>— adjoints.</td><td>3</td><td>700</td><td>1,800</td><td>7,500 »</td></tr><tr><td>Médecins</td><td>27</td><td>500</td><td>2,600</td><td>50,600 »</td></tr><tr><td>— adjoints</td><td>6</td><td>1,000</td><td>1,400</td><td>8,800 »</td></tr><tr><td>Instituteurs</td><td>24</td><td>1,400</td><td>2,600</td><td>46,600 »</td></tr><tr><td>— adjoints</td><td>3</td><td>1,400</td><td>1,700</td><td>4,800 »</td></tr><tr><td>A REPORTER. . . . fr.</td><td>135</td><td></td><td></td><td>259,050 »</td></tr></table>	DÉSIGNATION DES EMPLOIS.	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.		TOTAL des traitements.			Minimum.	Maximum.		Secrétaires des Commissions administratives . . .	4	1,400	2,800	9,200 »	— de la Commission d'examen	1	1,000	1,000	1 000 »	Directeurs (maisons centrales)	4	5 000	6,000	20,000 »	— (— de sûreté)	8	2,900	4,000	26,700 »	— (— d'arrêt)	19	2,200	2,800	47,000 »	— adjoints	5	3,400	3,800	10,200 »	Aumôniers catholiques	31	450	2,600	46,650 »	— adjoints.	3	700	1,800	7,500 »	Médecins	27	500	2,600	50,600 »	— adjoints	6	1,000	1,400	8,800 »	Instituteurs	24	1,400	2,600	46,600 »	— adjoints	3	1,400	1,700	4,800 »	A REPORTER. . . . fr.	135			259,050 »
DÉSIGNATION DES EMPLOIS.	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.		TOTAL des traitements.																																																																									
		Minimum.	Maximum.																																																																										
Secrétaires des Commissions administratives . . .	4	1,400	2,800	9,200 »																																																																									
— de la Commission d'examen	1	1,000	1,000	1 000 »																																																																									
Directeurs (maisons centrales)	4	5 000	6,000	20,000 »																																																																									
— (— de sûreté)	8	2,900	4,000	26,700 »																																																																									
— (— d'arrêt)	19	2,200	2,800	47,000 »																																																																									
— adjoints	5	3,400	3,800	10,200 »																																																																									
Aumôniers catholiques	31	450	2,600	46,650 »																																																																									
— adjoints.	3	700	1,800	7,500 »																																																																									
Médecins	27	500	2,600	50,600 »																																																																									
— adjoints	6	1,000	1,400	8,800 »																																																																									
Instituteurs	24	1,400	2,600	46,600 »																																																																									
— adjoints	3	1,400	1,700	4,800 »																																																																									
A REPORTER. . . . fr.	135			259,050 »																																																																									
		A REPORTER. fr.																																																																											

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
780,550	779,250	2,000	700	784,250	686,821 58	
2,300	2,300	»	»	2,250		
29,650	29,650	»	»	51,450		
13,000	13,000	»	»	16,250	280,558 »	
29,000	29,500	»	500	50,000		
29,000	30,000	»	1,000	52,000		
885,500	885,300	2,000	2,000	896,200	967,579 58	
1,170,000	1,170,000	»	»	1,170,000	1,134,768 91	
18,000	18,000	»	»	18,000	15,842 67	
50,000	30,000	»	»	50,000	22,136 12	
11,000	11,000	»	»	11,000	15,087 75	
940,775	940,775	»	»	929,325	876,113 97	
2,169,775	2,169,775	»	»	2,158,325	2,061,919 42	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . . . fr.			
58 (suite).		PERSONNEL (suite).			
		DÉSIGNATION DES EMPLOIS.	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS. Minimum. Maximum.	TOTAL des traitements.
		REPORT. . . . fr.	153		239,050 »
		Instituteurs auxiliaires.	4	600 1000	2,800 »
		— lecteurs	11	550 550	4,850 »
		Comptables	4	2,600 5,500	11,500 »
		Commis de 1 ^{re} classe	10	2,100 2,500	25,400 »
		— de 2 ^e — (comptables)	13	1,900 2,500	28,500 »
		— de 2 ^e —	5	1,600 2,000	8,600 »
		— de 5 ^e — (comptables)	15	1,500 1,800	23,000 »
		— de 5 ^e —	29	1,200 1,500	37,200 »
		Magasiniers	4	1,600 2,000	8,000 »
		Surveillantes religieuses	76	675 800	51,850 »
		— laïques	8	700 700	5,600 »
		Chefs surveillants	14	1,800 2,200	28,000 »
		Surveillants de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	529	1,100 1,450	405,382 50
		Chef de culture	1	2,200 2,500	2,500 »
		Surveillant de culture	1	1,400 1,800	1,800 »
		Surveillants spéciaux	4	1,400 1,800	6,200 »
		Commissionnaires	18	200 1,000	8,180 »
		Maîtres de musique.	2	750 750	1,500 »
		Organistes. — Chantres. — Acolytes	57	40 300	7,970 »
		Aumôniers protestants et israélites	26	250 500	7,084 »
		Instructeurs militaires.	2	60 60	120 »
		Chevrons aux surveillants	»	» »	6,552 »
		Indemnités, augmentations éventuelles	»	» »	3,356 50
		TOTAL. . . . fr.	766	» »	940,775 »
59	»	Indemnité de logement à certains surveillants mariés ou veufs avec enfants			
60	»	Frais d'impression et de bureau			
61	»	Prisons. — Entretien et amélioration des bâtiments.			
62	»	Honoraires et indemnités de route aux architectes pour les plans, devis et cahiers des charges relatifs à l'entretien et à l'amélioration des bâtiments, la direction et la surveillance des travaux.			
		TOTAL DE LA SECTION PREMIÈRE. fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
2,169,775	2,169,775	•	•	2,138,325	2,061,919 42	
20,350	20,350	•	•	19,000		
12,000	12,000	•	•	12,000	37,006 67	
180,000	180,000	•	•	180,000	179,991 48	
10,000	10,000	•	•	10,000	8,255 04	
2,592,125	2,592,125	•	•	2,379,325	2,287,152 61	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
SECTION DEUXIÈME. — Service des travaux.					
65	»	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication			
64	»	Travaux industriels. — Salaires des détenus			
65	»	Frais d'impression et de bureau			
66	»	Traitements des employés			
PERSONNEL.					
		DÉSIGNATION DES EMPLOIS.	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS. Minimum. Maximum.	TOTAL des traitements.
		Directeurs adjoints.	2	3,400 5,800	7,200
		Commis de 1 ^{re} classe.	2	2,100 2,500	4,800
		— 2 ^e —	5	1,600 2,000	5,400
		— 3 ^e —	2	1,200 1,500	2,850
		Magasiniers	5	1,600 2,000	3,600
		Contre-maitres	3	2,200 2,500	7,050
		Surveillants spéciaux	9	1,400 1,800	14,200
		Surveillants de 2 ^e classe	9	1,100 1,200	10,250
		Surveillants (agents d'entrepreneurs)	5	400 400	1,200
		Religieuse surveillante	2	675 675	1,350
		Indemnités, augmentations éventuelles	»	» »	500
			58		60,400
TOTAL DE LA SECTION DEUXIÈME. fr.					
TOTAL DU CHAPITRE X. fr.					
CHAPITRE XI.					
FRAIS DE POLICE.					
67	»	Mesures de sûreté publique.			
TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.					
CHAPITRE XII.					
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.					
68	»	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département			
69	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget, et dans lesquelles rentrent celles résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir à des tribunaux. Secours aux agents salariés des divers services ressortissant au Département, ou à leurs familles qui se trouvent dans une situation malheureuse			
TOTAL DU CHAPITRE XII. fr.					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
150,000	150,000	»	»	150,000	74,498 69	
34,000	34,000	»	»	34,000	28,016 95	
1,000	1,000	»	»	1,000	813 99	
60,400	60,400	»	»	60,400	60,175 25	
225,400	225,400	»	»	245,400	163,504 88	
2,617,525	2,617,525	»	»	2,624,725	2,450,657 49	
60,000	60,000	»	»	80,000	80,000 »	
60,000	60,000	»	»	80,000	80,000 »	
17,000	17,000	»	»	17,000	8,763 71	
6,800	6,800	»	»	6,800	6,767 48	
25,800	23,800	»	»	23,800	15,531 19	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Récapitulation	
I.	Administration centrale.
II.	Ordre judiciaire
III.	Justice militaire
IV.	Frais de justice
V.	Palais de Justice
VI.	Publications officielles
VII.	Pensions et secours
VIII.	Cultes
IX.	Établissements de bienfaisance
X.	Prisons
XI.	Frais de police
XII.	Dépenses imprévues
TOTAL. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
478,000 »	478,000 »	»	»	467,800 »	460,843 27	
4,343,880 »	4,343,880 »	»	»	4,336,030 »	4,337,910 43	
79,470 »	79,470 »	»	»	79,470 »	78,170 83	
1,219,308 »	1,219,308 »	»	»	1,219,008 »	1,701,259 84	
135,000 »	135,000 »	»	»	135,000 »	134,299 15	
513,300 »	513,300 »	»	»	523,500 »	517,479 08	
40,000 »	40,000 »	»	»	40,000 »	23,099 94	
4,950,958 »	4,950,958 »	»	»	4,955,958 »	4,861,639 94	
883,500 »	883,500 »	»	»	896,200 »	967,379 58	
2,617,525 »	2,617,525 »	»	»	2,624,725 »	2,450,657 49	
60,000 »	60,000 »	»	»	80,000 »	80,000 »	
25,800 »	23,800 »	»	»	23,800 »	13,531 19	
15,564,741 »	15,564,741 »	»	»	15,399,311 »	15,645,250 76	
Différence. . . . fr.		»				

(134)

V.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

POUR L'EXERCICE 1887.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1886 s'élève à	fr. 2,372,983 »
Les crédits demandés pour l'exercice 1887, montent à	2,380,270 »
AUGMENTATION.	fr. 7,283 »

Cette différence s'explique comme il suit.

CHAPITRE 1^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Traitements du personnel des bureaux.*

Crédit demandé pour 1886	fr. 523,073 »
— — — 1887	525,660 »
EN PLUS.	fr. 2,583 »

D'une part, le crédit de cet article est augmenté d'une somme de 2,923 francs destinée à renforcer d'un commis de 2^e classe le personnel du bureau des tarifs. L'augmentation de ce personnel a été demandée à la Chambre, lors de la discussion du Budget de 1885; elle permettra de compléter la publication des tarifs douaniers et de porter à la connaissance du public, avec plus de célérité, les modifications qui surviennent dans ces documents.

Pour l'année 1886, le personnel du bureau des tarifs pourra être secondé par un agent non rétribué.

D'autre part, le crédit de l'article dont il s'agit est diminué d'une somme de 340 francs devenue sans objet par suite de la mise à la pension d'un huissier de salle.

ART. 3. — *Matériel.*

Crédit demandé pour 1886	fr. 50,000 »
— — — 1887	47,000 »
EN MOINS.	fr. 3,000 »

De nouvelles économies, résultant de mesures à prendre en 1886, rendent possible une nouvelle réduction de 3,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE III.

CONSULATS.

ART. 27. — *Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués.*

Crédit demandé pour 1886	fr. 514,050 »
— — — 1887	521,750 »
EN PLUS.	fr. 7,700 »

Une augmentation de 8,000 francs est demandée afin de pouvoir porter à 20,000 francs le traitement de l'agent et consul général en Égypte et à 21,000 francs celui des consuls généraux en Australie et dans l'Afrique australe.

Le traitement de ces trois agents, qui n'est aujourd'hui que de 18,000 francs, est manifestement insuffisant. L'augmentation se justifierait, d'ailleurs, par les longs et excellents services des intéressés.

Le crédit est diminué de 300 francs comme conséquence de la suppression d'une indemnité qui était allouée à l'ancien agent consulaire à Syra.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres des Affaires Étrangères et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1887 est fixé à la somme de deux millions trois cent quatre-vingt mille deux cent soixante-dix francs (2,380,270 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bruxelles, le 25 février 1886.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministère des Affaires Étrangères,

P^{re}. DE CARAMAN.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
POUR L'EXERCICE 1887.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I ^{er} .			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre.	21,000 .	416,660 .
2	— du personnel des bureaux	525,660 .	
3	Matériel.	47,000 .	
4	Fonds secrets	15,000 .	
5	Achat de décorations de l'Ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles.	10,000 .	
CHAPITRE II.			
LÉGATIONS.			
Traitements des agents diplomatiques			
6	Allemagne.	58,000 .	900,500 .
7	Autriche-Hongrie	58,000 .	
8	Brésil	50,000 .	
9	Chine	58,000 .	
10	Danemark, Suède et Norvège	25,000 .	
11	Espagne	50,000 .	
12	États-Unis	50,000 .	
13	France	58,000 .	
14	Grande-Bretagne.	58,000 .	
15	Italie.	58,000 .	
16	Japon	58,000 .	
17	Mexique.	50,000 .	
18	Pays-Bas	58,000 .	
19	Portugal	25,000 .	
20	Roumanie	25,000 .	
21	Russie	58,000 .	
22	St-Siège	26,000 .	
23	Serbie	25,000 .	
24	Suisse	20,000 .	
25	Turquie.	50,000 .	
26	Traitements des conseillers et secrétaires	162,500 .	
A REPORTER. . . fr.		•	1,317,160 .

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (*suite*).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	"	1,317,160 •
	CHAPITRE III. CONSULATS.		
27	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués. . .	521,750 •	521,750 •
	CHAPITRE IV. FRAIS DE VOYAGE.		
28	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, indemnités de logement à quelques agents diplomatiques, frais de courriers, estafettes, courses diverses	170,000 •	170,000 •
	CHAPITRE V. DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.		
29	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris	14,000 •	210,460 •
50	— — — — à Constantinople	16,000 •	
71	Traitement de drogmans, frais d'interprètes et de lettrés, et indemnités à divers employés dans des résidences en Orient	60,460 •	
52	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels	100,000 •	
53	Frais de chancellerie	20,000 •	
	CHAPITRE VI. MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
34	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité, indemnités pour services extraordinaires et dépenses imprévues non libellées au Budget	42,000 •	42,000 •
	A REPORTER. . . . fr.	"	2,270,370 •

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	•	2,270,370 •
	CHAPITRE VII. COMMERCE, ÉMIGRATION.		
55	Frais divers et encouragements au commerce ; achat de documents commerciaux, publication du Recueil consulaire et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie	62,800 •	105,900 •
56	Musée commercial : échantillons ; mobilier et matériel ; publications ; bibliothèque . . .	25,000 •	
57	Émigration. — Service médical et surveillance	18,100 •	
	CHAPITRE VIII. PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉES.		
58	Premier terme des pensions à accorder éventuellement ; secours à des fonctionnaires, employés ou agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	3,000 •	4,000 •
59	Créances arriérées des exercices antérieurs et dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent.	1,000 •	
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. . . . fr.	•	2,380,370 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 25 février 1886.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

Prince DE CARAMAN.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

(142)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

pour l'exercice 1887.



BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																	
CHAPITRE I ^{er} .																			
ADMINISTRATION CENTRALE.																			
1	»	Traitement du Ministre.																	
		PERSONNEL DES BUREAUX. — Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service :																	
2	a.	Cabinet du Ministre																	
	b.	Secrétariat général.																	
	c.	Direction politique.																	
	d.	Direction du commerce et des consulats.																	
	e.	Direction de la comptabilité.																	
	f.	Direction de la chancellerie.																	
	g.	Direction des archives, des traductions et de la bibliothèque																	
	h.	Direction des ordres et de la noblesse.																	
	i.	Huissiers, messagers, gens de service, concierges																	
	j.	Fonds destinés aux nécessités imprévues																	
		<table><tr><th>NOMBRE d'agents.</th><th>APPOINTEMENTS PAR AN.</th></tr><tr><td>2</td><td rowspan="5">319,660 »</td></tr><tr><td>16</td></tr><tr><td>5</td></tr><tr><td>20</td></tr><tr><td>4</td></tr><tr><td>9</td><td rowspan="3">6,000 »</td></tr><tr><td>7</td></tr><tr><td>3</td></tr><tr><td>54</td><td rowspan="2">325,600 »</td></tr><tr><td>»</td></tr><tr><td>100</td><td></td></tr></table>	NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	2	319,660 »	16	5	20	4	9	6,000 »	7	3	54	325,600 »	»	100	
NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.																		
2	319,660 »																		
16																			
5																			
20																			
4																			
9	6,000 »																		
7																			
3																			
54	325,600 »																		
»																			
100																			
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, achat d'imprimés, de manuscrits et de cartes, reliures, ports et affranchissements concernant la correspondance avec l'intérieur, abonnements aux journaux et écrits périodiques et autres menus frais 18,000																	
	b.	Éclairage et chauffage 15,500																	
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien de meubles, etc. 15,500																	
4	»	Fonds secrets.																	
5	»	Achat de décorations de l'Ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles																	
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} . . . fr.																	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000 »	21,000 »	»	»	21,000 »	21,000 »	
325,660 »	323,075 »	2,585	»	323,075 »	327,480 »	
47,000 »	50,000 »	»	3,000	50,000 »	53,794 51	
13,000 »	13,000 »	»	»	13,000 »	13,000 »	
10,000 »	10,000 »	»	»	10,000 »	10,000 »	
416,660 »	417,075 »	2,585	3,000	417,075 »	425,244 51	
Différence . fr.		415				

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
LÉGATIONS.		
<i>Traitements des agents diplomatiques.</i>		
6	»	ALLEMAGNE. — Traitement d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
7	»	AUTRICHE-HONGRIE. — — — — —
8	»	BRESIL — — d'un Ministre résident.
9	»	CHINE — — — — —
10	»	DANEMARK, SUÈDE ET NORWÈGE. — — — — —
11	»	ESPAGNE. — — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
12	»	ÉTATS-UNIS — — — — —
13	»	FRANCE — — — — —
14	»	GRANDE-BRETAGNE. — — — — —
15	»	ITALIE — — — — —
16	»	JAPON — — — — —
17	»	MEXIQUE — — d'un Ministre résident.
18	»	PAYS-BAS — — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
19	»	PORTUGAL — — — — —
20	»	ROUMANIE — — — — —
21	»	RUSSIE — — — — —
22	»	St-SIÈGE — — — — —
23	»	SERBIE — — — — —
24	»	SUISSE — — — — —
25	»	TURQUIE. — — — — —
26	»	Traitements des conseillers et secrétaires
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
30,000	30,000	»	»	30,000	30,000	»
38,000	38,000	»	»	38,000	36,722 14	
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
30,000	30,000	»	»	30,000	30,000	»
30,000	30,000	»	»	30,000	30,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
38,000	38,000	»	»	38,000	38,000	»
38,000	38,000	»	»	38,000	38,000	»
30,000	30,000	»	»	30,000	27,500	»
38,000	38,000	»	»	38,000	38,000	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
26,000	26,000	»	»	26,000	(¹) 4,333 32	(¹) Art. 19 bis.
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
20,000	20,000	»	»	20,000	20,000	»
30,000	30,000	»	»	30,000	30,000	»
162,500	162,500	»	»	162,500	168,33 353	
900,800	900,800	»	»	900,500	880,888 79	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE III.		
CONSULATS.		
27	»	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.
CHAPITRE IV.		
FRAIS DE VOYAGE.		
28	»	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, indemnité de logement à quelques agents diplomatiques, frais de courriers, estafettes, courses diverses. .
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.
CHAPITRE V.		
DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.		
29	»	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris
30	»	— — — — — à Constantinople.
31	»	Traitement de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes et indemnités à divers employés dans des résidences en Orient.
32	»	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et acci- dentels
33	»	Frais de chancellerie
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
34	»	Missions extraordinaires; frais relatifs aux traités et conventions; traitements d'inactivité; indemnités pour services extraordinaires ne rentrant pas directement dans le cadre des tra- vaux journaliers de l'administration; frais d'enterrement et de dernière maladie, et indemnités à quelques agents qui, par suite de circonstances indépendantes de leur volonté, se trouvent dans une position malheureuse; dépenses imprévues non libellées au Budget
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
a) 521,750 »	514,050 »	7,700 »	»	504,050 »	504,047 25	a) Batavia 25,000 Buenos-Ayres 25,000 Calcutta 25,000 Caracas 25,000 Manille 25,000 Shanghai 25,000 Cape Town 21,000 Melbourne 21,000 Le Caire 20,000 Beyrouth 18,000 Nîlan 18,000 Moscou 18,000 Pesth 18,000 Philadelphie 18,000 Porto-Rico 18,000 Québec 18,000 St.-Croix de Ténériffe 18,000 Santander 18,000 Singapore 18,000 Sophia 18,000 Tanger 18,000 Tiflis 18,000 Valparaiso 18,000 Zanzibar 18,000 Alger 15,000 Cologne 10,000 Luxembourg 8,000 Indemnités 6,750 Fr. 521,750
521,750 »	514,050 »	7,700 »	»	504,050 »	504,047 25	
170,000 »	170,000 »	»	»	170,000 »	197,964 80	
170,000 »	170,000 »	»	»	170,000 »	197,964 80	
14,000 »	14,000 »	»	»	14,000 »	14,000 »	b) Andrinople. — 1 khavass. . fr. 800 Belgrade. — 1 drogman . . 3,000 Beyrouth. — 1 khavass . . 1,000 Le Caire (consulat général.) — 2 id. . . 2,000 Le Caire (consu- lat.) — 1 id. . . 800 Constantinople. — 2 drogman . . 21,000 — 2 khavass . . 2,000 — 1 capou-oglan . . 360 Pekin. — 1 lettré . . 6,000 — 1 élève-interp . . 9,000 Salonique. — 1 khavass . . 800 Smyrne. — id. . . 800 Sophia. — 1 drogman . . 3,000 Tanger. — 1 id. . . 5,000 — 1 khavass . . 1,000 Trébizonde. — 1 id. . . 500 Tunis. — 1 id. . . 800 Tripoli. — 1 id. . . 500 Varna. — 1 id. . . 800 Yedo. — 1 lettré-interp . . 6,000 Zanzibar. — 1 drogman . . 2,000 — 1 khavass . . 1,000 Imprévu 1,600 Fr. 69,460
16,000 »	16,000 »	»	»	16,000 »	16,000 »	
b) 69,460 »	69,460 »	»	»	69,460 »	64,547 07	
100,000 »	100,000 »	»	»	100,000 »	84,415 82	
c) 20,000 »	20,000 »	»	»	20,000 »	19,500 »	
219,460 »	219,460 »	»	»	219,460 »	198,460 89	
42,000 »	42,000 »	»	»	42,000 »	41,994 27	c) Allemagne 2,000 Autriche-Hongrie 2,000 Chine. 2,000 France 2,000 Grande-Bretagne 2,000 Italie 2,000 Japon. 2,000 Pays-Bas. 2,000 Russie 2,000 Turquie 2,000 Fr. 20,000
42,000 »	42,000 »	»	»	42,000 »	41,994 27	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VII.		
COMMERCE. — ÉMIGRATION.		
35	»	Frais divers et encouragements au commerce, achat de documents commerciaux, publication du Recueil consulaire et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie
36	»	Musée commercial : Échantillons; mobilier et matériel; publications; bibliothèque.
37	»	Émigration. — Service médical et surveillance.
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.
CHAPITRE VIII.		
PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉES.		
38	»	Premier terme des pensions à accorder éventuellement; secours à des fonctionnaires, employés et agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.
39	»	Créances arriérées des exercices antérieurs et dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
62,800 »	62,800 »	»	»	62,800 »	87,800 »	
25,000 »	25,000 »	»	»	25,000 »		
18,100 »	18,100 »	»	»	18,100 »		16,909 »
105,900 »	105,900 »	»	»	105,900 »	104,709 »	
3,000 »	3,000 »	»	»	3,000 »	1,000 »	
1,000 »	1,000 »	»	»	1,000 »	1,225 61	
4,000 »	4,000 »	»	»	4,000 »	2,225 61	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
I.	Administration centrale.
II.	Légations
III.	Consulats
IV.	Frais de voyage
V.	Dépenses diverses relatives aux légations et aux consulats
VI.	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues.
VII.	Commerce, émigration.
VIII.	Pensions, secours et créances arriérées
	TOTAUX. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
416,660 »	417,075 »	2,385 »	3,000 »	417,075 »	425,244 31	
900,500 »	900,500 »	»	»	900,500 »	880,888 79	
521,750 »	514,050 »	7,700 »	»	504,050 »	504,047 25	
170,000 »	170,000 »	»	»	170,000 »	197,964 80	
219,460 »	219,460 »	»	»	219,460 »	198,460 89	
42,000 »	42,000 »	»	»	42,000 »	41,994 27	
103,900 »	103,900 »	»	»	103,900 »	104,709 »	
4,000 »	4,000 »	»	»	4,000 »	2,223 61	
2,380,270 »	2,372,985 »	10,285 »	3,000 »	2,362,985 »	2,355,552 90	
AUGMENTATION. . . fr.		7,285 »				

(154)

VI.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ET

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

POUR L'EXERCICE 1887.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique, pour l'exercice 1887, s'élève à fr. 22,005,421 »

Le projet de Budget pour l'exercice 1886, monte à. . . . 22,102,421 »

La différence en moins pour l'exercice 1887 est de. . fr. 97,000 »

Les articles modifiés et les motifs des modifications sont indiqués ci-après :

CHAPITRE III.

AFFAIRES PROVINCIALES ET ÉLECTORALES.

ART. 25. — *Jetons de présence des membres et secrétaires des bureaux des élections législatives.*

Crédit demandé pour 1887 fr. 6,000 »

Crédit proposé pour 1886 60,000 »

En moins pour 1887. fr. 54,000 »

Cette diminution provient de ce que le renouvellement partiel de la Chambre des Représentants n'aura pas lieu en 1887.

CHAPITRE X.

SERVICE DE SANTÉ.

ART. 41 (ancien). — *Prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1884 à 1885, institué par arrêté royal du 25 novembre 1859.*

Crédit demandé pour 1887. fr. »

Crédit proposé pour 1886 5,000 »

En moins pour 1887. fr. 5,000 »

La destination de ce crédit indique suffisamment qu'il n'y a pas lieu de le reproduire au projet de Budget de 1887.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE XI.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

ART. 46. — *Matériel des Universités de l'État et de leurs dépendances, y compris les salles de clinique.*

Crédit demandé pour 1887.	fr.	268,500	»
Crédit proposé pour 1886.		288,500	»
En moins pour 1887	fr.	20,000	»

L'augmentation que l'on a fait subir à ce crédit, en 1886, a été justifiée en grande partie par la nécessité de pourvoir aux dépenses d'installation des laboratoires de bactériologie et de polyclinique interne. Ces dépenses ne sont que temporaires. Sans préjuger les besoins à venir, le Gouvernement croit pouvoir ajourner toute proposition nouvelle concernant le matériel des Universités jusqu'à ce que la situation soit mieux connue

ART. 53. — *Frais de rédaction et de publication du 12^e rapport triennal sur l'état de l'enseignement supérieur.*

Crédit demandé pour 1887	fr.	7,000	»
Crédit proposé pour 1886.		»	
En plus pour 1887.	fr.	7,000	»

Le libellé de l'article explique suffisamment la destination du crédit.

CHAPITRE XII.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

ART. 67 (ancien). — *Frais de rédaction et de publication du 11^e rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen.*

Crédit demandé pour 1887	fr.	»	
Crédit proposé pour 1886.		10,000	»
En moins pour 1887	fr.	10,000	»

La somme de 10,000 francs, portée pour cet objet en 1886, disparaît du Budget de 1887.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE XIII.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

ART. 72. — *Traitements de l'inspecteur, de l'inspectrice et du vérificateur des économes des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs cantonaux. — Traitements de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1887	fr.	404,000	»
Crédit proposé pour 1886		400,000	»
En plus pour 1887	fr.	4,000	»

Cette augmentation provient de ce que le chiffre du crédit a été mis en rapport avec la dépense réelle telle qu'elle résulte du tableau qui figure à la suite de l'article 72 dans les Développements du Budget. Ce n'est qu'un transfert opéré de l'article 83.

ART. 83. — *Publications intéressant l'instruction primaire. — Rapport triennal de l'enseignement primaire.*

Crédit demandé pour 1887	fr.	84,000	»
Crédit proposé pour 1886		70,000	»
En moins pour 1887	fr.	19,000	»

Cette diminution provient, d'une part, de la suppression du crédit de 15,000 francs, figurant au Budget de 1886, pour payer les frais de rédaction et de publication du 14^e rapport triennal sur l'état de l'enseignement primaire et, d'autre part, de la réduction du crédit relatif aux publications intéressant l'instruction primaire, par suite du transfert opéré à l'article 72.

En vue de satisfaire à la demande de la section centrale, on s'est conformé aux prescriptions de l'article 4 de l'arrêté royal du 19 février 1848, portant que les dépenses du personnel ne pourront plus être confondues dans un même article avec les dépenses relatives au matériel.

Plusieurs articles du Budget ont été scindés dans ce sens.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES.

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre Nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique, pour l'exercice 1887, est fixé à la somme de vingt-deux millions cinq mille quatre cent vingt-un francs (22,005,421 francs) conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 25 février 1886.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre
de l'Intérieur et de l'Instruction publique,*

THONISSEN.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

(160)

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTERIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
POUR L'EXERCICE 1887.**

Articles	DÉSIGNATION	MONTANT	TOTAL
	DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES	DES CRÉDITS par article	par chapitre
CHAPITRE I^{er}			
ADMINISTRATION CENTRALE			
1	Traitement du Ministre	21,000 .	
2	Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service, frais résultant du comité consultatif pour les questions de législation et d'administration générale	420,000 .	
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses, frais du Bulletin du Ministère	56,620	
4	Bibliothèque du Département achat de livres, abonnements et souscriptions, frais d'impression, de brochage de cartonnage et de reliure, confection du catalogue, matériel de la bibliothèque	5 000 .	
5	Traitements de disponibilité pour les fonctionnaires et employés	18,578 .	
6	Frais de route et de séjour, missions	6,800 .	
7	Musée scolaire de l'Etat pour les trois degrés de l'enseignement public personnel et matériel Expositions pédagogiques en Belgique et à l'étranger	36,000 .	
8	Premier terme des pensions à accorder éventuellement à des fonctionnaires et employés de l'Etat ou à des professeurs et instituteurs communaux, et prenant cours en 1886, termes à liquider entièrement au 1 ^{er} janvier de la même année	38,800 .	
9	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art 5 de la loi du 16 mai 1876), intervention de l'Etat dans le paiement des pensions à accorder éventuellement à des veuves, enfants ou orphelins de professeurs et instituteurs pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art 1 ^{er} de la loi du 31 mars 1884)	244,000 .	
10	Suppléments de pensions accordés en vertu de l'arrêté royal du 21 juin 1862, à des instituteurs communaux et restant dus au 1 ^{er} janvier 1887	1,454 .	971,249 .
11	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux	35,000 .	
12	Restitution d'avances de parts de pensions faites au Trésor public par la Caisse des veuves et orphelins des professeurs, fonctionnaires et employés de l'Administration de l'instruction publique, en conformité de la loi du 30 mars 1865	7,512 .	
A REPORTER . fr			971,249 .

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1887.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	»	971,249 »
13	Secours à d'anciens fonctionnaires, employés et instituteurs primaires, à des veuves et à des enfants d'employés ou instituteurs primaires, qui, n'ayant pas droit à la pension, ont des titres à un secours, à raison de leur position malheureuse. (Les personnes qui recevaient un secours antérieurement à l'année 1887, quoique jouissant d'une pension, pourront, par mesure transitoire, continuer à recevoir le secours, s'il est établi qu'elles se trouvent dans une position nécessitante).	60,415 »	
14	Traitements des inspecteurs de l'enseignement du dessin et de la gymnastique. . . .	14,000 »	
15	Frais de route et de séjour des inspecteurs de l'enseignement du dessin et de la gymnastique.	6,000 »	
CHAPITRE II.			
STATISTIQUE GÉNÉRALE.			
16	Jetons de présence des membres de la commission centrale de statistique; traitement du membre-secrétaire et traitement du bibliothécaire; indemnité au commissaire du Gouvernement pour les travaux de statistique générale et internationale.	12,000 »	
17	Frais de bureau de la commission centrale et des commissions provinciales; vérification des registres de population; frais de déplacement; frais de rédaction et de publication des travaux du bureau de statistique générale de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales; frais de réception et d'envoi de livres et autres documents	28,000 »	40,000 »
CHAPITRE III.			
AFFAIRES PROVINCIALES ET ÉLECTORALES.			
18	Traitements des Gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces	438,800 »	
19	Traitements des employés, gens de service et gens de peine :		
	Province d'Anvers	104,752 »	
	— de Brabant.	138,815 »	
	— de la Flandre occidentale	131,985 »	
	— de la Flandre orientale	136,911 »	
	— de Hainaut	125,730 »	
	— de Liège	117,752 »	
	— de Limbourg	78,185 »	
	— de Luxembourg	73,737 »	
	— de Namur	101,824 »	
	Les diverses provinces (somme à répartir).	10,000 »	
	A REPORTER. . . . fr.	»	1,011,249 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1887.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . fr.	"	1,011,249 *
20	Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage et chauffage des locaux des administrations provinciales; dépenses diverses et imprévues :		
	Province d'Anvers. 27,000 "		
	— de Brabant. 27,000 "		
	— de la Flandre occidentale 27,000 "		
	— de la Flandre orientale 27,000 "		
	— de Hainaut. 27,000 "	251,900 "	
	— de Liège 51,500 *		
	— de Limbourg 20,700 "		
	— de Luxembourg 20,700 "		
	— de Namur 24,000 "		
21	Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés :		
	Traitements des commissaires 216,500 "		2,300,789 *
	Frais de bureau 44,400 "		
	Traitements des employés 190,500 "	466,400 "	
	Frais et travaux extraordinaires pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1 ^{er} mai 1887 15,000 "		
22	Frais de route et de tournées; missions, fournitures et travaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'amélioration des bornes-frontières du royaume	45,000 "	
23	Revision des listes électorales; exécution des articles 66, 92, 100 et 146 des lois électorales coordonnées. — Abonnement à un recueil de jurisprudence électorale; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'administration des affaires provinciales et communales	15,000 "	
24	Frais des examens de capacité électorale. — Indemnités pour le service des jurys de première instance et d'appel. — Matériel et frais d'impressions; dépenses diverses; écritures et travaux des membres du personnel, relatifs à l'exécution des dispositions de la loi du 24 août 1885.	87,000 "	
25	Jetons de présence des membres et secrétaires des bureaux des élections législatives (crédit non limitatif)	6,000 "	
	A REPORTER. fr.	"	3,321,018 *

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
POUR L'EXERCICE 1887.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	•	3,321,018 •
	CHAPITRE IV.		
	MILICE.		
26	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement, aux Gouverneurs et membres des députations permanentes appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de revision, aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant fonctions de secrétaire auprès des commissions provinciales et des conseils de revision. Vacations des médecins et chirurgiens . . .	114,000 •	142,000 •
27	Registres, certificats et autres imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur la milice. Matériel indispensable aux opérations de la milice. Frais de recours en cassation. Rédaction, mise en ordre, publication et expédition du recueil des décisions et arrêts en matière de milice. Achat et reliure d'ouvrages concernant la milice. Traductions. Dépenses diverses.	28,000 •	
	CHAPITRE V.		
	GARDE CIVIQUE.		
28	Inspection générale : traitements ou indemnités. Frais de route et de séjour; frais de bureau, entretien, éclairage et chauffage des locaux; frais divers. Commandants supérieurs : indemnités pour frais de bureau. Frais de rédaction et de publication des décisions et arrêts en matière de garde civique.	27,000 •	45,000 •
29	Magasin central d'armement et d'équipement; frais de route et de séjour; entretien des locaux. Indemnités et salaires. Achat, numérotage, entretien et réparation d'armes et d'objets d'équipement; frais divers. Achat et reliure d'ouvrages et de publications intéressant la garde civique. Impression, calligraphie et expédition des états de signalement et des brevets pour officiers (une somme de 5,000 francs pourra être transférée à l'art. 32).	15,000 •	
30	Personnel du magasin central du matériel de la garde civique	3,000 •	
	CHAPITRE VI.		
	FÊTES NATIONALES.		
31	Frais de célébration des fêtes nationales; frais d'illumination.	54,000 •	105,200 •
32	Tir national : prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie; frais d'organisation des grands concours annuels; dépenses diverses. Subsidés pour la construction de tirs et l'encouragement de tirs à la cible aux armes de guerre dans les villes ou communes rurales; prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, trophées, prix de tir . . .	64,000 •	
33	Personnel permanent du tir (une somme de 2,000 francs pourra être transférée à l'art. 28).	5,200 •	
	A REPORTER. . . . fr.	•	3,611,218 •

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
POUR L'EXERCICE 1887.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre
	REPORT. fr.	•	3,611,218 •
	CHAPITRE VII.		
	DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.		
34	Décoration civique; récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité; impression, traduction, calligraphie et expédition des diplômes, frais de distribution, etc.	20,000 •	20,000 •
	CHAPITRE VIII.		
	LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.		
35	Pensions en faveur des décorés de la Croix de fer; des blessés dont les titres ont été reconnus avant le 1 ^{er} novembre 1864; subsides à leurs veuves ou orphelins; pensions de 250 francs en faveur des légionnaires; subsides de 200 francs aux veuves de légionnaires qui n'ont pas été pensionnés	200,000 •	
	La somme qui, par suite des décès survenant parmi les pensionnés, deviendra, pour chaque exercice, sans emploi sur le crédit de 200,000 fr., sera affectée : 1 ^{re} A desservir de nouvelles pensions; 2 ^e A augmenter les pensions des décorés de la Croix de fer et des blessés de septembre non décorés, jusqu'à ce qu'elles atteignent le chiffre maximum de 1,200 francs; 3 ^e A augmenter les pensions des veuves de décorés de la Croix de fer et de blessés de septembre, proportionnellement à l'augmentation qui sera accordée aux décorés et blessés, jusqu'au chiffre maximum de 400 francs.		300,000 •
36	Subside au fonds spécial des blessés de septembre et de leurs familles	100,000 •	
	CHAPITRE IX.		
	VOIRIE VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.		
37	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale et des cours d'eau non navigables ni flottables. Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique.	2,000,000 •	
38	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel attaché à cette inspection; travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués par des membres du personnel, pour le service particulier de l'inspection Indemnités au personnel attaché à cette inspection et aux commissaires voyers.	68,000 •	2,068,000 •
39	Frais de route et de séjour de l'inspection.	10,000 •	
40	Frais de bureau et matériel de l'inspection	4,000 •	
	A REPORTER. fr.	•	6,018,218 •

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
POUR L'EXERCICE 1887.**

Articles	DESIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article	TOTAL par chapitre
	REPORT fr	»	6,013,218 »
	CHAPITRE X SERVICE DE SANTÉ		
41	Inspection du service de santé et d'hygiène, inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes projetés ou en exploitation, personnel, frais de route et de séjour, travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections, frais de bureau et de matériel. Frais des commissions médicales provinciales. Service sanitaire des ports de mer et des côtes. Subsidés et récompenses en cas d'épidémies, encouragements à la vaccine, office vaccinogène central. Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études. 1 ^{er} pour les aider à s'établir, 2 ^e pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes. Frais des conférences pour les élèves droguistes. Subside à la Société royale de médecine publique. Publications relatives aux sciences médicales, subsidés, souscriptions et achat de livres. Impressions et dépenses diverses. Conseil supérieur d'hygiène publique, indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour. Frais de bureau et frais de publication des travaux du conseil. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène.	200,000 »	235,500
42	Académie royale de médecine	33,500	
	CHAPITRE XI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		
43	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur, traitement du secrétaire	1,000 »	1,629,420 »
44	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur, frais de route, de séjour et de séance des membres du conseil, impressions, autographies, copies et autres travaux, ordonnances pour ledit conseil. Bibliothèque. Acquisition d'ouvrages et reliures, dépenses et frais divers.	2,000 »	
45	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux Universités de l'Etat.	1,172,420 »	
46	Matériel des Universités de l'Etat et de leurs dépendances, y compris les salles de clinique.	268,500	
47	Bourses universitaires, bourses de voyage, frais de concours pour la collation de ces bourses.	76,000 »	
48	Jury central, frais de voyage et indemnités de vacation des membres du jury, matériel, salaire des huissiers et indemnités aux membres du personnel spécialement chargés des travaux matériels d'organisation.	58,000 »	
49	Indemnités aux professeurs des Universités de l'Etat anciens membres des jurys combinés.	13,500	
50	Commission d'entertainment. Frais de route et de séjour et indemnités de séance aux membres. Matériel de la commission. Traitement du commis de la commission.	11,000	
51	Concours de l'enseignement supérieur, frais de ce concours, impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les Universités.	6,000	
52	Subsidés pour encourager la publication des travaux des membres du personnel enseignant des Universités de l'Etat et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions.	14,000 »	
53	Frais de rédaction et de publication du 12 ^e rapport triennal sur l'état de l'enseignement supérieur.	7,000 »	
	A REPORTER fr	»	7,876,138 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1887

Articles	DESIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article	TOTAL par chapitre
	REPORT fr	•	7,876,158 •
	CHAPITRE XII ENSEIGNEMENT MOYEN		
54	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen Traitement du secrétaire	2,000 •	
55	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen Frais de route, de séjour et de séance des membres du conseil, impressions autographiques copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil Bibliothèque acquisition d'ouvrages et reliures Dépenses et frais divers	4,000 •	
56	Inspection des établissements d'instruction moyenne personnel, traitements et indemnités Frais de voyage, missions, rémunérations, frais de bureau	21,500 •	
57	Inspection des établissements d'instruction moyenne, frais de voyage, missions, rémunérations, frais de bureau	10,750 •	
58	École normale de l'enseignement moyen du degré supérieur pour les humanités à Liège, personnel, traitements ou indemnités Section normale spéciale des langues modernes, à Liège, personnel, traitements ou indemnités Section normale des sciences et cours normaux flamands à Gand, personnel, traitements ou indemnités Ecoles normales de l'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons à Nivelles et à Bruges, personnel, traitements ou indemnités Sections normales de l'enseignement moyen du degré inférieur pour filles à Bruxelles et à Liège, personnel, traitements ou indemnités Ecoles et sections normales de l'enseignement moyen du 1 ^{er} et du 2 ^d degré, personnel administratif et enseignant, augmentations de traitement conformément à la loi du 2 juillet 1875	170,515 •	
59	École normale de l'enseignement moyen du degré supérieur pour les humanités à Liège Inspection frais de route et de séjour, matériel Section normale spéciale des langues modernes à Liège matériel École normale des sciences et cours normaux flamands à Gand, matériel Ecoles normales de l'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons à Nivelles et à Bruges, matériel Sections normales de l'enseignement moyen du degré inférieur pour filles, matériel Ecoles et sections normales de l'enseignement moyen du 1 ^{er} et du 2 ^d degré Bourses d'étude, subsides aux élèves les plus distingués de l'enseignement normal du 1 ^{er} degré, ayant terminé leurs études, pour les aider à fréquenter des établissements pédagogiques étrangers	99,780	
60	Jurys d'examen de l'enseignement moyen Frais de voyage de séance et de vacation, indemnités et rémunérations de toute espèce	60,200	
61	Jury d'examen de l'enseignement moyen, matériel	1,500 •	3,822,732 •
62	Athénées royaux (loi du 1 ^{er} juin 1850), personnel, traitements indemnités suppléments de minerval, subsides Athénées ou collèges royaux (loi du 15 juin 1881), personnel, traitements, indemnités, suppléments de minerval, subsides Ecoles moyennes (loi du 1 ^{er} juin 1850) Personnel, traitements, indemnités, subsides Ecoles moyennes (loi du 15 juin 1881), personnel, traitements, indemnités, subsides Complément de traitement à des professeurs d'athénées attachés provisoirement à certains collèges communaux.	3,111,198 •	
63	Athénées ou collèges royaux Sections industrielles et commerciales Fréquentation des cours de l'institut supérieur de commerce à Anvers	4,000 •	
64	Ecoles moyennes -- Bourses	33,300 •	
65	Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du premier et du second degré pour garçons Subsides aux provinces et aux communes	154,371	
	A REPORTER fr	•	11,698,870 •

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
POUR L'EXERCICE 1887.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	•	11,698,870 •
66	Établissements communaux d'enseignement moyen pour filles. Subsidés	25,000 •	
67	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne. Frais de route et de séjour des délégués; indemnités aux membres des jurys, aux personnes adjointes à ces jurys, ainsi qu'aux membres du personnel spécialement chargés des travaux matériels et d'organisation. Impressions; fournitures et frais divers	30,000 •	
68	Professeurs de l'enseignement moyen du premier et du second degré sans emploi. Indemnités	3,120 •	
69	Traitements de disponibilité accordés à des professeurs de l'enseignement moyen . . .	65,000 •	
70	Publication d'ouvrages classiques ou intéressant l'enseignement moyen. Encouragements; subsides; souscriptions; achats; missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen; frais de voyage; indemnités	17,500 •	
71	Formation d'une bibliothèque d'ouvrages de philologie et d'histoire, à l'usage des professeurs des établissements d'instruction moyenne soumis au régime de la loi du 1 ^{er} juin 1850. Acquisitions; reliures et autres dépenses	2,000 •	
CHAPITRE XIII.			
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.			
72	Traitements de l'inspecteur, de l'inspectrice et du vérificateur des économes des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs cantonaux. Traitements de disponibilité	404,000 •	
73	Frais de voyage de l'inspecteur, de l'inspectrice et du vérificateur des économes des écoles normales. Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services : 1 ^o aux inspecteurs principaux; 2 ^o aux inspecteurs cantonaux; 3 ^o aux inspectrices déléguées.	164,800 •	
74	Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État. Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements normaux de l'État. Cours normaux temporaires pour les instituteurs et les institutrices des écoles communales et des écoles adoptées, à organiser dans un certain nombre d'écoles normales de l'État et d'écoles normales agréées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours; frais divers.	809,570 •	
75	Frais des divers jurys de l'enseignement primaire	22,000 •	
76	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire; frais de route aux membres; jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés, par l'arrêté royal du 2 février 1885, à prendre part aux travaux du conseil, indemnités du secrétaire, du secrétaire adjoint	6,500 •	
77	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire: impressions et dépenses diverses.	500 •	
78	Frais d'impressions, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'administration de l'enseignement primaire	6,000 •	10,500,551 •
79	Amélioration et location de locaux et matériel des écoles et sections normales de l'État . .	121,581 •	
80	Bourses aux élèves des écoles normales et des sections normales de l'État et des écoles normales agréées	400,000 •	
81	Frais des conférences des instituteurs. Frais des conférences agricoles et horticoles des instituteurs.	145,000 •	
	A REPORTER. . . . fr.	•	21,900,421 •

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
POUR L'EXERCICE 1887.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	•	21,999,421 •
82	Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et de plans types.	100,000 •	
83	Service annuel ordinaire des écoles primaires communales et adoptées; subsides aux communes. Subsides aux chefs des établissements normaux pour couvrir le déficit du budget de l'école d'application. Part de l'Etat dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux. Service annuel ordinaire des écoles gardiennes. Service annuel ordinaire des cours d'adultes	8,030,000 •	
84	Frais des concours entre les élèves des écoles primaires. Frais des concours entre les élèves des écoles d'adultes Récompenses aux élèves qui se distinguent dans ces concours.	40,000 •	
85	Publications intéressant l'instruction primaire; abonnements; souscriptions; acquisition d'ouvrages pour les bibliothèques des écoles normales et pour les bibliothèques cantonales. Frais des bibliothèques des conférences cantonales et des musées scolaires cantonaux; achat de collections et d'appareils; meubles; frais d'impression de catalogues; indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques et de la conservation des collections scientifiques. Missions et travaux extraordinaires dans l'intérêt du service de l'enseignement primaire	31,000 •	
CHAPITRE XIV.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
86	Dépenses imprévues non libellées au Budget	6,000 •	6,000 •
	TOTAL POUR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. . . . fr.	•	22,005,421 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 25 février 1886.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Intérieur et de
l'Instruction publique,*

THONISSEN.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

(170)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ET

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

pour l'exercice 1887.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.		
21,000	21,000	»	»	21,000	
420,090	420,090	»	»	407,310	
56,620	56,620	»	»	60,500	
5,000	5,000	»	»	5,000	
18,578	18,578	»	»	18,578	
6,800	6,800	»	»	6,800	
36,000	36,000	»	»	54,000	
564,088	564,088	»	»	573,188	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																						
		REPORT. fr.																						
8	»	Premier terme des pensions à accorder éventuellement à des fonctionnaires et employés de l'État et à des professeurs et instituteurs communaux et prenant cours en 1886; termes à liquider antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année																						
9	a.	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art. 5 de la loi du 16 mai 1876) 209,000 »																						
	b.	Intervention de l'État dans le payement des pensions à accorder éventuellement à des veuves, enfants ou orphelins de professeurs et instituteurs, pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art. 1 ^{er} de la loi du 31 mars 1884) 35,000 »																						
10	»	Suppléments de pensions accordés en vertu de l'arrêté royal du 21 juin 1862 à des instituteurs communaux et restant dus au 1 ^{er} janvier 1887																						
11	»	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux																						
12	»	Restitution d'avances de parts de pensions faites au Trésor public, par la Caisse des veuves et orphelins, des professeurs, fonctionnaires et employés de l'administration de l'Instruction publique, en conformité de la loi du 30 mars 1865																						
13	»	Secours à d'anciens fonctionnaires, employés et instituteurs primaires; à des veuves et à des enfants d'employés ou instituteurs primaires qui, n'ayant pas droit à la pension, ont des titres à un secours, à raison de leur position malheureuse. (Les personnes qui recevaient un secours antérieurement à l'année 1887, quoique jouissant d'une pension, pourront, par mesure transitoire, continuer à recevoir le secours s'il est établi qu'elles se trouvent dans une position nécessitante.)																						
14	»	Traitements des inspecteurs de l'enseignement du dessin et de la gymnastique																						
		<table><tr><th>DÉSIGNATION PAR GRADES.</th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>CLASSE.</th><th>TRAITEMENT par an.</th><th>MONTANT de la dépense.</th><th>Observations.</th></tr><tr><td>Arts du dessin</td><td>4 (1)</td><td>•</td><td>(2) 1,500 et 2,500</td><td>(2) 8,000</td><td rowspan="3">(1) 2 inspecteurs 2 inspecteurs adjoints (2) Part payée par le Département de l'intérieur et de l'Instruction publique.</td></tr><tr><td>Gymnastique.</td><td>1</td><td>•</td><td>•</td><td>6,000</td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td>14,000</td></tr></table>	DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.	Arts du dessin	4 (1)	•	(2) 1,500 et 2,500	(2) 8,000	(1) 2 inspecteurs 2 inspecteurs adjoints (2) Part payée par le Département de l'intérieur et de l'Instruction publique.	Gymnastique.	1	•	•	6,000					14,000
DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.																			
Arts du dessin	4 (1)	•	(2) 1,500 et 2,500	(2) 8,000	(1) 2 inspecteurs 2 inspecteurs adjoints (2) Part payée par le Département de l'intérieur et de l'Instruction publique.																			
Gymnastique.	1	•	•	6,000																				
				14,000																				
15	»	Frais de route et de séjour des inspecteurs de l'enseignement du dessin et de la gymnastique																						
		TOTAL DU CHAPITRE I. fr.																						
		CHAPITRE II.																						
		STATISTIQUE GÉNÉRALE.																						
16	»	Jetons de présence des membres de la commission centrale de statistique; traitement du membre secrétaire et traitement du bibliothécaire. — Indemnité au commissaire du Gouvernement pour les travaux de statistique générale et internationale.																						
		A REPORTER fr.																						

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS. demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION.		
564,088	564,088	»	»	573,188	
38,800	38,800	»	»	58,800	
244,000	244,000	»	»	281,268	
1,434	1,434	»	»	5,000	
33,000	33,000	»	»	33,000	
7,512	7,512	»	»	8,040	
60,415	60,415	»	»	76,175	
14,000	14,000	»	»	14,000	
6,000	6,000	»	»	6,000	
971,249	971,249	»	»	»	
DIFFÉRENCE . . fr.		»			
12,000	12,000	»	»	13,000	
12,000	12,000	»	»	13,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																										
REPORT. fr.																												
17	a.	Frais de bureau de la commission centrale et des commissions provinciales. — Vérification des registres de population. -- Frais de déplacement 9,000																										
	b.	Frais de rédaction et de publication des travaux du bureau de statistique générale, de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales. — Frais de réception et d'envoi de livres et autres documents. 49,000																										
TOTAL DU CHAPITRE II. fr.																												
CHAPITRE III.																												
AFFAIRES PROVINCIALES ET ÉLECTORALES.																												
18	•	Traitements des Gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces																										
Traitements des employés, gens de service et gens de peine :																												
19	a.	Province d'Anvers. 104,752																										
	b.	— de Brabant. 138,813																										
	c.	— de la Flandre occidentale 131,965																										
	d.	— de la Flandre orientale. 136,911																										
	e.	— de Hainaut 125,730																										
	f.	— de Liège 117,752																										
	g.	— de Limbourg 78,185																										
	h.	— de Luxembourg 75,737																										
	i.	— de Namur 101,824																										
	j.	Les diverses provinces (somme à répartir) 10,000																										
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 30%;">PROVINCES.</th><th style="width: 30%;">GRADES.</th><th style="width: 40%;">TRAITEMENTS.</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">Anvers, Brabant, Flandre occidentale, Flandre orientale, Hainaut, Liège et Namur.</td><td>Directeur</td><td>6,000</td></tr> <tr> <td>Chef de division</td><td>4,500 à 5,500</td></tr> <tr> <td>Chef de bureau.</td><td>3,200 à 4,000</td></tr> <tr> <td rowspan="3">Limbourg et Luxembourg.</td><td>Directeur</td><td>5,500</td></tr> <tr> <td>Chef de division.</td><td>4,200 à 5,000</td></tr> <tr> <td>Chef de bureau.</td><td>3,200 à 3,800</td></tr> <tr> <td rowspan="4">Dans toutes les provinces</td><td>Commis de 1^{re} classe</td><td>2,400 à 3,000</td></tr> <tr> <td>Id. de 2^e classe</td><td>1,800 à 2,200</td></tr> <tr> <td>Id. de 3^e classe</td><td>1,300 à 1,600</td></tr> <tr> <td>Expéditionnaires.</td><td>1,000 à 1,200</td></tr> </tbody> </table>			PROVINCES.	GRADES.	TRAITEMENTS.	Anvers, Brabant, Flandre occidentale, Flandre orientale, Hainaut, Liège et Namur.	Directeur	6,000	Chef de division	4,500 à 5,500	Chef de bureau.	3,200 à 4,000	Limbourg et Luxembourg.	Directeur	5,500	Chef de division.	4,200 à 5,000	Chef de bureau.	3,200 à 3,800	Dans toutes les provinces	Commis de 1 ^{re} classe	2,400 à 3,000	Id. de 2 ^e classe	1,800 à 2,200	Id. de 3 ^e classe	1,300 à 1,600	Expéditionnaires.	1,000 à 1,200
PROVINCES.	GRADES.	TRAITEMENTS.																										
Anvers, Brabant, Flandre occidentale, Flandre orientale, Hainaut, Liège et Namur.	Directeur	6,000																										
	Chef de division	4,500 à 5,500																										
	Chef de bureau.	3,200 à 4,000																										
Limbourg et Luxembourg.	Directeur	5,500																										
	Chef de division.	4,200 à 5,000																										
	Chef de bureau.	3,200 à 3,800																										
Dans toutes les provinces	Commis de 1 ^{re} classe	2,400 à 3,000																										
	Id. de 2 ^e classe	1,800 à 2,200																										
	Id. de 3 ^e classe	1,300 à 1,600																										
	Expéditionnaires.	1,000 à 1,200																										
A REPORTER. fr.																												

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.		
12,000	12,000	»	»	13,000	
28,000	28,000	»	»	27,000	
40,000	40,000	»	»	40,000	
DIFFÉRENCE . fr.		»			
438,800	438,800	»	»	438,800	
1,019,669	1,019,669	»	»	1,009,669	
1,458,469	1,458,469	»	»	1,448,469	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.
		Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage et chauffage des locaux des administrations provinciales; dépenses diverses et imprévues:	
20	a.	Province d'Anvers	27,000 »
	b.	— de Brabant	27,000 »
	c.	— de la Flandre occidentale	27,000 »
	d.	— de la Flandre orientale.	27,000 »
	e.	— de Hainaut	27,000 »
	f.	— de Liège	31,500 »
	g.	— de Limbourg	20,700 »
	h.	— de Luxembourg	20,700 »
	i.	— de Namur	24,000 »
		Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; — traitements des employés:	
21	a.	Traitements des commissaires.	216,500 »
	b.	Frais de bureau	44,400 »
	c.	Traitements des employés	190,500 »
	d.	Frais et travaux extraordinaires pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1 ^{er} mai 1887	15,000 »
22	a.	Frais de route et de tournées	38,900 »
	b.	Missions, fournitures et travaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'amélioration des bornes-frontières du royaume.	6,100 »
23	»	Revision des listes électorales; exécution des articles 66, 92, 100 et 146 des lois électorales coordonnées. — Abonnement à un recueil de jurisprudence électorale; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'administration des affaires provinciales et communales.	
24	»	Frais des examens de capacité électorale. — Indemnités pour le service des jurys de première instance et d'appel. — Matériel et frais d'impression. — Dépenses diverses. — Écritures et travaux des membres du personnel, relatifs à l'exécution des dispositions de la loi du 24 août 1883.	
25	»	Jetons de présence des membres et secrétaires des bureaux des élections législatives (crédit non limitatif)	
TOTAL DU CHAPITRE III.			fr.
CHAPITRE IV.			
MILICE.			
26	»	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement; aux Gouverneurs et membres des députations permanentes, appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de revision, aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant fonctions de secrétaire auprès des commissions provinciales et des conseils de revision. — Vacations des médecins et chirurgiens.	
27	»	Registres, certificats et autres imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur la milice. — Matériel indispensable aux opérations de la milice. — Frais de recours en cassation. — Rédaction, mise en ordre, publication et expédition du recueil des décisions et arrêts en matière de milice. Achat et reliure d'ouvrages concernant la milice. Traductions. Dépenses diverses.	
TOTAL DU CHAPITRE IV.			fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1885.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.		
1,458,469	1,458,469	»	»	1,448,469	
251,900	251,900	»	»	231,900	
466,400	466,400	»	»	463,400	
45,000	45,000	»	»	45,000	
15,000	15,000	»	»	15,000	
87,000	87,000	»	»	180,000	
6,000	60,000	»	54,000	6,000	
2,309,769	2,363,769	»	54,000	2,383,769	
DIMINUTION. . . fr.		54,000			
114,000	114,000	»	»	114,000	
28,000	28,000	»	»	50,000	
142,000	142,000	»	»	144,000	
DIFFÉRENCE. . . fr.		»			

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																		
CHAPITRE V.																				
GARDE CIVIQUE.																				
28	a.	Inspection générale; traitements ou indemnités 17,500																		
	b.	Frais de route et de séjour; frais de bureau, entretien, éclairage et chauffage des locaux; frais divers. — Commandants supérieurs: Indemnités pour frais de bureau. — Frais de rédaction et de publication des décisions et arrêts en matière de garde civique 9,500																		
		<table> <tr> <th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENTS ou indemnités par an.</th></tr> <tr> <td>Inspecteur général</td><td>1</td><td>14,000</td></tr> <tr> <td>Chef d'état-major de l'inspecteur général</td><td>1</td><td>1,500</td></tr> <tr> <td>Archiviste de l'inspection générale</td><td>1</td><td>1,400</td></tr> <tr> <td>Huissier</td><td>1</td><td>600</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td>17,500</td></tr> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités par an.	Inspecteur général	1	14,000	Chef d'état-major de l'inspecteur général	1	1,500	Archiviste de l'inspection générale	1	1,400	Huissier	1	600			17,500
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités par an.																		
Inspecteur général	1	14,000																		
Chef d'état-major de l'inspecteur général	1	1,500																		
Archiviste de l'inspection générale	1	1,400																		
Huissier	1	600																		
		17,500																		
29	»	Magasin central d'armement et d'équipement; frais de route et de séjour, entretien des locaux. — Indemnités et salaires. — Achat, numérotage, entretien et réparations d'armes et d'objets d'équipement; frais divers. — Achat et reliure d'ouvrages et de publications intéressant la garde civique. — Impression, calligraphie et expédition des états de signalement et des brevets pour officiers. (Une somme de 5,000 francs pourra être transférée à l'article 32.)																		
30	»	Personnel du magasin central du matériel de la garde civique																		
		<table> <tr> <th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENTS.</th></tr> <tr> <td>Contrôleur</td><td>1</td><td>1,200</td></tr> <tr> <td>Garde armurier</td><td>1</td><td>1,800</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td>3,000</td></tr> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	Contrôleur	1	1,200	Garde armurier	1	1,800			3,000						
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.																		
Contrôleur	1	1,200																		
Garde armurier	1	1,800																		
		3,000																		
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.																		
CHAPITRE VI.																				
FÊTES NATIONALES.																				
31	»	Frais de célébration des fêtes nationales; frais d'illumination																		
		A REPORTER. fr.																		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.		
27,000 »	27,000 »	»	»	27,000 »	
15,000 »	15,000 »	»	»	15,000 »	
3,000 »	3,000 »	»	»	4,500 »	
45,000 »	45,000 »	»	»	46,500 »	
DIFFÉRENCE. . . fr.		»			
34,000 »	34,000 »	»	»	34,000 »	
34,000 »	34,000 »	»	»	34,000 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
32	a.	Tir national : prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, frais d'organisation des grands concours annuels; dépenses diverses fr. 44,000 »
	b.	Subsides pour la construction de tirs et l'encouragement de tirs à la cible aux armées de guerre dans les villes ou communes rurales; prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, trophées, prix de tir 20,000 »
33	»	Personnel permanent du tir. (Une somme de 2,000 francs pourra être transférée à l'article 28) .
		TOTAL DU CHAPITRE VI fr.
		CHAPITRE VII.
		DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.
34	»	Décoration civique; récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité; impression, traduction, calligraphie et expédition des diplômes; frais de distribution, etc.
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.
		CHAPITRE VIII.
		LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.
35	»	Pensions en faveur des décorés de la Croix de fer; des blessés dont les titres ont été reconnus avant le 1 ^{er} novembre 1864; subsides à leurs veuves ou orphelins; pensions de 250 francs en faveur des légionnaires; subsides de 200 francs aux veuves de légionnaires qui n'ont pas été pensionnés
		La somme qui, par suite des décès survenant parmi les pensionnés, deviendra, pour chaque exercice, sans emploi sur le crédit de 200,000 francs, sera affectée : 1 ^o à desservir de nouvelles pensions; 2 ^o à augmenter les pensions des décorés de la Croix de fer et des blessés de septembre non décorés, jusqu'à ce qu'elles atteignent le chiffre maximum de 1,200 francs; 3 ^o à augmenter les pensions des veuves de décorés de la Croix de fer et de blessés de septembre, proportionnellement à l'augmentation qui sera accordée aux décorés et blessés, jusqu'au chiffre maximum de 400 francs.
36	»	Subside au fonds spécial des blessés de septembre et de leurs familles
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.
		CHAPITRE IX.
		VOIRIE VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.
37	a.	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale et des cours d'eau non navigables ni flottables. fr. 1,850,000 »
	b.	Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique. 150,000 »
		A REPORTER. fr.

DEVELOPPEMENTS. -- DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés		CRÉDITS proposés		DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés	Observations.
POUR L'EXERCICE	POUR L'EXERCICE			POUR L'EXERCICE			
1887.	1886.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	1885.			
34,000	34,000	»	»	34,000			
64,000	64,000	»	»	64,000			
5,200	5,200	»	»	5,200			
103,200	103,200	»	»	103,200			
Différence. . . fr.		»					
20,000	20,000	»	»	20,000			
20,000	20,000	»	»	20,000			
Différence. . . fr.		»					
200,000	200,000	»	»	200,000			
100,000	100,000	»	»	100,000			
300,000	300,000	»	»	300,000			
Différence. . . fr.		»					
2,000,000							
2,000,000	»	»	»	»			

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																					
			REPORT. . . . fr.																				
	a.	Inspection des chemins vicinaux, et des cours d'eau; traitements d'activité et trai- tements de disponibilité du personnel attaché à cette inspection		30,000 >																			
38			<table><tr><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENT par an.</th><th>CHARGES.</th></tr><tr><td>Inspecteur général</td><td>1</td><td>8,000</td><td>8,000</td></tr><tr><td>Inspecteurs</td><td>2</td><td>5,000 et 6,500</td><td>11,500</td></tr><tr><td>Chef de bureau</td><td>1</td><td>5 000</td><td>5,000</td></tr><tr><td>Huissier</td><td>1</td><td>1,400</td><td>1,400</td></tr></table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT par an.	CHARGES.	Inspecteur général	1	8,000	8,000	Inspecteurs	2	5,000 et 6,500	11,500	Chef de bureau	1	5 000	5,000	Huissier	1	1,400	1,400	
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT par an.	CHARGES.																				
	Inspecteur général	1	8,000	8,000																			
	Inspecteurs	2	5,000 et 6,500	11,500																			
	Chef de bureau	1	5 000	5,000																			
Huissier	1	1,400	1,400																				
	b.	Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués par des membres du personnel pour le service particulier de l'inspection; indemnités au personnel attaché à cette inspection et aux commissaires-voyers		58,000 >																			
39	>	Frais de route et de séjour de l'inspection																					
40	>	Frais de bureau et matériel de l'inspection.																					
		TOTAL DU CHAPITRE IX fr.																					
CHAPITRE X.																							
SERVICE DE SANTÉ.																							
	a.	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, projetés ou en exploitation; personnel		18,000 >																			
	b.	Frais de route et de séjour, travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau et de matériel		5,000 >																			
	c.	Frais des commissions médicales provinciales		90,000 >																			
	d.	Service sanitaire des ports de mer et des côtes.		10,000 >																			
	e.	Subsides et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccinogène central		24,000 >																			
41	f.	Subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indi- gentes		10,000 >																			
	g.	Frais des conférences pour les élèves droguistes		2,000 >																			
	h.	Subside à la Société royale de médecine publique.		12,000 >																			
	i.	Publications relatives aux sciences médicales; subsides, souscriptions et achats de livres		8,000 >																			
	j.	Impressions et dépenses diverses		4,000 >																			
		A REPORTER. fr.																					

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.		
2,000,000					
68,000	2,082,000	»	»	2,250,000	
10,000 4,000					
2,082,000	2,082,000	»	»	2,250,000	
DIFFÉRENCE. . . fr.		»			
200,000	200,000	»	»	200,000	
200,000	200,000	»	»	200,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																																																										
		REPORT. fr.																																																																																																										
41 (suite.)	k.	Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour 9,000 »																																																																																																										
	l.	Frais de bureau et frais de publication des travaux du conseil. 3,000 »																																																																																																										
	m.	Frais de participation aux Expositions et aux Congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. 5,000 »																																																																																																										
42	»	Académie royale de médecine.																																																																																																										
»	»	Prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1881 à 1885, institué par arrêté royal du 25 novembre 1859 (pour mémoire)																																																																																																										
		TOTAL DU CHAPITRE X. fr.																																																																																																										
		CHAPITRE XI.																																																																																																										
		ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.																																																																																																										
43	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur. Traitement du secrétaire.																																																																																																										
44	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur: Frais de route, de séjour et de séance des membres du conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par le dit conseil. Bibliothèque; acquisitions d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers																																																																																																										
45	»	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux Universités de l'État.																																																																																																										
		<table><tr><th>DÉSIGNATION PAR GRADES.</th><th>NOMBRE d'agents</th><th>CLASSE.</th><th>TRAITEMENT par an.</th><th>MONTANT de la dépense.</th><th>Observations.</th></tr><tr><td colspan="6">Université de Gand.</td></tr><tr><td>Professeurs ordinaires.</td><td>37</td><td>»</td><td>7,000 à 8,000</td><td>278,000</td><td rowspan="9">L'indication de la dépense, par catégories d'agents n'est qu'approximative.</td></tr><tr><td>— extraordinaires.</td><td>8</td><td>»</td><td>5,000</td><td>40,000</td></tr><tr><td>Chargés de cours</td><td>7</td><td>»</td><td>2,000 à 2,500</td><td>16,500</td></tr><tr><td>Assistants.</td><td>12</td><td>»</td><td>2,500</td><td>29,600</td></tr><tr><td>Répétiteurs</td><td>6</td><td>»</td><td>2,500</td><td>16,000</td></tr><tr><td>Maîtres de dessin.</td><td>3</td><td>»</td><td>2,500</td><td>7,500</td></tr><tr><td>Personnel administratif</td><td>42</td><td>»</td><td>»</td><td>84,870</td></tr><tr><td>École du génie civil</td><td>16</td><td>»</td><td>»</td><td>85,100</td></tr><tr><td colspan="6">Université de Liège.</td></tr><tr><td>Administrateur-inspecteur, directeur des écoles spéciales.</td><td>1</td><td>»</td><td>9,000</td><td>9,000</td><td rowspan="8"></td></tr><tr><td>Professeurs ordinaires, inspecteurs des études</td><td>2</td><td>»</td><td>8,500 et 9,500</td><td>18,000</td></tr><tr><td>Professeurs ordinaires.</td><td>42</td><td>»</td><td>7,000</td><td>294,000</td></tr><tr><td>— extraordinaires.</td><td>11</td><td>»</td><td>5,000</td><td>55,000</td></tr><tr><td>Chargés de cours.</td><td>12</td><td>»</td><td>3,000 à 5,000</td><td>46,800</td></tr><tr><td>Répétiteurs</td><td>8</td><td>»</td><td>2,000 à 5,000</td><td>22,500</td></tr><tr><td>Personnel administratif</td><td>86</td><td>»</td><td>»</td><td>149,550</td></tr><tr><td>Traitements complémentaires des professeurs ordinaires. (Art. 9, § 3, de la loi du 15 juillet 1849).</td><td>»</td><td>»</td><td>»</td><td>20,000</td></tr><tr><td colspan="4"></td><td>1,172,420</td><td></td></tr></table>	DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.	Université de Gand.						Professeurs ordinaires.	37	»	7,000 à 8,000	278,000	L'indication de la dépense, par catégories d'agents n'est qu'approximative.	— extraordinaires.	8	»	5,000	40,000	Chargés de cours	7	»	2,000 à 2,500	16,500	Assistants.	12	»	2,500	29,600	Répétiteurs	6	»	2,500	16,000	Maîtres de dessin.	3	»	2,500	7,500	Personnel administratif	42	»	»	84,870	École du génie civil	16	»	»	85,100	Université de Liège.						Administrateur-inspecteur, directeur des écoles spéciales.	1	»	9,000	9,000		Professeurs ordinaires, inspecteurs des études	2	»	8,500 et 9,500	18,000	Professeurs ordinaires.	42	»	7,000	294,000	— extraordinaires.	11	»	5,000	55,000	Chargés de cours.	12	»	3,000 à 5,000	46,800	Répétiteurs	8	»	2,000 à 5,000	22,500	Personnel administratif	86	»	»	149,550	Traitements complémentaires des professeurs ordinaires. (Art. 9, § 3, de la loi du 15 juillet 1849).	»	»	»	20,000					1,172,420	
DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.																																																																																																							
Université de Gand.																																																																																																												
Professeurs ordinaires.	37	»	7,000 à 8,000	278,000	L'indication de la dépense, par catégories d'agents n'est qu'approximative.																																																																																																							
— extraordinaires.	8	»	5,000	40,000																																																																																																								
Chargés de cours	7	»	2,000 à 2,500	16,500																																																																																																								
Assistants.	12	»	2,500	29,600																																																																																																								
Répétiteurs	6	»	2,500	16,000																																																																																																								
Maîtres de dessin.	3	»	2,500	7,500																																																																																																								
Personnel administratif	42	»	»	84,870																																																																																																								
École du génie civil	16	»	»	85,100																																																																																																								
Université de Liège.																																																																																																												
Administrateur-inspecteur, directeur des écoles spéciales.	1	»	9,000	9,000																																																																																																								
Professeurs ordinaires, inspecteurs des études	2	»	8,500 et 9,500	18,000																																																																																																								
Professeurs ordinaires.	42	»	7,000	294,000																																																																																																								
— extraordinaires.	11	»	5,000	55,000																																																																																																								
Chargés de cours.	12	»	3,000 à 5,000	46,800																																																																																																								
Répétiteurs	8	»	2,000 à 5,000	22,500																																																																																																								
Personnel administratif	86	»	»	149,550																																																																																																								
Traitements complémentaires des professeurs ordinaires. (Art. 9, § 3, de la loi du 15 juillet 1849).	»	»	»	20,000																																																																																																								
				1,172,420																																																																																																								
		A REPORTER. fr.																																																																																																										

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS. demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.		
200,000	200,000	»	»	200,000	
35,500	33,500	»	»	33,500	
»	5,000	»	5,000	»	
235,500	238,500	»	5,000	233,500	
DIMINUTION . . fr.		5,000			
1,000	1,000	»	»	1,000	
2,000	2,000	»	»	2,000	
1,172,420	1,172,420	»	»	1,156,120	
1,175,420	1,175,420	»	»	1,139,120	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																							
		REPORT. . . . fr.																							
46	a.	Matériel des Universités de l'État et de leurs dépendances, y compris les salles de clinique . .																							
47	»	Bourses universitaires; bourses de voyage. Frais de concours pour la collation de ces bourses. .																							
48	a.	Jury central. Frais de voyage et indemnités de vacation des membres du jury . . 50,000 »																							
	b.	Matériel; salaire des huissiers et indemnités aux membres du personnel spécialement chargés des travaux matériels et d'organisation 8,000 »																							
49	»	Indemnités aux professeurs des Universités de l'État, anciens membres des jurys combinés . .																							
50	a.	Commission d'entérinement. Frais de route et de séjour et indemnités de séances aux membres. Matériel de la commission 9,000 »																							
	b.	Traitement du commis de la commission 2,000 »																							
51	»	Concours de l'enseignement supérieur. Frais de ce concours. Impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les Universités.																							
52	»	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du personnel enseignant des Universités de l'État, et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions																							
53	»	Frais de rédaction et de publication du douzième rapport triennal sur l'état de l'enseignement supérieur																							
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.																							
		CHAPITRE XII.																							
		ENSEIGNEMENT MOYEN.																							
54	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen. — Traitement du secrétaire. . . .																							
55	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen. — Frais de route, de séjour et de séance des membres du Conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil. Bibliothèque; acquisitions d'ouvrages et reliures, dépenses et frais divers .																							
56	»	Inspection des établissements d'instruction moyenne. — Personnel; traitements et indem- nités																							
		<table><tr><th>DÉSIGNATION PAR GRADES.</th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>CLASSE.</th><th>TRAITEMENT par an.</th><th>MONTANT de la dépense.</th><th>Observations.</th></tr><tr><td>Inspecteur général.</td><td>1</td><td>»</td><td>7,500 à 8,500</td><td rowspan="2">21,500</td><td></td></tr><tr><td>Inspecteurs</td><td>2</td><td>»</td><td>6,000 à 7,500</td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td>21,500</td><td></td></tr></table>	DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.	Inspecteur général.	1	»	7,500 à 8,500	21,500		Inspecteurs	2	»	6,000 à 7,500						21,500	
DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.																				
Inspecteur général.	1	»	7,500 à 8,500	21,500																					
Inspecteurs	2	»	6,000 à 7,500																						
				21,500																					
57	»	Inspection des établissements d'instruction moyenne. — Frais de voyage; missions; rémunéra- tions; frais de bureau																							
	a.	École normale de l'enseignement moyen du degré supérieur pour les humanités à Liège. — Personnel; traitements ou indemnités 40,315 »																							
58	b.	Section normale spéciale des langues modernes, à Liège. — Personnel, traite- ments ou indemnités 10,000 »																							
	c.	Section normale des sciences et cours normaux flamands, à Gand. — Personnel, traitements ou indemnités 30,398 »																							
		A REPORTER. fr.																							

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.		
1,173,420	1,173,420	»	»	1,159,120	
268,500	288,500	»	20,000	268,500	
76,000	76,000	»	»	90,000	
58,000	58,000	»	»	58,000	
13,500	13,500	»	»	14,970	
11,000	11,000	»	»	11,000	
6,000	6,000	»	»	6,000	
14,000	14,000	»	»	14,000	
7,000	»	7,000	»	»	
1,629,420	1,642,420	7,000	20,000	1,620,570	
DIMINUTION . . . fr.		13,000			
2,000	2,000	»	»	2,000	
4,000	4,000	»	»	4,000	
21,500		»	»	21,500	
	41,250				
19,750		»	»	19,750	
47,250	47,250	»	»	47,250	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
		REPORT. fr.					
58 (suite.)	d.	Écoles normales de l'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons à Nivelles et à Bruges. -- Personnel, traitements ou indemnités.			32,012	»	
	e.	Sections normales de l'enseignement moyen du degré inférieur pour filles à Bruxelles et à Liège. — Personnel, traitements ou indemnités			54,923	»	
	f.	Écoles et sections normales de l'enseignement moyen du 1 ^{er} et du 2 ^d degré. — Personnel administratif et enseignant. — Augmentations de traitement conformément à la loi du 2 juillet 1875.			2,863	»	
		DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations
		École normale des humanités et section des langues modernes :					
		Directeur	1	"	7,000	7,000	
		Professeurs	15	"	Max 5,000	55,715	
		Secrétaire-surveillant	1	"	2,600	2,600	
		Gens de service.	2	"	"	3,000	
		École normale des sciences. Cours normaux flamands :					
		Inspecteur des études	1	"	"	1,000	
		Professeurs	25	"	"	33,250	
		Écoles normales de l'enseignement moyen à Bruges et à Nivelles :					
		Directeurs.	2	"	2,150 à 2,600	4,750	
		Economes.	2	"	800	1,600	
		Professeurs	22	"	Méd. 1,200	29,000	
		Maîtres d'études	3	"	Max. 1,800	2,750	
		Concierges	2	"	100	200	
		Sections normales moyennes de filles à Bruxelles et à Liège :					
		Directrices.	2	"	1,800 à 2,700	4,500	
		Professeurs	34	"	500 à 1,800	32,950	
		Maîtresse d'études	1	"	"	1,200	
		Économe	1	"	"	250	
		Concierge.	1	"	"	350	
		Complément de la réorganisation de l'enseignement normal en exécution des arrêtés royaux du 3 mars 1885.				6,635	
		Augmentations du litt. f				2,865	
		TOTAL. fr.					170,513
		A REPORTER. fr.					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.		
47,250	47,250	»	»	47,250	
170,513	170,513	»	»	170,513	
217,763	217,763	»	»	217,763	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
					REPORT	fr.	
39	a.	École normale de l'enseignement moyen du degré supérieur pour les humanités à Liège. — Inspection; frais de route et de séjour; matériel				4,000 »	
	b.	Section normale spéciale des langues modernes à Liège : matériel				2,000 »	
	c.	École normale des sciences et cours normaux flamands à Gand : matériel				500 »	
	d.	Écoles normales de l'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons à Nivelles et à Bruges : matériel				5,380 »	
	e.	Sections normales de l'enseignement moyen du degré inférieur pour filles : matériel.				5,100 »	
	f.	Écoles et sections normales de l'enseignement moyen du 1 ^{er} et du 2 ^d degré. — Bourses d'études, subsides aux élèves les plus distingués de l'enseignement normal du 1 ^{er} degré, ayant terminé leurs études, pour les aider à fréquenter des établissements pédagogiques étrangers				82,800 »	
60	»	Jurys d'examen de l'enseignement moyen. — Frais de voyage, de séance et de vacation; indemnités et rémunérations de toute espèce					
61	»	Jurys d'examen de l'enseignement moyen; matériel					
62	a.	Athénées royaux (loi du 1 ^{er} juin 1850). Personnel; traitements; indemnités; suppléments de minerval; subsides.				816,978 »	
	b.	Athénées ou collèges royaux (loi du 15 juin 1881). Personnel; traitements; indemnités; suppléments de minerval; subsides				501,974 »	
	c.	Écoles moyennes (loi du 1 ^{er} juin 1850). Personnel; traitements; indemnités; subsides				768,677 »	
	d.	Écoles moyennes (loi du 15 juin 1881). Personnel; traitements; indemnités; subsides				989,569 »	
	e.	Compléments de traitements à des professeurs d'athénées attachés provisoirement à certains collèges communaux.				34,000 »	
		DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense. (Part de l'État)	TOTAL.
		<i>Athénées royaux.</i>					
		Préfets des études.	20	»	4,200 à 4,600	56,535	»
		Professeurs	106	1 ^{re} classe.	3,700 à 4,100	256,000	»
		—	110	2 ^e classe.	3,200 à 3,400	228,974	»
		—	201	3 ^e classe.	2,600 à 2,900	326,233	»
		Professeurs de gymnastique.	26	»	1,200 à 1,600	24,266	»
		— de dessin	28	»	1,200 à 1,800	28,000	»
		— de musique	25	»	972	24,300	»
		Surveillants.	11	1 ^{re} classe.	2,600 à 2,800	19,800	»
		—	70	2 ^e classe.	2,200 à 2,400	107,534	»
		Secrétaires-trésoriers	25	»	1,460	24,332	»
		Professeurs intérimaires	5	»	3,000	9,000	»
		Subside de l'État pour minerval sup- plémentaire.	482	»	»	161,157	»
		Compléments de traitements à des pro- fesseurs d'athénées attachés provisoi- rement à certains collèges commu- naux.	»	»	»	34,000	»
		A REPORTER				1,200,931	»
		A REPORTER.					fr.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS TOTALS POUR L'EXERCICE 1885.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.		
217,763	217,763	»	»	217,763	
99,780	99,780	»	»	119,780	
60,200	60,200	»	»	60,200	
1,500	1,500	»	»	1,500	
3,111,198	3,111,198	»	»	3,138,699	
3,490,441	3,490,441	»	»	3,557,942	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		REPORT. fr.				
DÉSIGNATION PAR GRADES.		NOMBRE d'agents	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense. (Part de l'Etat.)	TOTAL.
				REPORT	1,299,951 *	
	Subsides pour traitements à titre per- sonnel	5	"	"	3,994 *	
	Subsides pour traitements exception- nels alloués à titre de récompense . .	30	"	"	24,000 *	
Dépenses variables	{ Frais de déplacement par appli- cation de l'art. 11 de l'arrêté royal du 14 juillet 1875. . . .	"	"	"	9,917 *	
	{ Suppléments en vertu de l'art. 4 de l'arrêté royal du 27 sep- tembre 1880	"	"	"	15,110 *	
	<i>Écoles moyennes.</i>					1,352,952 *
	Directeurs et directrices	120	"	2,800 à 3,500	527,100 *	
	Régents et régentes.	57	1 ^{re} classe.	2,500 à 2,500	91,200 *	
	Id.	304	2 ^e classe.	2,000 à 2,200	304,000 *	
	Instituteurs et institutrices	117	1 ^{re} classe.	2,000 à 2,200	251,500 *	
	Id.	305	2 ^e classe.	1,600 à 1,800	354,404 *	
	Professeurs de religion.	17	"	1,000 à 1,500	15,054 *	
	— de dessin	129	"	800 à 1,000	78,200 *	
	— de gymnastique	120	"	800 à 1,000	78,200 *	
	— de musique	120	"	800 à 1,000	71,100 *	
	Surveillants	7	"	575 à 1,400	4,800 *	
	Maitresses d'ouvrages manuels . .	56	"	400 à 800	14,100 *	
	Subsides de l'Etat pour traitements à titre personnel et exceptionnels . .	62	"	"	22,000 *	
	Traitements supplémentaires en vertu de l'art. 9 de l'arr. roy. du 30 juin 1881.	80	"	500	40,000 *	
	Secrétaires trésoriers	129	"	trait moyen. 585	55,110 *	
	Régents, régentes, instituteurs et insti- tutrices intérimaires.	15	"	idem 1,700	22,500 *	
Dépenses variables	{ Frais de déplacement par appli- cation de l'art. 11 de l'arr. roy du 14 juillet 1875	"	"	"	13,100 *	
	{ Suppléments en vertu de l'art. 4 de l'arr. roy. du 27 sept. 1880.	"	"	"	25,000 *	
				TOTAL DE L'ARTICLE	1,758,246 *	3,111,198 *
63	» Athénées ou collèges royaux — Sections industrielles et commerciales. — Fréquentation des cours de l'institut supérieur de commerce à Anvers					
64	» Ecoles moyennes. — Bourses					
65	» Etablissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du 1 ^{er} et du 2 ^d degré pour garçons. — Subsides aux provinces et aux communes					
66	» Etablissements communaux d'enseignement moyen pour filles. — Subsides					
67	» Concours général entre les établissements d'instruction moyenne. — Frais de route et de séjour des délégués; indemnités aux membres des jurys, aux personnes adjointes à ces jurys, ainsi qu'aux membres du personnel spécialement chargés des travaux matériels et d'organisation. — Impressions, fournitures et frais divers					
68	» Professeurs de l'enseignement moyen du 1 ^{er} et du 2 ^d degré sans emploi. — Indemnités					
69	» Traitements de disponibilité accordés à des professeurs de l'enseignement moyen					
				A REPORTER fr.		

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																
		REPORT. fr.																																																
70	»	Publication d'ouvrages classiques ou intéressant l'enseignement moyen. — Encouragements; subsides; souscriptions; achats; missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen; frais de voyage; indemnités.																																																
71	»	Formation d'une bibliothèque d'ouvrages de philologie et d'histoire à l'usage des professeurs des établissements d'instruction moyenne soumis au régime de la loi du 1 ^{er} juin 1850. — Acquisitions, reliures et autres dépenses																																																
»	»	Frais de rédaction et de publication du 11 ^e rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen (<i>Pour mémoire</i>)																																																
		TOTAL DU CHAPITRE XII. fr.																																																
		CHAPITRE XIII.																																																
		ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.																																																
72	»	Traitements de l'inspecteur, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs cantonaux. — Traitements de disponibilité																																																
		<table><tr><th>DÉSIGNATION PAR GRADES.</th><th>NOMBRE d'agents</th><th>CLASSE.</th><th>TRAITEMENT par an.</th><th>MONTANT de la dépense.</th><th>Observations.</th></tr><tr><td>Inspecteur des écoles normales . . .</td><td>1</td><td>»</td><td>7,500</td><td>7,500</td><td></td></tr><tr><td>Inspectrice des écoles normales . . .</td><td>1</td><td>»</td><td>1,500</td><td>1,500</td><td></td></tr><tr><td>Vérificateur des économats.</td><td>1</td><td>»</td><td>4,000</td><td>4,000</td><td></td></tr><tr><td>Inspecteurs principaux.</td><td>18</td><td>»</td><td>de 5,000 à 7,500</td><td>110,800</td><td></td></tr><tr><td>Inspecteurs cantonaux.</td><td>80</td><td>»</td><td>de 3,000 à 4,500</td><td>278,700</td><td></td></tr><tr><td>Disponibilité, etc.</td><td>»</td><td>»</td><td>»</td><td>1,500</td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td>404,000</td><td></td></tr></table>	DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.	Inspecteur des écoles normales . . .	1	»	7,500	7,500		Inspectrice des écoles normales . . .	1	»	1,500	1,500		Vérificateur des économats.	1	»	4,000	4,000		Inspecteurs principaux.	18	»	de 5,000 à 7,500	110,800		Inspecteurs cantonaux.	80	»	de 3,000 à 4,500	278,700		Disponibilité, etc.	»	»	»	1,500						404,000	
DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.																																													
Inspecteur des écoles normales . . .	1	»	7,500	7,500																																														
Inspectrice des écoles normales . . .	1	»	1,500	1,500																																														
Vérificateur des économats.	1	»	4,000	4,000																																														
Inspecteurs principaux.	18	»	de 5,000 à 7,500	110,800																																														
Inspecteurs cantonaux.	80	»	de 3,000 à 4,500	278,700																																														
Disponibilité, etc.	»	»	»	1,500																																														
				404,000																																														
73	a.	Frais de voyage de l'inspecteur de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales 4,000 »																																																
	b.	Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services :																																																
		1 ^o Aux inspecteurs principaux. 43,200 »																																																
		2 ^o Aux inspecteurs cantonaux. 96,000 »																																																
		3 ^o Aux inspectrices déléguées. 21,600 »																																																
	a.	Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État. . 690,600 »																																																
74	b.	Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements normaux de l'État 104,770 »																																																
	c.	Cours normaux temporaires pour les instituteurs et les institutrices des écoles communales et des écoles adoptées, à organiser dans un certain nombre d'écoles normales de l'État et d'écoles normales agréées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours; frais divers 14,000 »																																																
		A REPORTER. fr.																																																

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.		
3,803,232	3,803,232	»	»	3,870,733	
17,500	17,500	»	»	17,500	
2,000	2,000	»	»	2,000	
»	10,000	»	10,000	»	
3,822,732	3,852,732	»	10,000	3,890,233	
DIMINUTION. . . fr.		10,000			
404,000	400,000	4,000	»	400,000	
164,800	164,800	»	»	164,800	
809,370	809,570	»	»	828,230	
1,378,170	1,374,170	4,000	»	1,393,030	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.		LITTÉRA des dévelop- pements.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
				REPORT. . . . fr.					
				DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.
				Écoles normales d'instituteurs :					
				Directeurs	6	"	Max. 6,000	33,300	
				Économes	6	"	" 3,200	17,700	
				Professeurs	70	"	" 3,600	170,150	
				Surveillants	13	"	" 2,400	24,900	
				Gens de service	13	"	" 1,200	14,900	
				Sections normales d'instituteurs :					
				Directeurs	5	"	Max. 6,000	10,700	
				Économes	1	"	" 3,200	3,200	
				Professeurs	30	"	" 3,600	67,450	
				Surveillants	5	"	" 2,400	14,800	
				Gens de service	4	"	" 1,200	3,500	
				Écoles normales d'institutrices :					
				Directrices	6	"	Max. 4,000	16,000	
				Économes	6	"	" 2,200	8,400	
				Régentes et professeurs	46	"	" 3,600	100,400	
				Maitresses d'études	15	"	" 2,400	24,100	
				Gens de service	9	"	" 1,200	9,950	
				Sections normales d'institutrices :					
				Directrices	5	"	Max. 4,000	21,000	
				Économes	5	"	" 2,000	10,200	
				Régentes et professeurs	52	"	" 3,600	108,200	
				Maitresses d'études	10	"	" 2,400	26,050	
				Gens de service	5	"	" 1,200	5,700	
				690,600					
75	"	Frais des divers jurys de l'enseignement primaire							
76	"	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire; frais de route aux membres; Jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés par l'arrêté royal du 2 février 1885, à prendre part aux travaux du conseil; indemnités du secrétaire et du secrétaire adjoint.							
77	"	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : Impressions et dépenses diverses . . .							
78	"	Frais d'impressions, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'administration de l'enseignement primaire							
79	"	Amélioration et location de locaux et matériel des écoles et sections normales de l'État.							
80	"	Bourses aux élèves des écoles normales et des sections normales de l'État et des écoles normales agréées							
81	a.	Frais des conférences des instituteurs. 125,000 "							
82	b.	Frais des conférences agricoles et horticoles des instituteurs. 20,000 "							
82	"	Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et de plans-types.							
	a.	Service annuel ordinaire des écoles primaires communales et adoptées; subsides aux communes 6,453,000 "							
	b.	Subsides aux chefs des établissements normaux pour couvrir le déficit du Budget de l'école d'application 100,000 "							
83	c.	Part de l'État dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux 475,000 "							
	d.	Service annuel ordinaire des écoles gardiennes; service annuel ordinaire des cours d'adultes 1,000,000 "							
				A REPORTER. . . . fr.					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1885.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.		
1,578,170	1,473,050	4,000	»	1,593,050	
22,000	22,000	»	»	20,000	
6,500	6,500	»	»	6,500	
500	500	»	»	500	
6,000	6,000	»	»	6,000	
121,581	121,581	»	»	151,581	
400,000	400,000	»	»	400,000	
145,000	145,000	»	»	145,000	
100,000	100,000	»	»	100,000	
8,050,000	8,050,000	»	»	7,900,000	
10,205,551	10,205,551	4,000	»	10,122,411	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. fr.
84	a.	Frais des concours entre les élèves des écoles primaires	30,000
	b.	Frais de concours entre les élèves des écoles d'adultes; récompenses aux élèves qui se distinguent dans ces concours	10,000
	a.	Publications intéressant l'instruction primaire; abonnements; souscriptions; acquisitions d'ouvrages pour les bibliothèques des écoles normales et pour les bibliothèques cantonales	21,000
85	b.	Frais des bibliothèques des conférences cantonales et des musées scolaires cantonaux; achat de collections et d'appareils; meubles, frais d'impression de catalogues; indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques et de la conservation des collections scientifiques	20,000
	c.	Missions et travaux extraordinaires dans l'intérêt du service de l'enseignement primaire.	10,000
	»	Frais de rédaction du 14 ^e rapport triennal sur la situation de l'enseignement primaire (années 1882, 1885 et 1884) et fourniture d'exemplaires de ce rapport pour le service de l'administration centrale (<i>pour mémoire</i>).	»
			TOTAL DU CHAPITRE XIII fr.
CHAPITRE XIV.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
86	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.		
10,205,551	10,205,551	4,000	»	10,122,411	
40,000	40,000	»	»	40,000	
51,000	70,000	»	19,000	55,000	
10,300,551	10,315,551	4,000	19,000	10,217,411	
DIMINUTION. . . fr.		15,000			
6,000	6,000	»	»	6,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
—	
I.	Administration centrale
II.	Statistique générale.
III.	Affaires provinciales et électorales
IV.	Milice
V.	Garde civique.
VI.	Fêtes nationales
VII.	Décoration civique et récompenses pécuniaires
VIII.	Légion d'honneur et Croix de fer
IX.	Voirie vicinale, cours d'eau et hygiène publique
X.	Service de santé.
XI.	Enseignement supérieur
XII.	Enseignement moyen
XIII.	Enseignement primaire.
XIV	Dépenses imprévues
TOTAUX. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1885.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.		
971,249 »	971,249 »	»	»	»	
40,000 »	40,000 »	»	»	»	
2,509,769 »	2,565,769 »	»	54,000 »	»	
142,000 »	142,000 »	»	»	»	
45,000 »	45,000 »	»	»	»	
105,200 »	105,200 »	»	»	»	
20,000 »	20,000 »	»	»	»	
500,000 »	500,000 »	»	»	»	
2,082,000 »	2,082,000 »	»	»	»	
255,500 »	258,500 »	»	5,000 »	»	
1,629,420 »	1,642,420 »	»	15,000 »	»	
5,822,752 »	5,852,752 »	»	10,000 »	»	
10,500,551 »	10,515,551 »	»	15,000 »	»	
6,000 »	6,000 »	»	»	»	
22,005,421 »	22,102,421 »	»	97,000 »	»	
DIMINUTION. . . fr.		97,000 »			

(204)

VII.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE

ET DES TRAVAUX PUBLICS,

POUR L'EXERCICE 1887.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits demandés pour l'exercice 1887 s'élèvent à fr.	16,533,031	»
Les crédits pétitionnés pour l'exercice 1886 se montent à	16,564,631	»
Différence en moins pour 1887	231,600	»

qui se justifie ainsi qu'il suit :

CHAPITRE I^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE. — PERSONNEL.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires et employés, gens de service et gens de peine.*

Crédit demandé pour 1886	fr.	618,994	»
— pour 1887		620,394	»
En plus pour 1887.	fr.	1,400	»

Cette majoration provient du transfert d'une pareille somme de l'article 28. On avait prélevé jusqu'ici, sur cet article, le traitement d'un messenger s'occupant de la besogne matérielle des commissions rattachées au service de l'industrie. Il est plus régulier de transférer à l'article 2 qui vise les frais du personnel, le crédit nécessaire pour faire face à cette dépense.

CHAPITRE III.

AGRICULTURE.

ART. 12. — *Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture; subsides pour concours et expositions; encouragements aux comités et aux comices agricoles, etc.*

Crédit demandé pour 1886	fr.	193,100	»
— pour 1887		225,100	»
Augmentation.	fr.	32,000	»

L'augmentation de crédit de 32,000 francs constitue une charge extraordinaire et temporaire. Cette somme est destinée à subsidier l'Exposition agricole qui doit avoir lieu à Nivelles, en 1887.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 19 et 20.

Une somme de 500 francs est transférée de l'article 20 à l'article 19. Le même transfert a été demandé à la Législature pour le Budget de 1886, par l'intermédiaire de la section centrale, avec les motifs à l'appui.

CHAPITRE IV.

INDUSTRIE.

ART. 27. — *Enseignement professionnel. — Écoles industrielles. — Subsidés. — Matériel. — Missions. — Dépenses diverses*

Crédit demandé pour 1887 : 361,500 francs.

Par suite des dispositions nouvelles prises à l'égard de l'École industrielle de Bruxelles, les libellés des articles 33 et 34 sont supprimés et les allocations de ces deux articles sont portées en augmentation à l'article 27, litt. A.

ART. 28. — *Encouragements pour les ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle; voyages, missions; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, etc.*

Crédit demandé pour 1886 fr.	21,450 »
— 1887	20,050 »
En moins pour 1887. . . . fr.	1,400 »

Cette somme a été transférée à l'article 2 comme il a été dit ci-dessus.

CHAPITRE VI.

LETTRES ET SCIENCES.

ART. 43. — *Archives du royaume. — Personnel.*

Crédit demandé pour 1886 fr.	60,000 »
— 1887	57,000 »
En moins pour 1887	3,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE VIII.

PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.

SECTION 1. — PONTS ET CHAUSSÉES :

ART. 68. — *Travaux de plantation de toute nature le long des routes, etc.*

Crédit demandé pour 1886	fr.	41,000	»
— pour 1887		31,000	»
En moins pour 1887.	fr.	10,000	»

Eu égard au bon état des plantations le long des routes, le Gouvernement croit pouvoir opérer une réduction de 10,000 francs sur les travaux de plantation à exécuter en 1887.

SECTION 3. — SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGES, DES POLDERS ET DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DES VOIES NAVIGABLES.

ART. 71. — *Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières.*

Crédit demandé pour 1886	fr.	2,012,800	»
— 1887		1,980,670	»
En moins pour 1887.	fr.	32,130	»

L'état de nos voies navigables est satisfaisant et les travaux s'effectuent à des prix réduits. Il s'ensuit que pour l'exercice 1887 une réduction de 32,130 francs peut être opérée sur ce crédit.

PLANTATIONS.

ART. 73. — *Plantations nouvelles.* . . fr. 15,000 »

Cette somme est égale à celle qui a été allouée, pour le même objet, au Budget de 1886.

ART. 74. — *Bacs et bateaux de passage.*

Somme demandée : 30,000 francs.

Cette somme est destinée à l'établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et

NOTE PRÉLIMINAIRE.

de leurs dépendances. Elle est égale à celle qui a été allouée pour le même objet au Budget de 1886.

SECTION 4, — PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.

ART. 75. — *Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.*

Crédit demandé pour 1886.	fr.	1,021,000	»
— pour 1887.		813,530	»
En moins pour 1887.	fr.	207,470	»

Par suite du renouvellement des contrats en cours, l'administration peut compter sur de fortes réductions de prix et conséquemment le crédit peut être réduit de la somme indiquée.



PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics est fixé, pour l'exercice 1887, à la somme de seize millions trois cent trente-trois mille trente et un francs (16,333,031 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 25 février 1886.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Industrie et des Travaux publics,*

Chevalier DE MOREAU.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1887.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre.	21,000 »	
2	Traitement des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine	620,504 »	
<i>Matériel.</i>			
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses; souscription au <i>Bulletin administratif du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics</i>	93,040 »	783,854 »
<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires	26,400 »	
<i>Honoraires des avocats.</i>			
5	Honoraires des avocats du Département	25,000 »	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement.	10,800 »	
7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés	7,300 »	18,100 »
CHAPITRE III.			
AGRICULTURE.			
8	Indemnités pour bestiaux abattus (Une somme de 60,000 francs pourra être transférée aux articles 9 et 12, pour autant que cette somme reste disponible après le paiement des indemnités.)	180,000 »	
9	Service vétérinaire; police sanitaire; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses	142,000 »	
10	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces.	113,100 »	
11	Traitements et indemnités des secrétaires du Conseil supérieur et des commissions provinciales d'agriculture	11,600 »	
A REPORTER. . . fr.			803,054 »

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.		803,954 •
12	Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture; subsides pour concours et expositions; encouragements aux comités et aux comices agricoles. Stations agronomiques et laboratoires agricoles. Personnel et subsides, dépenses résultant de l'adhésion de la Belgique à la convention phylloxérique de Berne; encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du Bulletin de l'agriculture; frais résultant de la collation des décorations agricoles; frais de missions ayant pour objet l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture (y compris 52,000 francs en charge extraordinaire et temporaire).	225,100 •	
15	Personnel de l'Institut agricole et des écoles d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité	120,000 •	
14	Matériel des établissements d'enseignement agricole et horticole; frais des commissions de surveillance et des jurys; bourses; frais des conférences agricoles et horticoles . .	72,200 •	
13	Personnel du service des défrichements en Campine. (Charge extraord. et temporaire.) .	17,800 •	
16	Frais relatifs aux irrigations de la Campine. (Charge extraordinaire.)	6,000 •	
17	Personnel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance; traitements de disponibilité	102,525 •	1,855,055 •
18	Matériel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; bourses; jury vétérinaire. (Y compris 6,000 francs en charge extraordinaire.)	57,800 •	
19	Jardin botanique de l'État. Traitement du personnel	54,500 •	
20	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture	54,700 •	
21	A. Traitements, indemnités et frais de route des agronomes de l'État; frais de route de l'inspecteur de l'agriculture fr. 46,850 • B. Frais des champs d'expériences 53,000 • C. Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire Subsides. 75,000 • _____	154,850 •	
22	Eaux et forêts. — Traitement du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau, etc.; traitements de disponibilité; dépenses diverses	449,580 •	
23	Forêts domaniales. — Travaux de culture et d'amélioration; construction et entretien des routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État	89,500 •	
24	Défrichement; reboisement; pisciculture; subsides aux communes; dépenses diverses; repeuplement des cours d'eau	24,000 •	
	A REPORTER. . . . fr.		2,659,000 •

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC.

Articles	DESIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article	TOTAL par chapitre
	REPORT . fr	. .	2,639,009 .
	CHAPITRE IV		
	INDUSTRIE		
25	Traitement et frais de route de l'inspecteur de l'Industrie	9 500 .	
26	Institut supérieur de commerce d'Anvers. Dotation de l'État, destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Dépenses diverses. Bourses d'études aux élèves	55,000 .	
27	Enseignement professionnel. Écoles industrielles, ateliers d'apprentissage, matériel, inspection, missions, dépenses diverses	301,500 .	
28	Encouragements pour des ouvrages utiles, traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle, voyages et missions, frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de la commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions, frais résultant de la collation des décorations industrielles, dépenses diverses. — Personnel de la commission permanente pour les sociétés de secours mutuels	20,050 .	
29	Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes	21,000 .	
30	Frais de publication du <i>Recueil officiel des brevets d'invention</i> , frais d'impressions	3 500 .	477,250 .
31	Marques de fabrique et de commerce. — Frais de publication du <i>Recueil des marques</i> . Frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 10 avril 1879	3,700 .	
32	Frais du bureau international pour la protection de la propriété industrielle	5,000 .	
	CHAPITRE V		
	POIDS ET MESURES.		
33	Traitement des vérificateurs, frais d'intérim et d'inspection	70,750 .	
34	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs	56,000 .	127,750 .
35	Matériel. — Frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures	12,000 .	
	A REPORTER	. .	5,264,009 .

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.		3,364,009 .
	CHAPITRE VI.		
	LETTRES ET SCIENCES.		
56	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de l'archéologie nationale; location d'une table d'études à la Station zoologique de Naples; subsides aux veuves et aux orphelins délaissés par les littérateurs Gaucet, Denis Soliau et H. Van Peene; secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés; sociétés littéraires et scientifiques; prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1843, du 6 juillet 1851 et du 20 décembre 1882; souscriptions; acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires; acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires pour le service spécial de l'administration des lettres et des sciences; dépenses diverses; encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical); publication d'un dictionnaire étymologique de la langue néerlandaise Académie flamande, publication des anciens monuments de la littérature flamande, publication de documents rapportés de pays étrangers; continuation de la publication des actes des anciens États généraux; publication d'une bibliographie nationale. (Y compris 31,700 francs en charge extraordinaire et temporaire.)	177,100 .	
37	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique; dépenses ordinaires et subsides extraordinaires à l'Académie royale de Belgique, afin de la mettre à même d'augmenter le chiffre des prix pour les principales questions portées aux programmes de ses concours; examen et jugement des concours de la fondation De Keyn; publication d'une collection des grands écrivains du pays; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; rédaction et publication de la table chronologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés, concernant l'histoire de la Belgique; publication d'une biographie nationale; publication de la correspondance du cardinal de Granvelle; exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique à l'échelle du 20,000 ^e section stratigraphique.	188,073 .	
38	Palais des Académies. — Traitement et salaire du personnel; chauffage, éclairage et frais d'entretien	8,850 .	
39	Observatoire royal; personnel; salaire des gens de service	55,750 .	
40	Observatoire royal; frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions	54,400 .	
41	Bibliothèque royale; personnel; rédaction du catalogue général	92,400 .	
42	Bibliothèque royale; matériel et acquisitions	75,700 .	
43	Musée royal d'histoire naturelle; personnel et frais d'études des collections	73,700 .	
44	— — — matériel et acquisitions. (Y compris 47,000 francs en charge extraordinaire et temporaire)	60,350 .	
45	Archives du royaume à Bruxelles; personnel	57,000 .	917,473 .
	À REPORTER. fr.		4,181,482 .

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.		4,181,482 *
46	Archives du royaume; matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents. .	8,200 *	
47	Archives de l'État dans les provinces; personnel.	50,750 *	
48	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives; recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers; frais de classement, de copie et de transport, etc.; inspection des archives communales. (Y compris 8,000 francs en charge extraordinaire et temporaire.)	17,200 *	
CHAPITRE VII.			
BEAUX-ARTS.			
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>			
40	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés; encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts; subsides; souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu; subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'École belge; subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés; frais relatifs aux grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure; ateliers à Rome; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts; dépenses diverses; annuité de la part de l'État dans les frais d'acquisition des gravures, dessins et photographies nécessaires pour compléter l'œuvre de Rubens. (Y compris 20,000 francs en charge extraordinaire et temporaire.)	551,750 *	
50	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'art envoyées aux expositions	40,000 *	
51	Palais des beaux-arts, à Bruxelles. Traitement du gardien Frais de chauffage, d'éclairage et d'entretien	8,850 *	
	A REPORTER. fr.		4,181,482 *

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.		4,181,482 »
	<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>		
52	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers; dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien. — Académies et écoles de dessin autres que l'Académie d'Anvers; École des arts décoratifs de Bruxelles; subsides, dotations, acquisitions de modèles, de médailles et de livres destinés aux académies et écoles de dessin; inspection des académies et des écoles; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et des écoles; conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin; subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études; grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure; pensions des lauréats; reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses.	424,580 »	
	<i>Musées royaux de peinture et de sculpture; musée Wiertz.</i>		
53	Musées royaux de peinture et de sculpture, y compris le musée Wiertz; personnel, surveillance	33,300 »	
54	Musées royaux de peinture et de sculpture, y compris le musée Wiertz; matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais d'entretien, chauffage, mobilier, frais divers et imprévus	95,000 »	
55	Musée royal d'armures et d'antiquités. — Personnel.	21,250 »	
56	Musée royal d'armures et d'antiquités. — Matériel et acquisitions, frais d'impression et de vente du catalogue; collection sigillographique. (Y compris 5,000 francs en charge extraordinaire.)	50,400 »	
	<i>Monuments publics.</i>		
57	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	75,000 »	1,683,003 »
	<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>		
58	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique	80,000 »	
	A REPORTER fr.		5,865,475 »

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . fr.		5,865,475 .
50	Commission royale des monuments. Personnel.	17,950 .	
60	— — — Jetons de présence des membres de cette commission; frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales, indemnités des sténographes et frais de publication.	17,200 .	
61	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la commission royale des arts et des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette commission.	3,000 .	
62	Bulletin des commissions d'art et d'archéologie; rédaction, publication; dépenses diverses.	7,500 .	
	<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>		
63	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Cours élémentaire de musique	160,000 .	
64	Conservatoire royal de musique de Liège. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	70,358 .	
65	Conservatoire royal de musique de Gand. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	55,720 .	
66	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Inspection des écoles de musique; acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses. Conseil de perfectionnement des études musicales. (Y compris 11,000 francs en charge extraordinaire) (Une somme de 20,000 francs pourra être, le cas échéant, transférée de l'art. 86 à l'art. 82 du Budget).	173,000 .	
	CHAPITRE VIII.		
	PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.		
	SECTION 1^{re}. — Ponts et chaussées.		
67	Entretien de routes et de parcs publics, amélioration de routes, construction de routes nouvelles et subsides.	5,070,000 .	
68	Travaux de plantation de toute nature le long des routes, à l'exception de ceux compris dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes	31,000 .	
	A REPORTER. . . fr.		5,865,475 .

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.		5,865,475 •
	SECTION 2. — Bâtiments civils.		
69	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achat de meubles; établissement et entretien des squares; acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les cérémonies et les fêtes publiques, etc.	650,000 •	
70	Travaux extraordinaires à exécuter à divers bâtiments civils.	199,000 •	
	SECTION 3. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des polders des lignes télégraphiques des voies navigables.		
71	Entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières .	1,080,670 •	
72	Travaux d'amélioration des canaux et rivières	242,100 •	
	Plantations.		
73	Plantations nouvelles	15,000 •	
	Bacs et bateaux de passage.		
74	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances	50,000 •	
	SECTION 4. — Ports, côtes, phares et fanaux.		9,005,150 •
75	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux	815,550 •	
76	Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux.	72,000 •	
	SECTION 5. — Frais d'études et d'adjudications.		
77	Études de projets; frais de levé de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achat de papier, etc.	75,000 •	
	SECTION 6. — Personnel des ponts et chaussées.		
78	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacements	1,007,800 •	
79	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen.	1,098,000 •	
80	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil	25,000 •	
	A REPORTER.		15,858,625 •

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC.

Articles	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.		15,858,625 •
	SECTION 7. — Service des bâtiments civils		
81	Traitements, indemnités et frais de déplacement des architectes et autres agents. Frais d'habillement des gardiens de monuments	96,050 •	
82	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage des bureaux, menues dépenses	8,000 •	
	CHAPITRE IX		
	MINES		
	SECTION 1^{re} — Personnel du Conseil des mines.		
85	Personnel du Conseil des mines — Traitements et frais de déplacement	32 000 •	
84	Matériel	640 •	
	SECTION 2 — Personnel du corps des mines		
85	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, et traitements des expéditionnaires adjoints aux ingénieurs, carte générale des mines (Y compris une somme de 5.000 francs en charge extraordinaire et temporaire)	321,540 •	
86	Frais des jurys d'examen du Conseil de perfectionnement et missions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines	10,000 •	
			415,990 •
	SECTION 3 — Caisses de prévoyance		
87	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses.	45,000 •	
	SECTION 4. — Impressions, etc.		
88	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; traductions, publications de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences	7,000 •	
	CHAPITRE X		
	SECTION 1^{re} — Commission des procédés nouveaux.		
89	Frais de route et de séjour; matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc.	500 •	
	A REPORTER. fr.		16,274,615 •

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC.

Articles.	DESIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES	MONTANT DES CRÉDITS par article	TOTAL par chapitre
	Report . . . fr		16,274,615 .
	SECTION 2 — Commission des Annales des travaux publics		
90	Frais de route et de séjour	300 .	10,200 .
91	Publication du <i>Recueil</i> , rémunérations d'auteurs, frais de bureau, matériel, etc	7,900 .	
	SECTION 3 — Commission consultative des machines à vapeur		
92	Frais de route et de séjour, matériel, etc . .	1,500 .	
	CHAPITRE XI		
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ		
93	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés (Une somme de 8,000 francs pourra être transférée à l'art. 2 Personnel)	30,216 .	30,216 .
	CHAPITRE XII		
	DÉPENSES IMPRÉVUES		
94	Dépenses imprévues non libellées au Budget, secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés qui se trouvent dans une situation malheureuse	18,000 .	18,000 .
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS fr.		16,333,031 .

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 25 février 1886.

LEOPOLD.

PAR LE ROI:

*Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Industrie et des Travaux publics,*

Chevalier DE MOREAU.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,

DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS

pour l'exercice 1887.

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																			
CHAPITRE I ^{er} .																																																					
ADMINISTRATION CENTRALE.																																																					
Personnel.																																																					
1	a.	Traitement du Ministre.																																																			
	b.	— des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine, du secrétariat gé- néral, des administrations de l'agriculture, de l'industrie et des beaux-arts 302,000 »																																																			
	c.	— des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine de l'administration des ponts et chaussées. 275,469 »																																																			
	d.	— id. id. des mines 44,925 »																																																			
2		<table> <tr> <th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TAUX des traitements.</th></tr> <tr> <td>Secrétaire général.</td><td>1</td><td>12,000</td></tr> <tr> <td>Directeurs et inspecteurs généraux</td><td>9</td><td>9,000 à 12,000</td></tr> <tr> <td>Directeurs</td><td>4</td><td>7,000 à 8,000</td></tr> <tr> <td>Ingénieurs en chef et ingénieurs principaux</td><td>6</td><td>5,500 à 9,000</td></tr> <tr> <td>Chefs de division et un inspecteur.</td><td>10</td><td>5,500 à 7,000</td></tr> <tr> <td>Chefs de bureau</td><td>11</td><td>4,200 à 5,000</td></tr> <tr> <td>Conducteurs et sous-ingénieurs</td><td>8</td><td>2,700 à 5,000</td></tr> <tr> <td>Ingénieurs</td><td>2</td><td>2,900 à 4,000</td></tr> <tr> <td>Commis-chefs et commis de 1^{re}, 2^e et 3^e classe.</td><td>59</td><td>1,100 à 4,000</td></tr> <tr> <td>Commis d'ordre, id.</td><td>20</td><td>1,000 à 2,600</td></tr> <tr> <td>Employés temporaires</td><td>14</td><td>1,000 à 1,500</td></tr> <tr> <td>Imprimeur-autographe et agents photographes</td><td>5</td><td>925 à 2,000</td></tr> <tr> <td>Huissiers messagers.</td><td>24</td><td>1,100 à 2,500</td></tr> <tr> <td>Concierges</td><td>5</td><td>600 à 1,500</td></tr> <tr> <td>Boute-feu.</td><td>10</td><td>1,080 à 1,200</td></tr> <tr> <td>Nettoyeuses.</td><td>14</td><td>600 à 800</td></tr> </table>		NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	Secrétaire général.	1	12,000	Directeurs et inspecteurs généraux	9	9,000 à 12,000	Directeurs	4	7,000 à 8,000	Ingénieurs en chef et ingénieurs principaux	6	5,500 à 9,000	Chefs de division et un inspecteur.	10	5,500 à 7,000	Chefs de bureau	11	4,200 à 5,000	Conducteurs et sous-ingénieurs	8	2,700 à 5,000	Ingénieurs	2	2,900 à 4,000	Commis-chefs et commis de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe.	59	1,100 à 4,000	Commis d'ordre, id.	20	1,000 à 2,600	Employés temporaires	14	1,000 à 1,500	Imprimeur-autographe et agents photographes	5	925 à 2,000	Huissiers messagers.	24	1,100 à 2,500	Concierges	5	600 à 1,500	Boute-feu.	10	1,080 à 1,200	Nettoyeuses.	14	600 à 800
	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.																																																			
Secrétaire général.	1	12,000																																																			
Directeurs et inspecteurs généraux	9	9,000 à 12,000																																																			
Directeurs	4	7,000 à 8,000																																																			
Ingénieurs en chef et ingénieurs principaux	6	5,500 à 9,000																																																			
Chefs de division et un inspecteur.	10	5,500 à 7,000																																																			
Chefs de bureau	11	4,200 à 5,000																																																			
Conducteurs et sous-ingénieurs	8	2,700 à 5,000																																																			
Ingénieurs	2	2,900 à 4,000																																																			
Commis-chefs et commis de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe.	59	1,100 à 4,000																																																			
Commis d'ordre, id.	20	1,000 à 2,600																																																			
Employés temporaires	14	1,000 à 1,500																																																			
Imprimeur-autographe et agents photographes	5	925 à 2,000																																																			
Huissiers messagers.	24	1,100 à 2,500																																																			
Concierges	5	600 à 1,500																																																			
Boute-feu.	10	1,080 à 1,200																																																			
Nettoyeuses.	14	600 à 800																																																			
Matériel.																																																					
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, papier. 27,660 »																																																			
	b.	Achat et entretien des meubles de l'hôtel et des bureaux 26,900 »																																																			
	c.	Éclairage, chauffage, service des eaux 20,500 »																																																			
	d.	Souscription au <i>Bulletin du Ministère</i> , achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux 13,000 »																																																			
	e.	Menues dépenses 5,000 »																																																			
Frais de déplacement.																																																					
4	a.	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires																																																			
Honoraires des avocats.																																																					
5	a.	Honoraires des avocats du Département.																																																			
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.																																																					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
21,000 »	21,000 »	»	»	21,000 »	21,000 »	
620,394 »	618,994 »	1,400 »	»	601,794 »	594,114 »	
95,060 »	93,060 »	»	»	95,060 »	98,500 »	
26,400 »	26,400 »	»	»	25,000 »	50,500 »	
25,000 »	25,000 »	»	»	25,000 »	50,000 »	
785,854 »	784,454 »	1,400 »	»	765,854 »	773,914 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
PENSIONS ET SECOURS.		
6	»	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement
7	»	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veufs et enfants d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . fr.
CHAPITRE III.		
AGRICULTURE.		
8	»	Indemnités pour bestiaux abattus.
9	»	Service vétérinaire; police sanitaire; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses
10	»	Amélioration des races d'animaux domestiques; subsides aux provinces.
11	»	Traitements et indemnités des secrétaires du conseil supérieur et des commissions provinciales d'agriculture
12	a.	Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture fr. 13,000 »
	b.	Subsides pour concours et expositions; encouragements aux comités et aux comices agricoles 162,000 »
	c.	Stations agronomiques et laboratoires agricoles. — Subsides. 13,000 »
	d.	— — — — — Traitement du personnel . . . 23,000 »
	e.	Dépenses résultant de l'adhésion de la Belgique à la convention phylloxérique de Berne 2,000 »
	f.	Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du bulletin de l'agriculture; frais résultant de la collation des décorations agricoles; frais de mission ayant pour objet l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture . . . 40,100 »
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
10,800	10,800	»	»	10,800	10,000	
7,500	7,300	»	»	7,300	7,000	
18,100	18,100	»	»	18,100	17,000	
a) 180,000	180,000	»	»	230,000	81,633	a) Une somme de 60,000 francs pourra être transférée aux articles 9 et 12, pour autant que cette somme reste disponible après le paiement des indemnités.
142,000	142,000	»	»	162,000	145,063	
113,400	115,400	»	»	101,500	101,445	
11,600	11,600	»	»	11,600	»	
b) 225,100	193,100	32,000	»	178,100	203,982	b) Y compris 32,000 francs en charge extraordinaire et temporaire.
671,800	639,800	32,000	»	683,200	632,127	»

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																																								
13	»	REPORT. fr. Personnel de l'Institut agricole et des écoles d'horticulture de l'État: Traitement de disponibilité. Institut agricole. — Personnel. <table><thead><tr><th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENT par an.</th><th>CHARGES.</th></tr></thead><tbody><tr><td>Directeur</td><td>1</td><td>6,500 à 7,500</td><td>7,000</td></tr><tr><td>Sous-directeur</td><td>1</td><td>6,000 à 7,000</td><td>6,500</td></tr><tr><td>Professeurs</td><td>6</td><td>5,500 à 6,500</td><td>36,000</td></tr><tr><td>Chargés de cours</td><td>»</td><td>»</td><td>2,700</td></tr><tr><td>Répétiteurs</td><td>4</td><td>2,500 à 3,500</td><td>13,500</td></tr><tr><td>Agent comptable</td><td>1</td><td>3,000 à 4,000</td><td>3,500</td></tr><tr><td>Économe</td><td>1</td><td>2,000 à 3,000</td><td>3,000</td></tr><tr><td>Bibliothécaire conservateur des collections</td><td>1</td><td>2,000 à 2,500</td><td>2,000</td></tr><tr><td>Préparateur de chimie</td><td>1</td><td>2,000 à 3,000</td><td>2,000</td></tr><tr><td>Surveillants</td><td>2</td><td>1,600 à 2,000</td><td>4,000</td></tr><tr><td>Jardinier démonstrateur</td><td>1</td><td>1,200 à 1,600</td><td>1,600</td></tr><tr><td>Hommes de service, concierge</td><td>4</td><td>1,100 à 1,500</td><td>5,200</td></tr><tr><td>Indemnité de logement à trois agents</td><td>»</td><td>»</td><td>2,500</td></tr><tr><td></td><td>23</td><td></td><td>80,500</td></tr></tbody></table> École d'horticulture de Vilvorde. <table><tbody><tr><td>Directeur</td><td>1</td><td>5,000</td><td>5,000</td></tr><tr><td>Professeurs</td><td>6</td><td>800 à 1,400</td><td>6,500</td></tr><tr><td>Chefs de culture</td><td>2</td><td>2,000 à 2,400</td><td>4,400</td></tr><tr><td>Surveillant</td><td>1</td><td>»</td><td>1,000</td></tr><tr><td></td><td>10</td><td></td><td>16,900</td></tr></tbody></table> École d'horticulture de Gand. <table><tbody><tr><td>Professeurs</td><td>5</td><td>500 à 3 500</td><td>10,000</td></tr><tr><td></td><td>5</td><td></td><td>10,000</td></tr></tbody></table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT par an.	CHARGES.	Directeur	1	6,500 à 7,500	7,000	Sous-directeur	1	6,000 à 7,000	6,500	Professeurs	6	5,500 à 6,500	36,000	Chargés de cours	»	»	2,700	Répétiteurs	4	2,500 à 3,500	13,500	Agent comptable	1	3,000 à 4,000	3,500	Économe	1	2,000 à 3,000	3,000	Bibliothécaire conservateur des collections	1	2,000 à 2,500	2,000	Préparateur de chimie	1	2,000 à 3,000	2,000	Surveillants	2	1,600 à 2,000	4,000	Jardinier démonstrateur	1	1,200 à 1,600	1,600	Hommes de service, concierge	4	1,100 à 1,500	5,200	Indemnité de logement à trois agents	»	»	2,500		23		80,500	Directeur	1	5,000	5,000	Professeurs	6	800 à 1,400	6,500	Chefs de culture	2	2,000 à 2,400	4,400	Surveillant	1	»	1,000		10		16,900	Professeurs	5	500 à 3 500	10,000		5		10,000
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT par an.	CHARGES.																																																																																							
Directeur	1	6,500 à 7,500	7,000																																																																																							
Sous-directeur	1	6,000 à 7,000	6,500																																																																																							
Professeurs	6	5,500 à 6,500	36,000																																																																																							
Chargés de cours	»	»	2,700																																																																																							
Répétiteurs	4	2,500 à 3,500	13,500																																																																																							
Agent comptable	1	3,000 à 4,000	3,500																																																																																							
Économe	1	2,000 à 3,000	3,000																																																																																							
Bibliothécaire conservateur des collections	1	2,000 à 2,500	2,000																																																																																							
Préparateur de chimie	1	2,000 à 3,000	2,000																																																																																							
Surveillants	2	1,600 à 2,000	4,000																																																																																							
Jardinier démonstrateur	1	1,200 à 1,600	1,600																																																																																							
Hommes de service, concierge	4	1,100 à 1,500	5,200																																																																																							
Indemnité de logement à trois agents	»	»	2,500																																																																																							
	23		80,500																																																																																							
Directeur	1	5,000	5,000																																																																																							
Professeurs	6	800 à 1,400	6,500																																																																																							
Chefs de culture	2	2,000 à 2,400	4,400																																																																																							
Surveillant	1	»	1,000																																																																																							
	10		16,900																																																																																							
Professeurs	5	500 à 3 500	10,000																																																																																							
	5		10,000																																																																																							
14	»	Matériel des établissements d'enseignement agricole et horticole; frais des commissions de surveillance et des jurys; bourses.																																																																																								
15	»	Service des défrichements en Campine. — Personnel. — Traitements : <table><thead><tr><th></th><th>NOMBRE d'agents</th><th>TRAITEMENT annuel.</th></tr></thead><tbody><tr><td>Directeur</td><td>1</td><td>8,000</td></tr><tr><td>Commis</td><td>1</td><td>1,800</td></tr><tr><td>Irrigateurs</td><td>5</td><td>6,800</td></tr><tr><td>Frais de bureau et frais de route</td><td>»</td><td>1,200</td></tr><tr><td></td><td>7</td><td>17,800</td></tr></tbody></table>		NOMBRE d'agents	TRAITEMENT annuel.	Directeur	1	8,000	Commis	1	1,800	Irrigateurs	5	6,800	Frais de bureau et frais de route	»	1,200		7	17,800																																																																						
	NOMBRE d'agents	TRAITEMENT annuel.																																																																																								
Directeur	1	8,000																																																																																								
Commis	1	1,800																																																																																								
Irrigateurs	5	6,800																																																																																								
Frais de bureau et frais de route	»	1,200																																																																																								
	7	17,800																																																																																								
		A REPORTER. fr.																																																																																								

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
674,800	639,800	32,000	»	685,200	532,127	
120,000	120,000	»	»	116,400	116,200	
72,200	72,200	»	»	102,200	102,357	
a) 17,800	17,800	»	»	20,800	20,798	a) Charge extraordinaire et temporaire.
881,800	849,800	32,000	»	922,600	771,462	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																				
		REPORT. fr.																																																																				
16	»	Frais relatifs aux irrigations de la Campine																																																																				
17	»	École vétérinaire de l'État. — Personnel. — Frais de la commission de surveillance. — Traite- ment de disponibilité :																																																																				
		<table><tr><th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENT par an.</th><th>CHARGES.</th></tr><tr><td>Directeur</td><td>1</td><td>6,500 à 7,500</td><td>7,500</td></tr><tr><td>Professeurs.</td><td>8</td><td>5,500 à 6,500 4,000 à 5,000</td><td>41,000</td></tr><tr><td>Aumônier</td><td>1</td><td>1,800 à 2,000</td><td>2,000</td></tr><tr><td>Chargés de cours</td><td>2</td><td>"</td><td>5,000</td></tr><tr><td>Répétiteurs.</td><td>4</td><td>2,500 à 3,500</td><td>13,500</td></tr><tr><td>Régisseur</td><td>1</td><td>5,000 à 4,000</td><td>4,000</td></tr><tr><td>Médecin</td><td>1</td><td>1,000</td><td>1,000</td></tr><tr><td>Commis aux écritures</td><td>1</td><td>2,000 à 2,400</td><td>2,400</td></tr><tr><td>Maître d'études-bibliothécaire</td><td>1</td><td>2,000 à 2,400</td><td>2,000</td></tr><tr><td>Surveillants.</td><td>2</td><td>1,600 à 2,000</td><td>5,600</td></tr><tr><td>Aide-préparateur de chimie.</td><td>1</td><td>1,500 à 1,500</td><td>1,400</td></tr><tr><td>Maréchal ferrant</td><td>1</td><td>1,200 à 1,500</td><td>1,500</td></tr><tr><td>Palefrenier-chef.</td><td>1</td><td>1,500 à 1,500</td><td>1,500</td></tr><tr><td>Garçons de laboratoire et jardinier.</td><td>4</td><td>1,200 à 1,400</td><td>6,700</td></tr><tr><td>Conciergerie. — Gens de service et palefreniers.</td><td>8</td><td>1,100 à 1,300</td><td>8,600</td></tr><tr><td>Commission de surveillance et indemnités pour travail extraordinaire.</td><td>"</td><td>"</td><td>2,625</td></tr></table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT par an.	CHARGES.	Directeur	1	6,500 à 7,500	7,500	Professeurs.	8	5,500 à 6,500 4,000 à 5,000	41,000	Aumônier	1	1,800 à 2,000	2,000	Chargés de cours	2	"	5,000	Répétiteurs.	4	2,500 à 3,500	13,500	Régisseur	1	5,000 à 4,000	4,000	Médecin	1	1,000	1,000	Commis aux écritures	1	2,000 à 2,400	2,400	Maître d'études-bibliothécaire	1	2,000 à 2,400	2,000	Surveillants.	2	1,600 à 2,000	5,600	Aide-préparateur de chimie.	1	1,500 à 1,500	1,400	Maréchal ferrant	1	1,200 à 1,500	1,500	Palefrenier-chef.	1	1,500 à 1,500	1,500	Garçons de laboratoire et jardinier.	4	1,200 à 1,400	6,700	Conciergerie. — Gens de service et palefreniers.	8	1,100 à 1,300	8,600	Commission de surveillance et indemnités pour travail extraordinaire.	"	"	2,625
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT par an.	CHARGES.																																																																			
Directeur	1	6,500 à 7,500	7,500																																																																			
Professeurs.	8	5,500 à 6,500 4,000 à 5,000	41,000																																																																			
Aumônier	1	1,800 à 2,000	2,000																																																																			
Chargés de cours	2	"	5,000																																																																			
Répétiteurs.	4	2,500 à 3,500	13,500																																																																			
Régisseur	1	5,000 à 4,000	4,000																																																																			
Médecin	1	1,000	1,000																																																																			
Commis aux écritures	1	2,000 à 2,400	2,400																																																																			
Maître d'études-bibliothécaire	1	2,000 à 2,400	2,000																																																																			
Surveillants.	2	1,600 à 2,000	5,600																																																																			
Aide-préparateur de chimie.	1	1,500 à 1,500	1,400																																																																			
Maréchal ferrant	1	1,200 à 1,500	1,500																																																																			
Palefrenier-chef.	1	1,500 à 1,500	1,500																																																																			
Garçons de laboratoire et jardinier.	4	1,200 à 1,400	6,700																																																																			
Conciergerie. — Gens de service et palefreniers.	8	1,100 à 1,300	8,600																																																																			
Commission de surveillance et indemnités pour travail extraordinaire.	"	"	2,625																																																																			
18	a.	Matériel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; bourses fr. 51,800 »																																																																				
	b.	Jury vétérinaire. 6,000 »																																																																				
19	»	Jardin botanique de l'État. Traitement du personnel																																																																				
20	»	Jardin botanique de l'État. Dépense de matériel et de culture																																																																				
21	a.	Traitements, indemnités et frais de route des agronomes de l'État, frais de route de l'inspecteur de l'agriculture fr. 46,850 »																																																																				
	b.	Frais des champs d'expériences 33,000 »																																																																				
	c.	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire. — Subsides 75,000 »																																																																				
22	a.	Eaux et forêts. — Traitement du personnel :																																																																				
		<table><tr><th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENT.</th><th>CHARGES.</th></tr><tr><td>Inspecteurs</td><td>11</td><td>4,800 à 6,000</td><td>59,400</td></tr><tr><td>Sous-inspecteurs</td><td>5</td><td>3,800</td><td>11,400</td></tr><tr><td>Gardes généraux</td><td>26</td><td>2,400 à 3,200</td><td>62,600</td></tr><tr><td>Gardes généraux adjoints</td><td>indéterminé.</td><td>2,000</td><td>9,000</td></tr><tr><td>Aspirants forestiers (boursiers).</td><td>2</td><td>1,500</td><td>3,000</td></tr><tr><td>Brigadiers sédentaires (commis d'inspection)</td><td>9</td><td>1,000 à 1,200</td><td>9,000</td></tr><tr><td>Id. sans triage des forêts et de la pêche</td><td>9</td><td>1,000 à 1,485</td><td>9,885</td></tr><tr><td>Id. avec id. id. id.</td><td>53</td><td>900 à 1,000</td><td>50,600</td></tr><tr><td>Gardes des forêts et de la pêche</td><td>519</td><td>50 à 900</td><td>244,350</td></tr></table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT.	CHARGES.	Inspecteurs	11	4,800 à 6,000	59,400	Sous-inspecteurs	5	3,800	11,400	Gardes généraux	26	2,400 à 3,200	62,600	Gardes généraux adjoints	indéterminé.	2,000	9,000	Aspirants forestiers (boursiers).	2	1,500	3,000	Brigadiers sédentaires (commis d'inspection)	9	1,000 à 1,200	9,000	Id. sans triage des forêts et de la pêche	9	1,000 à 1,485	9,885	Id. avec id. id. id.	53	900 à 1,000	50,600	Gardes des forêts et de la pêche	519	50 à 900	244,350																												
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT.	CHARGES.																																																																			
Inspecteurs	11	4,800 à 6,000	59,400																																																																			
Sous-inspecteurs	5	3,800	11,400																																																																			
Gardes généraux	26	2,400 à 3,200	62,600																																																																			
Gardes généraux adjoints	indéterminé.	2,000	9,000																																																																			
Aspirants forestiers (boursiers).	2	1,500	3,000																																																																			
Brigadiers sédentaires (commis d'inspection)	9	1,000 à 1,200	9,000																																																																			
Id. sans triage des forêts et de la pêche	9	1,000 à 1,485	9,885																																																																			
Id. avec id. id. id.	53	900 à 1,000	50,600																																																																			
Gardes des forêts et de la pêche	519	50 à 900	244,350																																																																			
		A REPORTER. fr.																																																																				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFERENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884	DÉPENSES de L'EXERCICE 1883	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
881,800 »	849,800 »	32,000 »	»	922,600 »	771,462 »	
a) 6,000 »	6,000 »	»	»	20,000 »	19,961 »	a) Charge extraordinaire
102,525 »	102,525 »	»	»	102,523 »	99,534 »	
b) 57,800 »	57,800 »	»	»	57,800 »	57,798 »	b) Y compris une somme de 6,000 francs en charge extraordinaire.
54,500 »	53,800 »	500 »	»	31,200 »	82,586 »	
54,700 »	55,200 »	»	500 »	55,200 »		
154,850 »	154,850 »	»	»	64,000 »	»	
1,291,975 »	1,259,975 »	32,500 »	500 »	1,253,523 »	1,031,161 »	

88

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . . . fr.
22	b.	Indemnités de déplacement et de bureau des inspecteurs en province . . .	9,000 »
	c.	Id. id. id. des chefs de cantonnement. . . .	1,500 »
	d.	Id. de frais de route et de séjour aux membres des commissions d'études, d'aménagement et de reboisement	6,000 »
	e.	Indemnités de résidence, de frais de route pour travaux extraordinaires, ma- ladies, intérim, etc.	25,000 »
	f.	Indemnité à l'agent chargé du cours des gardes	600 »
	g.	Armement et équipement	1,300 »
	h.	Traitements de disponibilité	»
	i.	Dépenses diverses	1,368 »
		<i>Forêts domaniales.</i>	
23	a.	Travaux de culture et d'amélioration	56,000 »
	b.	Construction et entretien de maisons forestières	5,000 »
	c.	Id. id. de routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État.	25,000 »
	d.	Arpentage des coupes	5,500 »
		<i>Défrichement. — Reboisement. — Pisciculture.</i>	
24	a.	Subsides aux communes pour reboisement de terrains incultes. — Dépenses diverses .	13,000 »
	b.	Repeuplement des cours d'eau	11,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE. . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS solés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,291,975	1,259,975	32,500	500	1,255,325	1,051,161	
449,580	449,580	"	"	"	"	
89,500	89,500	"	"	"	"	
24,000	24,000	"	"	"	"	
1,855,055	1,825,055	32,500	500	1,255,325	1,051,161	
AUGMENTATION . . . fr.		32,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IV.		
INDUSTRIE.		
25	a.	Traitement de l'inspecteur de l'industrie 7,000 »
	b.	Frais de route 2,500 »
26	a.	Institut supérieur de commerce d'Anvers. — Dotation de l'État destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Dépenses diverses. 30,000 »
	b.	Bourses d'études aux élèves 3,000 »
27	a.	Enseignement professionnel. — Écoles industrielles. — Subsidés. — Matériel. — Missions. — Dépenses diverses 306,500 »
	b.	Traitement de l'inspecteur 3,000 »
	c.	Enseignement professionnel. — Ateliers d'apprentissage. 50,000 »
28	a.	Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle; voyages et missions; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de la commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions; frais résultant de la collation des décorations industrielles; dépenses diverses 17,950 »
	b.	Personnel de la commission permanente pour les sociétés de secours mutuels . . . 2,100 »
29	»	Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes, 20 agents (L'indemnité est fixée d'après l'importance des ressorts et la moyenne des affaires traitées par les titulaires.)
50	»	Frais de publication du <i>Recueil officiel des brevets d'invention</i> , frais d'impression.
51	»	Marques de fabrique et de commerce. Frais de publication du recueil des marques. Frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 1 ^{er} avril 1879
52	»	Frais du bureau international pour la protection de la propriété industrielle. Frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 5 juillet 1884
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
9,500	9,500	"	"	9,500	7,200	
53,000	53,000	"	"	53,000	48,247	
361,500	361,500	"	"	518,900	297,693	
20,050	21,450	"	1,400	21,450	20,149	
21,000	21,000	"	"	21,000	18,525	
3,500	3,500	"	"	8,000	7,377	
3,700	5,700	"	"	6,000	4,581	
5,000	5,000	"	"	5,000	"	
477,250	478,650	"	1,400	442,850	403,772	
DIMINUTION. . fr.		1,400				

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
CHAPITRE V.						
POIDS ET MESURES.						
33	a.	Personnel, traitement des vérificateurs .	CLASSE.	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT par an.	CHARGES.
			1 ^{re}	11	4,000 à 5,000	50,500
			2 ^e	5	5,000 à 3,500	16,500
			adjoints	4	2,000 à 2,500	8,250
34	b.	Frais d'intérim et d'inspection				4,500
			20			70,750
34	"	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs				
35	"	Matériel et frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures.				
TOTAL DU CHAPITRE V. fr.						
CHAPITRE VI.						
LETTRES ET SCIENCES.						
36	a.	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de l'archéologie nationale; location d'une table d'études à la Station zoologique de Naples.				56,000
	b.	Subsides aux veuves et orphelins délaissés par les littérateurs Gaucet, Denis, Sotiau et H. Van Peene; secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés.				4,500
	c.	Sociétés littéraires et scientifiques.				12,000
	d.	Prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1845, du 6 juillet 1851 et du 20 décembre 1882.			(a)	10,000
	e.	Souscriptions, acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires; acquisition et reliure d'ouvrages littéraires ou scientifiques pour le service spécial de l'administration des lettres et sciences; dépenses diverses				38,900
	f.	Encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical) publication d'un dictionnaire étymologique de la langue néerlandaise.				57,000
	g.	Académie flamande; publication des anciens monuments de la littérature flamande.				17,000
	h.	Publication de documents rapportés de pays étrangers.				4,000
	i.	Continuation de la publication des actes des anciens États généraux				4,500
	j.	Publication d'une bibliographie nationale				13,200
A REPORTER. fr.						

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
79,750	79,750	»	»	79,750	78,200	
56,000	56,000	»	»	56,000	55,495	
12,000	12,000	»	»	12,000	9,521	
127,750	127,750	»	»	127,750	123,016	
177,100	177,100	»	»	162,700	162,700	a) Double concours de sciences naturelles et de sciences sociales (période de 1882-1886). b) Y compris 31,700 francs de charges temporaires à savoir : 6,000 francs du litt. a et les crédits des litt. g, h, i et j.
177,100	177,100	»	»	162,700	162,700	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
	a.	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique; dépenses ordinaires et subsides extraordinaires à l'Académie royale de Belgique, afin de la mettre à même d'augmenter le chiffre des prix pour les principales questions portées aux programmes de ses concours. Examen et jugement des concours de la fondation De Keyn. 69,073 »
	b.	Publication d'une collection des grands écrivains du pays. 5,000 »
37	c.	Publication des Chroniques belges inédites; rédaction et publication de la Table chronologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique 20,000 »
	d.	Publication d'une biographie nationale. 8,000 »
	e.	Publication de la correspondance du cardinal de Granvelle. 6,000 »
	f.	Exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique à l'échelle du 20,000°. Section stratigraphique 80,000 »
38	»	Palais des Académies: traitement et salaire du personnel; chauffage, éclairage et frais d'entretien
39	»	Observatoire royal; personnel; salaire des gens de service.
40	»	— frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions
41	»	Bibliothèque royale; personnel; rédaction du catalogue général
42	»	— matériel et acquisitions
43	»	Musée royal d'histoire naturelle; personnel et frais d'études des collections.
44	»	— — matériel et acquisitions
45	»	Archives du royaume à Bruxelles; personnel
46	»	— — matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents.
47	»	Archives de l'État dans les provinces; personnel
		A REPORTER.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
177,400 »	177,400 »	»	»	162,700 »	162,700 »	
188,073 »	188,073 »	»	»	200,000 »	200,106 »	
8,850 »	8,850 »	»	»	8,850 »	7,857 »	
53,750 »	53,750 »	»	»	51,000 »	46,184 »	
34,400 »	34,400 »	»	»	34,400 »	26,899 »	
92,400 »	92,400 »	»	»	91,900 »	89,099 »	
75,700 »	75,700 »	»	»	75,700 »	74,761 »	
73,700 »	73,700 »	»	»	75,700 »	71,440 »	
a) 69,350 »	69,350 »	»	»	77,650 »	77,650 »	a) Dont 47,000 francs de charge extraordinaire.
57,000 »	60,000 »	»	3,000 »	60,000 »	59,946 »	
8,200 »	8,200 »	»	»	8,200 »	8,196 »	
59,750 »	59,750 »	»	»	59,750 »	55,766 »	
900,273 »	903,273 »	»	3,000 »	903,850 »	880,604 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
48	a. b. c.	Frais de publication des inventaires des archives; frais de recouvrement de documents provenant des archives tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives, fr. Recouvrement d'archives restées au pouvoir de Gouvernements étrangers; frais de classement, de copie, de transport, etc. Inspection des archives communales.	3,200 » 8,000 » 6,000 »
			TOTAL DU CHAPITRE VI fr.
			CHAPITRE VII.
			BEAUX-ARTS.
			<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques (1).</i>
49	a. b. c. d. e. f. g.	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art, travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts; subsides, souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique. Subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragements pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'école belge. Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés Frais relatifs aux grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure; ateliers à Rome; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts; dépenses diverses Huitième annuité de la part de l'État dans les frais d'acquisition des gravures, dessins et photographies nécessaires pour compléter l'œuvre de Rubens	235,000 » 16,000 » 15,000 » 60,000 » 9,000 » 13,250 » 1,500 »
50	»	Expositions générales des beaux-arts, part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition pour les musées locaux d'œuvres d'art envoyées aux expositions	
54	»	Palais des beaux-arts à Bruxelles. — Traitement du gardien. — Frais de chauffage, d'éclairage et entretien des locaux	
			A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
900,273	903,273	»	3,000	903,850	880,604	
a) 17,200	17,200	»	»	17,200	18,663	a) Y compris 8,000 francs en charge extraordinaire et temporaire.
917,473	920,473	»	3,000	924,050	899,267	
DIMINUTION . . . fr.		3,000				
b) 351,750	351,750	»	»	351,750	361,686	b) Cette somme comprend, à titre de charge extraordinaire, 20,000 francs du litt. a et le crédit du litt. g.
40,000	40,000	»	»	40,000	50,844	
8,850	8,850	»	»	8,850	5,902	
400,600	400,600	»	»	400,600	418,432	

(1) Annexe n° 2.

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT fr.
		<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>
52	a.	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers. — Dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le Musée ancien fr. 112,589 »
	b.	Académies et écoles de dessin autres que l'Académie d'Anvers; École des Arts décoratifs de Bruxelles; subsides, dotations, acquisition de modèles, médailles et livres destinés aux académies et écoles de dessin. — Inspection des académies et des écoles; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et des écoles; conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin 250,000 »
	c.	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études 10,000 »
	d.	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure; pensions des lauréats 20,000 »
	e.	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses 32,000 »
		<i>Musées royaux de peinture et de sculpture. — Musée Wiertz.</i>
53	a.	Musée royal de peinture et de sculpture; personnel 21,325 »
	b.	Musée moderne. — Surveillance 7,475 »
	c.	Musée Wiertz. — Frais de surveillance et traitement du conservateur 6,500 »
54	a.	Musée royal de peinture et de sculpture. — Matériel et acquisitions; frais d'impression du catalogue 86,575 »
	b.	Musée moderne. — Conservation, entretien, chauffage, mobilier, frais divers et imprévus 3,035 »
	c.	Musée Wiertz. — Matériel et frais d'entretien 3,450 »
55	»	Musée royal d'armures et d'antiquités; personnel
56	»	— — — matériel et acquisitions; frais d'impression et de vente du catalogue; collection sigillographique
		<i>Monuments publics (1).</i>
57	»	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
400,600 »	400,600 »	»	»	400,600 »	418,452 »	
424,589 »	424,589 »	»	»	424,589 »	405,285 »	
55,500 »	55,500 »	»	»	55,500 »	55,299 »	
95,060 »	95,060 »	»	»	95,060 »	111,683 »	
21,250 »	21,250 »	»	»	21,250 »	20,899 »	
a) 59,400 »	59,400 »	»	»	59,400 »	55,917 »	a) Dont 5,000 francs de charge extraordinaire.
75,000 »	75,000 »	»	»	75,000 »	29,276 »	
1,089,199 »	1,089,199 »	»	»	1,089,199 »	1,056,791 »	(1) Voir annexe n° 3.

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>			
58	a.	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments.	74,000 »
	b.	Subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique.	12,000 »
59	»	Commission royale des monuments. — Personnel	
60	a.	Id. Jetons de présence des membres de cette commission	6,200 »
	b.	Id. Frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs	8,500 »
	c.	Id. Bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication	2,500 »
61	»	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la commission royale des arts et des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette commission	
62	»	Bulletin des commissions d'art et d'archéologie, rédaction, publication; dépenses diverses. . .	
<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>			
63	»	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Dotation de l'État, destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Cours élémentaire de musique	
64	»	Conservatoire royal de musique de Liège. — Dotation de l'État, destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	
65	»	Conservatoire royal de musique de Gand. — Dotation de l'État, destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel	
66	a.	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales; inspection des écoles de musique; acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique; dépenses diverses	115,000 »
	b.	Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et des autres écoles de musique	13,000 »
	c.	Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications ou d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés; publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale et pension des lauréats de ces concours; dépenses diverses	44,000 »
	d.	Conseil de perfectionnement des études musicales.	3,000 »
(Une somme de 20,000 francs pourra être, le cas échéant, transférée de l'art. 66 à l'art. 52 du Budget.)			
TOTAL DU CHAPITRE VII.			fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés		CRÉDITS votés		DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés		DÉPENSES de		Observations.	
POUR L'EXERCICE		POUR L'EXERCICE				POUR L'EXERCICE		L'EXERCICE			
1887.		1886.		AUGMENTATION.		DIMINUTION.		1885.			1884.
1,089,199	1,089,199	»	»	1,089,199	1,056,791						
86,000	86,000	»	»	86,000	85,399						
17,950	17,950	»	»	17,950	33,650						
17,200	17,200	»	»	17,200							
3,000	3,000	»	»	3,000	821						
7,500	7,500	»	»	7,500	6,695						
160,060	160,060	»	»	168,060	168,060						
76,358	76,358	»	»	76,358	76,358						
53,726	53,726	»	»	55,726	52,126						
a) 173,000	173,000	»	»	173,000	153,768	(a) Dont 11,000 francs de charge extraordinaire. (Publication des œuvres des anciens musiciens belges.) Une somme de 20,000 francs pourra être, le cas échéant, transférée de l'art. 66 à l'art. 62 du Budget.					
1,683,993	1,683,993	»	»	1,691,993	1,653,668						

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VIII.		
PONTES ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.		
PREMIÈRE SECTION.		
PONTES ET CHAUSSÉES.		
67	a.	Entretien ordinaire des routes et de parcs publics, entretien de nouvelles sections en 1886 fr. 2,700,000 »
	b.	Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires par des causes de force majeure. — Payement de terrains cédés à la grande voirie par suite de l'adoption de nouveaux plans d'alignement; travaux d'amélioration et reconstruction d'ouvrages d'art, etc. 400,000 »
	c.	Travaux de construction et rectification de routes; allocation de subsides . . . 570,000 »
68	»	Plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de celles comprises dans le prix d'adjudication des baux d'entretien des routes
TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. . . .		
DEUXIÈME SECTION.		
BATIMENTS CIVILS.		
69	»	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achats de meubles, établissement et entretien de squares, acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les fêtes et cérémonies publiques, etc. fr.
70	»	Travaux extraordinaires à exécuter à divers bâtiments civils
TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. . . fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,670,000	3,670,000	»	»	3,670,000	4,300,000	
31,000	41,000	»	10,000	41,000	39,162	
3,701,000	3,711,000	»	10,000	3,711,000	4,339,162	
DIMINUTION . fr.		10,000				
650,000	650,000	»	»	600,000	599,864 »	
199,000	199,000	»	»	234,000	368,602 »	
829,000	829,000	»	»	834,000	968,466 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
TROISIÈME SECTION.		
SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE ET DES FOLDERS, ET DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DES VOIES NAVIGABLES.		
<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières.</i>		
BASSIN DE LA MEUSE.		
a.		Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg. fr. 503,000 »
b.		Sambre 154,000 »
c.		Rivière et canal de l'Ourthe. 108,000 »
d.		Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements 140,000 »
e.		— de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé 110,000 »
f.		— de Maestricht à Bois-le-Duc. 58,000 »
g.		— de jonction de la Meuse à l'Escaut. 153,000 »
h.		— d'embranchement vers le camp de Beverloo. 8,000 »
i.		— — vers Hasselt. 25,000 »
j.		— — vers Turnhout 7,500 »
k.		— de Turnhout à Anvers, par St-Job in 't Goor. 19,000 »
BASSIN DE L'ESCAUT.		
l.		Escaut, dans les provinces de Hainaut, de la Flandre orientale; Escaut maritime et port d'Anvers 122,500 »
m.		Lys 90,000 »
n.		Dendre 4,620 »
o.		Durme 2,400 »
p.		Rupel. 11,500 »
q.		Nèthe inférieure et grande Nèthe 13,500 »
r.		Petite Nèthe canalisée 29,000 »
s.		Dyle et Demer 50,500 »
t.		Senne. 4,530 »
u.		Canal du Centre 5,000 »
v.		— de Mons à Condé 34,200 »
w.		— de Pommerœul à Antoing 30,700 »
x.		— de Roulers à la Lys 15,000 »
y.		— de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord, à Heyst 127,000 »
z.		— d'écoulement des eaux du sud de Bruges. 19,000 »
a'.		— de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand 96,700 »
b'.		— de Plasschendaele, à Nieuport 7,500 »
c'.		— de Selzaete à la mer du Nord 94,500 »
d'.		— de Gand à Terneuzen. 99,200 »
e'.		Canaux le Moervaert et la Zuidleede 5,000 »
BASSIN DE L'YSER.		
f'.		Yser 16,000 »
g'.		Canal de Nieuport, par Furnes, vers la frontière de France. 10,000 »
DIVERS.		
h'.		Barrage de la Gileppe. 1,000 »
i'.		Lignes télégraphiques 25,000 »
		A REPORTER. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
1,980,670	2,012,800	,	32,130	2,040,650	2,064,818	
1,980,670	2,012,800	,	32,130	2,040,650	2,064,818	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . . . fr.
		<i>Travaux d'amélioration des canaux et rivières et des bacs et bateaux de passage.</i>	
		BASSIN DE LA MEUSE.	
	a.	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg	fr. 70,000 »
	b.	Sambre	16,000 »
	c.	Rivière et canal de l'Ourthe	13,000 »
	d.	Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements	2,500 »
	e.	— de Liège à Maestricht et embranchements vers la Meuse, à Visé	40,000 »
	f.	— de Maestricht à Bois-le-Duc.	6,000 »
	g.	— de jonction de la Meuse à l'Escaut (1 ^{re} section)	5,000 »
	h.	— d'embranchement vers le camp de Beverloo.	2,500 »
	i.	— — vers Hasselt.	6,000 »
		BASSIN DE L'ESCAUT.	
72	j.	Escaut	18,500 »
	k.	Lys	20,050 »
	l.	Dendre	800 »
	m.	Dyle et Demer	6,250 »
	n.	Canal du Centre	3,000 »
	o.	— de Mons à Condé	6,000 »
	p.	— de Pommerœul à Antoing	4,000 »
	q.	— de Roulers à la Lys	3,000 »
	r.	— de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord	1,000 »
	s.	— de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand	3,000 »
	t.	— de Gand à Terneuzen.	10,000 »
		BASSIN DE L'YSER.	
	u.	Canal de Nieuport par Furnes à la frontière de France	5,500 »
			A REPORTER. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,980,670	2,012,800	•	32,130	2,040,630	2,064,818	
242,100	242,100	•	•	323,400	378,640	
2,222,770	2,254,900	•	32,130	2,363,730	2,443,458	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
		<i>Plantations.</i>
73	»	Plantations nouvelles
		<i>Bacs et bateaux de passage.</i>
74	»	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau, entretien et amélioration des bacs et bateaux de passages existants et de leurs dépendances
		TOTAUX DE LA TROISIÈME SECTION. . . . fr.
		QUATRIÈME SECTION.
		PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.
		<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.</i>
	a	Port d'Ostende 356,500 »
	b	Port de Nieuport 45,000 »
75	c	Port de Blankenberghe 55,000 »
	d	Côtes 350,000 »
	e	Phares et fanaux 7,030 »
		À REPORTER. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,222,770	2,254,900	,	32,130	2,565,750	2,443,458	
15,000	15,000	,	,	25,000	14,853	
30,000	30,000	,	,	35,000	30,595	
2,267,770	2,299,900	,	32,130	2,425,750	2,488,906	
DIMINUTION . . fr.		32,130				
815,530	1,021,000	,	207,470	914,500	987,839	
815,530	1,021,000	,	207,470	914,500	987,839	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		REPORT. fr.				
		Travaux d'amélioration des ports , côtes , phares et fanaux.				
76	a	Port d'Ostende	fr.	31,500	»	
	b	Port de Nieuport		13,500	»	
	c	Côtes		26,500	»	
	d	Fares et fanaux		500	»	
		TOTAUX DE LA QUATRIÈME SECTION. fr.				
		CINQUIÈME SECTION.				
		FRAIS D'ÉTUDES ET D'ADJUDICATIONS.				
77	»	Études de projets; frais de levés de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériels impressions, etc.; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achat de papier, etc. . fr.				
		TOTAL DE LA CINQUIÈME SECTION. fr.				
		SIXIÈME SECTION.				
		PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.				
78	»	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement				
		GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES régimen- taires. effectifs.	Observations.	
		Ingénieur en chef directeur de 1 ^{re} classe. .	9,000	5	5	
		Ingénieur en chef directeur de 2 ^e classe. .	8,000	10	8	
		Ingénieur principal de 1 ^{re} classe.	6,500 - 7,000	5	6	
		Id. de 2 ^e classe.	5,500 - 6,000	5	7	
		Ingénieur de 1 ^{re} classe.	4,500 - 5,000	12	11	dont 1 adjoint au corps
		Id. de 2 ^e classe.	3,500 - 4,000	23	21	
		Id. de 3 ^e classe.	2,700 - 3,100	11	14	dont 4 faisant fonctions d'ingé- nieur d'arrondissement.
		Conducteur principal de 1 ^{re} classe.	4,500 à 5,500	12	12	
		Id. de 2 ^e classe.	3,500 - 4,000	20	19	
		Conducteur de 1 ^{re} classe.	2,000 - 3,200	42	42	dont 1 adjoint au corps.
		Id. de 2 ^e classe.	2,350 - 2,600	40	40	
		Id. de 3 ^e classe.	1,900 - 2,100	40	31	
		A REPORTER. fr.				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
813,550	1,021,000	»	207,470	914,500	987,839	
72,000	72,000	»	»	109,000	313,891	
885,550	1,093,000	»	207,470	1,023,500	1,303,730	
DIMINUTION . . fr.		207,470				
75,000	75,000	»	»	75,000	53,981	
75,000	75,000	»	»	75,000	53,981	
1,007,800	1,007,800	»	»	1,032,000	1,043,245	
1,007,800	1,007,800	»	»	1,032,000	1,043,245	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
79		REPORT. fr.			
		Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées; frais divers des jurys d'examen.			
GRADES.		TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.
			régimen- taires.	effectifs.	
Personnel des bureaux et de la surveillance des travaux.					
Chef de division		5,000	11	1	à titre personnel.
Chef de bureau		4,500		2	idem.
		3,500 - 4,000		8	
Commis-chef.		3,500	18	1	à raison de 6 années de jouissance du même traitement
		2,800 - 3,200		12	dont 1 payé sur ressources extra-ordinaires.
Commis-dessinateur.		2,800	20	1	à raison de 6 années de jouissance du même traitement.
		1,500 à 2,500		13	dont 10 payés sur ressources extra-ordinaires.
Commis de 1 ^{re} classe		2,800	53	4	à raison de 6 années de jouissance du même traitement.
		2,200 - 2,500		31	dont 3 payés sur ressources extra-ordinaires.
Id. de 2 ^e classe.		1,650 - 2,000	50	25	dont 2 payés idem.
Id. de 3 ^e classe.		1,100 - 1,300	10	12	dont 1 payé idem.
Surveillant.		2,800	50	2	à raison de 6 années de jouissance du même traitement.
		1,800 à 2,500		27	
Messager		1,100 - 1,300	11	11	
Messager temporaire		65 fr. et 90 fr. par mois.	"	2	
Id. temporaire au service des bureaux des ingénieurs.		3 fr. par jour à 275 fr. p. mois	"	99	dont 47 payés sur ressources extra-ordinaires.
Id. temporaire au service des études et de la surveillance des travaux		fr. 3 50 c' p. jour à 250 fr. p. mois.	"	71	dont 57 payés idem
Personnel des voies navigables.					
Sous-conservateur		2,000	"	1	
Sergent d'eau		1,000 à 1,500	"	20	
Garde-rivière		900 à 1,300	"	24	
Garde-canal.		775 à 1,200	"	32	
		A REPORTER. fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.			
1,007,800	1,007,800	,	,	1,052,000	1,043,245	
1,098,000	1,098,000	,	,	1,130,000	1,131,981	
2,103,800	2,103,800	,	,	2,162,000	2,175,226	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES réglementaires. effectifs.	Observations.
		REPORT. fr.			
Personnel des voies navigables (SUITE).					
	Garde-canal-pontonier	825	"	1	
	Garde-digues	80 fr. par mois	"	1	
	Chef-garde-dunes	1,550	"	1	
	Garde-dunes.	775 à 1,000	"	9	
	Garde-souterrain	825	"	1	
	Cantonnier maritime	900	"	2	
	Gardien de barrage	1,200	"	1	
	Chef-éclusier.	1,550 à 2,200	"	4	
	Éclusier-receveur.	450 à 1,400	"	55	
	Éclusier receveur principal.	725	"	1	
	Éclusier-contrôleur.	775 à 1,300	"	12	
	Éclusier-barragiste	900 à 1,200	"	10	
	Éclusier-garde-rivière	900 à 1,200	"	2	
	Éclusier-machiniste.	1,300	"	1	
	Éclusier-garde-canal	1,200	"	1	
	Éclusier.	50 fr. p. mois 1,200 fr. par an.	"	136	
	Chef-aide-éclusier.	1,000 - 1,100	"	4	
	Aide-éclusier-chauffeur	775	"	1	
	Aide-éclusier machiniste	1,000	"	1	
	Aide-éclusier-garde-déversoir.	1,100	"	1	
	Aide-éclusier.	200 à 1,000	"	108	
	Chef-pontonier	1,400	"	1	
	Sous-chef-pontonier	1,200	"	1	
	Pontonier-garde-rivière	950	"	1	
	Pontonier-receveur.	675 à 900	"	4	
	Pontonier-contrôleur.	675 à 775	"	4	
	Pontonier	180 à 1,100	"	170	
	Pontonier-aide-éclusier.	775	"	1	
	Aide-pontonier	300 à 775	"	10	
	Machiniste-éclusier-receveur	1,050	"	1	
	Machiniste.	900 à 1,100	"	2	
	Garde-déversoir	675 à 1,000	"	24	
	Jaugeur.	350	"	1	
	Timonier chef plongeur	1,400	"	1	
	Machiniste mécanicien.	fr. 4,50 par jour	"	1	
	Passeur d'eau	100 à 775	"	4	
80	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil				
		TOTAL DE LA SIXIÈME SECTION. fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,105,800 »	2,105,800 »	»	»	2,162,000 »	2,175,226 »	
25,000 »	25,000 »	»	»	25,000 »	29,576 »	
2,130,800 »	2,130,800 »	»	»	2,187,000 »	2,204,602 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
SEPTIÈME SECTION.		
SERVICE DES BATIMENTS CIVILS.		
81	»	Traitements, indemnités et frais de déplacement des architectes et autres agents; frais d'habillement des gardiens des monuments
82	»	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage des bureaux; menues dépenses.
		TOTAL DE LA SEPTIÈME SECTION. . . fr.
Récapitulation du chapitre VIII.		
1 ^{re} SECTION		
2 ^e —		
3 ^e —		
4 ^e —		
5 ^e —		
6 ^e —		
7 ^e —		
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . fr.
CHAPITRE IX.		
MINES.		
1^{re} SECTION. — Personnel du conseil.		
83	»	Personnel du Conseil des mines. — Traitements et frais de déplacement
84	»	— — — Matériel
2^{re} SECTION. — Personnel du corps des mines.		
85	»	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines et des expéditionnaires adjoints aux ingénieurs; carte générale des mines.
86	»	Frais des jurys d'examen, du Conseil de perfectionnement, et missions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines
	»	Confection de la carte générale des mines (pour mémoire).
		A REPORTER fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
96,050	96,050	»	»	89,050	89,049	»
8,000	8,000	»	»	8,000	7,927	»
104,050	104,050	»	»	97,050	96,976	»
3,701,000	3,711,000	»	10,000			
829,000	829,000	»	»			
2,267,770	2,299,900	»	32,150			
885,330	1,095,000	»	207,470			
75,000	75,000	»	»			
2,150,800	2,130,800	»	»			
104,050	104,050	»	»			
9,993,150	10,242,750	»	249,600			
DIMINUTION. . . fr		249,600				
32,000	52,000	»	»	52,000	33,593	»
640	640	»	»	640	1,640	»
321,350	321,350	»	»	323,350	331,350	»
10,000	10,000	»	»	10,000	10,000	»
»	11,000	»	11,000	20,000	20,000	»
365,990	374,990	»	11,000	385,990	396,585	»

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO	LITTÉRA	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
des articles.	des dévelop- pements.		
		REPORT. fr.	
		3 ^{me} SECTION. — Caisses de prévoyance.	
87	»	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses	
		4 ^{me} SECTION. — Impressions, etc.	
88	»	Impressions, achat de livres, de cartes et d'instruments, traductions, publication de documents statistiques, encouragements et subventions, essais et expériences	
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.	
		CHAPITRE X.	
		COMMISSIONS.	
		1 ^{re} SECTION. — Commission des procédés nouveaux.	
89	»	Frais de route et de séjour, matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc. . . . fr.	
		2 ^{me} SECTION. — Commission des Annales des travaux publics.	
90	»	Frais de route et de séjour.	
91	»	Publication du Recueil, rémunérations d'auteurs, frais de bureau, matériel, etc.	
		3 ^{me} SECTION. — Commission consultative des machines à vapeur.	
92	»	Frais de route et de séjour; matériel, etc.	
		TOTAL DU CHAPITRE X. fr.	
		CHAPITRE XI.	
		TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.	
93	»	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés. (Une somme de 8,000 francs pourra être transférée à l'article 2, <i>Personnel</i>).	
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.	
		CHAPITRE XII.	
		DÉPENSES IMPRÉVUES.	
94	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse.	
		TOTAL DU CHAPITRE XII. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		ACCOMPLISSEMENT.	DIMINUTION.			
363,990	374,990	»	11,000	383,990	396,583	»
43,000	43,000	»	»	43,000	43,000	»
7,000	7,000	»	»	7,000	11,527	»
413,990	426,990	»	11,000	437,990	452,910	»
DIMINUTION. . . fr.		11,000				
500	500	»	»	500	127	»
500	500	»	»	300	261	»
7,900	7,900	»	»	7,900	6,013	»
1,500	1,500	»	»	1,500	464	»
10,200	10,200	»	»	10,200	6,865	»
50,216	30,216	»	»	30,216	30,216	»
30,216	30,216	»	»	30,216	30,216	»
18,000	18,000	»	»	13,000	12,900	»
18,000	18,000	»	»	13,000	12,900	»

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Récapitulation.	
I.	Administration centrale.
II.	Pensions et secours
III.	Agriculture
IV.	Industrie
V.	Poids et mesures
VI.	Lettres et sciences
VII.	Beaux-arts
VIII.	Ponts et chaussées
IX.	Mines.
X.	Commissions
XI.	Traitements de disponibilité
XII.	Dépenses imprévues
TOTAL. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
788,854 »	784,454 »	1,400 »	»	»	»	
18,100 »	18,100 »	»	»	»	»	
1,853,055 »	1,823,055 »	52,000 »	»	»	»	
477,250 »	478,650 »	»	1,400 »	»	»	
127,750 »	127,750 »	»	»	»	»	
917,473 »	920,473 »	»	3,000 »	»	»	
1,683,993 »	1,683,993 »	»	»	»	»	
9,993,150 »	10,242,750 »	»	249,600 »	»	»	
415,990 »	426,990 »	»	11,000 »	»	»	
10,200 »	10,200 »	»	»	»	»	
30,216 »	30,216 »	»	»	»	»	
18,000 »	18,000 »	»	»	»	»	
16,333,031 »	16,564,631 »	53,400 »	265,000 »	»	»	
DIMINUTION . . . fr.		251,600				

(264)

ANNEXES

AUX DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

RELEVÉS

des travaux de peinture et de sculpture en voie d'exécution, indiquant la part de l'État, des provinces, des communes et des établissements intéressés dans la dépense.

(Art. 49 et 58.)

ANNEXE I.

ART. 49.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des PAROISSES D'ÉGLISE, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1883.
Décoration de l'église St-Anne, à Gand	57,000 "	61,726 "	35,274 "	48,006 "
Église St-Jacques sur-Caudenberg, à Bruxelles, décoration du transept.	50,000 "	50,000 "	"	31,500 "
Église de Meix-devant-Virton (décoration du chœur).	5,000 "	2,000 "	3,000 "	"
Grande salle du Palais des Académies	15,000 "	15,000 "	"	d) 15,000 "
Hôtel de ville de Louvain.	135,000 "	80,000 "	55,000 "	20,000 "
Exécution à l'aquarelle d'une série de compositions représentant les chars et les groupes de la cavalcade historique de 1880	15,000 "	f) 15,000 "	"	10,000 "
Gravure des portraits du Roi et de la Reine	10,000 "	g) 16,000 "	"	13,353 52
Exécution de quatre statues destinées à la décoration du Palais de Justice d'Anvers	58,000 "	h) 29,000 "	29,000 "	29,000 "
Coulée en bronze de trois statues, à savoir : l'homme au serpent.	2,400 "	2,400 "	"	2,400 "
— — — Le faune couché. .	1,680 "	1,680 "	"	1,680 "
— — — Le joueur de billes. .	600 "	600 "	"	600 "
Exécution de onze panneaux décoratifs en fer forgé et bronze destinés à compléter la rampe du grand escalier des Musées royaux de peinture et de sculpture.	i) 25,000 "	25,000 "	"	"
A REPORTER. . . . fr.	420,680 "	298,406 "	122,274 "	171,319 32

L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET				OBSERVATIONS.
de 1884.	de 1883.	de 1886.	à venir.	
a) 6,858 "	6,862 "	"	"	a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
b) 9,250 "	9,250 "	"	"	a) Contrat passé le 25 novembre 1875 avec M. Canneel pour l'exécution de trente-neuf panneaux de grandes dimensions. La part de l'État sera payée en neuf années, à partir de 1876, par quotités égales de 6,858 francs.
c) 666 67	666 67	666 66	"	b) Contrat du 15 juin 1872, par lequel M. Portaels s'engage à exécuter deux compositions de quarante mètres chacune. Le conseil de fabrique de l'église intéressée prend à sa charge les frais supplémentaires de décoration, de caillres, etc., évalués à 12,500 francs. — Ce travail est à peu près terminé.
"	"	"	"	c) Contrat du 15 décembre 1872. La part de l'État sera payée en trois annuités selon le degré d'avancement du travail.
e) 10,000 "	10,000 "	10,000 "	30,000 "	d) M. Slingeneys s'est engagé à modifier trois des tableaux qu'il a exécutés pour la grande salle du Palais des Académies. — Ce travail est terminé.
4,000 "	1,000 "	"	"	e) Contrat du 14 novembre 1878. M. André Hennebicq s'est engagé à exécuter le travail de décoration intérieure de la salle du premier étage de l'hôtel de ville de Louvain. Cette décoration composée de quatre grandes compositions historiques, de huit grandes figures pour les trumeaux, et de l'ornementation qui complète les peintures, est actuellement très avancée.
2,666 68	"	"	"	f) Par contrat du 20 novembre 1880, M. Lagye s'engage à exécuter ce travail dont l'ensemble formera une frise et comportera 50 sections de 71 centimètres de large sur 51 centimètres de haut, peintes à l'aquarelle. Des paiements partiels seront effectués au fur et à mesure de l'avancement des travaux. La mise en train de ces travaux ayant fait constater la nécessité d'introduire certaines modifications dans le programme qui précède, une convention additionnelle du 1 ^{er} août 1882 a fixé à 15,000 francs, la rémunération de l'artiste, en égard au surcroît d'études et de dépenses qu'entraîneront les modifications dont il s'agit.
"	"	"	"	g) MM. Desvachez et Biot sont respectivement chargés de la reproduction au burin des portraits du Roi et de la Reine exécutés par M. Gallait. Ces planches auront les mêmes dimensions que le portrait de S. M. le roi Louis-Philippe gravé par Henriquet Dupont. Une somme de 8,000 francs est affectée à l'exécution de chacune des planches. Cette somme sera payée, par tiers, selon le degré d'avancement des travaux. Le portrait du Roi est terminé.
"	"	"	"	k) Par contrat du 15 octobre 1884. MM. Eug. De Plyn et F. Deckers s'engagent à exécuter les deux statues de la façade latérale et les deux statues du fronton pour le Palais de Justice d'Anvers. Les deux statues latérales représentant la Loi et la Justice seront en bronze et les deux statues assises formant le fronton seront en pierre de savonnière. La dépense totale est fixée à 58,000 francs payable moitié par l'État et moitié par la province.
10,000 "	10,000 "	5,000 "	"	l) Par contrat du 30 juin 1884, M. Mignon s'engage à exécuter le travail dont il s'agit d'après les données de la décoration ancienne. L'artiste recevra 5,000 fr. après approbation des dessins. Id. 10,000 fr. id. des modèles en plâtre de l'ornementation et des figures. L'artiste recevra 10,000 fr. après approbation et placement des panneaux.
43,441 35	37,778 67	15,666 66	30,000 "	

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des FAMILLES D'ÉGLISE, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1883.
REPORT fr.	420,680 "	298,406 "	122,971 "	171,519 52
Exécution de dix statues en marbre blanc avec socles en pierre destinées à compléter la décoration artistique du square du Petit-Sablon, à Bruxelles.	j) 165,000 "	Beaux-arts. 82,500 " 41,250 " Bâtiments civils.	" 41,250 "	2,000 " 1,000 "
Gravure du portrait de S. M. Léopold 1 ^{er} , de M. Dewinne . . .	k) 8,000 "	8,000 "	"	8,000 "
Buste Poelaert	l) 5,000 "	5,000 "	"	"
Acquisition du modèle en plâtre du groupe: « Les chevaux », de M. Vingotte et coulée en bronze de ce modèle	40,000 "	40,000 "	"	20,000 "
Exécution pour le Palais des Beaux-Arts de quatre statues allégoriques avec piédestaux en bronze, représentant les quatre grandes époques de l'art: l'Antiquité, le Moyen âge, la Renaissance, et l'Époque moderne	38,000 "	38,000 "	"	"
Exécution de trois panneaux décoratifs représentant des vues de Bruxelles, de Louvain et de Nivelles, destinés à décorer la salle des séances du Conseil provincial du Brabant. . .	23,000 "	15,500 "	7,500 "	"
Acquisition du modèle en plâtre du groupe: « Le triomphe de Bacchus », par M. Fraikin et exécution de ce modèle en marbre.	18,000 "	18,000 "	"	8,000 "
Décoration picturale du grand escalier de l'hôtel du Gouvernement provincial à Liège	60,000 "	45,000 "	15,000 "	45,000 "
Acquisition du modèle en plâtre du groupe: « Un satyre et un enfant », de M. Picquery et exécution de ce modèle en marbre.	14,000 "	14,000 "	"	"
TOTAUX. fr.	797,680 "	611,656 "	186,024 "	253,519 52

L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET				OBSERVATIONS.
de 1884.	de 1885.	de 1886.	à venir.	
45,441 35	37,778 67	15,068 66	30,000 "	n) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
40,500 "	40,000 "	"	"	j) Les statues auront 2m50 de hauteur. La dépense évaluée à 165,000 fr. se décompose comme suit : 10 statues à 15,000 fr. 150,000 fr. 10 socles en pierre à 1,500 fr. 15,000 fr. TOTAL. . . fr. 165,000 L'administration des beaux-arts intervient pour 82,500 fr., l'administration des Travaux publics et la ville de Bruxelles chacune pour fr. 41,250.
20,250 "	20,000 "	"	"	
"	"	"	"	
"	"	"	"	k) M. Demannez est chargé de ce travail. Une somme de 8,000 francs est affectée à l'exécution de la planche gravée. Cette somme sera payée par tiers selon le degré d'avancement du travail.
2,500 "	2,500 "	"	"	l) Payable par moitié au fur et à mesure de l'avancement du travail.
15,000 "	11,000 "	"	"	Contrat du 25 décembre 1884. Une somme de 20,000 francs a été payée du chef de la prise de possession du modèle par l'État, 15,000 francs seront soldés après l'approbation de la fonte et 11,000 francs seront soldés après l'approbation par l'État de l'œuvre entièrement terminée.
8,000 "	16,000 "	14,000 "	"	Les statues d'Antiquité et le Moyen âge sont commandées à M. Vanderstappen. M. Van Rasbourg exécutera les statues la Renaissance et l'Époque moderne. Les œuvres auront une hauteur de 2 mètres et les piédouches de 50 centimètres. Le prix de chaque statue avec piédouche est fixé à 9,500 francs payable : 1° 2,000 francs après l'approbation de la maquette; 2° 4,000 francs après l'approbation du modèle grandeur d'exécution; 3° 3,500 francs après la réception de la statue et du piédouche coulés en bronze.
"	5,168 "	5,168 "	5,168 "	Contrat du 18 décembre 1885. M. Vander Hecht s'engage à exécuter trois panneaux destinés à la décoration de la salle des séances du Conseil provincial du Brabant. La dépense totale est fixée à 25,000 francs, payables au fur et à mesure du degré d'avancement du travail, à raison de 15,500 francs par l'État et 7,500 francs par la province.
5,000 "	5,000 "	"	"	Contrat du 25 décembre 1884, 8,000 francs ont été soldés du chef de l'acquisition du modèle. Une somme de 5,000 francs sera liquidée pendant l'exécution du travail. Les 5,000 francs restants seront réservés jusqu'après l'approbation et la fourniture du groupe en marbre.
2,000 "	"	"	"	Le travail comporte deux grands panneaux mesurant chacun 18 mètres et sept dessus de porte de 5 mètres chacun. Des paiements partiels seront effectués au fur et à mesure de l'avancement des travaux.
7,000 "	5,000 "	4,000 "	"	Contrat du 25 décembre 1885. Le modèle de l'œuvre est acquis au prix de 7,000 francs. Les 7,000 francs réservés pour l'exécution en marbre seront soldés comme suit : 1° 3,000 francs après la mise au point du marbre; 2° 4,000 francs après l'exécution de la reproduction approuvée et reçue par l'État.
143,691 35	140,444 67	38,832 66	35,168 "	

ANNEXE II.

ART 58.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE

DÉSIGNATION.	DÉPENSE TOTALE.	PART de L'ÉTAT (a).	PART des établissements ou administrations intéressés.	Sommes liquidées Jusques et y compris L'EXERCICE 1882.
Bas-reliefs et inscriptions au piédestal de la statue de God- froid de Bouillon	28,000 »	28,000 »	»	16,000 »
Buste Van Eyck, Jean	1,500 »	b) 1,500 »	»	750 »
— Memling	1,500 »	1,500 »	»	1,500 »
— Rubens	1,500 »	1,500 »	»	1,500 »
— Teniers	1,500 »	1,500 »	»	»
— Matthieu De Layns	1,500 »	1,500 »	»	1,500 »
— Van Eyck, Hubert	1,500 »	1,500 »	»	1,500 »
— Van Pede	1,500 »	1,500 »	»	1,500 »
— Devriendt, Corneille	1,500 »	1,500 »	»	»
— de Broencq, Jacques	1,500 »	1,500 »	»	»
— Gossart de Maubeuge	1,500 »	1,500 »	»	1,500 »
— Quellyn, Artbur	1,500 »	1,500 »	»	1,500 »
— Breughel, Jean	c) 1,500 »	1,500 »	»	»
— Vervoort, Michel	1,500 »	1,500 »	»	1,500 »
— Delraux, Florent	1,500 »	1,500 »	»	1,500 »
— Buyster, Philippe	1,500 »	1,500 »	»	1,500 »
— Vanopstal, Gérard	1,500 »	1,500 »	»	1,500 »
— Crayer	1,500 »	1,500 »	»	1,500 »
— Roland de Latre	2,000 »	d) 2,000 »	»	»
À REPORTER . . . fr.	55,500 »	55,500 »	»	34,750 »

L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

DÉPENSES LIQUIDÉES SUR 1884.	DÉPENSES A IMPUTER SUR LE BUDGET DE			OBSERVATIONS.
	1885.	1886.	à venir.	
a) "	"	12,000 "	"	a) Contrat du 15 mars 1874. — Ce travail est confié à M. le statuaire De Groot de Bruxelles. Les bas-reliefs représenteront : 1° La prise de Jérusalem; 2° la publication des Assises. M. De Groot recevra une somme de 6,000 francs après le placement des tables de bronze portant les inscriptions; 5,000 francs après l'approbation de chacun des bas-reliefs; 6,000 francs après l'acceptation et le placement de chacune des œuvres coulées en bronze. L'artiste s'engage, en outre, à terminer le travail dans les trois ans à partir de la date du contrat.
"	750 "	"	"	b) Contrat du 22 septembre 1879. — Le prix de chacun de ces bustes en bronze, destinés à décorer les galeries du Musée royal de peinture et de sculpture est fixé à 1,500 francs qui seront payés en deux fois, d'après le degré d'avancement des œuvres. — Les bustes de Jordaens, Roger-Vanderweyen, Quentin-Metsys, A. Collin, G. Grupello, Van Dyck, Van Bodeghem, Jean de Bologne et J. Van Ruysbroeck, F. Duquesnoy, Memling, Rubens et Mathieu De Layns sont livrés et approuvés.
"	"	"	"	
"	"	"	"	
"	750 "	750 "	"	
"	"	"	"	
"	"	"	"	
"	"	"	"	
1,500 "	"	"	"	
1,500 "	"	"	"	
"	"	"	"	
"	"	"	"	
"	750 "	750 "	"	c) Contrat du 14 mars 1882. — Le prix de chacun de ces bustes en bronze, destinés à la décoration des galeries des musées de peinture et de sculpture de l'État, est fixé à 1,500 francs payables par moitié, après approbation du modèle en terre, approuvé par le Gouvernement et la réception de l'œuvre coulée en bronze. — Les bustes de Van Eyck, Van Pele, Gossart de Maubeuge, Quellyn, Vervoort, Delvaux, Derriendi, Corneille, de Brœucq Jacques, Philippe Buyster, Van Opstal Gérard et Crayer, sont fournis.
"	"	"	"	
"	"	"	"	
"	"	"	"	
"	"	"	"	
"	"	"	"	
1,000 "	1,000 "	"	"	d) Contrat du 4 septembre 1883. — Le prix de chacun de ces bustes en marbre, destinés à l'Académie royale des sciences des lettres et des beaux-arts, est fixé à 2,000 francs et sera payé en deux fois d'après le degré d'avancement des œuvres. — Les bustes de Spring, Antoine et de Gerlache sont fournis.
4,000 "	3,250 "	13,500 "	"	

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE

DÉSIGNATION.	DÉPENSE TOTALE.	PART de L'ÉTAT (a).	PART des établissements ou administrations intéressés.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1882.
REPORT. . . . fr.	55,500 "	55,500 "	"	34,750 "
Buste Spring, Antoine.	2,000 "	2,000 "	"	"
— de Gerlache.	2,000 "	2,000 "	"	"
— de feu le procureur général Plaisant.	2,000 "	e) 2,000 "	"	"
— Prudens Van Duyse.	2,500 "	f) 2,500 "	"	"
— Schmerling.	2,500 "	2,500 "	"	"
— Ch. Hanssens.	2,500 "	2,500 "	"	"
Monument à la mémoire de feu le docteur Joseph Ghislain	20,000 "	4,000 "	16,000 "	"
Statue Anneessens. — Exécution du modèle en plâtre	10,000 "	g) 5,000 "	5,000 "	5,000 "
Buste Van Hasselt, André.	2,500 "	h) 2,500 "	"	"
— Wappers, Gustave.	2,500 "	2,500 "	"	"
— Vande Weyer, Sylvain.	2,000 "	i) 2,000 "	"	"
— Godecharle.	2,000 "	j) 2,000 "	"	"
— Nothomb, J.-B.	2,500 "	k) 2,500 "	"	"
TOTAL. . . . fr.	110,500 "	89,500 "	21,000 "	57,750 "

L'administration est en outre engagée :

Pour fr. 16,580 93 c dans les frais d'érection d'un monument à la mémoire de Van Helmont.

L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

DÉPENSES LIQUIDÉES SUR 1881.	DÉPENSES A IMPUTER SUR LE BUDGET DE			OBSERVATIONS.
	1885.	1886.	à venir.	
4,000 »	3,250 »	13,500 »	»	(a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement du travail justifie l'octroi des subventions.
2,000 »	»	»	»	
2,000 »	»	»	»	
2,000 »	»	»	»	
2,500 »	»	»	»	e) Contrat du 31 janvier 1884. — Le prix de ce buste en marbre, destiné à la salle des séances solennelles de la Cour de cassation, est fixé à 2,000 francs et sera payé en deux fois d'après le degré d'avancement de l'œuvre. — Le buste est fourni.
2,500 »	»	»	»	f) Contrats des 2, 7 et 12 avril 1884. — Le prix de chacun de ces bustes en marbre, destinés à l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts, est fixé à 2,500 francs et sera payé en deux fois d'après le degré d'avancement de ces œuvres. — Le buste de Prudens Van Duyse est fourni.
2,500 »	»	»	»	g) Contrat du 18 octobre 1881. — M. Vingotte s'engage à exécuter un modèle en plâtre d'une statue d'Anneessens à ériger sur la place Joseph Lebeau, à Bruxelles.
2,500 »	»	»	»	
4,000 »	»	»	»	h) Contrats des 28 février et mars 1885. — Le prix de chacun de ces bustes en marbre est fixé à 2,500 francs et sera payé en deux fois d'après le degré d'avancement du travail.
»	»	2,000 »	»	
»	1,250 »	1,250 »	»	i) Contrat du 17 mai 1885. — Exécution en marbre du modèle du buste de Vande Weyer fait par feu Guillaume Geefs.
»	1,250 »	1,250 »	»	
»	1,000 soldé.	1,000 »	»	Le prix de l'œuvre est fixé à 2,000 francs et sera soldé par moitié après la mise au point du marbre et après la réception par le Gouvernement de l'œuvre terminée.
»	1,000 »	1,000 »	»	
»	1,250 »	1,250 »	»	j) Contrat du 8 octobre 1885. Le prix de ce buste en marbre est fixé à 2,000 francs payable par moitié après l'approbation du modèle en terre approuvé par le Gouvernement et la réception de l'œuvre entièrement terminée.
»	»	»	»	k) Contrat du 24 octobre 1885. Le prix de ce buste est fixé à 2,500 francs payable en deux fois d'après le degré d'avancement du travail.
21,500 »	9,000 »	21,250 »	»	

(274)

VIII.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES

POUR L'EXERCICE 1887.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits proposés par le projet de Budget du Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, pour l'exercice 1887, s'élèvent ensemble à la somme de fr. 87,243,471 »

Pour l'exercice 1886, le projet de Budget dont la Chambre aura à s'occuper prochainement comporte un total de crédits de 86,873,269 »

Soit une augmentation de fr. 370,202 »

demandée par le projet de Budget de l'exercice 1887 et qui est expliquée en détail ainsi qu'il suit.

CHAPITRE III.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

SECTION 1. — SERVICES COMMUNS.

ART. 31. — *Traitements et indemnités des fonctionnaires.*

Crédit demandé pour 1887	fr.	106,734	»
— — 1886		93,889	»

L'augmentation de	fr.	12,845	»

se décompose ainsi :

1° Complément d'un crédit justifié au Budget amendé de l'exercice 1886. (Doc. de la Chambre, session de 1885-1886, n° 5, p. 147 fr. 785 »

2° Transfert de l'article 41 12,060 »
représentant les traitements et les frais de déplacements d'un contrôleur et de 3 commis passés au service spécial des approvisionnements.

SOMME ÉGALE	fr.	12,845	»

SECTION 2. — POSTES.

ART. 34. — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1887	fr.	3,476,263
— — 1886		3,411,613

Différence en plus	fr.	64,650

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette somme comprend :

1° Le complément d'un crédit de 54,000 francs justifié au projet de Budget de 1886 (Doc. de la Chambre, session de 1884-1885, n° 84, p. 311)	fr.	27,000	»
2° Le complément d'un crédit de 75,300 francs justifié au Budget amendé de l'exercice 1886 (Doc. n° 5 de la session de 1885-1886, p. 147) fr.		37,650	»
Augmentation égale.	fr.	64,650	»

ART. 35. — *Traitements et indemnités des facteurs :*

Crédit demandé pour 1887	fr.	3,916,904	»
— — 1886		3,894,339	»
AUGMENTATION DE	fr.	22,565	»

Cette différence se décompose ainsi :

1° Complément à concurrence de	fr.	13,565	»
d'un crédit de 40,700 francs justifié au Budget amendé de 1886 (doc. n° 5 p. 148).			
2° Transfert, de l'art. 36, d'une somme de fr.		9,000	»
pour permettre la création de dix emplois de facteur rural, en remplacement de pareil nombre de services de piétons-entrepreneurs.			
DIFFÉRENCE ÉGALE	fr.	22,565	»

ART. 36. — *Transport des dépêches :*

Crédit demandé pour 1886	fr.	526,340	»
— — 1887		517,340	»
DIMINUTION DE.	fr.	9,000	»

résultant du transfert d'égale somme à l'article précédent.

SECTION 3. — *TÉLÉGRAPHES.*ART. 41. — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1886	fr.	2,289,621	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

REPORT. . . fr. 2,289,621 »

Cette somme doit être :

d'une part, diminuée d'une somme de . . . fr. 12,060 »
 transférée à l'article 31 ci-dessus ;
 d'autre part, augmentée d'une somme de . . . fr. 3,700 »
 formant le complément d'un crédit de 7,400
 francs justifié au projet de Budget amendé de
 1886 (doc. n° 3, p. 149).

 Reste une diminution de . . . fr. 8,360 »

 En sorte que l'allocation pour 1887 est de . . . fr. 2,281,261 »

CHAPITRE IV.

MARINE.

ART. 45. — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1887	fr. 960,586 »
— pour 1886	905,119 »

 Différence en plus 55,467 »

Cette somme forme le complément d'un crédit de 83,200 francs justifié au
 projet de Budget amendé de 1886 (doc. n° 3, p. 150).

ART. 46. — *Traitements, salaires, indemnités, etc., des agents nommés
ou payés à la tâche, etc.*

Crédit demandé pour 1887.	fr. 189,180 »
— pour 1886.	185,180 »

 Augmentation de fr. 4,000 »

formant le complément d'un crédit de 6,000 francs justifié au projet de Budget
 amendé de 1886 (doc. n° 3, p. 151).

ART. 49. — *Traction et Matériel.*

Crédit demandé pour 1887.	fr. 1,308,706 »
— pour 1886.	1,080,674 »

 Augmentation de fr. 228,032 »

complément du crédit de 342,032 francs demandé pour la création d'un troi-
 sième service quotidien de paquebots entre Ostende et Douvres et justifié au
 projet de Budget amendé de 1886 (doc. n° 3, p. 151).

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II ,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres des Chemins de fer, Postes et Télégraphes et des Finances, et de l'avis de Notre conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes est fixé, pour l'exercice 1887, à la somme de quatre-vingt-sept millions deux cent quarante-cinq mille quatre cent septante-un francs (87,245,471 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 25 février 1886.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Chemins de fer,
Postes et Télégraphes,*

J. VANDENPEEREBOOM.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

(180)

BUDGET DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES
POUR L'EXERCICE 1887.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I ^{er} .			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre.	21,000 "	537,250 "
2	— des fonctionnaires et employés	167,850 "	
3	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'Administration centrale	6,500 "	
4	Traitements et salaires des huissiers, messagers, concierges et gens de service.	41,900 "	
5	Matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses	65,000 "	
6	Honoraires des avocats du Département	35,000 "	
CHAPITRE II.			
CHEMINS DE FER.			
SECTION 1 ^{re} . — Services communs.			
7	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	458,515 "	
8	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	125,460 "	
9	Matériel et fournitures de bureau pour tous les services	745,000 "	
10	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'administration	40,000 "	
11	Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de malheurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt	40,000 "	
12	Conférences des chemins de fer belges et frais de conférences internationales	11,000 "	
SECTION 2. — Voies et travaux.			
13	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	1,460,540 "	
14	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.	9,824,020 "	
15	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie	2,644,000 "	
16	Travaux d'entretien et d'amélioration, outils et ustensiles, objets divers, loyers de locaux	2,620,000 "	
A REPORTER. . . . fr.		"	337,250 "

BUDGET DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGR. (Suite.)

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	.	337,250 .
	SECTION 3. — Traction et matériel.		
17	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	1,619,870 .	69,393,995 .
18	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	10,882,140 .	
19	Primes d'économie et de régularité.	555,400 .	
20	Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois	4,299,400 .	
21	Entretien, réparation et renouvellement du matériel	12,404,400 .	
	SECTION 4. — Transports.		
22	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	9,033,820 .	69,393,995 .
23	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois et manœuvres par chevaux	6,057,540 .	
24	Primes pour encourager la marche régulière des convois.	390,000 .	
25	Frais d'exploitation.	2,107,000 .	
26	Camionnage	1,800,000 .	
27	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer; contentieux.	650,000 .	
28	Redevances aux compagnies	35,000 .	
	SECTION 5. — Perception des recettes et contrôles.		
29	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	1,706,370 .	84,520 .
30	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois (Les crédits portés aux articles 7, 13, 17, 22 et 29 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)	84,520 .	
	CHAPITRE III.		
	POSTES ET TÉLÉGRAPHES.		
	SECTION 1^{re} — Services communs.		
31	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	106,734 .	171,422 .
32	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	102,150 .	
33	Matériel, machines, outils, approvisionnement de papiers, d'encre, etc., pour la fabrication des timbres, etc.	171,422 .	
	A REPORTER. fr.	.	69,751,945 .

BUDGET DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGR. (Suite.)

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	,	60,751,245 *
	SECTION 2. — Postes.		
34	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	5,470,203 *	13,523,524 *
35	Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes.	5,016,004 *	
36	Transport des dépêches	517,340 *	
37	Indemnités à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatlantique, employées, en vertu de conventions ou d'arrangements particuliers, au transport des malles, à titre de minimum de produits garantis, de primes de régularité, de restitution de droits de pilotage étrangers. (<i>Crédit non limitatif</i>).	645,000 "	
38	Indemnités et remboursements du chef des expéditions faites par la poste. (<i>Crédit non limitatif</i>).	10,000 "	
59	Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie	754,820 *	
40	Part d'intervention de l'Administration dans les frais du bureau international de Berne.	5,250 "	
	SECTION 3. — Télégraphes.		
41	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	2,281,261 *	2,281,261 *
42	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.	1,068,180 *	
45	Entretien	290,000 "	
44	Part d'intervention dans les frais du bureau international de Berne. (Les crédits portés aux articles 31, 34 et 41 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)	2,000 *	
	CHAPITRE IV.		
	MARINE.		
45	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	900,586 *	4,051,627 *
46	Traitements, salaires, indemnités, frais de route, etc., des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois; indemnités à des agents non salariés.	189,180 *	
47	Remises. (<i>Crédit non limitatif</i>).	1,400,000 *	
48	Subsides.	195,155 *	
49	Traction et matériel	1,508,706 *	
	CHAPITRE V.		
	COMITÉ MIXTE DE LÉGISLATION.		
50	Jetons de présence des membres et frais accessoires	5,000 *	5,000 *
	A REPORTER. . . . fr.	,	87,111,196 *

BUDGET DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGR. (Suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre
	REPORT. . . . fr.	•	87,111,196 •
	CHAPITRE VI.		
51	Traitements des fonctionnaires et agents en disponibilité, par mesure générale ou pour un terme illimité. (<i>Charge extraordinaire et temporaire</i>)	67,000 •	67,000 •
	CHAPITRE VII.		
52	Pensions : premier terme	22,200 •	22,200 •
	CHAPITRE VIII.		
53	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires, ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés	20,325 •	20,325 •
	CHAPITRE IX.		
54	Dépenses imprévues non libellées au Budget	15,750 •	15,750 •
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, ETC. . . . fr.	•	87,245,471 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 23 février 1886.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

*Le Ministre des Chemins de fer,
Postes et Télégraphes,*

JULES VANDENPEEREBOOM.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

DÉVELOPPEMENTS

DU

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER,

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

pour l'exercice 1887.

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE I^{er}.		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	•	Traitement du Ministre. fr.
2	a.	Traitements des fonctionnaires et employés
	b.	{ Secrétariat général. 150,850 "
		{ Surveillance des chemins de fer concédés 31,000 "
3	•	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés
4	•	Traitements des huissiers, messagers et concierges, et salaires des hommes de peine, des ouvriers, etc. — Cabinet, secrétariat général
	a.	Matériel. — Fournitures de bureau, impressions, achat de livres, reliures, etc. 17,600 "
5	b.	— Chauffage, éclairage et distribution d'eau 16,650 "
	c.	— Entretien des locaux, achat et entretien des meubles 50,750 "
6	•	Honoraires des avocats du Département
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.
CHAPITRE II.		
CHEMINS DE FER.		
PREMIÈRE SECTION.		
SERVICES COMMUNS.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
7	a.	Comité d'administration, haute surveillance et direction du service général fr. 368,115 "
	b.	Approvisionnements d'imprimés, papiers, etc. Masse d'habillement. Magasin central, fabrication des billets de voyageurs 60,500 "
	c.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérim, travail extraordinaire, etc. 21,100 "
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>		
8	a.	Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service de l'administration centrale, de l'autographie et du factage 52,800 "
	b.	Réception, emmagasinage et distribution des approvisionnements de la masse d'habillement, des imprimés, papiers et fournitures de bureau 20,460 "
	c.	Emmagasinage et distribution des approvisionnements du magasin central 20,200 "
	d.	Fabrication de coupons Edmond'son, etc. 25,000 "
<i>Matériel et fournitures de bureau pour tous les services :</i>		
9	a.	Imprimés et autographies 270,000 "
	b.	Fournitures de bureau, ficelles, enveloppes, papiers, encre, etc. 55,000 "
	c.	Instructions et publications diverses (guides, tarifs, compte-rendus, cahiers des charges, etc.) 220,000 "
	d.	Objets de gravure, abonnements, mobilier, frais de publicité, etc. 200,000 "
10	•	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'Administration
11	•	Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de malheurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt.
12	•	Conférences des chemins de fer belges et frais des conférences internationales.
		TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. fr.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de l'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000 "	21,000 "	"	"	21,000 "	21,000 "	
167,850 "	167,850 "	"	"	167,850 "	167,846 88	
6,500 "	6,500 "	"	"	6,500 "	5,974 75	
41,900 "	41,900 "	"	"	41,900 "	41,091 63	
65,000 "	65,000 "	"	"	75,000 "	76,955 "	
55,000 "	55,000 "	"	"	55,000 "	25,000 "	
557,250 "	557,250 "	"	"	547,250 "	557,868 26	
458,515 "	458,515 "	"	"	458,515 "	581,512 81	
125,480 "	123,900 "	(1) 1,580 "	"	123,900 "	181,068 15	(1) Transfert de l'article 18 du montant du salaire d'un agréé passé au service des imprimés.
745,000 "	745,000 "	"	"	925,000 "	618,659 30	
40,000 "	40,000 "	"	"	40,000 "	40,000 "	
40,000 "	40,000 "	"	"	40,000 "	52,000 "	
11,000 "	11,000 "	"	"	6,000 "	1,047 20	
1,419,975 "	1,418,415 "	1,560 "	"	1,505,415 "	1,455,167 55	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
DEUXIÈME SECTION.		
VOIES ET TRAVAUX.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
13	a.	Direction centrale du service des voies et travaux fr. 187,000 "
	b.	Surveillance et entretien des routes, stations, travaux d'art, etc. — Bâtiments et dépendances . . . 1,169,240 "
	c.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérim, travail extraordinaire 104,300 "
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>		
14	a.	Surveillance et police de la route (surveillants, piqueurs, gardes-barrières, gardes-tunnels, gardes-signaux, gardes-excentriques, pontonniers, etc.) 5,938,142 "
	b.	Entretien ordinaire de la route, réception et placement des billes et rails, etc. (chefs-poseurs, terrassiers, poseurs, maçons, charpentiers, etc.) 3,685,878 "
<i>Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie :</i>		
15	a.	Fournitures de billes et bois spéciaux 1,469,000 "
	b.	— de rails et accessoires 735,000 "
	c.	— de plates-formes, excentriques, croisements, traverses à niveau, ponts à bascule . . . 440,000 "
<i>Travaux d'entretien et d'amélioration, outils, ustensiles, objets divers, loyers de locaux :</i>		
16	a.	Matériaux et main-d'œuvre pour réparation des ouvrages d'art de la route, des stations, bâtiments et dépendances 2,182,155 "
	b.	Travaux d'amélioration et d'entretien extraordinaire 54,525 "
	c.	Fourniture et réparation d'outils, d'ustensiles, de signaux, d'objets de matériel, de mobilier et d'objets divers 167,320 "
	d.	Loyers de locaux pour bureaux et pour logement de chefs de station qui n'habitent pas un bâtiment de l'État 216,000 "
		TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,460,540	1,460,540	"	"	1,460,540	1,534,098 06	N. B. Les chiffres portés en italique dans la dernière colonne représentent le montant des liquidations de créances reportées à l'exercice 1884 et de créances arriérées rattachées audit exercice.
9,624,020	9,624,020	"	"	9,053,600	9,500,427 49 41,823 86	
2,644,000	2,644,000	"	"	3,000,000	3,342,097 94	
2,620,000	2,620,000	"	"	2,972,795	2,887,183 46 3,593 17	
16,348,560	16,348,560	"	"	17,086,935	17,263,807 55 45,417 03	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

SUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
TROISIÈME SECTION.			
TRACTION ET MATÉRIEL.			
Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :			
17	a.	Direction centrale du service fr.	270,800 "
	b.	Traction. — Surveillance du service et du petit entretien du matériel dans les stations; approvisionnements	820,520 "
	c.	Ateliers centraux. — Grandes réparations et renouvellement du matériel en général.	341,050 "
	d.	Réception du matériel et des approvisionnements. — Dépôts	94,200 "
	e.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérim, travail extraordinaire	86,400 "
Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :			
18	a.	Traction et freinage des convois (machinistes, chauffeurs et serre-freins)	5,644,700 "
	b.	Visite et entretien courant du matériel de traction et de transport, dans les stations	2,640,100 "
	c.	Réception et emmagasinage des approvisionnements et du matériel.	106,440 "
	d.	Agents en service général (veilleurs, pompes, magasiniers, plantons, portiers, gardiens, manœuvres, etc.)	2,490,000 "
Primes d'économie et de régularité :			
19	a.	Pour économie constatée dans la consommation du combustible et du gaz d'éclairage	276,600 "
	b.	Pour encourager la marche régulière des convois	260,500 "
	c.	Pour économie réalisée dans la main-d'œuvre et les consommations par les ouvriers du service de l'éclairage	11,000 "
	d.	Primes de parcours par les machinistes-instructeurs	7,500 "
Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois :			
20	a.	Combustible. — Houille, briquettes, bois d'allumage, etc.	5,500,000 "
	b.	Huile, suif, graisse et autres objets de consommation	999,400 "
Entretien, réparation et renouvellement du matériel. (Matières, pièces de rechange, ustensiles, outils, engins, éclairage des ateliers et fournitures diverses)			
21	a.	Matériaux pour entretien et réparation des locomotives, tenders, voitures, wagons, matériel fixe, mobilier, etc	5,465,500 "
	b.	Main-d'œuvre et réparation des locomotives, tenders, voitures, wagons, matériel fixe, mobilier, etc.	4,510,000 "
	c.	Agents en service général (agréés, veilleurs, pompes, magasiniers, portiers, manœuvres, etc.)	718,000 "
	d.	Renouvellement et amélioration du matériel	1,710,000 "
		TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,619,870	1,619,870	"	"	1,619,870	1,470,488 20	N. B. Les chiffres portés en italique dans la dernière colonne représentent le montant des liquidations de créances reportées à l'exercice 1884 et de créances arriérées rattachées audit exercice.
10,882,140	10,885,700	"	(1) 1,560	11,185,800	10,850,918 11	(1) Partie de crédit transférée à l'art. 8.
555,400	555,400	"	"	547,800	544,524 84 1,759 60	
4,299,400	4,299,400	"	"	4,935,000	5,744,155 43	
12,404,400	12,404,400	"	"	13,006,200	13,021,140 52 161,772 72	
20,761,210	20,762,770	"	1,560	31,514,670	31,631,227 10 163,532 32	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
QUATRIÈME SECTION.		
TRANSPORTS.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
22	a.	Direction centrale du service fr. 757,100 »
	b.	Mouvement. — Surveillance des convois; répartition des wagons; convoyage des voyageurs et des marchandises 3,104,915 »
	c.	Trafic. — Surveillance du service; bureaux des stations; factage; relations internationales, etc. . . 4,894,905 »
	d.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérim, travail extraordinaire, dévouements des gardes, etc. . 276,900 »
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois, et manœuvres par chevaux :</i>		
23	a.	Chargement, déchargement et pesage des marchandises, bagages, etc. 3,765,600 »
	b.	Formation des convois; nettoyage des bureaux; portiers, gardiens, gardes à l'essai, veilleurs, etc. . 1,840,940 »
	c.	Manœuvres par chevaux dans les stations et aux abords 451,000 »
24	»	<i>Primes pour encourager la marche régulière des convois</i> »
<i>Frais d'exploitation :</i>		
25	a.	Matériel et consommations pour éclairage et chauffage des stations, gares, bureaux, salles d'attente, convois, etc. 1,417,000 »
	b.	Consommations diverses pour nettoyage, arrimage, etc; objets de mobilier, engins de pesage et de chargement, outils, ustensiles, etc. 670,000 »
	c.	Redevances pour l'usage de stations, lignes, etc., appartenant à des compagnies 20,000 »
26	»	<i>Camionnage.</i> — Prise et remise à domicile »
27	»	<i>Pertes et avaries.</i> — Indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer; contentieux. »
28	»	<i>Redevances aux compagnies</i> »
	»	Remboursement à la compagnie de Braine-le-Comte à Gand, de la moitié des taxes afférentes aux transports faits ou qui auraient dû être faits en service sur cette ligne de 1867 à 1884 »
		TOTAL DE LA QUATRIÈME SECTION. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
9,035,820	9,035,820	"	"	9,108,700	8,757,358 74	N. B. Les chiffres portés en italique dans la dernière colonne représentent le montant de liquidations de créances reportées à l'exercice 1884 et de créances arriérées rattachées audit exercice.
6,057,540	6,057,540	"	"	5,985,750	5,846,508 91	
390,000	390,000	"	"	390,000	388,917 68	
2,107,000	2,107,000	"	"	2,121,000	1,056,025 46 4,452 29	
1,800,000	1,800,000	"	"	1,800,000	1,777,586 80 42,283 68	
650,000	650,000	"	"	650,000	622,554 32 34,248 85	
55,000	35,000	"	"	50,000	20,590 97	
"	"	"	"	"	600,000	Cette dépense est imputée sur le crédit d'un million rattaché au Budget de 1884. — Loi du 23 août 1885, Moniteur n° 241.
20,075,560	20,075,560	"	"	20,085,510	19,369,520 88 680,984 82	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CINQUIÈME SECTION.		
PERCEPTION DES RECETTES ET CONTRÔLES.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
29	a.	Direction centrale du service. — Contrôle et vérification de la comptabilité des recettes et des matières. — Décomptes avec les compagnies, etc. fr. 690,100 »
	b.	Distribution des coupons et perception des recettes dans les bureaux où les gestions comptables sont confiées à des receveurs — Surveillance et contrôle des gestions comptables des stations et des dépôts d'approvisionnements — Récolement des inventaires du matériel, mobilier, magasins et dépôts. 949,600 »
	c.	Dépôt du timbre. 20,400 »
	d.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérim, travail extraordinaire, etc. 46,270 »
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>		
30	a.	Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service 68,120 »
	b.	Délivrance aux stations des billets de voyageurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre . . . 16,400 » (Les crédits portés aux articles 7, 13, 17, 22 et 29 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)
TOTAL DE LA CINQUIÈME SECTION. fr.		
Récapitulation du chapitre II.		
1 ^{re} SECTION. — Services communs		
2 ^e — — Voies et travaux		
3 ^e — — Traction et matériel		
4 ^e — — Transports		
5 ^e — — Perception des recettes et contrôles		
TOTAL DU CHAPITRE II. fr.		

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
1,700,370	1,700,370	.	.	1,708,770	1,700,125 70	N. B. Les chiffres portés en italique dans la dernière colonne représentent le montant des liquidations de créances reportées à l'exercice 1884 et de créances arriérées rattachées audit exercice.
84,520	84,520	.	.	82,120	80,827 13	
1,790,890	1,700,890	.	.	1,790,890	1,780,952 92	
1,419,975	1,418,415	1,560	.	1,503,415	1,455,167 53	
16,348,560	16,348,560	.	.	17,086,033	17,263,807 55 45,417 03	
29,761,210	29,762,770	.	1,560	31,314,670	31,631,227 10 163,532 32	
20,073,560	20,073,560	.	.	20,085,510	10,360,520 88 680,984 82	
1,790,890	1,790,890	.	.	1,790,890	1,780,952 92	
69,393,095	69,393,995	1,560	1,560	71,871,420	71,500,675 98 889,934 17	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE III.		
POSTES ET TÉLÉGRAPHES.		
—		
PREMIÈRE SECTION.		
<i>Services communs.</i>		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
31	a.	Direction générale de l'administration; inspection générale des services; service central 41,900 "
	b.	Dépôts, ateliers de fabrication des timbres, commission de réception; service des bâtiments 64,854 "
32	"	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois
<i>Matériel.</i>		
	a.	Imprimés, fournitures de bureau, reliures 12,000 "
	b.	Loyers 1,000 "
	c.	Éclairage et chauffage 1,422 "
	d.	Entretien des locaux situés en dehors des dépendances des stations 30,000 "
33	e.	Acquisition de matériel et d'outillage 15,000 "
	f.	Entretien du matériel et de l'outillage de l'atelier et du dépôt du timbre 6,000 "
	g.	Papiers, encres et approvisionnements divers pour la fabrication des valeurs postales et télégraphiques 96,000 "
	h.	Approvisionnements divers, menues dépenses 10,000 "
TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION fr.		
DEUXIÈME SECTION.		
<i>Postes.</i>		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
34	a.	Direction centrale et services provinciaux 615,050 "
	b.	Bureaux de poste, perceptions, sous-perceptions, bureaux mixtes (chemins de fer et postes) et bureaux ambulants 2,861,215 "
<i>Traitements et indemnités des facteurs :</i>		
	a.	Surveillance du personnel des facteurs et triage des correspondances à distribuer et à expédier (chefs-facteurs et facteurs-trieurs, etc.) 127,400 "
35	b.	Distribution de la correspondance dans les chefs-lieux de cantons postaux (facteurs de perception) 1,563,522 "
	c.	Distribution des correspondances, journaux, etc., dans les communes rurales (facteurs ruraux) 1,635,055 "
	d.	Indemnités, frais de remplacement, aides-facteurs temporaires, etc. 590,947 "
A REPORTER fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
						N. B. Les chiffres portés en italique dans la dernière colonne représentent le montant de liquidations de créances reportées à l'exercice 1884 et de créances arriérées rattachées audit exercice.
106,734	93,880	12,845	"	93,104	92,502 55	En tenant compte d'un transfert de l'art. 41, d'une somme de 12,060 francs.
102,150	102,150	"	"	98,050	93,546 50	
171,422	171,422	"	"	171,422	199,060 84 7,067 50	
580,306	567,461	12,845	"	563,176	515,899 89 7,067 50	
5,476,263	5,411,613	64,650	"	5,253,585	5,135,741 38	
5,916,004	5,894,339	22,565	"	5,797,711	5,641,944 87	En tenant compte d'un transfert de l'art. 36, d'une somme de 9,000 francs.
7,395,167	7,305,952	87,215	"	7,051,096	6,777,686 25	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT fr.
		<i>Transport des dépêches :</i>	
	a.	Entreprises spéciales de transport des dépêches, services affluents, messageries, carriages entre les bureaux et les stations.	fr. 375,000 "
36	b.	Transport des facteurs par service d'omnibus	55,000 "
	c.	Transport des dépêches par des piétons. — Transports extraordinaires, entreposage, passages d'eau, menues dépenses.	70,915 "
	d.	Frais de traction de bureaux ambulants sur les lignes concédées	16,425 "
37	"	Indemnités à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatlantique employées, en vertu de conventions ou d'arrangements particuliers, au transport des malles, — à titre de minimum de produits garantis, de primes de régularité, de restitution de droits de pilotage étrangers. (<i>Crédit non limitatif</i>).	
38	"	Indemnités et remboursements du chef des dépôts, expéditions et recouvrements confiés à la poste. (<i>Crédit non limitatif</i>).	
		<i>Matériel.</i>	
	a.	Fournitures de bureau, impressions, achat de livres, reliures, etc.	134,500 "
	b.	Chauffage et éclairage	62,000 "
39	c.	Entretien et appropriation de locaux, achat et entretien du mobilier et du matériel, menues dépenses	147,820 "
	d.	Loyers, frais de régie	525,500 "
	e.	Entretien, renouvellement et construction de bureaux ambulants	65,000 "
40	"	Part d'intervention de l'administration dans les frais du bureau international de Berne	
		TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION.	fr.
		TROISIÈME SECTION.	
		TÉLÉGRAPHES.	
		<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>	
	a.	Direction centrale et surveillance du service.	448,050 "
41	b.	Bureaux de transmission et de réception, frais de loyer, de déplacements et d'intérim, primes et indemnités pour travail extraordinaire, etc.	1,833,211 "
42	"	Salaires des agents payés à la journée ou par mois	
		<i>Entretien des lignes, matériel, etc.</i>	
	a.	Imprimés, fournitures de bureaux, reliures, livres et journaux techniques, etc.	80,000 "
	b.	Éclairage et chauffage	41,000 "
	c.	Entretien des locaux et du mobilier	17,000 "
43	d.	Entretien des lignes et des appareils.	90,000 "
	e.	Objets de consommation, menues dépenses	53,000 "
	f.	Loyers	8,000 "
	g.	Abonnements à des réseaux téléphoniques	1,000 "
44	"	Part d'intervention dans les frais du bureau international de Berne. (Les articles portés aux articles 31, 34 et 41 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)	
		TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION	fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
7,595,167 »	7,505,052 »	87,215 »	»	7,051,006 »	6,777,686 25	<i>N. B.</i> Les chiffres portés en italique dans la dernière colonne représentent le montant des liquidations des créances reportées à l'exercice 1884 et des créances arriérées rattachées audit exercice. Somme transférée à l'article 35.
517,340 »	526,340 »	»	9,000 »	530,740 »	540,409 98	
645,000 »	645,000 »	»	»	715,000 »	604,775 25 94,694 66	
10,600 »	10,000 »	»	»	10,000 »	27,260 78	
754,820 »	754,820 »	»	»	710,820 »	740,854 00 1,528 26	
5,250 »	5,250 »	»	»	5,250 »	2,519 81	
9,501,577 »	9,225,362 »	87,215 »	9,000 »	9,020,006 »	8,708,405 16 96,249 92	
AUGMENTATION. . . .		78,215 »				
2,281,261 »	2,289,621 »	»	8,360 »	2,177,841 »	2,033,530 85	En tenant compte d'un transfert à l'article 31, d'une somme de 12,060 francs.
1,068,180 »	1,068,180 »	»	»	1,068,070 »	1,017,469 56	
200,000 »	200,000 »	»	»	276,351 »	285,620 52	
2,000 »	2,000 »	»	»	2,000 »	1,000 »	
3,641,441 »	3,640,801 »	»	8,360 »	3,524,202 »	3,335,629 75	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Récapitulation du chapitre III.		
		1 ^{re} SECTION. — Services communs.
		2 ^e — — Postes.
		3 ^e — — Télégraphes
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.
CHAPITRE IV.		
MARINE.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
	a.	Direction centrale du service fr. 100,900 "
	b.	Services spéciaux; paquebots entre Ostende et Douvres. — Service entre Anvers et la Tête-de-Flandre. 453,572 "
45	c.	Police maritime; école de navigation; constructions et réparations maritimes; pilotage; phares et fanoux; sauvetage et remorque; surveillance des lignes postales transatlantiques. 585,514 "
	d.	Frais de route et jetons de présence des jurys 20,800 "
<i>Traitements, salaires, indemnités et frais de route des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois, et indemnités à des agents non salariés :</i>		
46	"	Huissiers, messagers, lamaneurs, gardiens, ouvriers, matelots et chauffeurs provisoires, etc., pour les différents services
47	"	Remises aux receveurs, aux pilotes, aux mesureurs, aux encaisseurs et à d'autres agents du pilotage; primes d'a- restation aux agents de la police maritime; indemnités aux agents et aux canotiers pour le transport et l'emma- gasinage des poudres; vacations aux sauveteurs. (<i>Credit non limitatif</i>)
48	a.	Subsides aux caisses de pêcheurs; surveillance de la grande pêche et participation à la police inter- nationale des pêcheries dans la mer du Nord, encouragements à l'éducation pratique des marins . . 191,155 "
	b.	Subside pour l'école des enfants de pilotes belges à Flessingue 2,000 "
<i>Traction et matériel :</i>		
	a.	Combustible, huiles, graisses, cordages, toiles à voiles et autres matières pour les navires, bureaux, ateliers, etc. fr. 940,142 "
	b.	Entretien, réparations, renouvellements, locations, loyers, mobilier, etc. 357,864 "
49	c.	Quote-part de la Belgique dans les frais annuels d'entretien du phare du cap Spatel. 1,500 "
	d.	Pertes et avaries, fournitures de bureau, impressions, annonces, frais d'agence, frais divers des écoles de navigation, etc. 9,200 "
		TOTAL DU CHAPITRE IV fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
580,506	567,461	12,845	•	565,176	515,899 89 7,067 50	N. B. Les chiffres portés en italique dans la dernière colonne représentent le montant de liquidations de créances reportées à l'exercice 1884 et de créances arriérées rattachées audit exercice.
9,501,577	9,223,562	78,215	•	9,020,006	8,708,405 16 96,219 92	
5,641,441	5,649,801	•	8,500	5,524,262	5,535,629 75	
15,523,524	15,240,624	91,060	8,500	12,008,544	12,559,954 78 103,287 42	
AUGMENTATION. . . fr.		82,700 •				
960,586	905,119	55,467	•	865,586	851,805 85	
189,180	185,180	4,000	•	186,540	180,564 84	
1,400,000	1,400,000	•	•	1,400,000	1,546,861 05	
103,155	105,155	•	•	58,155	55,049 17	
1,508,706	1,080,671	228,035	•	1,079,904	966,952 96 10,052 02	
4,051,027	3,764,125	287,502	•	3,588,185	3,601,234 75 10,052 02	
AUGMENTATION. . . fr.		287,502 •				

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
Comité mixte de législation.		
50	°	Jetons de présence des membres et frais accessoires
		TOTAL DU CHAPITRE V fr.
CHAPITRE VI.		
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
51	°	Traitements des fonctionnaires et employés des divers services, mis en disponibilité par mesure générale ou pour un terme illimité
		TOTAL DU CHAPITRE VI fr.
CHAPITRE VII.		
PENSIONS.		
52	°	Premier terme des pensions conférées à d'anciens fonctionnaires et employés.
		TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . fr.
CHAPITRE VIII.		
SECOURS.		
53	a.	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés fr. 17,325 »
	b.	Secours à des ouvriers ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés. 12,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . fr.
CHAPITRE IX.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
54	°	Dépenses imprévues non libellées au Budget ; secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 53
		TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,000 »	5,000 »	»	»	5,000 »	3,445 60 800 »	N. B. Les chiffres portés en italique dans la dernière colonne représentent le montant des liquidations de créances reportées à l'exercice 1884 et de créances arriérées rattachées audit exercice.
5,000 »	5,000 »	»	»	5,000 »	3,445 60 800 »	
67,000 »	67,000 »	»	»	67,000 »	63,144 79	
67,000 »	67,000 »	»	»	67,000 »	63,144 79	
22,200 »	22,200 »	»	»	22,200 »	14,766 91 105 67	
22,200 »	22,200 »	»	»	22,200 »	14,766 91 105 67	
20,525 »	20,525 »	»	»	20,525 »	27,850 »	
20,525 »	20,525 »	»	»	20,525 »	27,850 »	
15,750 »	15,750 »	»	»	15,750 »	227,270 47 941 82	
15,750 »	15,750 »	»	»	15,750 »	227,270 47 941 82	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
	<i>Récapitulation.</i> I. Administration centrale II. Chemins de fer III. Postes et télégraphes IV. Marine V. Comité mixte de législation VI. Traitements de disponibilité VII. Pensions VIII. Secours. IX. Dépenses imprévues TOTAL DU BUDGET.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
337,250	337,250	"	"	347,250	337,868 26	N. B. Les chiffres portés en italique dans la dernière colonne représentent le montant des liquidations des créances reportées à l'exercice 1885 et de créances arriérées rattachées audit exercice.
69,393,995	69,393,995	"	"	71,871,420	71,500,675 08 889,334 47	
15,323,524	13,240,624	82,700	"	12,008,344	12,350,934 78 103,287 42	
4,051,627	3,764,125	287,502	"	3,588,185	3,601,354 75 10,052 02	
5,000	5,000	"	"	5,000	3,445 60 800 "	
67,000	67,000	"	"	67,000	65,144 70	
22,200	22,200	"	"	22,200	14,766 91 105 67	
29,325	29,525	"	"	29,325	27,850 "	
15,750	15,750	"	"	15,750	227,279 47 911 82	
87,245,471	86,875,269	370,202	"	88,854,474	88,158,200 54 1,005,091 10	
AUGMENTATION. . .fr.		370,202				

(306)

IX.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA GUERRE

POUR L'EXERCICE 1887.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits portés au Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1887, sont basés sur l'effectif moyen de 48.203 hommes et de 8,974 chevaux qui a servi de base aux prévisions du Budget de 1886 amendé.

Les crédits demandés pour 1887 s'élèvent comme suit :

Dépenses ordinaires et permanentes . . fr.	45,484,100	»
id. extraordinaires et temporaires. . .	140,000	»
		45,624,100
Le crédit général proposé pour 1886, Budget révisé, s'élève à. fr.	45,624,100	»
Il n'y a donc pour 1887 ni augmentation ni diminution. .		»

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,**ROI DES BELGES,***A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre de la Guerre et de l'avis de Notre Ministre des Finances,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre Nom à la Chambre des Représentants par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1887 est fixé à la somme de quarante-cinq millions six cent vingt-quatre mille cent francs (45,624,100 francs), conformément au tableau ci-annexé.

ARTICLE 2.

Dans les localités où le service de la viande est assuré par la voie de la régie directe, les déchets, issues, peaux, suifs, etc., provenant des bêtes bovines abattues, seront vendues par les soins de l'Administration de la Guerre et le produit en sera déduit du montant des achats de bétail.

ART. 3.

La présente loi sera exécutoire le jour de sa publication au *Moniteur*.

Donné à Laeken, le 25 février 1886.

LÉOPOLD.**PAR LE ROI :***Le Ministre de la Guerre,***PONTUS.***Le Ministre des Finances,***A. BEERNAERT.**

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1887.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I ^{er} .			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	492,000 »
2	— des fonctionnaires et employés civils	200,000 »	
3	Supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Département de la Guerre	16,000 »	
4	Matériel	65,000 »	
5	Dépôt de la Guerre et Institut cartographique militaire (Y compris 140,000 francs en charges extraordinaires et temporaires.)	100,000 »	
CHAPITRE II.			
ÉTATS-MAJORS.			
6	Traitement de l'état-major général	878,600 »	1,406,700 »
7	— — des provinces et des places	270,400 »	
8	— du service de l'intendance	257,700 »	
CHAPITRE III.			
SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.			
9	Traitement des officiers de santé	308,400 »	1,218,200 »
10	Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux	700,800 »	
11	Service pharmaceutique	200,000 »	
CHAPITRE IV.			
SOLDE DES TROUPES.			
12	Traitement et solde de l'infanterie	14,593,200 »	25,768,700 »
13	— — de la cavalerie	8,800,500 »	
14	— — de l'artillerie	5,557,700 »	
15	— — du génie	1,345,000 »	
16	— — du bataillon d'administration	675,400 »	
Les hommes momentanément en subsistance près d'un régiment d'une autre arme compteront, pour toutes leurs allocations, au corps où ils se trouvent en subsistance.			
A REPORTER fr.		»	28,885,600 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	»	28,883,800
	CHAPITRE V.		
	ACADÉMIE MILITAIRE.		
17	Personnel de l'École militaire et de l'École de guerre	282,100 »	277,000 »
18	Dépenses d'administration	44,900 »	
	CHAPITRE VI.		
	ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.		
19	Traitement du personnel des établissements	66,375 »	1,368,325
20	Matériel de l'artillerie	1,502,450 »	
	CHAPITRE VII.		
	MATÉRIEL DU GÉNIE.		
21	Matériel du génie	1,470,000 »	1,470,000 »
	CHAPITRE VIII.		
	PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.		
22	Pain et viande	6,073,500 »	13,287,800 »
23	Fourrages en nature	4,209,400 »	
24	Casernement des hommes	767,000 »	
25	Renouvellement de la buffleterie et du harnachement.	105,000 »	
26	Frais de route et de séjour	150,000 »	
27	Transports généraux	100,000 »	
28	Chauffage et éclairage des corps de garde	170,000 »	
29	Remonte	852,700 »	
	CHAPITRE IX.		
	TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.		
30	Traitements divers et honoraires.	145,000 »	165,000 »
31	Frais de représentation.	20,000 »	
	A REPORTER. fr.	»	45,454,025 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE (*suite*).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	»	45,454,025 »
	CHAPITRE X		
	PENSIONS ET SECOURS.		
32	Pensions et secours	155,000 »	155,000 »
	CHAPITRE XI.		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
33	Dépenses imprévues non libellées au Budget.	15,075 »	15,075 »
	TOTAL DU BUDGET DE LA GUERRE. fr.	»	45,624,100 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 25 février 1886.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Guerre,

PONTUS.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE

pour l'exercice 1887.



BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

N° DES ARTICLES.	LITTÉRALE des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1887.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1880.		
CHAPITRE I ^{er} .						
ADMINISTRATION CENTRALE.						
1	•	Traitement du Ministre fr.	21,000	21,000		
2	•	— de 50 fonctionnaires et employés civils (¹). 162,700	200,000	200,000		
	•	— des huissiers, messagers et gens de service. 37,300				
3	•	Supplément aux officiers employés au Département de la Guerre. 10,000	16,000	16,000		
	•	— aux sous-officiers — — — — — 6,000				
Matériel.						
4	•	Fournitures de bureau, impressions, reliures, ports de lettres et autres menus frais. 25,000	65,000	65,000		
	•	Chauffage et éclairage 15,000				
	•	Entretien des locaux, achat et entretien du mobilier, etc. 25,000				
Dépôt de la Guerre et Institut cartographique militaire.						
Dépôt de la Guerre.						
a.		Alimentation de la bibliothèque, supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Dépôt de la Guerre fr. 14,000	190,000	190,000		
Institut cartographique militaire.						
Charges ordinaires et permanentes.						
		Reconnaisances militaires, achat d'instruments, levé des plans des places fortes, forts, positions retranchées, etc. fr. 15,000			36,000	
b.		Traitements de 6 graveurs et dessinateurs permanents (¹) 21,000				
Charges extraordinaires et temporaires.						
		Continuation des travaux pour la confection de la carte topographique du pays 140,000				
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} .			492,000	492,000		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.																																													
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	reçus	de																																														
		pour l'exercice 1885.	l'exercice 1884.																																														
				(1) Composition de ce personnel.																																													
				<table><tr><th rowspan="2">Nombre.</th><th rowspan="2">EMPLOIS.</th><th>Traitement</th><th colspan="2">MONTANT</th><th rowspan="2">Totaux.</th></tr><tr><th>maximum et minimum.</th><th>des traitements.</th><th>des suppléments pour ancienneté de service et de grade.</th></tr><tr><td>3</td><td>Chefs de division</td><td>{ 7,800 6,400 }</td><td>21,300</td><td>»</td><td>21,300</td></tr><tr><td>8</td><td>Chefs de bureau</td><td>{ 5,400 4,400 }</td><td>39,200</td><td>3,500</td><td>42,700</td></tr><tr><td>9</td><td>Sous-chefs de bureau</td><td>{ 3,900 3,300 }</td><td>32,400</td><td>1,500</td><td>33,900</td></tr><tr><td>12</td><td>Employés de 1^{re} classe</td><td>{ 3,000 2,400 }</td><td>32,400</td><td>»</td><td>32,400</td></tr><tr><td>18</td><td>Employés de 2^e classe.</td><td>{ 2,200 1,400 }</td><td>32,400</td><td>»</td><td>32,400</td></tr><tr><td>50</td><td></td><td>TOTAUX.</td><td>157,700</td><td>5,000</td><td>162,700</td></tr></table>	Nombre.	EMPLOIS.	Traitement	MONTANT		Totaux.	maximum et minimum.	des traitements.	des suppléments pour ancienneté de service et de grade.	3	Chefs de division	{ 7,800 6,400 }	21,300	»	21,300	8	Chefs de bureau	{ 5,400 4,400 }	39,200	3,500	42,700	9	Sous-chefs de bureau	{ 3,900 3,300 }	32,400	1,500	33,900	12	Employés de 1 ^{re} classe	{ 3,000 2,400 }	32,400	»	32,400	18	Employés de 2 ^e classe.	{ 2,200 1,400 }	32,400	»	32,400	50		TOTAUX.	157,700	5,000	162,700
Nombre.	EMPLOIS.	Traitement	MONTANT				Totaux.																																										
		maximum et minimum.	des traitements.	des suppléments pour ancienneté de service et de grade.																																													
3	Chefs de division	{ 7,800 6,400 }	21,300	»	21,300																																												
8	Chefs de bureau	{ 5,400 4,400 }	39,200	3,500	42,700																																												
9	Sous-chefs de bureau	{ 3,900 3,300 }	32,400	1,500	33,900																																												
12	Employés de 1 ^{re} classe	{ 3,000 2,400 }	32,400	»	32,400																																												
18	Employés de 2 ^e classe.	{ 2,200 1,400 }	32,400	»	32,400																																												
50		TOTAUX.	157,700	5,000	162,700																																												
				(2) Composition de ce personnel.																																													
				<table><tr><th rowspan="2">Nombre.</th><th rowspan="2">GRADES.</th><th>Traitement</th><th>Montant</th></tr><tr><th>annuel.</th><th>des traitements.</th></tr><tr><td>2</td><td>Maîtres graveurs ou dessinateurs</td><td>{ 4,500 3,500 }</td><td>8,000</td></tr><tr><td>2</td><td>Graveurs ou dessinateurs</td><td>3,500</td><td>7,000</td></tr><tr><td>2</td><td>Idem. Idem.</td><td>3,000</td><td>6,000</td></tr><tr><td>6</td><td></td><td>TOTAL . .</td><td>21,000</td></tr></table>	Nombre.	GRADES.	Traitement	Montant	annuel.	des traitements.	2	Maîtres graveurs ou dessinateurs	{ 4,500 3,500 }	8,000	2	Graveurs ou dessinateurs	3,500	7,000	2	Idem. Idem.	3,000	6,000	6		TOTAL . .	21,000																							
Nombre.	GRADES.	Traitement	Montant																																														
		annuel.	des traitements.																																														
2	Maîtres graveurs ou dessinateurs	{ 4,500 3,500 }	8,000																																														
2	Graveurs ou dessinateurs	3,500	7,000																																														
2	Idem. Idem.	3,000	6,000																																														
6		TOTAL . .	21,000																																														

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

N° DES ARTICLES.		LITTÉRAS des développements.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1887.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1886.
				CHAPITRE II.			
				ÉTATS-MAJORS.			
				État-major général.			
				Officiers généraux.			
				SECTION D'ACTIVITÉ			
EFFECTIF.							
NOMBRES.	CROTAUX						
9	36	Lieutenants-généraux, à		fr. 18,500	fr. 166,500	•	
18	54	Généraux-majors, à		12,700	228,600	•	
					395,100	•	
27	90	A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ p. % pour médicaments.			1,975 50		
					393,124 50		
				SECTION DE RÉSERVE.			
2	6	Lieutenants-généraux employés à un service sédentaire, à		fr. 14,800	fr. 29,600	•	
4	8	Généraux-majors en service actifsédentaire, à		10,160	40,640	•	
					70,240	•	
6	14	A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ p. % pour médicaments.			351 20		
					60,888 80		
a.				TOTAL.		fr. 463,013 50	
				A DÉDUIRE :			
				Pour un lieutenant-général de la section d'activité (Ministre de la Guerre)		fr. 18,500	•
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ p. % pour médicaments		92 50	
						18,407 50	
				RESTE		fr. 444,605 80	
				A AJOUTER :			
				Le supplément de traitement pour un général-major, chargé provisoirement des fonctions attribuées aux lieutenants-gé- néraux		fr. 2,000	•
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ p. % pour médicaments		10	•
						1,000	•
				TOTAL.		fr. 446,595 80	
				Corps d'état-major.			
4	12	Colonels, à		fr. 9,500	fr. 38,000	•	
4	8	Lieutenants-colonels, à		7,100	28,400	•	
8	16	Majors, à		6,300	50,400	•	
18	36	Capitaines de 1 ^{re} classe, à		5,100	91,800	•	
12	24	— de 2 ^e classe		4,400	52,800	•	
		Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier.			400	•	
					261,800	•	
48	96	A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ p. % pour médicaments.			1,309	•	
					260,491	•	
79	200	A REPORTER.		fr. 707,086 80			

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

N° DES ARTICLES.	LIGNES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1887.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1886.
		EFFECTIF.			
		HOMMES. CHEVAUX.			
		79 200			
			REPORT. fr. 707,086 80		
			Aides de camp et officiers d'ordonnance		
			Supplément aux officiers des corps d'infanterie, d'artillerie et du génie employés comme aides de camp et officiers d'ordonnance près les gé- néraux commandants de division et de brigade, savoir :		
		" 6	5 capitaines d'infanterie en premier . . à. fr. 1,100 . . fr. 5,500 "		
		" 6	5 — — en 2 ^e de 1 ^{re} classe, à. . 1,000 . . . 5,000 "		
		" 12	6 — — en 2 ^e de 2 ^e classe, à. . 850 . . . 5,100 "		
		" 12	6 lieutenants d'infanterie. à. . 850 . . . 5,100 "		
		" 2	1 lieutenant d'artillerie à. . 375 . . . 375 "		
		" 2	1 capitaine en premier du génie à. . 500 . . . 500 "		
		" 2	1 lieutenant du génie. à. . 375 . . . 375 "		
		" 42		17,750 "	
			A DÉDUIRE $\frac{1}{2}\%$ pour médicaments 88 75		
				17,661 25	
		79 242	TOTAL. fr. 724,748 05		
			Indemnité de vivres de campagne.		
		d.	Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo (dépense approximative).	1,700 45	
			Indemnité de fourrages.		
		e.	242 chevaux $\times$ 365 = 88,330 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 c ^t fr. 132,495 "		
			A ajouter pour 1 ration supplémentaire pour un général-major commandant de division fr. 547 50		
				133,042 50	878,600 "
			Frais de bureau.		
			2 lieutenants-généraux commandant les circonscriptions militaires à 2,000 francs. fr. 4,000 "		
			1 chef d'état-major du commandement supérieur de la cavalerie 800 "		
		f.	2 — des circonscriptions militaires. $\left\{ \begin{array}{l} 1 \text{ à } 1,500 \\ 1 \text{ à } 1,200 \end{array} \right\}$. . . 2,700 "		
			4 — des divisions d'infanterie, à. 600 . . . 2,400 "		
			2 — de cavalerie, à 600 . . . 1,200 "		
			16 généraux-majors, commandant une brigade, à 500 . . . 8,000 "		
				19,100 "	
			A REPORTER. fr. 878,600 "	878,600 "	878,600 "

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

N° DES ARTICLES.	LITRINAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1887.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1886.
		REPORT. fr.		878,600 »	878,600 »
		État-major des provinces et des places.			
		État-major des provinces.			
		5 10 Généraux-majors, à 10,160 francs fr.	50,800 »		
a.		9 Supplément de traitement aux aides de camp des commandants de province, à 500 francs	4,500 »		
		5 19	55,300 »		
		A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.	276 50		
			55,023 50		
		État-major des places.			
		5 Commandants de 1 ^{re} classe, à fr.	7,500	57,500 »	
		4 — de 2 ^e — , à	6,000	24,000 »	
		9 — de 3 ^e — , à	5,000	45,000 »	
b.	a) 6	2 Majors, à	4,500	9,000 »	
		9 Adjudants de 1 ^{re} classe, à	3,500	31,500 »	
		8 — de 2 ^e — , à	2,400	10,200 »	
		4 — de 3 ^e — , à	2,100	8,400 »	
		Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans ou 12 ans de grade d'officier	2,800 »		
		41 6	177,400 »		
		A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.	887 »		
		46 25	176,513 »		
		Indemnité de vivres de campagne.		270,400 »	270,400 »
c.		Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative).	816 »		
		Indemnité de fourrages.			
d.		25 chevaux $\times$ 565 = 9,125 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50c'	13,687 50		
		Frais de bureau.			
		9 commandants de province à	1,000	9,000 »	
		1 — de place, à	1,200	1,200 »	
		2 — , à	1,000	2,000 »	
		1 — , à	800	800 »	
e.		8 — , à	500	4,000 »	
		13 — , à	400	5,200 »	
		4 — , à	240	960 »	
		6 — , à	150	900 »	
		3 — , à	100	300 »	
			24,500 »		
		A REPORTER. fr.		1,149,000 »	1,149,000 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		votés	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1885.	l'exercice 1884.	
•	•	878,600	808,340 51	a) A répartir par le Ministre, selon les besoins du service.
•	•	268,200	270,055 62	
•	•	1,140,800	1,078,396 13	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

N° DES ARTICLES.	LIGNES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1887.	votés pour l'exercice 1886.
			REPORT. fr.	1,140,000 •	1,142,000 •
		<i>Intendance militaire a).</i>			
		Traitements.			
		EFFECTIF.			
		SOMMES.	CHEVAUX.		
		1	2		
		3	2		
		6	2		
a.		12	12		
		13	"		
		35	16		
		Intendant en chef, à fr. 12,700 12,700 •			
		Intendants de 1 ^{re} classe, à 9,500 28,500 •			
		— de 2 ^{me} id., à 7,100 42,600 •			
		Sous-intendants de première classe, à 6,500 75,600 •			
		— de deuxième classe, à 4,600 50,800 •			
		Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier 400 •			
				219,600 •	
		A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ p. % pour médicaments. 1,098 •			
				218,502 •	
		Indemnité de vivres de campagne.			
b.		Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative.) 458 •			
				257,700 •	257,700 •
		Indemnité de fourrages.			
c.		16 chevaux $\times$ 305 = 3,840 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 c ^{te} 8,760 •			
d.		Frais de bureau. b) 30,000 •			
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.		1,406,700 •	1,406,700 •

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	voies	de	
		pour l'exercice 1885.	l'exercice 1884.	
.	.	1,140,800	1,070,290 15	
.	.	257,700	254,625 16	
.	.	1,404,500	1,333,921 29	

a)

COMPOSITION ORGANIQUE.		
INTENDANTS.	Officiers COMPTABLES des corps.	TOTAL.
Intendant en chef.	1	»
— de 1 ^{re} classe.	3	»
— de 2 ^{me} —	6	»
Sous-intendants de 1 ^{re} classe.	12	»
— de 2 ^{me} —	12	»
Capitaines quartiers-maitres	»	38
Lieutenants et sous-lieutenants officiers payeurs	»	76
Capitaines et lieutenants administrateurs d'habillem ^t	»	37
	38	(*) 180
		183

(*) Ces officiers comptables figurent ici pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique. Ils sont compris dans l'effectif des corps pour leurs allocations.

b) A répartir, par décisions spéciales, en raison de l'importance du service dont les fonctionnaires de l'intendance sont respectivement chargés.

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

N° DES ARTICLES.	LIGNES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1887.	votés pour l'exercice 1886.
		CHAPITRE III.			
		SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX a).			
		Traitement des officiers de santé.			
		EFFECTIF.			
		BONNES. CESTACE.			
		1 2	Inspecteur général, à fr. 12,700 12,700 •		
		4 •	Médecins principaux de 1 ^{re} classe, à 9,500 38,000 •		
		8 •	— principaux de 2 ^e classe, à 7,100 56,800 •		
		1 •	— de bataillon de 1 ^{re} classe, à 4,200 4,200 •		
		20 •	— adjoints, à 2,625 52,500 •		
		1 •	Pharmacien en chef, à 6,500 6,500 •		
		2 •	Pharmaciens principaux, à 5,100 10,200 •		
		10 •	Pharmaciens de 1 ^{re} classe, à 4,200 42,000 •		
		12 •	— de 2 ^e classe, à 3,250 39,000 •		
		12 •	— de 3 ^e classe, à 2,800 33,600 •		
		1 1	Vétérinaire en chef, à 6,500 6,500 •		
			Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans ou 12 ans de grade d'officier. 2,400 •		
		72 3			
			304,400 •		
			A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ p. % pour médicaments. 1,522 •		
			302,878 •		
		Indemnité de vivres de campagne.			
		b.	Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative) 1,870 50		
		Indemnité de fourrages		308,400 •	308,400 •
		c.	5 chevaux $\times$ 565 = 1,095 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 c ^t 1,642 50		
		Frais de bureau.			
		d.	Inspecteur général du service de santé. 2,000 •		
		Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux.			
		10 •	443,000 journées (b) de traitement de sous-officiers et soldats dans les hôpitaux, à 1 fr. 60 c ^t fr. 708,800 •	708,800 •	708,800 •
			625 journées de miliciens non incorporés et de militaires détenus avant leur condam- nation. 1,000 •		
		Service pharmaceutique.			
		11 •	Achat de médicaments, linge à pansement et instruments de chirurgie; émoluments à des médecins civils ou à des médecins militaires pensionnés, pour soins donnés ou médicaments fournis aux militaires ma- lades; frais d'impression d'ouvrages de statistique et menues dépenses 200,000 •	200,000 •	200,000 •
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.		1,218,200 •	1,218,200 •

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	voies	de	
		pour l'exercice	l'exercice	
		1885.	1884.	

(*) Ces officiers de santé figurent ici pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique. Ils sont compris dans l'effectif des corps pour leurs allocations.

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS												
				demandés pour l'exercice 1887.	votés pour l'exercice 1886.												
12	a.	<table><tr><th colspan="2">EFFECTIF.</th></tr><tr><th>HOMMES.</th><th>CHEVAUX.</th></tr><tr><td>1888</td><td>254</td></tr><tr><td>28611</td><td>"</td></tr><tr><td colspan="2"> </td></tr><tr><td>50490</td><td>254</td></tr></table>		EFFECTIF.		HOMMES.	CHEVAUX.	1888	254	28611	"			50490	254		
		EFFECTIF.															
		HOMMES.	CHEVAUX.														
		1888	254														
		28611	"														
		50490	254														
		CHAPITRE IV.															
		SOLDE DES TROUPES.															
		Traitement et solde de l'infanterie.															
		Traitement, solde et accessoires.															
		1888 254 Officiers de tous grades fr. 5,827,050 94															
28611 " Sous-officiers et soldats 8,116,799 10																	
Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire. fr. 40,000 *																	
Indemnité aux sous-officiers promus officiers. 10,200 *																	
Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres 50,000 *																	
Première mise de petit équipement à allouer à 9,204 miliciens et à 600 volontaires à incorporer, soit, à 56 francs. 552,944 *																	
Allocation supplémentaire pour l'habillement 46,000 *																	
Frais de voyage des miliciens rappelés sous les armes 42,700 *																	
Fr. 14,474,674 04																	
A DÉDUIRE :																	
Pour 270,100 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 64 centimes. fr. 178,624 *																	
Pour vacances et petites permissions 407,090 04																	
585,714 04																	
15,888,960 *																	
A REPORTER. . . fr. 15,888,960 *																	

(326 bis)

1885-86

N° 104

Infanterie

la composition de cette arme

cfr 35 mm film

2 plan(s)

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

N° DES ARTICLES.	LIGNES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1887.	votés pour l'exercice 1886
		Report. fr. 13,888,960 »		
		Indemnité de fourrages.		
	b.	254 chevaux $\times$ 365 = 92,710 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 c' 139,065 »		
		Moyens de transport.		
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche 171,000 »		
		Logement et nourriture.		
12			14,593,200 »	14,593,200 »
suite)	d.	Miliciens à incorporer 22,500 journées.		
		Mouvements éventuels pendant l'année. 51,000 —		
		73,500 journées à fr. 1 25 c'. 91,875 »		
		Frais d'administration et d'instruction.		
		1 régiment de carabiniers, à 16,000 »		
		Les 18 autres régiments, à 14,500 francs 261,000 »		
	e.	2 compagnies sédentaires, à 400 francs 800 »		
		1 école d'enfants de troupe. 12,000 »		
		1 école de tir et de perfectionnement. 7,200 »		
		Le corps de discipline et de correction 5,300 »		
		302,300 »		
		A REPORTER. fr. 14,593,200 »	14,593,200 »	14,593,200 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		votés	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1883.	l'exercice 1884.	
.	.	14,404,000	14,339,715 79	
.	.	14,404,000	14,339,715 79	

(330 bis)

1885-86

N° 104

Cavalerie

la composition de cette arme

cfr 35 mm film

1 plan(s)

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		votés	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1883.	l'exercice 1884.	
"	"	14,404,000	* 14,339,715 70	
"	"	14,404,000	* 14,339,715 70	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

N° DES ARTICLES.	des développements. LITTÉRAUX.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1887.	votés pour l'exercice 1886.
		REPORT. . . . fr. 3,506,906 »	14,593,200 »	14,505,200 »
		Harnachement, etc		
	b.	Entretien du harnachement, traitement et ferrure des 4,840 chevaux de troupe, soit 1,768,600 journées, à 9 centimes fr. 158,904 »		
		Moyens de transport.		
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche. fr. 6,000 »	5,800,500 »	5,800,500 »
15 (suite)		Logement et nourriture.		
	d.	Mouvements éventuels pendant l'année 42,400 journées, à fr. 1 25 c' fr. 53,000 »		
		Frais d'administration et d'instruction.		
	e.	Huit régiments à 5 escadrons actifs, à . . . fr. 7,200 fr. 57,000 »		
		Une école d'équitation 18,000 »		
		<u>75,000 »</u>		
		A REPORTER. . . . fr.	18,393,700 »	18,393,700 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		validés	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1883.	l'exercice 1884.	
.	.	14,404,000	14,539,715 70	
.	.	3,737,000	3,780,374 63	
.	.	18,141,000	18,320,090 42	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

N ^{OS} DES ARTICLES.		LITTÉRATURE des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CREDITS demandés pour l'exercice 1887.	CREDITS votés pour l'exercice 1886.
			REPORT fr.	18,595,700	18,593,700
			Traitement et solde de l'artillerie.		
			Traitement, solde et accessoires.		
			ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.		
			Officiers.		
		EFFECTIF. CARRÉS. CHEVAUX.	Colonels, à 9,500 . . fr. 47,500 *		
			Lieutenants-colonels, à 7,100 . . . 35,500 *		
			Majors, à 6,500 . . . 31,500 *		
			Capitaines commandants, à 4,600 . . . 52,200 *		
			— en second de 2 ^e classe, à 4,200 . . . 46,200 *		
			Majors commandants du matériel, à 5,500 . . . 27,500 *		
			Garde d'artillerie principal, à 4,600 . . . 4,600 *		
			Gardes d'artillerie de 1 ^{re} classe, à 3,700 . . . 29,600 *		
			— de 2 ^e — , à 2,750 . . . 22,000 *		
			— de 3 ^e — , à 2,100 . . . 16,800 *		
		65 58	295,400 *		
			A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ p. o/o pour médicaments . . . 1,467 *		
			RESTE fr. 201,933 *		
			Sous-officiers et employés.		
			Conducteurs de 1 ^{re} classe, à . . 1,500 . . fr. 45,000 *		
			— de 2 ^e — , à . . 1,500 . . . 39,000 *		
			Maîtres artificiers, à . . . 1,500 . . . 7,500 *		
			Contrôleur principal, à . . . 3,500 . . . 3,500 *		
			— de 1 ^{re} classe, à . . . 2,800 . . . 8,400 *		
			— de 2 ^e — , à . . . 2,500 . . . 6,000 *		
			Revisseurs, à 2,000 . . . 8,000 *		
		76 "	118,100 *		
			Régiments et compagnies spéciales.		
		509 486	Officiers de tous grades 1,981,853 44		
		7,861 2,572	Sous-officiers, brigadiers et soldats 2,775,514 *		
		8,570 2,858			
			Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire . . 25,000 *		
			Indemnité aux sous-officiers promus officiers . . . 1,500 *		
			— de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à al- louer aux officiers qui camperont à Beverloo et à Brasschaet, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres . . . 8,000 *		
			Première mise de petit équipement à allouer à 2.058 miliciens et à 200 volon- taires à incorporer, soit { 644 hommes à cheval, à 50 fr. . 52,200 * } { 1,614 — à pied, à 36 " . 58,104 * }	90,504 *	
			Allocation supplémentaire pour l'habillement 14,000 *		
			5,306,004 44		
			A DÉDUIRE :		
			Pour 72,500 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 77 centimes 55,671 *		
			Pour vacances et petites permissions 120,008 44		
			175,679 64		
			5,130,324 80		
			A REPORTER fr. 5,130,324 80	18,593,700	18,593,700

(334 bis)

1885-86

N° 104

Artillerie

la composition de cette arme

cfr 35 mm film

2 plan(s)

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		votes	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1885.	l'exercice 1884	
.	.	18,161,000	18,120,000 42	
.	.	18,161,000	18,120,000 42	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

N° DES ARTICLES.	LITTRÉS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1887.	votés pour l'exercice 1886.
		REPORT fr. 5,130,824 80	18,595,700	18,595,700
		Indemnité de fourrages.		
	b.	Pour les officiers de l'état-major particulier de l'arme : 38 chevaux $\times$ 365 = 13,870 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 c' fr. 20,805		
		Harnachement.		
	c.	Entretien du harnachement, traitement et ferrure de 2,572 chevaux de troupe, soit pour 865,780 journées, à 9 centimes fr. 77,020 20		
		Moyens de transport.	5,357,700	5,357,700
14 (suite).	d.	Moyens de transport aux troupes en marche 15,000		
		Logement et nourriture.		
	e.	Mouvements éventuels pendant l'année 29,800 journées, à fr. 1 25 c' . . . fr. 37,250		
		Frais de bureau, d'administration et d'instruction.		
		Inspecteur général fr. 2,500		
		Deux directeurs dans les divisions territoriales 2,400		
		Inspecteur des armes de guerre 500		
	f.	Directeur de la fonderie de canons 500		
		Sept régiments, à 9,000 francs 65,000		
		Bataillon du train et compagnies spéciales 6,800		
		Une école de tir 700		
		76,400		
		A REPORTER fr.	23,751,400	23,751,400

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		solés	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1885.	l'exercice 1884.	
"	"	18,101,000	18,120,090 42	
"	"	5,510,000	5,516,120 81	
"	"	23,471,000	23,436,220 23	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

N° DES ARTICLES.	LITTRÉS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1887.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1886.
		REPORT. fr.		23,751,400	23,751,400
		<i>Traitement et solde du génie.</i>			
		<i>Traitement, solde et accessoires.</i>			
		ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.			
		<i>Officiers.</i>			
		Colonels, à	9,500 . . . fr. 28,500		
		Lieutenants-colonels, à	7,100 . . . 42,600		
		Majors, à	6,500 . . . 57,800		
		Capitaines en 1 ^{re} , à	4,600 . . . 78,200		
		— en second de 1 ^{re} et 2 ^e classe, à	5,700 . . . 40,700		
		Lieutenants, à	2,875 . . . 51,025		
			250,425		
		A DÉDUIRE: $\frac{1}{2}$ p. 0/0 pour médicaments	1,207 12		
			RESTE. 258,127 88		
		<i>Gardes.</i>			
		Gardes principaux de 1 ^{re} classe, à 3,200. . . fr. 22,400			
		— — de 2 ^e — , à 2,800. . . 19,600			
		— de 1 ^{re} classe, à 2,525. . . 30,500	119,100		
		— de 2 ^e — , à 2,100. . . 25,200			
		— de 3 ^e — , à 1,800. . . 21,600			
		<i>Commis.</i>			
		Commis principaux de 1 ^{re} classe, à 2,525. . . fr. 20,200			
		— — de 2 ^e — , à 2,225. . . 15,550			
		— de 1 ^{re} classe, à 1,025. . . 11,550	62,800		
		— de 2 ^e — , à 1,025. . . 9,750			
		— de 3 ^e — , à 1,325. . . 7,950			
		<i>Employés.</i>			
		Eclusiers, à 1,525. . . 7,050			
		Portiers, à 400. . . 5,200			
		Agents de casernement, à 240. . . 9,840			
		— — , à 150. . . 6,150	32,440		
		Chef mécanicien 2,200. . . 2,200			
		Garde forestier 2,100. . . 2,100			
		Garde particulier 1,000. . . 1,000			
		<i>Régiment.</i>			
		Officiers de tous grades	550,849 94		
		Sous-officiers et soldats	460,268 65		
		Compagnie de marinière	10,840 50		
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire	2,000		
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers	800		
		Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres	2,000		
		Première mise de petit équipement à allouer à 408 miliciens et à 62 volontaires à incorporer, à 56 francs	16,020		
		Allocation supplémentaire pour l'habillement	5,000		
			1,209,146 97		
		A DÉDUIRE:			
		Pour 11,300 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 75 centimes	8,475		
		Pour vacances et petites permissions	24,201 97		
			32,666 97		
		RESTE.	1,266,580		
		A REPORTER. fr. 1,266,580		23,751,400	23,751,400

GÉNIE.

Cette arme se compose : 1° D'un état-major particulier;

2° D'un régiment formé de 5 bataillons de sapeurs-mineurs à 4 compagnies et d'un dépôt;

3° De 5 compagnies spéciales, savoir . . .

1	compagnie de télégraphistes de campagne;
1	— de place et d'artificiers;
1	de pontonniers de place;
1	de chemin de fer;
1	d'ouvriers.

OFFICIERS.

GRADES.	EFFECTIF		SOIT POUR :				TOTAUX.		TRAITEMENT	MONTANT		
	par		le		les 5					annuel.	par	par
	unité.		régiment.		compagnies							
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.				
État-major du régiment.												
Colonel.	1	2	1	2	»	»	1	2	9,800 »	9,800 »		
Lieutenant-colonel.	1	2	1	2	»	»	1	2	7,100 »	7,100 »		
Majors.	3	6	3	6	»	»	3	6	6,300 »	18,900 »		
Capitaine en 1 ^{er} adjudant-major.	1	1	1	1	»	»	1	1	5,100 »	5,100 »		
Lieutenants adjutants-majors.	3	»	3	»	»	»	3	»	2,875 »	8,625 »		
Médecin de régiment, de 1 ^{re} classe.	1	»	1	»	»	»	1	»	6,300 »	6,300 »		
— de bataillon de 1 ^{re} —	1	»	1	»	»	»	1	»	4,200 »	4,200 »		
— — 2 ^e —	1	»	1	»	»	»	1	»	3,250 »	3,250 »		
	12	11									82,975 »	
12 Compagnies de sapeurs-mineurs												
Capitaines en premier.	1	»	12	»	»	»	12	»	4,600 »	55,200 »		
— en second de 1 ^{re} et 2 ^e classe.	1	»	12	»	»	»	12	»	3,700 »	44,400 »		
Lieutenants.	1	»	12	»	»	»	12	»	2,875 »	34,500 »		
Sous-lieutenants.	1	»	12	»	»	»	12	»	2,475 »	29,700 »		
	4	»									163,800 »	
Dépôt.												
Major.	1	1	1	1	»	»	1	1	6,300 »	6,300 »		
Lieutenant officier d'armement.	1	»	1	»	»	»	1	»	2,875 »	2,875 »		
Capitaine quartier-maître de 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e classe.	1	»	1	»	»	»	1	»	3,800 »	3,800 »		
Lieutenant ou sous-lieutenant officier-payeur.	1	»	1	»	»	»	1	»	2,462 50	2,462 50		
Capitaine administrateur d'habillement de 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e classe.	1	»	1	»	»	»	1	»	3,450 »	3,450 »		
Capitaine en premier.	1	»	1	»	»	»	1	»	4,600 »	4,600 »		
Lieutenant.	1	»	1	»	»	»	1	»	2,875 »	2,875 »		
Sous-lieutenant.	1	»	1	»	»	»	1	»	2,475 »	2,475 »		
	8	1									28,837 50	
Officiers à la suite.												
Capitaines en premier.	»	»	»	»	»	»	2	»	4,600 »	»	9,200 »	
1 Compagnie de télégraphistes de campagne.												
Capitaine en premier.	1	1	»	»	1	1	1	1	5,100 »	5,100 »		
— en second de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe.	1	1	»	»	1	1	1	1	4,200 »	4,200 »		
Lieutenant.	1	1	»	»	1	1	1	1	3,250 »	3,250 »		
Sous-lieutenant.	1	1	»	»	1	1	1	1	2,950 »	2,950 »		
	4	4									15,500 »	
1 Compagnie de télégraphistes de place et d'artificiers.												
Capitaine en premier.	1	1	»	»	1	1	1	1	5,100 »	5,100 »		
— en second de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe.	1	»	»	»	1	»	1	»	3,700 »	3,700 »		
Lieutenant.	1	»	»	»	1	»	1	»	2,875 »	2,875 »		
Sous-lieutenant.	1	»	»	»	1	»	1	»	2,475 »	2,475 »		
	4	1									14,150 »	
1 Compagnie de chemins de fer et une compagnie de pontonniers de place.												
Capitaine en premier.	1	»	»	»	2	»	2	»	4,600 »	9,200 »		
— en second de 1 ^{re} et de 2 ^e classe.	1	»	»	»	2	»	2	»	3,700 »	7,400 »		
Lieutenants.	1	»	»	»	2	»	2	»	2,875 »	5,750 »		
Sous-lieutenants.	1	»	»	»	2	»	2	»	2,475 »	4,950 »		
	4	»									27,300 »	
1 Compagnie d'ouvriers.												
Capitaine en premier.	1	»	»	»	1	»	1	»	4,600 »	4,600 »		
Lieutenant.	1	»	»	»	1	»	1	»	2,875 »	2,875 »		
Sous-lieutenant.	1	»	»	»	1	»	1	»	2,475 »	2,475 »		
	3	»									9,950 »	
TOTAUX.	68	12	19	5	14	17					331,712 50	

À AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.

(1) Officiers de l'arme 82
Comptables 2 89
Médecins 3

Pour ancienneté de grade. Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier . . .

800 »

TOTAL 332,512 50

À déduire 1/2 p. 0/0 pour médicaments 1,662 56

RESTE 330,849 94

(338 B)

TROUPES.

GRADE.	EFFECTIF par unité.	SOIT POUR :			NOMBRE de journées.	SOLDE journalière.	MONTANT	
		le régiment.	les 8 compagnies spéciales.	le total.			par GRADE.	par CATÉGORIE.
État-major du régiment.								
Adjudants sous-officiers	3	3	»	3	1,095	3 25	3,558 75	6,675 85
Sergent-major secrétaire	1	1	»	1	365	2 50	912 50	
Sergent-clairon	1	1	»	1	365	2 44	890 60	
Caporaux-clairons	3	3	»	3	1,095	1 20	1,314 »	
	8							
12 Compagnies de sapeurs mineurs.								
Sergents-majors	1	12	»	12	4,380	2 50	10,950 »	316,367 40
Premiers sergents	1	12	»	12	4,380	2 30	10,074 »	
Sergents-fourriers	1	12	»	12	4,380	2 15	9,417 »	
Sergents	5	60	»	60	21,900	2 15	47,085 »	
Caporaux	10	120	»	120	43,800	» 98	42,924 »	
Clairons	3	36	»	36	15,140	» 87	11,431 80	
Sapeurs mineurs de 1 ^{re} classe	21	252	»	252	91,980	» 78	71,744 40	
— de 2 ^e classe	39	468	»	468	170,820	» 66	112,741 20	
	81							
Dépôt.								
Sergent garde-magasin	1	1	»	1	365	2 15	784 75	10,570 40
Sergent armurier	1	1	»	1	365	2 15	784 75	
Maîtres tailleur et cordonnier	2	2	»	2	730	» 84	613 20	
Sergent-major	1	1	»	1	365	2 50	912 50	
Premier sergent	1	1	»	1	365	2 30	839 50	
Sergent-fourrier	1	1	»	1	365	2 15	784 75	
Sergents	3	3	»	3	1,095	2 15	2,354 25	
Caporaux	8	8	»	8	2,920	» 98	2,861 60	
Clairons	2	2	»	2	730	» 87	635 10	
	20							
5 Compagnies spéciales.								
Sergents-majors	1	»	5	5	1,825	2 50	4,562 50	126,635 »
Premiers sergents	1	»	5	5	1,825	2 30	4,197 50	
Sergents-fourriers	1	»	5	5	1,825	2 15	3,925 75	
Sergents	5	»	25	25	9,125	2 15	19,618 75	
Caporaux	8	»	40	40	14,600	» 98	14,308 »	
Clairons	2	»	10	10	3,650	» 87	3,175 50	
Soldats de 1 ^{re} classe	21	»	105	105	38,325	» 78	29,893 80	
— de 2 ^e classe	39	»	195	195	71,175	» 66	48,975 80	
	78							
TOTAUX		1,000	390	1,390	507,350		TOTAL . .	480,268 85

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		votés	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1885.	l'exercice 1884.	
.	.	25,471,000	25,456,220	25
.	.	25,471,000	25,456,220	25

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

N° DES ARTICLES.	LITTÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1887.	votés pour l'exercice 1886.
		REPORT fr. 1,266,380 .	23,751,400 .	23,751,400 .
		Indemnité de fourrages.		
	b.	Pour les officiers de l'état-major particulier et des troupes de l'arme : 42 chevaux X 363 = 15,330 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 c' 23,995 .		
		Moyens de transport.		
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche 6,500 .		
			1,343,900 .	1,343,900 .
15 (suite)		Logement et nourriture.		
	d.	Mouvements éventuels pendant l'année. 3,100 journées, à fr. 1 25 c' . 3,875 .		
		Frais de bureau, d'administration et d'instruction.		
		Inspecteur général. 2,500 .		
	e.	4 directeurs dans les divisions territoriales 6,000 .		
		Commandants du génie dans les places 21,150 .		
		Le régiment et les compagnies spéciales 14,500 .		
		44,150 .		
		A REPORTER fr. 25,095,300 .	25,095,300 .	25,095,300 .

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		voies	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1885.	l'exercice 1884.	
.	.	25,471,000	25,456,220 25	
»	»	1,350,000	1,324,562 18	
.	.	24,801,000	24,760,782 41	

(342 A)

BATAILLON D'ADMINISTRATION.Ce corps se compose : 1^o d'un état-major (Administration centrale);

2^o de huit compagnies formées chacune de quatre sections, savoir :

1 ^{re} section	Hôpitaux
2 ^e	Boulangeries
3 ^e	Boucheries
4 ^e	Fourrages

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections						MONTANT	
	Etat major	1 ^{re} Hôpitaux	2 ^e Boulang.	3 ^e Boucheries	4 ^e Fourrages	TOTAL	par GRADE	par CATÉGORIE
Officier supérieur d'administration	1	»	»	»	»	1	5,100	5,100 »
Officiers d'administration	1	5	5	5	5	17	3,000	51,000 »
de 1 ^{re} classe	1	5	5	5	5	17	2,500	42,500 »
de 2 ^e id.	»	5	5	5	5	19	2,200	41,800 »
de 3 ^e id.	»	5	5	5	5	19	1,800	34,200 »
de 4 ^e id.	»	5	5	5	5	19		
TOTAUX	3	21	21	11	18	74		177,100 »

À AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT

Pour ancienneté de grade } Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans
de grade d'officier 1,000 »

TOTAL 178,100 »

A déduire 1/5 p. 100 pour médicaments 890 50

RESTE . fr. 177,209 50

Commis.

Commis aux écritures	de 1 ^{re} classe de 2 ^e id.	9	9	1	5	6	30	1,450	43,500 »
		10	9	»	6	5	30	1,350	40,500 »
		10	18	1	11	11	60	Total fr.	84,000 »

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections						Nombre de jours	Solde journalière	MONTANT	
	Etat-major	1 ^{re} Hôpitaux	2 ^e Boulanger	3 ^e Boucheries	4 ^e Fourrages	TOTAL			par GRADE	par CATÉGORIE
Hôpitaux.										
Magasiniers-dépensiers de	»	11	»	»	»	11	4,015	1 95	7,829 25	
Id.	»	11	»	»	»	11	4,015	1 70	6,825 50	
Infirmeries-majors de	1	16	»	»	»	17	6,205	1 95	12,099 75	
Id.	1	16	»	»	»	17	6,205	1 70	10,548 50	
Portiers de	»	9	»	»	»	9	3,285	1 60	5,551 65	
Id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 45	4,763 25	
Cuisiniers	»	9	»	»	»	9	3,285	1 60	5,551 65	
Id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 45	4,763 25	
Tissiers	»	9	»	»	»	9	3,285	1 60	5,551 65	
Id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 45	4,763 25	
Infirmeries	»	81	»	»	»	81	29,565	1 10	52,521 50	
Id.	»	81	»	»	»	81	29,565	1 05	29,565 »	
Boulangeries.										
Sergents surveillants.	»	»	20	»	»	20	7,300	2 21	16,133 »	150,534 50
Brigadiers	»	»	28	»	»	28	10,220	1 60	16,352 »	
Ouvriers de 1 ^{re} classe	»	»	40	»	»	40	14,600	1 20	17,520 »	
Id. de 2 ^e id.	»	»	80	»	»	80	29,200	1 10	52,120 »	
Boucheries.										
Sergents surveillants.	»	»	»	12	»	12	4,380	2 21	9,679 80	82,125 »
Brigadiers	»	»	»	12	»	12	4,380	1 60	7,008 »	
Ouvriers de 1 ^{re} classe	»	»	»	24	»	24	8,760	1 20	10,512 »	
Id. de 2 ^e id.	»	»	»	48	»	48	17,520	1 10	19,272 »	
Fourrages.										
Sergents surveillants.	»	»	»	»	20	20	7,300	2 21	16,133 »	46,471 80
Brigadiers	»	»	»	»	22	22	8,050	1 60	12,848 »	
Ouvriers de 1 ^{re} classe	»	»	»	»	60	60	21,900	1 20	26,280 »	
Id. de 2 ^e id.	»	»	»	»	120	120	45,800	1 10	48,180 »	
Etat-major.										
Maîtres tailleur et cordonnier	2	»	»	»	»	2	730	» 84	»	103,441 »
TOTAUX. fr.										
	4	270	168	96	222	760	178,120			562,985 20

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		totés	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1885.	l'exercice 1884.	
"	"	24,801,000	" 24,760,782 41	
"	"	672,400	" 659,251 16	
"	"	25,473,400	" 25,420,013 57	
"				

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

N° DES ARTICLES.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	
			demandés	votés
			pour l'exercice 1887.	pour l'exercice 1886.
CHAPITRE V.				
ACADÉMIE MILITAIRE.				
École militaire.				
État-major, corps enseignant et solde des élèves.				
État-major et employés du service intérieur.				
17	a.	1 commandant. fr. 3,000 •		
		• commandant en second. •		
		1 directeur des études et commandant en second 2,000 •		
		2 examinateurs permanents. 3,000 •		
		1 instructeur 800 •		
		2 instructeurs adjoints 1,200 •		
		4 inspecteurs des études 6,000 •		
		• secrétaire. •		
		2 dessinateurs 7,000 •		
		1 aumônier. 2,300 •		
		1 médecin 1,000 •		
		1 mécanicien 3,000 •		
		1 préparateur de chimie 3,000 •		
		1 vauquemestre conservateur des bâtiments 650 •		
		1 garde conservateur du matériel 600 •		
		1 conservateur des modèles 400 •		
		1 infirmier 600 •		
		3 portiers 1,500 •		
		8 hommes de peine 4,800 •		
		3 clairons 547 50		
		2 surveillants à l'école d'équitation 850 •		
		2 brigadiers et 32 cavaliers pour soigner les chevaux de troupe employés aux leçons d'équitation (les brigadiers à 50 centimes par jour et les cavaliers à 10 centimes par homme et par jour) 1,535 •		
				46,740 50
Corps enseignant.				
b.	{	10 professeurs militaires. 10,600 •		
		8 — civils 42,500 •		
		13 répétiteurs militaires 9,200 •		
		1 — civil 2,000 •		
		3 maîtres militaires 2,600 •		
		3 — civils 10,600 •		
			77,500 •	
Solde des élèves.				
c.	Solde des élèves de l'École militaire. 87,309 50	232,100 •	232,100 •	
École de guerre.				
État-major et corps enseignant.				
d.	{	1 commandant. 1,500 •		
		1 commandant en second 1,000 •		
		2 professeurs civils 5,100 •		
		3 maîtres civils. 2,650 •		
		9 professeurs militaires 8,000 •		
		2 maîtres militaires 1,700 •		
		1 secrétaire. 600 •		
	20,550 •			
A REPORTER. fr.			232,100 •	232,100 •

[illegible]

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1887.	voies pour l'exercice 1886
		REPORT. fr.	252,100 •	252,100 •
		<i>Dépenses d'administration.</i>		
		ÉCOLE MILITAIRE.		
		Frais de bureau	2,500 •	
		Chauffage et éclairage	14,000 •	
		Manipulations des élèves au laboratoire	2,600 •	
		Indemnité aux travailleurs	755 •	
		Ménage des domestiques : 12 hommes, à 50 centimes par jour.	2,190 •	
18	a.	Frais de transport des élèves sous-lieutenants; indemnité aux employés du service intérieur qui suivent les élèves dans leurs excursions; frais de transport des instruments, etc	1,100 •	
		Jury d'examen d'admission et de sortie (membres des universités et professeurs civils de l'École)	2,000 •	
		Achat de livres et d'instruments; achat et entretien du mobilier du commandant de l'École et du mobilier de l'établissement, et dépenses imprévues	8,857 •	
		Achat et entretien des appareils et des instruments des cabinets de physique, de géodésie, de topographie, etc.	3,000 •	
			37,000 •	
		ÉCOLE DE GUERRE.		
		Frais de bureau	600 •	
		Chauffage et éclairage	2,600 •	44,900 •
		Indemnité aux travailleurs	450 •	44,900 •
	b.	Ménage des domestiques: 3 hommes, à 50 c' par jour.	547 50	
		Frais de transport des élèves et des instruments	700 •	
		Achat de livres et d'instruments; achat et entretien du mobilier de l'établissement; dépenses imprévues.	3,002 50	
			7,000 •	
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.	277,000 •	277,000 •

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		votés	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1885.	l'exercice 1884.	
.	.	252,100 .	225,129 17	
.	.	44,900 .	44,838 27	
.	.	277,000 .	269,967 44	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

N ^{OS} DES ARTICLES. LITTÉRAS des développements.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1887.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1886.
		CHAPITRE VI.			
		ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.			
		Personnel des établissements de l'artillerie.			
10	a.	Traitement du personnel de la manufacture d'armes fr.	13,150 .	66,375 .	66,375 .
	b.	— — de la fonderie de canons	25,200 .		
	c.	— — de l'arsenal de construction	22,600 .		
	d.	— — de l'école de pyrotechnie	1,025 .		
	e.	— — de l'école de tir	5,500 .		
		Matériel de l'artillerie.			
10	a.	Dépenses diverses dans les places, les arsenaux et les magasins de guerre, le polygone et l'école de tir, les batteries et le parc de l'armée de campagne. — Chauffage et éclairage des bureaux des comptables du matériel; indemnité de logement aux gardes d'artillerie non logés aux frais de l'État. Indemnités aux officiers et gardes chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire		261,855 20	
	b.	Fabrication de cartouches embouties capsules, étoupilles à friction, culots, charges, munitions et artifices divers; emplombage de projectiles, etc., achat de capsules à balle, de métaux et de matières diverses		365,858 80	
	c.	Fabrication de poudres de guerre		80,000 .	
		Manufacture d'armes.			
		Fabrication ou achat d'armes neuves y compris celles destinées aux officiers de l'armée; confection de pièces de rechange pour l'entretien de l'armement des corps et des officiers de l'armée; réparation et transformation d'armes à feu qui se trouvent dans les magasins des corps et dans les arsenaux.			
20	d.	L'exécution de ces travaux donnera lieu aux dépenses suivantes :			
		Achat de matériaux fr.	85,886 23		
		Salaire des ouvriers	218,800 .		
		Menues dépenses	2,000 .		
			304,686 23		
		Fonderie de canons.			
		Fabrication de bouches à feu, projectiles, matériel en fer, etc.			
		L'exécution de ces travaux nécessitera les dépenses suivantes :			
e.		Achat de matériaux fr.	62,841 70		
		Salaire des ouvriers	28,648 .		
		Menues dépenses	1,850 .		
				93,339 70	
		A REPORTER. fr. 1,105,608 11		66,375 .	66,375 .

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	votés pour l'exercice	de l'exercice	
		1885	1884.	
.	.	66,375 "	66,375 "	
.	.	66,375 "	66,375 "	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

N° DES ARTICLES.	LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1887.	voies pour l'exercice 1886.
		REPORT. . . . fr. 1,105,698 11	66,375 •	66,375 •
		Arsenal de construction.		
		Construction d'affûts et de voitures, avec leurs armements, dépendances et barnais, réparation du matériel détérioré par l'usage.		
		<i>L'exécution de ces travaux occasionnera les dépenses suivantes :</i>		
	f.	Achat de matériaux fr. 69,451 89		
		Salaire des ouvriers 88,100 •		
		Menues dépenses 2,800 •	1,302,450 •	1,302,450 •
		————— 160,351 89		
20 (suite).	g.	Frais de bureau, achat et dépenses diverses de l'école de pyrotechnie 5,400 •		
	h.	Achat de bois pour former un approvisionnement à l'arsenal d'Anvers 25,000 •		
	i.	Dépenses résultant de l'achat et de la confection de modèles de constructions d'artillerie. . . 4,000 •		
	k.	Dépenses diverses et menus achats 2,000 •		
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr. 1,368,825 •	1,368,825 •	1,368,825 •

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		voies	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1885.	l'exercice 1884.	
.	.	60,375 .	60,375 .	
.	.	1,302,450 .	1,302,450 .	
.	.	1,368,825 .	1,368,825 .	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

N° DES ARTICLES.	N° DES ARTICLES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1887.	volés pour l'exercice 1886.
21		CHAPITRE VII.		
		MATÉRIEL DU GÉNIE.		
		Entretien ordinaire.		
	a.	Bâtiments militaires fr. 311,662 »		
		Ouvrages de fortification 28,265 »		
		Ouvrages mixtes 10,715 »		
		————— 350,642 »		
		Constructions, améliorations, réparations et renouvellements; défrichement, ensemencement et plantation des terrains de l'État dans les places, au camp de Beverloo et au polygone de Brassaet.		
	b.	Bâtiments militaires fr. 441,431 »		
		Ouvrages de fortification 271,841 »		
		Ouvrages mixtes 16,086 »		
		————— 729,358 »		
	c.	Frais de surveillance générale et service des bureaux du génie 100,000 »	1,470,000 »	1,470,000 »
	d.	Achat d'immeubles; expropriations; location de bâtiments et de terrains pour le service militaire dans les places; location de bâtiments et frais d'ameublement pour les généraux qui ont droit au logement, ou indemnité représentative pour ceux de ces officiers qui sont privés d'un logement gratuit; location de terrains pour tirs à la cible; indemnité de logement aux gardes du génie non logés gratuitement; abonnement pour le service des eaux et pour l'éclairage des bâtiments militaires. 147,500 »		
	e.	Frais d'instruction théorique et pratique des troupes du génie, service télégraphique et téléphonique et acquisition de matériel 100,000 »		
	f.	Achat d'outils et de matériel roulant pour le parc du génie. 20,000 »		
	g.	Levé des plans des terrains et bâtiments militaires; frais de dessinateurs temporaires; indemnité aux officiers et gardes chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire, etc. 2,500 »		
	h.	Indemnités à payer pour dégâts causés aux propriétés et aux récoltes par les manœuvres en terrain varié. 20,000 »		
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr. 1,470,000 »	1,470,000 »	1,470,000 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1885.	DÉPENSES de l'exercice 1884.	OBSERVATIONS.							
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			DÉSIGNATION DES PLACES.	(Litt. A.) Entretien ordinaire.			(Litt. B.) Constructions, améliorations, ré- parations et renouvellements; dé- frichement, ensauvement, etc.			TOTAL par place.
		Bâtiments militaires.	Fortifica- tions.		Ouvrages mixtes.	Bâtiments militaires.	Fortifica- tions.	Ouvrages mixtes.			
				1 ^{re} direction des fortifications.							
				Anvers (enceinte) . . .	44,000	4,500	700	105,197	11,871	5,000	171,268
				— 1 ^{er} secteur . . .	1,200	500	200	315	»	»	2,215
				— 2 ^e — . . .	7,185	215	290	10,240	14,500	2,400	34,660
				— 3 ^e — . . .	6,785	280	120	6,668	117,600	»	131,433
				— 4 ^e — . . .	4,500	1,300	450	4,535	7,920	310	18,835
				— 5 ^e — . . .	5,320	5,250	5,350	5,816	17,575	7,315	48,626
				Beveren . . .	1,000	»	»	400	»	»	1,400
				Brasschaet . . .	4,600	»	400	6,650	»	»	11,650
				Contich . . .	1,350	»	»	4,900	»	»	6,250
				Lierre . . .	2,100	»	»	6,220	»	»	8,320
				— fort de Lièvre . .	500	1,200	150	»	6,500	»	7,950
				Malines . . .	8,300	»	»	14,690	»	»	22,990
				— fort de Waelhem .	500	1,200	150	5,300	»	»	6,950
				Saint-Bernard . . .	5,000	»	50	7,010	»	305	12,365
				2 ^e direction.							
				Alost . . .	2,850	»	»	4,225	»	»	7,075
				Audenarde . . .	4,255	»	»	7,950	»	»	12,165
				Bruges . . .	10,000	»	25	10,000	»	»	20,025
				Courtrai . . .	700	»	»	1,550	»	»	2,250
				Gand . . .	21,250	»	»	50,650	»	»	51,700
				Menin . . .	1,000	»	»	2,500	»	»	3,500
				Ostende . . .	4,200	»	»	11,000	»	»	15,200
				Saint-Nicolas . . .	900	»	»	»	»	»	900
				Termonde . . .	4,400	2,800	140	14,848	89,750	»	111,738
				Ypres . . .	7,500	»	»	7,700	»	»	15,200
				3 ^e direction.							
				Arlon . . .	1,400	»	»	2,590	»	»	3,990
				Beverloo (camp de) .	26,050	»	»	27,816	»	»	53,866
				Bouillon . . .	1,000	»	»	2,970	»	»	3,970
				Hasselt . . .	2,800	»	»	4,178	»	»	6,978
				Huy . . .	1,000	»	»	1,986	»	»	2,986
				Liège { Ville . . .	15,500	»	»	18,105	»	»	31,605
				Liège { Citadelle . .	6,500	1,800	900	9,982	»	»	18,982
				Chartreuse . . .	2,500	1,200	500	5,990	»	»	7,990
				Mariembourg . . .	700	»	»	1,770	»	»	2,470
				Namur { Ville . . .	12,940	»	60	7,006	»	»	20,006
				Namur { Citadelle . .	5,500	4,550	850	5,375	2,500	»	18,375
				Philippeville . . .	1,500	»	»	1,500	»	»	3,000
				Saint-Trond . . .	1,200	»	»	819	»	»	2,019
				Verviers . . .	1,500	»	»	1,830	»	»	3,330
				4 ^e direction.							
				Ath . . .	1,500	»	»	1,700	»	»	3,200
				Bruxelles . . .	35,187	»	150	36,428	»	»	69,765
				Charleroi . . .	5,100	»	»	1,000	»	»	4,100
				Diest { Ville . . .	2,210	5,140	140	5,112	2,835	720	12,157
				Diest { Citadelle . .	1,260	400	290	3,415	1,490	36	6,291
				Louvain . . .	11,500	»	»	7,970	»	»	19,470
				Mons . . .	11,000	»	»	5,645	»	»	16,645
				Tirlemont . . .	5,500	»	»	2,560	»	»	6,060
				Tournai . . .	11,000	»	»	12,900	»	»	23,900
				Vilvorde . . .	5,940	»	»	7,710	»	»	13,650
				Wavre . . .	4,000	»	»	1,010	»	»	2,010
				TOTAUX . . .	511,662	28,265	10,715	441,431	271,841	16,086	1,080,000
					350,642			729,558			

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

N° DES ARTICLES.	LITTÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés	voies
			pour l'exercice 1887.	pour l'exercice 1886.
CHAPITRE VIII.				
PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES ALLOCATIONS.				
Pain.				
22	a.	a) 15,501,250 rations de pain, à 16 centimes fr. 2,480,200 »		
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission 153,200 »		
		RESTE fr. 2,327,000 »		
Viande.				
23	b.	b) 15,470,833 rations, à 32 centimes. fr. 4,950,666 86	6,973,500 »	6,973,500 »
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission 504,166 56		
		4,646,500 »		
		TOTAL fr. 6,973,500 »		
Fourrages en nature.				
23	c.	1,724,260 rations fortes, pour tous les chevaux d'officiers et pour les chevaux de troupe des guides et de l'artillerie, à fr. 1 44 c'. fr. 2,482,034 40		
		883,500 rations mixtes, pour les chevaux de troupe des régiments de lanciers, à fr. 1 39 c'. 1,227,787 »		
		441,650 rations légères, pour les chevaux de troupe des régiments de chasseurs à fr. 1 30 c'. 574,145 »		
		3,049,210 c) 4,284,866 40	4,209,400 »	4,209,400 »
		A DÉDUIRE, pour chevaux manquants. 75,466 40		
		RESTE fr. 4,209,400 »		
		A REPORTER fr. 11,182,000 »	11,182,000 »	11,182,000 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.																																																																	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	votés	de																																																																		
		pour l'exercice	l'exercice																																																																		
		1885.	1884.																																																																		
				a) Décomposition de ces rations <table><tr><td>Infanterie</td><td>10,445,015</td></tr><tr><td>Cavalerie</td><td>2,073,200</td></tr><tr><td>Artillerie</td><td>2,869,263</td></tr><tr><td>Génie</td><td>507,350</td></tr><tr><td>Bataillon d'administration</td><td>178,120</td></tr><tr><td></td><td>16,070,950</td></tr></table>	Infanterie	10,445,015	Cavalerie	2,073,200	Artillerie	2,869,263	Génie	507,350	Bataillon d'administration	178,120		16,070,950																																																					
Infanterie	10,445,015																																																																				
Cavalerie	2,073,200																																																																				
Artillerie	2,869,263																																																																				
Génie	507,350																																																																				
Bataillon d'administration	178,120																																																																				
	16,070,950																																																																				
				<table><tr><th colspan="3">JOURNÉES</th></tr><tr><th>de marche.</th><th colspan="2">d'hommes aux hôpitaux.</th></tr><tr><td>Infanterie</td><td>51,000</td><td>279,100</td></tr><tr><td>Cavalerie</td><td>42,400</td><td>73,700</td></tr><tr><td>Artillerie</td><td>29,800</td><td>72,500</td></tr><tr><td>Génie</td><td>3,100</td><td>11,300</td></tr><tr><td>Bataillon d'administration</td><td>400</td><td>4,600</td></tr><tr><td></td><td>126,700</td><td>443,000</td></tr><tr><td></td><td></td><td>569,700</td></tr></table>	JOURNÉES			de marche.	d'hommes aux hôpitaux.		Infanterie	51,000	279,100	Cavalerie	42,400	73,700	Artillerie	29,800	72,500	Génie	3,100	11,300	Bataillon d'administration	400	4,600		126,700	443,000			569,700																																						
JOURNÉES																																																																					
de marche.	d'hommes aux hôpitaux.																																																																				
Infanterie	51,000	279,100																																																																			
Cavalerie	42,400	73,700																																																																			
Artillerie	29,800	72,500																																																																			
Génie	3,100	11,300																																																																			
Bataillon d'administration	400	4,600																																																																			
	126,700	443,000																																																																			
		569,700																																																																			
				Reste 15,501,250																																																																	
		7,274,300	7,264,437 38	b) Décomposition de ces rations <table><tr><td>Infanterie</td><td>10,443,015</td></tr><tr><td>Cavalerie</td><td>2,073,200</td></tr><tr><td>Artillerie</td><td>2,869,263</td></tr><tr><td>Génie</td><td>507,350</td></tr><tr><td>Bataillon d'administration</td><td>178,120</td></tr><tr><td></td><td>16,070,950</td></tr></table>	Infanterie	10,443,015	Cavalerie	2,073,200	Artillerie	2,869,263	Génie	507,350	Bataillon d'administration	178,120		16,070,950																																																					
Infanterie	10,443,015																																																																				
Cavalerie	2,073,200																																																																				
Artillerie	2,869,263																																																																				
Génie	507,350																																																																				
Bataillon d'administration	178,120																																																																				
	16,070,950																																																																				
				<table><tr><th colspan="2">JOURNÉES</th><th>Le 1/6 des journées des pupilles de l'armée.</th></tr><tr><th>de marche.</th><th>d'hommes aux hôpitaux.</th><th></th></tr><tr><td>Infanterie</td><td>51,000</td><td>279,100</td></tr><tr><td>Cavalerie</td><td>42,400</td><td>73,700</td></tr><tr><td>Artillerie</td><td>29,800</td><td>72,500</td></tr><tr><td>Génie</td><td>3,100</td><td>11,300</td></tr><tr><td>Bataillon d'administration</td><td>400</td><td>4,600</td></tr><tr><td></td><td>126,700</td><td>443,000</td></tr><tr><td></td><td></td><td>30,417</td></tr><tr><td></td><td></td><td>600,117</td></tr></table>	JOURNÉES		Le 1/6 des journées des pupilles de l'armée.	de marche.	d'hommes aux hôpitaux.		Infanterie	51,000	279,100	Cavalerie	42,400	73,700	Artillerie	29,800	72,500	Génie	3,100	11,300	Bataillon d'administration	400	4,600		126,700	443,000			30,417			600,117																																			
JOURNÉES		Le 1/6 des journées des pupilles de l'armée.																																																																			
de marche.	d'hommes aux hôpitaux.																																																																				
Infanterie	51,000	279,100																																																																			
Cavalerie	42,400	73,700																																																																			
Artillerie	29,800	72,500																																																																			
Génie	3,100	11,300																																																																			
Bataillon d'administration	400	4,600																																																																			
	126,700	443,000																																																																			
		30,417																																																																			
		600,117																																																																			
				Reste 15,470,833																																																																	
				c) Décomposition du nombre de rations de fourrages :																																																																	
				<table><tr><th rowspan="2">ARMES.</th><th colspan="2">NOMBRE de chevaux</th><th colspan="3">NOMBRE DE RATIONS</th></tr><tr><th>d'officiers.</th><th>de troupe.</th><th>fortes.</th><th>mixtes.</th><th>légères.</th></tr><tr><td>Cavalerie</td><td>164</td><td>1,210</td><td>591,510</td><td>"</td><td>"</td></tr><tr><td> Guides</td><td>328</td><td>2,420</td><td>119,720</td><td>883,500</td><td>"</td></tr><tr><td> Lanciers</td><td>164</td><td>1,210</td><td>59,860</td><td>"</td><td>441,650</td></tr><tr><td> Chasseurs</td><td>447</td><td>2,572</td><td>1,028,855</td><td>"</td><td>"</td></tr><tr><td>Artillerie</td><td>39</td><td>"</td><td>14,255</td><td>"</td><td>"</td></tr><tr><td> De campagne et train</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td> De siège</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Totaux</td><td>1,142</td><td>7,212</td><td>1,724,260</td><td>883,500</td><td>441,650</td></tr><tr><td></td><td>8,354</td><td></td><td>3,049,210</td><td></td><td></td></tr></table>	ARMES.	NOMBRE de chevaux		NOMBRE DE RATIONS			d'officiers.	de troupe.	fortes.	mixtes.	légères.	Cavalerie	164	1,210	591,510	"	"	Guides	328	2,420	119,720	883,500	"	Lanciers	164	1,210	59,860	"	441,650	Chasseurs	447	2,572	1,028,855	"	"	Artillerie	39	"	14,255	"	"	De campagne et train						De siège						Totaux	1,142	7,212	1,724,260	883,500	441,650		8,354		3,049,210		
ARMES.	NOMBRE de chevaux		NOMBRE DE RATIONS																																																																		
	d'officiers.	de troupe.	fortes.	mixtes.	légères.																																																																
Cavalerie	164	1,210	591,510	"	"																																																																
Guides	328	2,420	119,720	883,500	"																																																																
Lanciers	164	1,210	59,860	"	441,650																																																																
Chasseurs	447	2,572	1,028,855	"	"																																																																
Artillerie	39	"	14,255	"	"																																																																
De campagne et train																																																																					
De siège																																																																					
Totaux	1,142	7,212	1,724,260	883,500	441,650																																																																
	8,354		3,049,210																																																																		
		4,200,000	5,840,351 15																																																																		
		11,474,300	11,104,788 53																																																																		

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

N ^o DES ARTICLES.	LIGNES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1887.	votés pour l'exercice 1886.
		REPORT. fr.	11,182,900	11,182,900
		Casernement des hommes a).		
		Loyer des fournitures appartenant à la Société des lits militaires. (Contrat du 1 ^{er} octobre 1872 modifié par celui du 31 décembre 1877.)		
	a.	1,200 lits à deux places, à 20 francs par lit fr. 24,000		
		59,000 — à une — 15 — 585,000		
		809,000		
		Fournitures appartenant aux communes.		
	b.	b) 2,200,000 journées d'occupation de fournitures appartenant aux communes, à raison de 5 centimes fr. 110,000		
24		Fournitures appartenant à l'État.		
	c.	c) 665,250 journées d'occupation de fournitures appartenant à l'État, à raison de 2 centimes. fr. 13,305	767,000	767,000
		Dépenses diverses.		
	d.	Lavage de couvertures, sacs de campement et menues réparations . . . fr. 4,695		
		Renouvellement de couvertures et de sacs de campement; achat de toiles pour traversins, de tentes pour les bivacs, matelas, draps de lit, laine, et cou- chettes de fer et de bois 50,000		
		54,695		
		TOTAL. 767,000		
		Renouvellement de la buffleterie et du harnachement.		
25		Infanterie fr. 45,000		
		Cavalerie. 40,000		
		Artillerie. 12,000		
		Génie. 1,900		
		Bataillon d'administration 100		
		105,000	105,000	
		A REPORTER. fr.	12,054,900	12,054,900

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.																					
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	soit	de																						
		pour l'exercice 1885.	l'exercice 1884.																						
.	.	11,474,500	11,104,788 55																						
				<table><tr><td colspan="2">a) Décomposition des journées d'occupation.</td><td></td></tr><tr><td>Infanterie</td><td>10,443,015</td><td></td></tr><tr><td>Cavalerie</td><td>2,073,200</td><td></td></tr><tr><td>Artillerie</td><td>2,860,263</td><td></td></tr><tr><td>Génie</td><td>507,350</td><td></td></tr><tr><td>Bataillon d'administration . . .</td><td>178,120</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">TOTAL</td><td>16,070,950</td></tr></table>	a) Décomposition des journées d'occupation.			Infanterie	10,443,015		Cavalerie	2,073,200		Artillerie	2,860,263		Génie	507,350		Bataillon d'administration . . .	178,120		TOTAL		16,070,950
a) Décomposition des journées d'occupation.																									
Infanterie	10,443,015																								
Cavalerie	2,073,200																								
Artillerie	2,860,263																								
Génie	507,350																								
Bataillon d'administration . . .	178,120																								
TOTAL		16,070,950																							
				40,200 fournitures de la Comp^{te} des lits militaires, à 365 jours d'occupation 14,673,000 journées. A déduire 1/10 pour non-occupation. . . 1,467,300 » Reste. 13,205,700 » b) Fournitures appartenant aux communes 2,200,000 » c) — — à l'État 668,250 » TOTAL ÉGAL. 16,070,950																					
.	.	767,000	766,467 44																						
.	.	105,000	101,060 91																						
.	.	12,546,500	11,972,316 88																						

90

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

N° DES ARTICLES.	LITTES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1887.	ouverts pour l'exercice 1886
		REPORT. fr.	12,054,000	12,054,000
		<i>Frais de route et de séjour.</i>		
26	a.	Voyages, missions et déplacements ordinaires des officiers et des fonctionnaires et employés civils des administrations ressortissant au Département de la Guerre fr. 125,000	150,000	150,000
	b.	Frais de route et de séjour du Ministre 5,000		
		<i>Transports généraux.</i>		
27		Transport de matériel; fourniture de voitures à des militaires malades ou blessés, etc.	100,000	100,000
		<i>Chauffage et éclairage des corps de garde.</i>		
28		Fournitures de combustibles aux corps de garde établis dans les places de garnison, les forts, les camps et les bivacs; chauffage et éclairage de quelques logements de troupes; location de corps de garde dans les cantonnements, etc.	170,000	170,000
		<i>Remonte.</i>		
		(Remonte ordinaire, calculée à raison de 41 $\frac{1}{2}$ % de l'effectif en chevaux pour la cavalerie et de 8 % pour l'artillerie.)		
		<i>Achat de chevaux.</i>		
		426 chevaux de chasseurs et de lanciers, à fr. 1,100. . fr. 468,600		
		142 — de guides, à 1,150. . . 163,500		
	a.	65 — de selle d'artillerie, à 1,150. . . 72,450		
		120 — de trait — , à 825. . . 105,950		
		808,500		
20		757		
	b.	Primes à accorder pour l'achat de chevaux nés et élevés en Belgique. 10,000	852,700	852,700
	c.	Achat des chevaux destinés à remplacer ceux qui sont donnés aux sous-officiers nommés sous-lieutenants dans la cavalerie et l'artillerie. 14,400		
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.	13,287,600	13,287,600

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	voies	de	
		pour l'exercice 1885.	l'exercice 1884.	
"	"	12,546,500	" 11,972,516 88	
"	"	130,000	" 140,012 35	
"	"	100,000	" 96,856 10	
"	"	170,000	" 199,874 02	
"	"	832,700	" 1,310,482 58	
"	"	13,579,000	" 13,729,421 93	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

N° DES ARTICLES.		LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1887.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1886.
CHAPITRE IX.						
TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.						
Traitements de non-activité.						
1° Pour motifs de santé.						
			1	Colonel, à	6,575	6,375
			6	Majors, à	4,125	24,750
			12	Capitaines de 1 ^{re} classe ou en premier ou commandants	5,000	56,000
			8	— de 2 ^e — ou en second de 1 ^{re} classe	2,550	20,400
			4	— de 3 ^e — ou en second de 2 ^e classe	2,500	9,440
			3	Lieutenants, à	1,800	5,400
			2	Sous-lieutenants, à	1,575	5,150
			56	TOTAL	105,515	
				A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ p. ‰ pour médicaments	527 57	
					104,987 45	
			2° Par mesure d'ordre			
	a.		2	Capitaines de 1 ^{re} classe ou en premier ou commandants	2,000	4,000
			4	— de 2 ^e — ou en second de 1 ^{re} classe	1,700	6,800
			4	— de 3 ^e — ou en second de 2 ^e classe	1,575	6,500
			7	Lieutenants, à	1,200	8,400
			2	Sous-lieutenants, à	1,050	2,100
			10	TOTAL	27,600	
				A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ p. ‰ pour médicaments	138	
					27,462	145,000
50						145,000
3° Employés civils.						
			4	Employés civils de l'administration centrale du Ministère de la Guerre ou des administrations qui ressortissent à ce Département	5,500	
			4			
			50			
Honoraires.						
	b.			Honoraires d'avocats et frais de procédure	7,050 57	
Frais de représentation.						
31				Aux généraux et officiers supérieurs qui se trouvent dans une position spéciale	20,000	20,000
TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.					165,000	165,000

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		votés	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION	pour l'exercice 1885.	l'exercice 1884.	
.	.	145,000	129,590 79	
.	.	20,000	15,252 10	
.	.	165,000	144,842 89	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

N° DES ARTICLES.		LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés	votés
				pour l'exercice	pour l'exercice
				1887.	1888.
CHAPITRE X.					
PENSIONS ET SECOURS.					
82	a.	Pensions temporaires et arriérés	fr. 125,000 »	155,000 »	155,000 »
	b.	Premier terme des pensions civiles et militaires	0,000 »		
	c.	Secours à d'anciens militaires, à leurs veuves et à leurs familles, et à d'anciens employés du Ministère de la Guerre.	24,000 »		
	TOTAL.			fr. 155,000 »	
TOTAL DU CHAPITRE X			fr.	155,000 »	155,000 »
CHAPITRE XI.					
DÉPENSES IMPRÉVUES.					
85	•	Dépenses imprévues non libellées au Budget; achat de décorations militaires; secours à accorder éven- tuellement à des personnes étrangères à l'armée, en cas d'accidents dont la responsabilité incombe au Département de la Guerre; frais de l'école pratique des travaux de campagne; dépenses occasionnées par la réception des officiers étrangers qui assistent aux manœuvres, etc.		15,075 »	15,075 »
TOTAL DU CHAPITRE XI.			fr	15,075 »	15,075 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		volés	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1885.	l'exercice 1884.	
.	.	155,000	156,459 14	
.	.	155,000	156,459 14	
.	.	15,075	40,125 08	
.	.	15,075	40,125 08	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉROS des CHAPITRES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1887.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1886.
<i>Récapitulation.</i>			
I.	Administration centrale	492,000	492,000
II.	États-majors.	1,406,700	1,406,700
III.	Service de santé des hôpitaux	1,218,200	1,218,200
IV.	Solde des troupes	25,768,700	25,768,700
V.	Académie militaire	277,000	277,000
VI.	Établissements et matériel de l'artillerie	1,568,825	1,568,825
VII.	Matériel du génie	1,470,000	1,470,000
VIII.	Pain, viande, fourrages et autres allocations.	15,287,600	15,287,600
IX.	Traitements divers et honoraires	165,000	165,000
X.	Pensions et secours.	155,000	155,000
XI.	Dépenses imprévues	15,075	15,075
TOTAUX. fr.		45,624,100	45,624,100

AUGMENTATION. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	volés	de	
		pour l'exercice 1885.	l'exercice 1884.	
•	•	492,000	• 521,976 47	
•	•	1,404,500	• 1,353,921 29	
•	•	1,217,200	• 1,320,543 86	
•	•	25,473,400	• 25,420,013 57	
•	•	277,000	• 269,967 44	
•	•	1,368,825	• 1,368,825 •	
•	•	1,470,000	• 1,550,000 •	
•	•	13,579,000	• 13,729,421 93	
•	•	165,000	• 144,642 89	
•	•	155,000	• 158,459 14	
•	•	15,073	• 40,125 08	
•	•	45,617,000	• 45,835,896 67	
•				

(366)

X.

BUDGET

DU

CORPS DE LA GENDARMERIE

POUR L'EXERCICE 1887.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget du corps de la Gendarmerie pour l'exercice 1887 est basé sur l'effectif de 2,084 officiers, sous-officiers et gendarmes, et de 1,379 chevaux.

Les crédits demandés pour l'exercice 1887 s'élèvent à . fr. 3,493,800 »

Le crédit général proposé pour 1886 s'élève à 3,493,800 »

Il n'y a donc pour 1887, ni augmentation ni diminution . »

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de la Guerre et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit, sera présenté en Notre Nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Corps de la Gendarmerie, pour l'exercice 1887, est fixé à la somme de trois millions quatre cent quatre-vingt-treize mille huit cents francs (3,493,800 francs), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

La présente loi sera obligatoire le jour de sa publication au *Moniteur*.

Donné à Laeken, le 25 février 1886.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Guerre,

PONTUS.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

(310)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU CORPS DE LA GENDARMERIE

pour l'exercice 1887.



BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

N° DES ARTICLES. LIGNES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
		demandés pour l'exercice 1887.	votés pour l'exercice 1886.
	GENDARMERIE. a)		
	EFFECTIF.		
	HOMMES. CHEVAUX.		
	55 07 Officiers de tous grades fr. 211,188 75		
	2,051 1,312 Sous-officiers, brigadiers et gendarmes 2,313,607 25		
a.	2,084 1,379		
	Trattement, solde et accessoires.		
	Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et pour la décoration militaire 75,000 "		
	Supplément de solde aux sous-officiers, brigadiers et gendarmes employés hors de leur résidence, dans un but de sécurité générale. Première mise d'habillement et d'équipement pour les gendarmes nouvellement admis, savoir :		
	80 hommes à cheval, à 400 francs 32,000 "		
	50 — à pied, à 150 francs 7,500 "	59,500 "	
	TOTAL. 2,639,296 "		
	A DÉDUIRE, pour vacances et congés 4,300 25		
		2,634,995 75	
	Fourrages.		
	24,455 journées d'indemnité représentative pour les officiers, à fr. 1 50 c. 36,682 50		
	114,075 rations en nature pour les chevaux des sous-officiers et gendarmes qui résident dans les villes de garnison, où le service des fourrages est assuré par la régie, à fr. 1 44 c. 165,564 "		
b.	563,905 journées d'indemnité représentative pour ceux qui résident dans les communes rurales, où le service n'est pas assuré par la régie, à fr. 1 50 c. 473,076 50		
	TOTAL. 675,323 "		
	A DÉDUIRE, pour incomplets fr. 7,596 "		
		667,727 "	
	Entretien de la buffleterie et du harnachement.		
	719 gendarmes à pied, à 1 franc par an 719 "		
c.	1,512 — à cheval, à 2 francs par an 2,824 "		
	TOTAL. 3,543 "		
	Casernement des hommes.	3,493,800 "	3,493,800 "
d.	741,315 journées de casernement des hommes, à raison de 5 centimes 37,065 75		
	Casernement des chevaux.		
e.	478,880 journées de casernement des chevaux, à raison de 4 centimes 19,155 20		
	Dépenses diverses.		
f.	Frais de bureau des officiers et des sous-officiers 66,825 "		
g.	Moyens de transport aux troupes en marche 5,000 "		
h.	Frais de route, de séjour et de tournée des officiers 17,700 "		
i.	Armement et munitions 14,200 "		
k.	Service sanitaire des officiers, sous-officiers et gendarmes ainsi que des chevaux de la gendarmerie, dans les localités où le service n'est pas assuré par le personnel de l'armée 20,000 "		
l.	Transport de fonds, d'effets, etc 1,500 "		
m.	Dépenses imprévues non libellées au Budget, achat de décorations militaires, pertes de chevaux dans l'exécution d'un service commandé, traitement des officiers en non-activité, etc 6,288 50		
	TOTAL. fr. 3,493,800 "		
	TOTAUX. fr. 3,493,800 "	3,493,800 "	3,493,800 "

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1885.	DÉPENSES de l'exercice 1884.	OBSERVATIONS.																																																																																																									
AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																																																																																												
				(a) Ce corps est composé d'un état-major et de neuf compagnies, comportant l'effectif ci-après :																																																																																																									
				Officiers.																																																																																																									
				<table><tr><th>Officiers de gendar- merie.</th><th>Officiers com- p- ta- bles, médecins et vétéri- naires.</th><th>Chevaux.</th><th>GRADES.</th><th>RATIONS de fourrages.</th><th>TRAITEM. annuel.</th><th>MONTANT.</th></tr><tr><td>1</td><td>»</td><td>3</td><td>Général-major (1)</td><td>1,095</td><td>12,700 »</td><td>12,700 »</td></tr><tr><td>1</td><td>»</td><td>2</td><td>Lieutenant-colonel</td><td>730</td><td>7,500 »</td><td>7,500 »</td></tr><tr><td>3</td><td>»</td><td>6</td><td>Majors.</td><td>2,190</td><td>6,600 »</td><td>19,800 »</td></tr><tr><td>1</td><td>»</td><td>2</td><td>Capitaine adjudant-major de 1^{re} cl.</td><td>730</td><td>5,500 »</td><td>5,500 »</td></tr><tr><td>»</td><td>1</td><td>»</td><td>— quartier-maitre</td><td>»</td><td>3,800 »</td><td>3,800 »</td></tr><tr><td>»</td><td>1</td><td>»</td><td>— administrateur d'habil.</td><td>»</td><td>3,450 »</td><td>3,450 »</td></tr><tr><td>»</td><td>1</td><td>1</td><td>Médecin de bataillon de 2^e classe .</td><td>365</td><td>3,250 »</td><td>3,250 »</td></tr><tr><td>»</td><td>1</td><td>1</td><td>Vétérinaire de 2^e classe</td><td>365</td><td>3,250 »</td><td>3,250 »</td></tr><tr><td>5</td><td>»</td><td>10</td><td>Capitaines de 1^{re} classe</td><td>3,650</td><td>5,500 »</td><td>27,500 »</td></tr><tr><td>4</td><td>»</td><td>8</td><td>— de 2^e classe</td><td>2,920</td><td>4,700 »</td><td>18,800 »</td></tr><tr><td>18</td><td>»</td><td>18</td><td>Lieutenants</td><td>6,570</td><td>3,250 »</td><td>58,500 »</td></tr><tr><td>16</td><td>»</td><td>16</td><td>Sous-lieutenants</td><td>5,810</td><td>2,950 »</td><td>47,200 »</td></tr><tr><td>49</td><td>4</td><td>67</td><td></td><td>24,435</td><td></td><td>211,250 »</td></tr><tr><td colspan="3">53</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>	Officiers de gendar- merie.	Officiers com- p- ta- bles, médecins et vétéri- naires.	Chevaux.	GRADES.	RATIONS de fourrages.	TRAITEM. annuel.	MONTANT.	1	»	3	Général-major (1)	1,095	12,700 »	12,700 »	1	»	2	Lieutenant-colonel	730	7,500 »	7,500 »	3	»	6	Majors.	2,190	6,600 »	19,800 »	1	»	2	Capitaine adjudant-major de 1 ^{re} cl.	730	5,500 »	5,500 »	»	1	»	— quartier-maitre	»	3,800 »	3,800 »	»	1	»	— administrateur d'habil.	»	3,450 »	3,450 »	»	1	1	Médecin de bataillon de 2 ^e classe .	365	3,250 »	3,250 »	»	1	1	Vétérinaire de 2 ^e classe	365	3,250 »	3,250 »	5	»	10	Capitaines de 1 ^{re} classe	3,650	5,500 »	27,500 »	4	»	8	— de 2 ^e classe	2,920	4,700 »	18,800 »	18	»	18	Lieutenants	6,570	3,250 »	58,500 »	16	»	16	Sous-lieutenants	5,810	2,950 »	47,200 »	49	4	67		24,435		211,250 »	53						
Officiers de gendar- merie.	Officiers com- p- ta- bles, médecins et vétéri- naires.	Chevaux.	GRADES.	RATIONS de fourrages.	TRAITEM. annuel.	MONTANT.																																																																																																							
1	»	3	Général-major (1)	1,095	12,700 »	12,700 »																																																																																																							
1	»	2	Lieutenant-colonel	730	7,500 »	7,500 »																																																																																																							
3	»	6	Majors.	2,190	6,600 »	19,800 »																																																																																																							
1	»	2	Capitaine adjudant-major de 1 ^{re} cl.	730	5,500 »	5,500 »																																																																																																							
»	1	»	— quartier-maitre	»	3,800 »	3,800 »																																																																																																							
»	1	»	— administrateur d'habil.	»	3,450 »	3,450 »																																																																																																							
»	1	1	Médecin de bataillon de 2 ^e classe .	365	3,250 »	3,250 »																																																																																																							
»	1	1	Vétérinaire de 2 ^e classe	365	3,250 »	3,250 »																																																																																																							
5	»	10	Capitaines de 1 ^{re} classe	3,650	5,500 »	27,500 »																																																																																																							
4	»	8	— de 2 ^e classe	2,920	4,700 »	18,800 »																																																																																																							
18	»	18	Lieutenants	6,570	3,250 »	58,500 »																																																																																																							
16	»	16	Sous-lieutenants	5,810	2,950 »	47,200 »																																																																																																							
49	4	67		24,435		211,250 »																																																																																																							
53																																																																																																													
				A AJOUTER :																																																																																																									
				Pour le supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent respectivement 25 et 12 ans de grade d'officier	1,000 »																																																																																																								
				TOTAL fr.	212,250 »																																																																																																								
				A déduire 1/2 p. 0/0 pour médicaments. . .	1,061 25																																																																																																								
				RESTE fr.	211,188 75																																																																																																								
				(1) Lorsque le corps est commandé par un colonel, le traitement est de 10,000 francs.																																																																																																									
		3,448,000 »	5,426,463 26	Sous-officiers, brigadiers et gendarmes.																																																																																																									
				<table><tr><th>Hommes.</th><th>Chevaux.</th><th>GRADES.</th><th colspan="2">NOMBRE DE JOURNÉES</th><th>SOLDE</th><th>MONTANT.</th></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td>de sous-officiers, brigadiers et gendarmes.</td><td>de fourrages.</td><td>journalière.</td><td></td></tr><tr><td>4</td><td>4</td><td>Adjudants-sous-officiers . .</td><td>1,460</td><td>1,460</td><td>4 60</td><td>6,718 »</td></tr><tr><td>9</td><td>9</td><td>Maréchaux des logis chefs .</td><td>3,285</td><td>3,285</td><td>4 10</td><td>13,468 50</td></tr><tr><td>76</td><td>76</td><td>Maréchaux des logis à cheval.</td><td>27,740</td><td>27,740</td><td>3 90</td><td>108,186 »</td></tr><tr><td>37</td><td>»</td><td>— — à pied</td><td>13,505</td><td>»</td><td>3 10</td><td>41,865 50</td></tr><tr><td>187</td><td>187</td><td>Brigadiers à cheval.</td><td>68,253</td><td>68,253</td><td>3 60</td><td>243,718 »</td></tr><tr><td>99</td><td>»</td><td>— à pied</td><td>36,155</td><td>»</td><td>2 90</td><td>104,791 50</td></tr><tr><td>1,036</td><td>1,036</td><td>Gendarmes à cheval</td><td>378,140</td><td>378,140</td><td>3 25</td><td>1,228,955 »</td></tr><tr><td>583</td><td>»</td><td>— à pied</td><td>212,795</td><td>»</td><td>2 65</td><td>563,906 75</td></tr><tr><td>2,051</td><td>1,512</td><td></td><td>741,315</td><td>478,880</td><td></td><td>2,513,607 25</td></tr></table>	Hommes.	Chevaux.	GRADES.	NOMBRE DE JOURNÉES		SOLDE	MONTANT.				de sous-officiers, brigadiers et gendarmes.	de fourrages.	journalière.		4	4	Adjudants-sous-officiers . .	1,460	1,460	4 60	6,718 »	9	9	Maréchaux des logis chefs .	3,285	3,285	4 10	13,468 50	76	76	Maréchaux des logis à cheval.	27,740	27,740	3 90	108,186 »	37	»	— — à pied	13,505	»	3 10	41,865 50	187	187	Brigadiers à cheval.	68,253	68,253	3 60	243,718 »	99	»	— à pied	36,155	»	2 90	104,791 50	1,036	1,036	Gendarmes à cheval	378,140	378,140	3 25	1,228,955 »	583	»	— à pied	212,795	»	2 65	563,906 75	2,051	1,512		741,315	478,880		2,513,607 25																												
Hommes.	Chevaux.	GRADES.	NOMBRE DE JOURNÉES		SOLDE	MONTANT.																																																																																																							
			de sous-officiers, brigadiers et gendarmes.	de fourrages.	journalière.																																																																																																								
4	4	Adjudants-sous-officiers . .	1,460	1,460	4 60	6,718 »																																																																																																							
9	9	Maréchaux des logis chefs .	3,285	3,285	4 10	13,468 50																																																																																																							
76	76	Maréchaux des logis à cheval.	27,740	27,740	3 90	108,186 »																																																																																																							
37	»	— — à pied	13,505	»	3 10	41,865 50																																																																																																							
187	187	Brigadiers à cheval.	68,253	68,253	3 60	243,718 »																																																																																																							
99	»	— à pied	36,155	»	2 90	104,791 50																																																																																																							
1,036	1,036	Gendarmes à cheval	378,140	378,140	3 25	1,228,955 »																																																																																																							
583	»	— à pied	212,795	»	2 65	563,906 75																																																																																																							
2,051	1,512		741,315	478,880		2,513,607 25																																																																																																							
				A AJOUTER : Chevaux d'officiers	24,458																																																																																																								
		3,448,000 »	5,426,463 26	TOTAL GÉNÉRAL.	503,335																																																																																																								

(374)

XI.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES FINANCES

POUR L'EXERCICE 1887.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère des Finances, pour l'exercice 1887, est présenté sans augmentation ni diminution comparativement à celui de l'exercice 1886; il reste fixé au chiffre de 13,302,133 francs.

Les seules modifications qui y soient apportées sont expliquées ci-après.

CHAPITRE IV.

ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.

ART. 24. -- *Enregistrement et timbre. — Personnel.*

Par suite de la mise à la retraite d'un second commis-contrôleur du timbre, le poste litt. G peut être diminué de 300 francs; mais il convient de reporter cette somme au litt. O qui, avec cette adjonction, ne représente même pas les charges qui incombent à l'administration du chef de travaux extraordinaires et de maladies.

En conséquence, le chiffre de 493,630 francs, inscrit au Budget de 1886, est également postulé pour l'exercice 1887.

ART. 27. — *Domaines. — Traitements.*

Le crédit inscrit à l'article 27 du projet de Budget pour cet exercice est de	fr.	119,010 »
Il n'était que de		117,110 »
pour l'exercice 1886.		

L'augmentation de	fr.	1,900 »

est nécessaire, à concurrence de 1,803 francs, par la mise en vigueur du nouveau règlement de police et de navigation sur la Meuse et la création qui en résulte de bureaux de perception des péages.

Il a été décidé que les nouveaux titulaires, qui ne seront autres que les écluseurs, seraient rémunérés au moyen d'une indemnité, en attendant que l'expérience ait permis de se prononcer sur l'importance de ces bureaux et de fixer les traitements.

C'est pour ce motif que les 1,803 francs ont été portés intégralement aux litt. T. T. des développements.

Le complément (93 francs) de la différence dégagée plus haut a sa cause dans de légères modifications de traitements.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 28. — *Remises des receveurs.*

Le crédit inscrit au Budget de l'exercice 1886, qui s'élève à fr.	1,322,600	»
peut être réduit, pour l'exercice 1887, à.	1,320,700	»
d'où une diminution de	1,900	»



PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES.

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances, et de
l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre
Nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre
des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Finances est fixé, pour l'exer-
cice 1887, à la somme de quinze millions trois cent deux
mille cent cinquante-cinq francs (15,302,155 francs), confor-
mément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 25 février 1886.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES POUR L'EXERCICE 1887.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.	
CHAPITRE I ^{er} .				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre.	21,000 »	1,556,290 »	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Traitements des employés détachés des provinces à l'Administration centrale. — Traitements de disponibilité . . .	899,350 »		
3	Honoraires des avocats et des avoués du Département. — Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc.	73,000 »		
4	Frais de tournées.	6,400 »		
5	Matériel.	151,100 »		
6	Magasin général des papiers.	171,140 »		
7	Traitement du graveur des monnaies et des poinçons de titre et de garantie	4,200 »		
8	Service de la monnaie	12,100 »		
9	Documents statistiques	18,000 »		
CHAPITRE II.				
ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.				
10	Traitements des agents du Trésor	160,500 »	212,700 »	
11	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents	46,400 »		
CHAPITRE III.				
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.				
12	Surveillance générale. Traitements	471,350 »	11,571,905 »	
13	Service de la conservation du cadastre. Traitements	708,600 »		
14	— des contributions directes, des accises et de la comptabilité.	Traitements fixes		2,112,300 »
15		Remises proportionnelles et indemnités (crédit non limitatif)		2,265,000 »
16	— des douanes et de la recherche maritime.	4,843,925 »		
	(Les excédents disponibles sur les articles 12, 14, 18, et 19 pourront être reportés à l'article 16.)			
17	— des essais des ouvrages d'or et d'argent.	9,300 »		
18	Suppléments de traitement.	254,225 »		
19	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés.	56,000 »		
20	Frais de bureau et de tournées	94,380 »		
21	Indemnités, primes et dépenses diverses	548,200 »		
22	Police douanière	5,000 »		
23	Matériel.	201,425 »		
A REPORTER. . . . fr.		»	13,140,895 »	

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	"	13,140,895 "
	CHAPITRE IV.		
	ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.		
24	Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre	495,650 "	2,115,460 "
25	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés.	7,500 "	
26	Frais de bureau et dépenses diverses	48,500 "	
27	Traitements du personnel du domaine	110,010 "	
28	Remises des receveurs. — Frais de perception (<i>crédit non limitatif</i>).	1,320,700 "	
29	— des greffiers (<i>crédit non limitatif</i>)	75,000 "	
30	Matériel.	15,800 "	
31	Dépenses du domaine	33,200 "	
32	Frais de construction et de réparation de routes destinées à faciliter l'exploitation des propriétés domaniales de l'État autres que les forêts	1,000 "	
33	Dommages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris (<i>crédit non limitatif</i>)	1,500 "	
	CHAPITRE V.		
	PENSIONS ET SECOURS.		
34	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	27,200 "	40,000 "
35	Secours à d'anciens employés, veuves et familles d'employés qui, n'ayant pas de droit à une pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	13,700 "	
	CHAPITRE VI.		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
36	Dépenses imprévues non libellées au budget	4,000 "	4,000 "
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES fr.	"	15,302,155 "

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 25 février 1886.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :
Le Ministre des Finances,
A. BEERNAERT.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES

pour l'exercice 1887.



BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																																				
CHAPITRE I ^{er} .																																																																																						
ADMINISTRATION CENTRALE.																																																																																						
1	a	Traitement du Ministre.																																																																																				
	a.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service :																																																																																				
		<table><tr><th></th><th>Nombre d'agents.</th><th>Traitements annuels.</th><th>Dépense.</th></tr><tr><td>Secrétaire général</td><td>1</td><td>12,000</td><td>12,000</td></tr><tr><td>Directeurs généraux</td><td>3</td><td>10,000 et 12,000</td><td>32,000</td></tr><tr><td>Commissaire des monnaies</td><td>1</td><td>10,000</td><td>10,000</td></tr><tr><td>Premiers inspecteurs généraux</td><td>3</td><td>9,600</td><td>28,800</td></tr><tr><td>Inspecteurs généraux</td><td>5</td><td>9,000 et 9,600</td><td>45,600</td></tr><tr><td>Directeurs</td><td>14</td><td>7,500 à 9,000</td><td>115,000</td></tr><tr><td>Sous-directeurs.</td><td>21</td><td>6,000 à 6,500</td><td>129,000</td></tr><tr><td>Inspecteur des essais et de la garantie</td><td>1</td><td>6,500</td><td>6,500</td></tr><tr><td>Contrôleurs au change et du monnayage.</td><td>1</td><td>6,500</td><td>6,500</td></tr><tr><td>Essayeurs</td><td>2</td><td>5,000 et 6,000</td><td>11,000</td></tr><tr><td>Chefs de bureau</td><td>22</td><td>4,200 à 6,000</td><td>105,850</td></tr><tr><td>Sous-chefs de bureau</td><td>33</td><td>5,200 à 4,200</td><td>115,150</td></tr><tr><td>Employés de tout grade</td><td>65</td><td>1,200 à 2,900</td><td>122,900</td></tr><tr><td>Lithographe, aide-lithographe, concierges, huissier de cabinet, surveillant, huissiers, messagers, boute-feu et nettoyeuses</td><td>53</td><td>800 à 4,120</td><td>85,970</td></tr><tr><td>b.</td><td></td><td>Traitements et indemnités des employés des provinces détachés à l'administration centrale .</td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td>des contributions 31,870</td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td>de l'enregistrement 8,100</td><td>39,970</td></tr><tr><td>c.</td><td></td><td>Indemnités pour travaux extraordinaires (cabinet du Ministre, comité permanent du Budget, salaire, frais de maladie, etc.)</td><td>31,100</td></tr><tr><td>d.</td><td></td><td>Traitements de disponibilité</td><td>4,000</td></tr><tr><td colspan="2"></td><td>TOTAUX.</td><td>899,350</td></tr></table>		Nombre d'agents.	Traitements annuels.	Dépense.	Secrétaire général	1	12,000	12,000	Directeurs généraux	3	10,000 et 12,000	32,000	Commissaire des monnaies	1	10,000	10,000	Premiers inspecteurs généraux	3	9,600	28,800	Inspecteurs généraux	5	9,000 et 9,600	45,600	Directeurs	14	7,500 à 9,000	115,000	Sous-directeurs.	21	6,000 à 6,500	129,000	Inspecteur des essais et de la garantie	1	6,500	6,500	Contrôleurs au change et du monnayage.	1	6,500	6,500	Essayeurs	2	5,000 et 6,000	11,000	Chefs de bureau	22	4,200 à 6,000	105,850	Sous-chefs de bureau	33	5,200 à 4,200	115,150	Employés de tout grade	65	1,200 à 2,900	122,900	Lithographe, aide-lithographe, concierges, huissier de cabinet, surveillant, huissiers, messagers, boute-feu et nettoyeuses	53	800 à 4,120	85,970	b.		Traitements et indemnités des employés des provinces détachés à l'administration centrale .				des contributions 31,870				de l'enregistrement 8,100	39,970	c.		Indemnités pour travaux extraordinaires (cabinet du Ministre, comité permanent du Budget, salaire, frais de maladie, etc.)	31,100	d.		Traitements de disponibilité	4,000			TOTAUX.	899,350
	Nombre d'agents.	Traitements annuels.	Dépense.																																																																																			
Secrétaire général	1	12,000	12,000																																																																																			
Directeurs généraux	3	10,000 et 12,000	32,000																																																																																			
Commissaire des monnaies	1	10,000	10,000																																																																																			
Premiers inspecteurs généraux	3	9,600	28,800																																																																																			
Inspecteurs généraux	5	9,000 et 9,600	45,600																																																																																			
Directeurs	14	7,500 à 9,000	115,000																																																																																			
Sous-directeurs.	21	6,000 à 6,500	129,000																																																																																			
Inspecteur des essais et de la garantie	1	6,500	6,500																																																																																			
Contrôleurs au change et du monnayage.	1	6,500	6,500																																																																																			
Essayeurs	2	5,000 et 6,000	11,000																																																																																			
Chefs de bureau	22	4,200 à 6,000	105,850																																																																																			
Sous-chefs de bureau	33	5,200 à 4,200	115,150																																																																																			
Employés de tout grade	65	1,200 à 2,900	122,900																																																																																			
Lithographe, aide-lithographe, concierges, huissier de cabinet, surveillant, huissiers, messagers, boute-feu et nettoyeuses	53	800 à 4,120	85,970																																																																																			
b.		Traitements et indemnités des employés des provinces détachés à l'administration centrale .																																																																																				
		des contributions 31,870																																																																																				
		de l'enregistrement 8,100	39,970																																																																																			
c.		Indemnités pour travaux extraordinaires (cabinet du Ministre, comité permanent du Budget, salaire, frais de maladie, etc.)	31,100																																																																																			
d.		Traitements de disponibilité	4,000																																																																																			
		TOTAUX.	899,350																																																																																			
A REPORTER. fr.																																																																																						

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CREDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000	
899,350	899,350	»	»	919,150	864,699 06	
920,350	920,350	»	»	940,150	885,699 06	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	MONTANT de la dépense.
		REPORT. fr.	
3	a.	Honoraires et émoluments des avocats et avoués du Département des Finances. .	54,500
	b.	Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc.	18,500
			73,000
4	»	Frais de tournées du Ministre et des fonctionnaires supérieurs	
		<i>Matériel.</i>	
5	a.	Fournitures de bureau, main-d'œuvre des impressions, frais de reliure, ports de lettres, frais de transport de matériel et autres menus frais	64,150
	b.	Éclairage et chauffage des hôtels et des bureaux	19,950
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien des meubles	67,000
			151,100
		<i>Magasin général des papiers.</i>	
6	a.	Papiers à timbrer	85,000
	b.	Papier électoral	15,000
	c.	Autres papiers de toute espèce	71,140
			171,140
		<i>Service de la Monnaie.</i>	
7	»	Traitement du graveur des monnaies et des poinçons de titre et de garantie . . .	4,200
		A REPORTER. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
920,550	920,550	»	»	940,150	885,699 06	
75,000	75,000	»	»	73,000	77,206 94	
6,400	6,400	»	»	7,000	5,102 05	
151,100	151,100					
		»	»	324,300	329,531 85	
171,140	171,140					
4,200	4,200	»	»	4,200	4,200 »	
1,326,190	1,326,190	»	»	1,348,650	1,301,739 90	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
				REPORT. . . . fr.	
		ADMINISTRATION CENTRALE (suite).		MONTANT de la dépense.	
8	a.	Fournitures et main-d'œuvre concernant la monnaie et les essais, et service des bureaux de garantie		3,700	
	b.	Dépenses variables, poinçons de garantie, plaques d'insculpation et autres ustensiles, entretien de l'hôtel, etc.		6,600	
	c.	Frais pour le service du contrôle		1,000	
	d.	Abonnement à l'eau et au gaz		600	
	e.	Remboursement de pièces de monnaie de bon aloi découpées par erreur . . .		200	
				12,100	
		Documents statistiques.			
9	a.	Frais de rédaction de la <i>Statistique commerciale</i>		12,000	
	b.	— de publication		6,000	
				18,000	
				TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.	
		CHAPITRE II.			
		ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.			
			Nombre d'agents.	Traitements par an.	MONTANT de la dépense.
10	a.	Traitements des agents	32	3,000 à 8,000	161,700
	b.	— des agents auxiliaires	11	300 à 600	4,600
11	c.	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents	...	...	46,400
					TOTAL DU CHAPITRE II fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1884.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1883.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
4,526,490	4,326,490	»	»	4,548,650	1,301,739 96	
12,400	12,100	»	»	12,400	8,787 70	
18,000	18,000	»	»	18,000	17,998 94	
4,556,290	4,556,290	»	»	4,578,750	1,328,526 54	
166,300	166,300	»	»	166,300	169,423 93	
46,400	46,400	»	»	46,400	48,000 »	
212,700	212,700	»	»	212,700	217,423 93	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.							
CHAPITRE III.									
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES DANS LES PROVINCES.									
		<table><tr><th>Nombre d'agents.</th><th>Classes.</th><th>Traitement par an.</th><th>MONTANT de la dépense.</th></tr></table>				Nombre d'agents.	Classes.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
Nombre d'agents.	Classes.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.						
		<i>Surveillance générale.</i>							
12	a.	Traitements des directeurs	9	»	8,000	72,000			
	b.	— du directeur spécial	1	»	8,000	8,000			
	c.	— des inspecteurs provinciaux.	6	1 ^{re}	6,500	39,000			
	d.	— des contrôleurs spéciaux.	5	2 ^e	6,000	30,000			
	e.	— d'un chimiste-aviseur.	2	»	<i>Max. 4,200</i> <i>Min. 3,150</i>	7,350			
	f.	— des premiers commis de direction.	1	»	<i>Max. 5,000</i> <i>Min. 3,500</i>	5,000			
	g.	— des seconds commis de direction	3	1 ^{re}	5,000	15,000			
			3	2 ^e	4,000	12,000			
			3	3 ^e	3,500	10,500			
			14	1 ^{re}	<i>Max. 3,100</i> <i>Min. 2,500</i>	39,200			
			15	2 ^e	2,100	31,500			
			21	3 ^e	1,700	35,700			
		27	4 ^e	1,500	35,100				
h.	Indemnités id. id.	»	»	»	20,000				
i.	— aux surnuméraires	»	»	»	111,000				
		110	...	...	471,350				
		<i>Service de la conservation du cadastre.</i>							
13	a.	Traitement du directeur spécial	1	»	8,000	8,000			
	b.	— de l'inspecteur spécial.	1	»	6,500	6,500			
	c.	— des contrôleurs	7	1 ^{re}	<i>Max. 5,000</i> <i>Min. 4,200</i>	34,300			
			6	2 ^e	3,600	21,600			
			6	3 ^e	3,150	18,900			
			65	1 ^{re}	2,650	172,250			
	d.	— des géomètres	65	2 ^e	2,150	139,750			
			65	3 ^e	1,700	110,500			
			66	4 ^e	1,500	85,800			
	e.	Indemnités aux géomètres	»	»	»	111,000			
		282	...	...	708,600				
A REPORTER. . . . fr									

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CREDITS volés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
471,380	471,380	»	»	471,380	425,444 26	
708,600	708,600	»	»	708,600	692,722 85	
1,179,980	1,179,980	»	»	1,179,980	1,118,167 11	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.			
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).						
			Nombre d'agents.	Classes	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
		<i>Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité.</i>	27	1 ^{re}	5,000	135,000
	a.	Traitements des contrôleurs	26	2 ^e	4,200	109,200
			26	3 ^e	3,600	93,600
			26	4 ^e	3,150	81,900
	b.	— des sous-contrôleurs	27	»	Max. 2,650 Min. 2,150	67,550
			3	1 ^{re}	9,000	27,000
			4	2 ^e	7,500	30,000
	c.	— des receveurs ayant les douanes dans leurs attributions, lorsque les remi- ses proportionnelles, eu égard à leur travail, constituent une rémunération insuffisante ou trop élevée	4	3 ^e	6,000	24,000
			5	4 ^e	4,700	23,500
			5	5 ^e	3,600	18,000
			14	6 ^e	2,800	39,200
			25	7 ^e	2,100	52,500
14			25	1 ^{re}	Max. 4,650 Min. 3,150	84,450
	d.	— des vérificateurs	26	2 ^e	2,650	68,900
			34	3 ^e	2,100	71,400
			61	4 ^e	1,600	97,600
			30	1 ^{re}	2,300	69,000
	e.	— des commis aux écritures	30	2 ^e	1,900	57,000
			25	3 ^e	1,600	40,000
			63	4 ^e	1,300	81,900
			192	1 ^{re}	1,650	316,800
	f.	— des commis des accises	197	2 ^e	1,300	256,100
			99	3 ^e	1,100	108,900
			104	4 ^e	1,000	104,000
	g.	Indemnités de résidence	»	»	»	54,800
			1076			2,112,500
15	a.	Remises proportionnelles et indemnités (537 agents)				2,052,500
	b.	Indemnités aux receveurs pour confection des rôles des contributions directes . .				66,500
	c.	— — pour copies des rôles des contributions directes.				146,000
		(Crédits non limitatifs.)				2,265,000
			A REPORTER. . . . fr.			

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,179,950	1,179,950	»	»	1,179,950	1,118,167 11	
2,112,500	2,112,500	»	»	2,112,500	2,086,286 56	
2,265,000	2,265,000	»	»	2,265,000	2,284,048 47	
5,557,250	5,557,250	»	»	5,557,250	5,488,452 14	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		REPORT. . . . fr.				
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).				
		Service des douanes et de la recherche maritime.				
		Nombre d'agents.	Classes.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.	
16	a.	16	1 ^{re}	Max. 5,000 Min. 4,200	72,000	
		16	2 ^e	3,600	57,600	
		18	3 ^e	3,150	56,700	
	b.	44	"	Max. 2,650 Min. 2,150	110,100	
	c.	46	"	1,950	89,700	
	d.	390	"	1,550	604,500	
	e.	554	"	1,200	664,800	
		740	"	1,100	814,000	
	f.	739	"	1,000	739,000	
		825	"	900	742,500	
	g.	34	1 ^{re}	1,200	40,800	
		28	2 ^e	1,100	30,800	
	h.	4	"	700	2,800	
	i.	Traitement du patron	1	"	Max. 2,000 Min. 1,600	2,000
		— du sous-patron	1	"	Max. 1,500 Min. 1,400	1,500
		— du machiniste	1	"	2,000	2,000
		— du chauffeur	1	"	1,200	1,200
j.	Traitements des sous-brigadiers	50	"	1,200	60,000	
	» des préposés (1).	300	"	»	515,000	
	» des préposés temporaires.	475	"	900	178,125	
k.	Service de la masse d'habillement	»	»	»	9,800	
l.	Indemnités de résidence	»	»	»	245,300	
m.	Indemnités aux agents chargés du service des jaugeages de navires	»	»	»	5,700	
		4283	..	..	4,843,925	
		Service des essais des ouvrages d'or et d'argent.				
17	n.	2	1 ^{re}	3,500	7,000	
		2	..	..	7,000	
		A REPORTER. fr.				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés		CRÉDITS votés		DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés		DÉPENSES de		Observations.
POUR L'EXERCICE		POUR L'EXERCICE				POUR L'EXERCICE		L'EXERCICE		
1887.		1886.		AUGMENTATION. DIMINUTION.		1885.		1884.		
5,557,250	5,557,250	»	»	5,557,250	5,488,452 14					
4,845,925	4,845,925	»	»	4,839,925	4,864,907 89					
(2) 9,300	9,300	»	»	12,800	12,799 80	(1) Dont 150 à 1,100 fr., et 150 à 1,000 fr.				
10,412,475	10,412,475	»	»	10,409,975	10,366,159 83	(2) y comprise une charge temporaire d 2,300 francs.				

99

(¹) Dont 150 à 1,100 fr., et 150 à 1,000 fr.

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. fr.
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).	
		<i>Suppléments de traitement extraordinaires.</i>	
18	"	Suppléments de traitement dans les cas prévus par l'arrêté organique	
		<i>Traitements temporaires.</i>	
19	"	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés	
		<i>Frais de bureau et de tournées.</i>	
20	a.	Frais de bureau	38,100
	b.	Frais de tournées	56,480
			94,580
		<i>Indemnités, primes et dépenses diverses.</i>	
	a.	Indemnités aux commis ambulants du service des accises	32,400
	b.	— aux experts de la contribution personnelle	100,300
	c.	— aux répartiteurs du droit de patente	35,000
	d.	— aux porteurs de contraintes	50,000
	e.	— et frais résultant de l'application de la loi sur la contribution personnelle, dus aux experts et aux porteurs de contraintes	1,500
	f.	— de déplacement aux employés des provinces	12,000
	g.	— pour les transcriptions des mutations dans les tableaux indicatifs supplémentaires dans les bureaux de la conservation du cadastre	70,000
21	h.	Primes pour saisies de boissons distillées, découvertes de brasseries et de distilleries clandestines, et arrestation de fraudeurs	1,000
	i.	Salaires des expéditionnaires attachés aux bureaux des directeurs	26,000
	j.	Frais d'escorte et de transport des employés de la douane	30,000
	k.	Indemnités aux employés de la douane pour travaux extraordinaires	175,000
	l.	Indemnités aux agents chargés de la surveillance et du recouvrement de l'impôt sur la culture du tabac et frais de déplacement aux membres de la commission que nomme la députation permanente, pour l'exécution de l'article 1 ^{er} de la loi du 23 août 1884 sur le tabac	15,000
			548,200
			A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS <i>demandés</i> POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS <i>votés</i> POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS <i>votés</i> POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES <i>de</i> L'EXERCICE 1884.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
10,412,473	10,412,473	»	»	10,409,973	10,380,159 83	
254,225	254,225	»	»	260,225	237,437	
56,000	56,000	»	»	56,000	46,748 56	
94,580	94,580	»	»	94,580	82,260	
548,200	548,200	»	»	548,200	495,022 57	
11,365,480	11,365,480	»	»	11,368,980	11,227,627 76	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT . . fr.
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).	
		<i>Police douanière.</i>	
22	»	Mesures de police douanière	
		<i>Matériel.</i>	
			MONTANT de la dépense.
	a.	Frais d'impression, de reliure, etc.; achat et réparation d'instruments, balances et ustensiles de bureau, etc.	35,000
	b.	Loyer, ameublement, entretien, chauffage et éclairage de locaux et embarcations .	136,825
25	c.	Construction et acquisition de bâtiments, d'aubettes et d'embarcations . . .	23,600
	d.	Ports de lettres, contributions, passages d'eau, etc.	5,900
	e.	Frais d'impression pour registres, états, etc., nécessaires au service de la masse d'habillement	400
			201,425
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
11,365,480	11,365,480	»	»	11,368,980	11,227,627 76	
5,000	5,000	»	»	5,000	4,999 57	
201,425	201,425	»	»	201,425	176,518 71	
11,571,905	11,571,905	»	»	11,575,405	11,409,146 04	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
CHAPITRE IV.				
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES PROVINCES.				
		Enregistrement et timbre. — Personnel.		
		Nombre d'agents	Traitement par an	MONTANT de la dépense.
a.	Directeurs	9	8,000	72,000
b.	Inspecteurs	6 1 ^{re} classe.	7,000	42,000
		4 3 ^e classe.	6,500	59,000
		16 1 ^{re} classe.	5,000	70,000
c.	Vérificateurs	15 2 ^e classe.	4,500	58,500
		15 3 ^e classe.	4,000	52,000
d.	Premiers commis de direction	9	3,500 à 4,500	56,000
e.	Seconds — — — — —	21	1,700 à 2,600	45,150
f.	Seconds commis adjoints	2	1,200 à 1,600	3,200
g.	Suppléments de traitement des seconds commis de direction qui sont chargés du contrôle du timbre extraordinaire	1	300	300
h.	Conservateur de l'atelier du timbre à Bruxelles	1	5,000	5,000
24 i.	Contrôleur garde-magasin du timbre à la Direction de Bruxelles	1	3,200	3,200
j.	Timbreurs, compteurs et tourne-feuilles dans les diverses provinces	31	1,100 à 2,000	49,000
k.	Surveillants aux ventes publiques de meubles et du timbre à Anvers	1	2,200 à 2,600	2,600
l.	Rémunérations aux surnuméraires chargés de la surveillance du timbre et des ventes publiques de meubles à Bruxelles, Gand et Liège.	1	2,200	2,200
m.	Rémunérations aux receveurs chargés, en cas de nécessité, de remplir temporairement les fonctions de vérificateur	2	1,800	3,600
		variable.	Indéterminé	6,000
n.	Rémunérations aux surnuméraires attachés aux Directions provinciales, pour être mis au courant du service de second commis	1d.	1d.	600
o.	Indemnités aux divers fonctionnaires pour maladies, et travaux extraordinaires	,	,	5,300
TOTAUX		151		495,650
A REPORTER. fr.				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
495,650	495,650	,	,	495,650	499,520	
495,650	495,650	,	,	495,650	499,520	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . . . fr.			
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).			
25		Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés			
			Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
		Frais de bureaux et dépenses diverses.			
	a.	Frais de bureau et de loyer des directeurs	9	»	30,800
	b.	Salaires des expéditionnaires attachés aux bureaux des directeurs	»	»	12,400
26	c.	Indemnités aux agents de change pour la publication du prix des effets publics	4	»	2,100
	d.	Indemnités pour travaux extraordinaires exécutés en matière d'enregistrement par les agents et préposés forestiers	»	»	1,000
			13		46,300
		Domaines. --- Traitements.			
		Canal de Pommerœul.			
	a.	Receveur principal	1	Max. 3,500	4,500
	b.	Éclusier-receveur	1	id. 1,500	880
	c.	Percepteur	1	id. 2,100	1,200
	d.	Sergent d'eau chargé du versement des recettes	1	id. 1,500	110
		Canal de Charleroi et ses embranchements.			
	e.	Receveurs	4	id. 3,500	13,430
	f.	Éclusiers et autres agents au service du contrôle	10	id. 1,500	1,970
		Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.			
	g.	Éclusiers et pontonniers-receveurs	2	id. 1,500	675
	h.	Percepteur	1	id. 2,100	525
	i.	Garde-canal messenger	1	id. 1,500	150
27		Sambre canalisée.			
	j.	Receveurs	2	id. 5,500	9,200
	k.	Éclusiers-receveurs	11	id. 1,500	5,805
	l.	Messagers gardes-canal	2	id. 1,500	2,365
		Canal de Mons à Condé.			
	m.	Éclusiers et pontonniers-receveurs	4	id. 1,500	2,965
	n.	Pontonier au service du contrôle	1	id. 1,500	165
	o.	Garde-canal chargé des versements	1	id. 1,500	300
		Meuse.			
	p.	Percepteurs	4	id. 2,100	4,325
	q.	Éclusier-receveur	1	id. 1,500	50
		A REPORTER.	48		50,615

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
495,650	495,650	»	»	495,650	499,520	
7,300	7,500	»	»	(¹) 7,300	2,500	(¹) Transféré de l'article 28.
46,300	46,300	»	»	(²) 47,500	46,199	(²) Y compris 1,000 francs montant du salaire de 2 expéditionnaires (litt. b) dont l'emploi a été supprimé en 1886.
549,250	549,250	»	»	550,250	548,019	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.		
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).					
Domaines. — Traitements (suite).			Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
REPORT.			48		50,615
Escaut.					
r.		Éclusiers-receveurs	5	id. 1,500	2,270
s.		Percepteur	1	id. 2,100	1,100
t.		Pontonnier au service du contrôle.	1	id. 1,500	220
Demer.					
u.		Éclusier-receveur	1	id. 1,500	100
v.		Pontonnier au service du contrôle	1	id. 1,500	165
Lys.					
w.		Éclusiers-receveurs	5	id. 1,500	1,510
Canal de Gand à Ostende.					
x.		Percepteurs	1	Max. 2,100	880
y.		Éclusiers et pontonniers-receveurs	2	id. 1,500	1,345
z.		Éclusier au service du contrôle.	2	id. 1,500	275
Canal de Terneuzen et Moervaert.					
aa.		Éclusiers et pontonniers-receveurs	4	id. 1,500	1,430
Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut, et ses embranchements.					
bb.		Receveur.	1	id. 5,500	2,400
cc.		Percepteur	1	id. 2,100	770
dd.		Éclusiers et pontonniers-receveurs	11	id. 1,500	6,135
ee.		Éclusiers au service du contrôle	5	id. 1,500	440
ff.		Gardes-canal messagers	3	id. 1,500	125
Grande Nèthe et Petite Nèthe canalisées.					
gg.		Éclusiers-receveurs	2	id. 1,500	840
hh.		Pontonniers au service du contrôle	2	id. 1,500	275
A REPORTER.			94		70,895

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
549,250	549,250	»	»	550,250	548,019	
549,250	549,250	»	»	550,250	548,019	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTE des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		REPORT. . . . fr.		
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).		
		<i>Domaines. — Traitements (suite).</i>	Nombre d'agents.	Traitement par an.
		MONTANT de la dépense.		
		REPORT. . . .	94	
		70,893		
		<i>Canal de Liège à Maastricht.</i>		
ii.	Éclusiers-receveurs	4	Max. 1,500	1,930
jj.	Gardes-canal messagers	2	id. 1,500	343
		<i>Yser et canal de Plasschendaale.</i>		
kk.	Éclusiers-receveurs	4	id. 1,500	1,150
		<i>Canal de Roulers à la Lys.</i>		
ll.	Éclusiers-receveurs	2	id. 1,500	880
		<i>Canal de dérivation de la Lys.</i>		
mm.	Éclusiers-receveurs	2	id. 1,500	943
		<i>Ourthe.</i>		
nn.	Éclusiers-receveurs	3	id. 1,500	980
oo.	Garde-canal messenger.	1	id. 1,500	100
pp.	Contrôleurs des différentes voies navigables.	6	3,200 à 4,500	26,500
qq.	Sous-contrôleur	1	»	2,000
		<i>Extraction du minerai de fer.</i>		
rr.	Indemnités à un agent, pour direction et surveillance des travaux, et frais de voyage	1	»	300
		<i>Palais de Teroueren.</i>		
ss.	Personnel	5	»	5,683
tt.	<i>Services nouveaux et extraordinaires, intérim, frais de maladie, etc.</i>	»	»	7,480
		123		119,010
		A REPORTER. . . . fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CREDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
549,250	549,250	»	»	550,250	548,019	
119,040	117,110	1,900	»	118,950	119,244	
668,260	666,360	1,900	»	669,180	667,263	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . . . fr.
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).	
28	»	Remises des receveurs, frais de perception, selon les tarifs actuellement en vigueur. (<i>Ce crédit n'est point limitatif.</i>)	
29	»	Remises des greffiers, selon la loi du 21 ventôse an VII. (<i>Ce crédit n'est point limitatif.</i>)	
		<i>Matériel.</i>	
			MONTANT de la dépense.
30	a.	Confection de poinçons et instruments à timbrer, registres, impressions, reliures, etc.	11,000
	b.	Frais d'emballage	2,800
	c.	Ameublement, entretien, éclairage et chauffage des bureaux et de l'atelier général du timbre	2,000
			15,800
		<i>Dépenses du domaine.</i>	
	a.	Travaux d'entretien et d'amélioration, frais de route et de séjour des agents des ponts et chaussées et autres, consultés	10,000
31	b.	Entretien du domaine de Tervueren et de ses dépendances, armement et équipement du personnel.	10,200
	c.	Charges et contributions.	10,000
	d.	Frais de vente et autres actes	3,000
			33,200
32	»	Frais de construction et de réparation de routes destinées à faciliter l'exploitation des autres propriétés domaniales autres que les forêts	
33	»	Domages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris (<i>Ce crédit n'est point limitatif.</i>)	
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
668,260	666,360	1,900	,	669,180	667,263	
1,320,700	1,322,600	,	1,900	1,330,000	1,311,122	
75,000	75,000	,	,	75,000	73,730	
15,800	15,800	,	,	12,100	10,819	
55,200	53,200	,	,	28,000	22,269	
1,000	1,000	,	,	1,000	500	
1,500	1,500	,	,	1,500	757	
2,115,460	2,115,460	1,900	1,900	2,116,780	2,085,506	
DIFFÉRENCE. . . fr.						

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
PENSIONS ET SECOURS.		
34	»	Premier terme des pensions des fonctionnaires et employés ressortissant au Département des Finances.
35	»	Secours à d'anciens employés, à des veuves ou familles d'employés qui, n'ayant pas de droits à une pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
36	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.

DÉVELOPPEMENTS. -- DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
27,200	27,200	»	»	28,000	27,596 19	
13,700	13,700	»	»	14,000	14,000 »	
40,900	40,900	»	»	42,000	41,596 19	
4,900	4,900	»	»	5,000	7,426 55	
4,900	4,900	»	»	5,000	7,426 55	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉROS des Chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i> —•••—	
I.	Administration centrale.
II.	— de la Trésorerie et de la Dette publique dans les provinces
III.	— des Contributions directes, douanes et accises dans les provinces
IV.	— de l'enregistrement et des domaines dans les provinces
V.	Pensions et secours
VI.	Dépenses imprévues
TOTAL. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,356,290 »	1,556,290 »	»	»	1,378,780 »	1,528,526 54	
212,700 »	212,700 »	»	»	212,700 »	217,423 95	
11,571,903 »	11,571,903 »	»	»	11,573,405 »	11,409,146 04	
2,115,460 »	2,115,460 »	1,900 »	1,900 »	2,116,780 »	2,085,506 »	
40,900 »	40,900 »	»	»	42,000 »	41,596 19	
4,900 »	4,900 »	»	»	5,000 »	7,426 55	
15,502,153 »	15,502,153 »	1,900 »	1,900 »	15,330,653 »	15,089,625 25	
DIFFÉRENCE . . fr.		»				

(412)

XII.

BUDGET

DES

NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS

POUR L'EXERCICE 1887.



NOTE PRÉLIMINAIRE

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1887 reste fixé à 1,687,000 francs, chiffre voté pour 1886. Aucune des prévisions de dépense inscrites à ce Budget ne doit être modifiée pour le prochain exercice.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements est fixé, pour l'exercice 1887, à la somme de un million six cent quatre-vingt-sept mille francs (1,687,000 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 25 février 1886.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS
POUR L'EXERCICE 1887.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE PREMIER.			
NON-VALEURS.			
1	Non-Valeurs sur la contribution foncière	195,000 .	654,000 .
2	— — — personnelle	315,000 .	
3	— — — sur le droit de patente.	130,000 .	
4	— — — sur les redevances des mines.	5,000 .	
5	Frais de poursuites irrecevables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	9,000 .	
CHAPITRE II.			
REMBOURSEMENTS.			
6	Contributions directes, douanes et accises. — Restitutions de droits perçus abusivement, et de fonds reconnus appartenir à des tiers	250,000 .	1,033,000 .
7	Enregistrement et domaines. — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers	520,000 .	
8	Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent Budget. — Remboursements divers	1,000 .	
9	Marine. — Restitution de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine	2,000 .	
10	Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers. — Remboursements des droits de pilotage, de phares et fanaux	220,000 .	
11	Déficit des divers comptables de l'État (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	40,000 .	1,687,000 .
TOTAL DU BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS. . fr.		.	

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 25 février 1886.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,
A. BEERNAERT.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DES NON-VALEURS ET REMBOURSEMENTS

pour l'exercice 1887.



BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE PREMIER.	
NON-VALEURS.	
1	Non-Valeurs sur la contribution foncière fr.
2	— — — personnelle
3	— sur le droit de patente
4	— sur les redevances des mines
5	Frais de poursuites irrecevables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents. . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)
TOTAL DU CHAPITRE I^{er}. fr.	
CHAPITRE II.	
REMBOURSEMENTS.	
6	<i>Contributions directes, douanes et accises.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement, et de fonds reconnus appartenir à des tiers
7	<i>Enregistrement et domaines.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds re- connus appartenir à des tiers
8	<i>Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent Budget.</i> — Rembour- sements divers
9	<i>Marine.</i> — Restitution de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine
10	<i>Services de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers.</i> — Remboursements des droits de pilotage, de phares et fanaux
11	Déficit des divers comptes de l'État (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)
TOTAL DU CHAPITRE II. fr.	
Récapitulation.	
—	
CHAPITRE I. Non-Valeurs fr.	
— II. Remboursements.	
TOTAUX. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
195,000	195,000	»	»	200,000	238,374 61	
315,000	315,000	»	»	300,000	356,500 11	
150,000	150,000	»	»	130,000	144,287 49	
5,000	5,000	»	»	15,000	3,184 42	
9,000	9,000	»	»	6,000	7,440 95	
654,000	654,000	»	»	654,000	749,787 58	
DIFFÉRENCE. . fr.		»				
250,000	250,000	»	»	250,000	351,485 90	
520,000	520,000	»	»	520,000	584,996 34	
1,000	1,000	»	»	1,000	34,563 34	
2,000	2,000	»	»	1,500	3,548 25	
220,000	220,000	»	»	220,000	160,559 95	
40,000	40,000	»	»	40,000	12,193 52	
1,033,000	1,033,000	»	»	1,032,500	1,146,727 30	
DIFFÉRENCE. . fr.		»				
654,000	654,000	»	»	654,000	749,787 58	
1,033,000	1,033,000	»	»	1,032,500	1,146,727 30	
1,687,000	1,687,000	»	»	1,686,500	1,896,514 88	
DIFFÉRENCE. . fr.		»				

(420)

XIII.

BUDGET

DES

RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE

POUR L'EXERCICE 1887.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Recettes et des Dépenses pour ordre est dressé en exécution de l'article 24 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité publique ; il comprend tous les fonds étrangers à l'État (fonds de tiers ou particuliers), mais dont le Trésor est chargé d'effectuer la recette et le remboursement, soit directement, soit par l'intermédiaire de ses comptables. Ces opérations sont renseignées pour ordre dans le compte annuel de l'administration des finances.

Le Budget des Recettes et des Dépenses pour ordre de l'exercice 1886 s'élève à fr. 683,236,450 »

Les évaluations pour l'exercice 1887 montent à 746,397,150 »

DIFFÉRENCE EN PLUS POUR 1887. . . fr. 61,160,700 »

Cette différence résulte des augmentations et des diminutions proposées aux articles ci-après afin de les mettre en harmonie avec les faits constatés en 1883.

Augmentations.

ART. 5. — Fonds communal institué par la loi du 18 juillet 1860.	fr.	173,500	»
ART. 6. — Réserve du fonds communal		28,200	»
ART. 11. — Dépôts effectués chez les percepteurs des postes pour le compte de la Caisse générale d'épargne. . .		20,000,000	»
ART. 54. — Impôts et produits recouvrés au profit des communes	fr.	2,200,000	»
ART. 42. — Encaissements et paiements pour le compte de tiers du chef de transport de marchandises		36,000,000	»
ART. 44. — Encaissement et paiement de quittances pour compte de tiers		6,000,000	»
ART. 64. — Chemin de fer. — Services en général . . .		17,500	»
ART. 66. — Postes et télégraphes. — 1 ^o service de postes.		2,500	»
TOTAL DES AUGMENTATIONS. . . fr.		84,421,700	»

Diminutions.

ART. 27. — Recettes effectuées par l'administration des chemins de fer de l'État pour compte du service de la marine, des sociétés concessionnaires et des administrations étrangères avec lesquelles elle est en relation fr. 4,000,000 »

ART. 51. — Encaissement et paiement des effets de commerce par la poste . . . 18,000,000 »

A REPORTER. . . fr. 22,000,000 » 84,421,700 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

REPORT. . . fr.	22,000,000	»	84,421,700	»
ART. 36. — Sommes versées pour garantie de droits et d'amendes éventuellement dus	200,000	»		
ART. 59. — Amendes diverses et autres recettes soumises et non soumises aux frais de régie	50,000	»		
ART. 41. — Consignations de toute nature.	1,000,000	»		
ART. 43. — Prix de transport afférent au parcours en dehors des limites des chemins de fer, dans l'intérieur du pays (ports au delà).	10,000	»		
ART. 49. — Remboursement à la ville d'Ostende de la moitié du droit de passage aux écluses (arrêté royal du 18 juin 1822).	1,000	»		
ART. 74 (ancien). — Frais d'administration de la masse d'habillement du Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes	20,000	»	23,261,000	»
DIFFÉRENCE ÉGALE. . . fr.				61,160,700

ART. 3. — *Fonds communal.*

Le tableau ci-après indique, suivant les évaluations des Voies et Moyens de 1887, les revenus du fonds communal.

NATURE DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS.		
	PRODUIT BRUT.	PART DU FONDS COMMUNAL.	
		p. ‰.	Montant.
<i>Droits de douane.</i>			
Café.	3,100,000 »	75 - ⁽¹⁾	2,325,000 »
Eaux-de-vie.	1,360,000 »	32,1267	436,900 »
Bières et vinaigres.	760,000 »	35	266,000 »
Sucres.	1,500,000 »		825,000 »
<i>Droits d'accise.</i>			
Vins	4,550,000 »	35 ⁽¹⁾	1,585,500 »
Eaux-de-vie.	54,000,000 »	32,1267	10,923,100 »
Bieres	14,010,000 »	35	4,903,500 »
Vinaigres.	14,000 »		4,900 »
Sucres.	4,500,000 »		1,575,000 »
<i>Postes.</i>			
Recettes de toute nature, sauf le droit sur les effets de commerce.	14,825,000 »	41	6,078,250 »
TOTAL.			28,623,150 »

(¹) Pour cette proportion voir la note à l'appui des évaluations de recette sur les accises (art. 6). — Voies et Moyens.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

La somme de 28,623,150 francs est supérieure à la moyenne des sommes réparties et à répartir pendant les trois dernières années (*) et l'excédent devrait en conséquence être attribué à la réserve, conformément au § 2 de l'article 2 de la loi du 20 décembre 1862. Mais comme, d'après la situation actuelle, le montant de la réserve atteindra au 31 décembre 1887 le maximum fixé par le § 3 dudit article, il n'y aura pas lieu d'opérer la retenue mentionnée ci-dessus. Dès lors, la somme de 28,623,150 francs représente le montant à répartir entre les communes en 1887.

Le revenu de la réserve en 1887 comprendra les intérêts à échoir sur les titres déjà acquis et sur les placements à effectuer en 1886 et en 1887. Ces intérêts peuvent être évalués à 365,000 francs.

Compte rendu de la situation du fonds communal pour l'année 1885.

Aux termes de l'article 17 de la loi du 18 juillet 1860, portant abolition des octrois, il doit être rendu compte, chaque année, aux Chambres de la situation du fonds communal.

Pour se conformer à cette disposition, on donne ci-après :

- 1° Le décompte des revenus du fonds communal en 1885 (annexe A);
- 2° Le compte de la réserve à la fin de ladite année (annexe B);
- 3° L'état de la répartition du fonds communal pour l'année 1885 (annexe C);
- 4° Un relevé présentant le montant et l'emploi des revenus du fonds communal depuis sa création (annexe D).

Il résulte de l'annexe A que le revenu du fonds communal a été en 1885 de fr. 29,351,848 33 c. Ce revenu étant supérieur à la moyenne des sommes réparties pendant les trois dernières années (*), il a été opéré, conformément au § 2 de l'article 2 de la loi du 20 décembre 1862, une retenue au profit de la réserve, mais seulement jusqu'à concurrence de fr. 111,304 63 c, la réserve ne pouvant dépasser, suivant le § 3 de l'article 2 de ladite loi, le tiers de la moyenne des sommes réparties pendant les trois dernières années (voir annexe B).

(*) Les sommes réparties et à répartir entre les communes pendant les années 1884 à 1886 s'élèvent, savoir :

En 1884.	fr. 26,958,972.14
— 1885.	29,240,543.70
— 1886 (prévision)	28,449,650. »
ENSEMBLE.	fr. 84,649,165.84
Moyenne.	28,216,388.61

(2) Les sommes réparties entre les communes pendant les années 1882 à 1884 s'élèvent, savoir :

En 1882.	fr. 27,133,028.08
— 1883.	27,603,894.62
— 1884.	26,958,972.14
ENSEMBLE.	fr. 81,695,894.84
MOYENNE	27,231,964.94

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 34. — *Impôts et produits recouvrés au profit des communes.*

Crédit demandé pour 1887.	fr.	16,400,000 »
— — 1886.		14,200,000 »
EN PLUS POUR 1887.		fr. 2,200,000 »

Il importe de mettre les crédits portés au projet de Budget des Recettes et des Dépenses pour ordre en harmonie avec les faits constatés; ils doivent être fixés de manière à couvrir les dépenses prévues.

En ce qui concerne les impôts et produits recouvrés au profit des communes, il est à remarquer qu'ils ont une tendance à augmenter constamment. Dans cet état de choses il y a lieu d'augmenter de 2,200,000 francs le crédit porté à l'article 34.

ART. 36. — *Sommes versées pour garantie de droits et d'amendes éventuellement dus.*

Crédit demandé pour 1887	fr.	600,000 »
— — 1886		800,000 »
EN MOINS POUR 1887.		fr. 200,000 »

Les recettes et les dépenses se rapportant à l'article 36 sont, de leur nature, essentiellement variables. Après s'être élevées jusqu'à près d'un million, elles n'atteignent depuis quelques années que 400,000 francs au plus; en raison de ces circonstances, on croit pouvoir évaluer les prévisions de 1887 à 600,000 francs sans avoir à craindre de mécompte.

ART. 37. — *Amendes diverses et autres recettes soumises et non soumises aux frais de régie.*

La moyenne quinquennale des recettes s'élève à . . . fr. 269,382 54

La dépense de toute l'année 1885 n'est pas connue à ce jour; on ne pourrait que la déterminer d'une manière fictive en ajoutant à la dépense des onze premiers mois, $\frac{1}{11}$. Cette opération accuse, pour l'année 1885, une dépense totale de fr. 120,333, 84 c. Ce chiffre est, selon toutes probabilités, au-dessous de la réalité. Il est préférable de ne pas y avoir égard.

Moyenne des années 1881 à 1884		312,691 53
	fr.	582,074 07
	$\frac{1}{11} =$	291,037 03
On propose d'inscrire au Budget de 1887.	fr.	300,000 »
Prévisions pour 1886		330,000 »
DIMINUTION.		fr. 30,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 58. — *Amendes et frais de justice en matière forestière.*

Moyenne quinquennale des recettes.	fr.	23,288 50
La dépense de l'exercice 1883, fixée en ajoutant à la		
dépense des onze premiers mois, ci.	fr.	26,617 13
	1/10 ^e ou	2,419 74
est de.	fr.	29,056 87

Ce chiffre n'étant que fictif, il n'y a pas lieu de le faire entrer en ligne de compte.

Moyenne des années 1881 à 1884		22,253 37
	fr.	43,541 67
	1/2 =	22,770 83

On propose d'inscrire au Budget de 1887 le même chiffre que celui qui a été inscrit au Budget précédent, soit fr. 22,500 »

ART. 39. — *Consignations de toute nature.*

La recette et la dépense de l'année 1882 sont exceptionnellement élevées : pareille remarque a été faite dans les notes à l'appui des Budgets de 1883 et de 1886 ; il est prudent d'éliminer cette année, comme précédemment.

Recettes des années 1881-1883-1884 et 1885	fr.	77,972,906 29
Moyenne 1/4.		19,493,226 57
Dépenses des mêmes années	fr.	73,541,000 02
Moyenne 1/4.		18,385,250 »
	fr.	57,878,476 57
	1/2 =	18,939,238 28
Soit en arrondissant		19,000,000 »
Prévisions pour 1886		20,000,000 »
D'où une diminution de	fr.	4,000,000 »



PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre Nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Les recettes et les dépenses pour ordre de l'exercice 1887 sont évaluées respectivement à la somme de sept cent quarante-six millions trois cent quatre-vingt-dix-sept mille cent cinquante francs (746,597,150 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bruxelles, le 23 février 1886.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

BUDGET DES RECETTES ET DES DEPENSES POUR ORDRE DE L'EXERCICE 1887.

N° DES ARTICLES	DÉSIGNATION DES SERVICES.	Prévisions DES RECETTES et DES DÉPENSES.	Total par CHAPITRE.
TITRE I — RECETTES ET DÉPENSES POUR ORDRE			
CHAPITRE PREMIER			
Fonds de tiers déposés au Trésor et dont le remboursement a lieu avec l'intervention du Ministre des Finances			
1	Cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Trésor par les comptables de l'État, les receveurs communaux et les receveurs des hospices et des bureaux de bienfaisance, pour surété de leur gestion, et par des contribuables négociants ou commissionnaires, en garantie du paiement de droits de douane, d'accise, etc	4,800,000 »	444 150,150 »
2	Cautionnements versés en numéraire par les entrepreneurs, adjudicataires concessionnaires de travaux publics, et par les agents commerciaux	2,100,000 »	
3	Fonds spécial créé en vertu de l'article 57 de la convention du 1 ^{er} juin 1877	40,000 »	
4	Fonds provinciaux	Versements faits directement dans la caisse de l'Etat 1,200,000 »	
		Impôts recouvrés par les comptables de l'administra- tion des contributions directes, douanes et accises, déduction faite des frais de perception 10 000 000 »	
		Revenus recouvrés par les comptables de l'adminis- tration de l'enregistrement et des domaines, déduc- tion faite des frais de perception 500,000 »	
5	Fonds communal institué par la loi du 18 juillet 1860	28,623,150 »	
6	Réserve du fonds communal	365,000 »	
7	Fonds locaux — Versements faits par les communes pour être affectés, par l'autorité provin- ciale, à des dépenses locales	850,000 »	
8	Dépôts effectués chez les receveurs des contributions directes, pour le compte de la Caisse générale d'épargne	600,000 »	
9	Dépôts effectués chez les receveurs de l'enregistrement et des domaines, pour le compte de la Caisse générale d'épargne	50,000 »	
10	Remboursement de prêts agricoles faits par la Caisse générale d'épargne	50,000 »	
11	Dépôts effectués chez les percepteurs des postes, pour le compte de la Caisse générale d'épargne	85,000,000 »	
12	Caisse de retraite instituée par la loi du 16 mars 1865	50,000 »	
13	Caisse des veuves et orphelins du Département des Finances	1,200,000 »	
14	— — — des Chemins de fer, Postes et Télégraphes	1,000,000 »	
15	— — — de l'Intérieur et de l'Instruction publique	250,000 »	
16	— — — des Affaires Étrangères	100,000 »	
17	— — — de la Justice	150,000 »	
18	— — — des professeurs, fonctionnaires et employés de l'ordre admini- stratif et enseignant de l'Administration de l'Instruction publique	250,000 »	
19	— — — des professeurs et instituteurs communaux	550,000 »	
20	— — — de l'ordre judiciaire	380,000 »	
21	— — — des officiers de l'armée	1,000,000 »	
22	Caisse de prévoyance des pilotes et autres agents de la marine	100,000 »	
23	Caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux	255,000 »	
24	Masse d'habillement des employés du Département des Chemins de fer Postes et Télégraphes	700,000 »	
25	Caisse de remplacement par le Département de la Guerre	2,700,000 »	
26	Caisse de retraite et de secours des ouvriers du chemin de fer	900,000 »	
27	Recettes effectuées par l'administration des chemins de fer de l'État pour compte du service de la marine, des sociétés concessionnaires et des administrations étrangères avec les quelles elle est en relation	5,000,000 »	
28	Recettes effectuées par l'administration des postes et télégraphes pour le compte des admini- strations postales étrangères et des offices télégraphiques avec lesquels elle est en relation	3,750,000 »	
29	Fonds pour l'encouragement du service militaire	17,000 »	
30	Fonds de toute autre nature versés dans les caisses du Trésor public, pour le compte de tiers	100,000 »	
31	Encaissement et paiement des effets de commerce par la poste	322,000,000 »	
A REPORTER		fr	444,150,150

BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE. (Suite.)

N° DES ARTICLES	DESIGNATION DES SERVICES.	Prévisions	Total
		DES RECETTES et DES DÉPENSES.	par CHAPITRE.
	REPORT. fr.		444,150,150 »
	CHAPITRE II.		
	<i>Fonds de tiers déposés au Trésor, et dont le remboursement a lieu directement par les comptables qui en ont opéré la recette.</i>		
	Ministère des Finances.		
	<i>Administration des contributions directes, douanes et accises.</i>		
32	Répartition du produit des amendes, saisies et confiscations en matière de contributions directes, douanes et accises (caisse du contentieux)	500,000 .	
35	Fonds réservé dans le produit des amendes, saisies, confiscations et préemptions	175,000 .	
34	Impôts et produits recouvrés au profit des communes	16,400,000 .	
35	Masse d'habillement et d'équipement de la douane	170,000 .	
36	Sommes versées pour garantie de droits et d'amendes éventuellement dus	600,000 .	
37	Travaux d'irrigation dans la Campine	2,000 .	
38	Frais payés aux commissaires spéciaux (art. 88 de la loi communale).	0,000 .	
	<i>Administration de l'enregistrement et des domaines.</i>		
39	Amendes diverses et autres recettes soumises et non soumises aux frais de régie	300,000 .	
40	Amendes et frais de justice en matière forestière	22,500 .	
41	Consignations de toute nature	10,000,000 .	
	Ministère des chemins de fer, postes et télégraphes.		
	<i>A. — Administration des chemins de fer.</i>		
42	Encaissement et paiement pour le compte de tiers du chef de transport de marchandises	65,000,000 .	
43	Prix de transport afférent au parcours en dehors des limites des chemins de fer, dans l'intérieur du pays (ports au delà)	250,000 .	
	<i>B. — Administration des postes et télégraphes.</i>		295,058,000 »
44	Encaissement et paiement de quittances pour compte de tiers	58,000,000 .	
45	Articles d'argent confiés à la poste et rendus payables sur mandats et bons de poste	150,000,000 .	
46	Abonnements pris aux journaux et payés aux éditeurs	2,500,000 .	
47	Encaissement et paiement de coupons	2,000,000 .	
	<i>C. — Administration de la Marine.</i>		
48	Remboursement des droits de pilotage à l'Administration néerlandaise	20,000 .	
49	Remboursement à la ville d'Ostende de la moitié du droit de passage aux écluses (arrêté royal du 10 juin 1822).	6,000 .	
	Ministère de la Justice.		
50	Masse des détenus (administration des prisons)	218,500 .	
	Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.		
51	Pensions payées par les élèves de l'institut agricole de l'État	50,000 .	
52	Pensions payées par les élèves de l'école de médecine vétérinaire de l'État	35,000 .	
53	Produit du Jardin Botanique	1,000 .	
	A REPORTER. fr.		789,166,150 »

BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE. (Suite.)

N° DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	PRÉVISIONS	TOTAL
		DES RECETTES et des DÉPENSES.	par CHAPITRE.
	REPORT. fr.	.	759,166150 .
	TITRE II. — DÉPENSES SUR MESSEURS SPÉCIAUX.		
	<i>Fonds spéciaux rattachés aux fonds des tiers et dont il n'est disposé qu'en vertu d'ordonnances visées par la Cour des Comptes.</i>		
	§ 1^{er}. — SUBSIDES. — PARTS CONTRIBUTIVES DE TIERS DANS LA DÉPENSE DE TRAVAUX PUBLICS.		
54	Subsides offerts à l'État pour construction de routes	100,000 .	
55	Subsides pour travaux d'utilité publique.	1,000,000 .	
56	Part d'intervention des provinces, des communes et des particuliers intéressés dans la dépense de travaux d'amélioration du régime de l'Yser	50,000 .	2,150,000 .
57	Fonds provenant de l'intervention de tiers dans les dépenses de premier établissement, d'extension ou de parachèvement des chemins de fer	1,000,000 .	
	§ 2. — FONDS DE REMPLI.		
	<i>Fonds de rempli provenant soit de la vente ou de la cession de vieux matériaux et d'objets hors d'usage, soit du remboursement d'avances budgétaires concernant les services suivants :</i>		
	Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.		
58	Service de l'atelier de photographie de l'administration des ponts et chaussées. Fournitures diverses; frais de surveillance et de confection de clichés photographiques, autographiques, etc., et salaires d'ouvriers supplémentaires et temporaires.	10,000 .	
59	Produits des laboratoires agricoles de l'État.	50,000 .	
	Ministère des Chemins de fer, postes et télégraphes.		
	A. — Chemin de fer.		
60	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie.	5,500,000 .	
61	Service des voies et travaux, non compris les objets dénommés à l'article précédent.	100,000 .	
62	Service de la traction et du matériel	500,000 .	
63	Service des transports	50,000 .	
64	Services en général.	84,500 .	
65	Versements ayant une affectation spéciale ou concernant plusieurs services . . .	400,000 .	
	B. — Postes et télégraphes.		5,991,000 .
66	1 ^o Service des postes 12,500 .	42,500 .	
	2 ^o Service des télégraphes 50,000 .		
	C. — Marine.		
67	Service de la traction et du matériel.	20,000 .	
	A REPORTER. fr.	.	746,297,150 .

BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE. (Suite.)

N° DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	PRÉVISIONS	TOTAL
		DES RECETTES et des dépenses.	par CHAPITRE.
	Report. fr.	»	746,297,150 »
	Ministère de la Guerre.		
68	Service des établissements de fabrication de l'artillerie	20,000 »	100,000 »
69	Service de l'Institut cartographique militaire	15,000 »	
70	Service des objets de couchage de l'État	5,000 »	
71	Service de la pharmacie centrale de l'armée.	18,000 »	
72	Service de la remonte spéciale des officiers.	200,000 »	
	§ 5. — SERVICES DIVERS.		
73	Cautionnements des entrepreneurs défallants.	10,000 »	100,000 »
74	Fonds de provision pour l'aménagement des terrains des anciennes fortifications de Nieuport	90,000 »	
	TOTAL DU BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE. fr.		746,307,150 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 26 février 1885.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

(432)

ANNEXES AU BUDGET

DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE DE L'EXERCICE 1887.

ANNEXE A.

DECOMPTÉ DES REVENUS DU FONDS COMMUNAL EN 1885

NATURE DES PRODUITS	Évaluations du BUDGET	MONTANT DES RECETTES effectuées en 1885			Rien bonsement de droits indûment perçus	RESTE	Part attribuée au FONDS COMMUNAL	
		Exercice 1884	Exercice 1885	TOTAL			TALX	MONTANT
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Café . . . (Droit de douane)	3 100,000 "	"	3,469,859	3,469,859	3,450 28	3,466,509 77	75 %	2,590,799 85
Faux-de-vie étrangères id	1,560,000 "		1,538 987 12	1,538 987 12	11,150 96	1,527,836 16	35 ⁽¹⁾ / ₁₀₀	448,594 78
Bieres et vinaigres id	700,000 "		881,249 35	881,249 35	842 32	880,407 03	35 %	308,142 46
Vins (Droit d'accise)	4,506,000 "		4,619,144 15	4,619,144 15	24,742 54	4,594,401 70		1,604,040 62
Faux-de-vie indigènes id	20,570,000 "	170,651 15	34,746,048 75	34,917,500 90	478 40	34,917,021 50	35 ⁽¹⁾ / ₁₀₀	11,796,302 91
Bieres id	14,058,000 "	572 40	15,607,447 65	15,608,020 05	26,801 06	15,581,218 97		4,753,426 64
Vinaigres id	12,000 "	"	17,724 28	17,724 28	"	17,724 28	35 %	6,203 50
Sucres (Droits de douane et d'accise)	6,000,000 "	53,444 66	6,116,405 12	6,169,847 78	35,828 10	6,134,019 68		2,146 906 89
TOTAL des droits de douane et d'accise, le droit sur le café excepté	56 186,000 "	224,668 21	61,327,904 58	61,552,572 59	99,845 18	61,452,720 41		21,067,677 77
Postes	14,150,200 "	842,958 13	13,021,580 74	13,864,518 87	"	13,864,518 87	41 %	5,644,570 75
TOTAL	fr 75,425,200 "	1,067,666 34	77,819,144 12	78,886,750 46	105,502 41	78,785,448 05	"	20,251,848 55
Prélèvement effectué en exécution du § 2 de l'article 2 de la loi du 20 décembre 1862 (2)								111,504 65
Somme répartie								fr 20,240,543 70

(1) D'après l'article 7 de la loi du 30 juillet 1883, la quote part revenant au fonds communal dans le produit des droits d'accise sur les eaux-de-vie indigènes et des droits d'entrée sur les eaux-de-vie étrangères, reste fixée à 35 %. D'un autre côté la quote part annuelle de l'Etat dans ces produits est fixée par ledit article à 24,000,000 de francs, au minimum, sans que, pour les années 1883 1884 et 1885, la somme à attribuer au fonds communal puisse, par suite de cette dernière disposition, descendre au dessous de la moyenne des sommes qui lui ont été allouées pour les années 1880 1881 1882, soit fr 9,590,804 92 c, deduction faite de la part proportionnelle des communes dans le montant des ordonnances de restitution de droits indûment perçus. La quote part dévolue au fonds communal pour 1885 sur les eaux de vie étant de fr 12,244,957 66 c, elle dépasse ainsi ladite moyenne de fr 2,654,152 74 c.

2) La retenue de 1 % dont parle le § 2 de l'article 2 de la loi du 20 décembre 1862, s'élève à fr 740,576 84 c, mais elle a été réduite à fr 141 304 63 c, la réserve ne pouvant dépasser, suivant le § 3 de l'article 3 de ladite loi, le tiers de la moyenne des sommes réparties pendant les trois dernières années (Voir annexe B)

ANNEXE B.

COMPTÉ

DE LA RÉSERVE DU FONDS COMMUNAL A LA FIN DE L'ANNÉE 1885.

A. — Comptes des recettes et des dépenses pour l'année 1885.

D'après le décompte annexé au Budget des Recettes et des Dépenses pour Ordre de l'exercice 1886, la réserve ordinaire du fonds communal présentait, au 31 décembre 1884, un solde disponible de fr. 172 41

Recettes. — Produit de la réalisation d'un capital nominal de 554,000 francs de la Dette publique à 4 % (1^{re} série) . . . 583,614 35

Semestres d'intérêts échus le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet 1885, d'un capital nominal de 237,400 francs de la Dette publique à 2 1/2 % 2,967 30

Semestre d'intérêts échus le 1^{er} juillet 1885, d'un capital nominal de 251,800 francs de la même Dette 3,147 80

Semestres d'intérêts échus le 1^{er} mai et le 1^{er} novembre 1885, d'un capital nominal de 7,876,900 francs de la Dette publique à 3 % 236,307 »

Semestre d'intérêts échus le 1^{er} mai 1885 d'un capital nominal de 2,362,000 francs de la Dette publique à 4 % (1^{re} série) . . . 47,240 »

Semestre d'intérêts échus le 1^{er} novembre 1885, d'un capital nominal de 2,362,100 francs de la même Dette. 47,242 »

Semestre d'intérêts échus le 1^{er} février 1885, d'un capital nominal de 134,000 francs de la Dette publique à 4 % (2^e série). 2,680 »

Semestre d'intérêts échus le 1^{er} août 1885, d'un capital nominal de 287,900 francs de la même Dette 5,758 »

TOTAL DES RECETTES. . . fr. 929,128 76

Dépenses. — Prélèvement effectué en exécution de l'article 2, § 4 de la loi du 20 décembre 1862 586,226 15

Prix d'achat d'un capital nominal de 4,000 francs de la Dette publique à 2 1/2 % (1) fr. 2,868 38

Idem de 7,200 francs de la même Dette (1) 5,140 35

Idem de 4,200 francs id. (1) 3,091 83

Idem de 7,600 francs id. (1) 5,727 30

Idem de 100 francs de la Dette publique 928,653 79

à 4 % (1^{re} série) (1) 103 71

Idem de 160,800 francs de la même Dette (1) 165,360 34

Idem de 153,900 francs de la même Dette

(2^e série) (2) 160,135 73

SOMME DISPONIBLE. . . fr. 474 97

(1) Y compris fr. 1 52, montant des intérêts bonifiés.

(2) — 60 28 — —

(3) — 1 75 — —

(4) — 18 80 — —

(5) — 0 08 — —

(6) — 53 60 — —

(7) — 1,631 80 — —

B. — Situation de la réserve au 31 décembre 1885.

Prélèvements sur le revenu du fonds communal . .	1863 à 1884. . 7,162,669 71	7,273,974 54	12,117,429 08
	1885. .(1) 111,304 63		
Bénéfice sur la vente de titres	1875 à 1884. . 158,922 68	191,404 6	
	1885. . 32,481 95		
Intérêts des capitaux placés	1864 à 1884. . 4,308,475 74	4,632,050 11	
	1885. .(2) 343,574 37		

A déduire :

Prélèvement sur la réserve au profit des communes .	{ 1864 à 1884. . 3,035,675 61 1885. . — }	3,035,675 61	5,040,107 44
Perte sur la vente de titres .	{ 1875 à 1884. . 4,433 83 1885. . — }	4,433 83	
RESTE. fr. 9,077,321 64			

RESTE. . . . fr. 9,077,321 64

Maximum de la réserve (art. 2, § 3, de la loi du 20 décembre 1862) ⁽³⁾,
fr. 9,077,321 64 c.

Au 31 décembre 1885, la réserve possédait les valeurs ci-après :

En 2 1/2 p. c. un capital nominal de . . . fr.	263,600 »
— 3 p. c. — — . . .	7,876,900 »
— 4 p. c. (1 ^{re} série) — — . . .	2,522,900 »
— 4 p. c. (2 ^e série) — — . . .	287,900 »
Le coût de ces valeurs a été de fr.	8,965,542 04

Il restait à cette date à employer :

1 ^o Le solde disponible fr.	474 97	111,779 60
2 ^o Le prélèvement sur le revenu du fonds communal de 1885, effectué en exécution de l'article 2, § 4, de la loi du 20 décembre 1862 (voir annexe A)	111,304 63	
TOTAL. . . . fr.	9,077,321 64	

(¹) Voir le renvoi (²) de l'annexe A.

(²) Déduction faite d'une somme de fr. 1,767 63 c^t montant des intérêts bonifiés par suite d'achats de titres

(³) Sommes réparties pendant les trois dernières années :

1882.	fr. 27,133,028 08
1883.	27,603,894 62
1884.	26,958,972 14

ENSEMBLE. fr. 81,695,894 84

MOYENNE. 27,231,964 94

1/3. 9,077,321 64

Le montant de la réserve ne peut dépasser le tiers de la moyenne des sommes réparties pendant les trois dernières années (art. 2, § 3, de la loi du 20 décembre 1862).

ANNEXE C.

État de la répartition du fonds communal de 1885. — Communes à octroi.

N° D'ORDRE.	COMMUNES	CONTRIBUTIONS directes en 1884 (principal).	Revenu net des OCTROIS EN 1859 — Minimum de QUOTE PART des communes à octroi.	SOMMES revenant aux COMMUNES dans la répartition, au delà du minimum indiqué dans la colonne précédente.	QUOTE-PART de chaque commune
1.	2.	3.	4.	5.	6.
1	Nieuport	15,212 78	25,576 27	"	25,576 27
2	Termonde	58,466 50	82,117 02	"	82,117 02
3	Bruges	404,597 55	445,684 61	"	445,684 61
4	Gand	1,408,105 80	1,549,051 "	"	1,549,051 "
5	Lokeren	70,618 22	86,752 55	"	86,752 55
6	Arlon	48,258 98	50,914 47	"	50,914 47
7	Mons	306,589 43	517,815 50	"	517,815 50
8	Hodimont	51,046 01	52,090 50	"	52,090 50
9	Hasselt	91,422 15	91,105 80	"	91,105 80
10	Saint-Nicolas	144,740 56	144,157 27	14 44	144,171 71
11	Tournai	298,954 65	294,761 71	2,998 00	297,759 80
12	Malines	505,426 26	297,258 08	4,905 08	302,255 70
13	Naeseyck	15,065 "	14,180 65	825 15	15,005 80
14	Louvain	566,808 12	540,740 50	24,626 02	565,566 52
15	Ypres	125,112 98	114,011 25	10,610 04	124,621 27
16	Ostende	198,946 80	180,507 21	17,857 80	198,165 01
17	Liège	1,414,647 47	1,267,562 98	141,724 76	1,409,087 74
18	Turnhout	72,556 28	64,000 "	7,571 15	72,271 15
19	Furnes	55,565 56	29,761 93	5,071 72	55,455 65
20	Lierre	95,615 45	82,582 54	10,665 18	95,245 52
21	Audenarde	50,756 85	54,591 32	4,989 34	50,580 66
22	La Bouverie	16,608 44	14,192 55	2,550 82	16,545 17
23	Diest	48,420 52	40,098 58	7,251 64	48,250 22
24	Poperinghe	48,829 90	40,556 65	8,501 45	48,658 08
25	Bruxelles	5,458,558 43	2,865,166 07	581,690 60	5,444,766 67
26	Verviers	554,055 26	282,551 37	70,112 41	552,665 78
27	Namur	270,890 76	214,715 74	55,119 55	260,835 09
28	Tirlemont	88,466 05	70,054 07	18,081 28	88,118 35
29	Menin	55,504 05	41,662 70	15,625 21	55,285 91
30	Huy	97,504 71	72,242 06	24,870 45	97,121 51
31	Dinant	52,064 22	58,000 "	15,859 60	51,859 60

N ^o D'ORDRE.	COMMUNES.	CONTRIBUTIONS directes en 1884 (principal).	Moyenne net des OCTROIS EN 1889. — Minimum de quote-part des communes à octroi.	SOMMES payant aux communes dans la répartition, au delà du minimum indiqué dans la colonne précédente	QUOTE-PART de chaque commune.
1.	2.	3.	4.	5.	6.
52	Ath.	61,895 98	44,795 98	16,854 75	61,650 73
53	Philippeville.	8,651 14	6,242 72	2,574 42	8,617 14
54	Frameries	35,652 29	24,096 86	10,405 39	35,492 25
55	Courtrai	234,286 95	165,798 76	69,567 42	235,356 18
56	Saint-Trond	64,599 02	44,489 .	19,657 82	64,146 82
57	Alost	135,351 62	92,492 00	42,526 68	134,819 67
58	Lessines	31,606 70	21,566 92	9,975 55	31,542 25
59	Tongres	53,541 17	35,696 36	17,654 59	53,350 75
60	Dixmude.	28,072 82	18,500 .	9,462 49	27,962 49
61	Hérentbals	17,718 24	11,118 41	6,550 20	17,648 61
62	Quaregnon	48,476 75	27,659 42	20,626 81	47,286 25
63	Spa	60,643 21	54,094 .	26,510 88	60,404 88
64	Grammont.	48,466 08	26,725 .	21,550 60	48,275 80
65	Stavelot	20,725 91	11,250 60	9,411 86	20,642 46
66	Aerschot.	22,358 14	11,515 31	10,754 76	22,270 27
67	Nivelles	70,090 12	56,410 .	44,501 12	70,711 12
68	Renaix.	64,547 60	52,102 62	51,992 09	64,094 71
69	Ninove.	51,550 68	15,000 .	6,426 68	51,426 68
70	Gheel	51,291 56	14,822 54	16,540 04	51,168 58
71	Anvers	2,970,509 43	1,350,578 98	1,617,021 41	2,967,600 59
72	Dour	59,750 94	17,664 55	21,950 17	59,594 72
73	Péruwelz.	47,642 78	21,151 96	20,505 58	47,455 54
74	Mariembourg.	4,224 93	1,790 01	2,418 32	4,208 53
75	Charleroi.	177,476 41	70,585 17	106,193 74	176,778 01
76	Wavre.	42,222 78	15,690 20	26,566 64	42,056 84
77	Herve	25,984 64	9,651 88	16,250 64	25,882 52
78	Rœulx.	15,756 06	4,990 .	8,712 .	15,702 .
79	Pâturages	55,462 80	12,179 55	23,144 08	55,523 45
80	Jodoigne.	28,575 50	9,494 35	18,769 45	28,265 78
81	Beaumont	14,620 52	4,625 .	9,940 06	14,565 06
82	Leuze	58,541 11	12,137 12	26,252 52	58,589 64
63-64	Basel et Steendorp.	9,129 14	5,044 13	11,625 55	9,095 26
		7,604 28			7,574 40
85	Gembloux	21,057 20	6,500 .	14,674 44	20,974 44
86	Soignies	45,165 15	12,500 .	32,485 64	44,985 64

N° d'ordre.	COMMUNES.	CONTRIBUTIONS	Revenu net des OCTROIS EN 1889.	SOMMES revenant AUX COMMUNES dans la répartition, au delà du minimum indiqué dans la colonne précédente.	QUOTE-PART
		directes en 1884 (principal).	Mécanisme de QUOTE-PART des communes à octroi.		de chaque commune.
1.	2.	3.	4.	5.	6.
67	Enghien	27,206 20	7,500 "	19,799 28	27,099 28
68	Binche	54,643 47	14,610 "	39,818 72	54,428 72
69	Roulers	92,750 03	24,749 "	67,656 51	92,385 51
70	Hornu	53,874 92	8,746 09	24,995 70	53,741 79
71	Blankenberghe	46,947 87	12,000 "	34,765 36	46,765 36
72	Wasmes	43,213 07	10,751 57	32,201 67	43,045 24
73	Tamise	59,724 56	8,666 91	50,901 55	59,568 24
74	Vilvorde	52,008 92	9,948 46	41,856 06	51,804 52
75	Bouillon	10,751 30	1,546 99	9,357 87	10,704 86
76	Fontaine-l'Évêque	29,578 53	5,455 "	26,007 28	29,462 28
77	Bastogne	11,476 75	1,240 86	10,184 79	11,431 65
78	Chimay	25,593 67	2,459 90	23,033 10	25,493 09
79-80	Jemappes et Flénu	50,978 09	2,503 92	65,482 40	50,777 74
		15,067 80			15,008 58
81	Eecloo	40,143 58	1,540 "	38,645 81	39,985 81
	Communes à octroi	15,215,302 45	11,558,145 80	5,842,947 46	15,401,093 26
	Communes sans octroi	15,894,055 73	"	15,859,450 44	15,859,450 44
	TOTAUX	29,109,358 16	11,558,145 80	17,692,397 90	29,240,543 70

ANNEXE D.

RELEVÉ

*présentant le montant et l'emploi des revenus du fonds communal
depuis sa création.*

(1860 à 1885.)

ANNÉES.	REVENU BRUT.	INDENNITÉS pour les traitements d'attente.	FONDS DE RÉSERVE.			SOMME à répartir entre les communes. (TOTAL des col. 11, 12 et 13.)	MONTANT DES CONTRI (de l'année précé dante servant de base à la répartition du		
			Retenue sur le revenu du FONDS communal.	Prélèvement au profit du FONDS communal.	MONTANT au 31 décembre.		Communes à contrib.	Communes sans contrib.	
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	
1860 (184 jours)	0,721,511 48	220,470 66	.	.	.	6,491,840 82	9,372,505 51	7,606,887 02	
1861	15,253,570 57	580,637 55	.	.	.	14,872,052 82	9,475,462 69	7,694,848 52	
1862	15,795,568 82	550,940 44	.	.	.	15,444,428 58	9,548,095 25	7,778,757 93	
1863	16,537,282 51	176,727 04 (pour 301 jours)	(b) 184,706 98	.	(b) 184,706 98	15,995,757 30	9,624,554 05	7,884,542 44	
1864	16,445,052 67	.	(b) 407,246 25	.	(b) 505,573 25	16,056,706 42	9,747,546 70	8,009,877 70	
1865	17,522,080 27	.	(b) 429,701 01	.	(b) 1,050,252 54	16,895,188 60	9,887,509 55	8,140,614 55	
1866	17,056,590 93	.	(b) 446,926 70	.	(b) 1,542,291 63	17,489,605 14	10,044,507 87	8,280,550 29	
1867	18,378,368 54	.	(b) 452,712 87	.	(b) 2,052,440 07	17,925,055 47	10,157,882 75	8,456 156 19	
1868	17,752,716 08	.	(b) 516,546 66	.	(b) 2,442,325 86	17,456,169 42	10,257,819 26	8,559,524 95	
1869	19,089,221 58	.	(b) 474,660 60	.	(b) 5,000,685 25	18,614,560 98	10,812,511 85	9,014,288 88	
1870	22,592,848 40	.	(b) 570,280 27 (e) 5,022,550 15	.	(b) 5,676,200 02 (e) 5,022,550 15	19,000,000 "	10,981,755 96	9,229,315 82	
1871	18,946,640 94	.	(b) 462,259 78 " (e) 1,465,590 84	.	(b) 4,504,711 05 (e) 5,120,446 46	19,950,000 "	11,184,146 16	9,421,868 47	
1872	21,408,476 29	.	(b) 556,471 99 (f) 14,504 50	.	(b) 5,015,072 06 (e) 1,755,169 94	20,947,500 "	11,550,915 56	9,599,652 42	
1873	25,459,041 46	.	(b) 592,105 02	.	(b) 5,779,515 22 (e) 1,797,087 79	22,866,955 54	11,740,588 24	9,944,578 55	
1874	25,483,850 01	.	(b) 601,850 22 " (e) 212,618 06	.	(b) 6,652,860 18 (e) 1,655,568 95	25,094,618 75	11,960,465 09	10,204,189 14	
1875	25,045,770 08	.	(b) 657,711 57	.	(b) 7,576,708 99 (e) 1,721,906 98	24,408,059 41	12,511,521 50	10,599,586 27	
1876	25,599,910 18	.	.	(b) 56,516 74 (e) 34,590 25	(b) 7,818,845 96 (e) 1,775,232 41	25,461,817 17	12,615,575 12	10,950,298 98	
1877	24,705,442 54	.	.	(b) 58,861 55 (e) 1,915,782 56	(b) 8,107,166 14 "	26,658,086 05	12,944,498 58	11,555,960 63	
1878	25,774,678 20	.	.	(b) 1,754,642 67	(b) 8,445,856 11	25,599,320 87	13,176,174 70	11,751,585 27	
1879	25,700,268 96	.	.	(b) 86,159 07	(b) 7,106,619 44	25,876,408 05	13,481,500 89	12,157,082 58	
1880	25,666,900 39	.	.	(b) 547,704 59	(b) 7,518,992 39	26,014,604 98	13,755,281 41	12,341,795 69	
1881	26,815,065 48	.	(b) 675,071 76	.	(b) 7,978,455 53	26,159,995 72	14,029,509 04	12,645,855 81	
1882	27,308,111 56	.	(b) 574,267 44	.	(b) 8,670,111 85	27,155,028 08	14,285,684 15	12,901,810 74	
1883	27,598,111 56	.	.	(b) 205,785 06	8,809,756 06	27,605,894 62	14,545,934 87	13,161,599 15	
1884	26,572,745 99	.	.	(b) 586,226 15	8,589,960 69	26,958,972 14	14,792,917 44	13,411,754 10	
1885	29,551,818 55	.	(b) 111,504 65	.	9,077,521 64	29,240,545 70	15,215,502 45	13,894,055 75	

DÉPENSES (dépense) fonds communal.	MONTANT DES SOMMES RÉPARTIES ENTRE			Mars le franc de la répartition annuelle.	NOMBRE de communes dont LA QUOTE-PART		Observations.
	TOTAL.	les communes à octroi à titre de minimum.	les communes proportionnellement au montant des contributions. sans octroi.		est égale au revenu de l'octroi en 1859.	dépasse le revenu de l'octroi en 1859.	
10.	11.	12.	13.	14.	15.	16.	17.
16,979,482 55	5,164,388 35	52,177 25	1,205,275 22	(a) 0.58000764	60	9	N. B. Pour les 81 communes à octroi, le montant total du revenu de 1859 s'élevait à fr. 11,558,145 80 c. (a) Pour la période qui s'est écoulée, du 31 juillet au 31 décembre 1860, le marc le franc réel de la répartition a été de 0.170276648, qui correspond, pour une année entière, au chiffre de 0.38000764. (b) Réserve ordinaire, article 2 de la loi du 30 décembre 1862 (Moniteur n° 437).
17,170,311 01	11,510,410 65	97,037 14	3,265,485 05	0.424873389	67	11	
17,526,851 16	11,485,773 51	158,586 56	3,820,068 31	0.19109101	65	13	
17,508,786 47	11,425,002 15	220,595 34	4,350,135 90	0.55178900	59	10	
17,757,424 40	11,400,311 95	256,206 81	4,591,007 00	0.54321082	58	20	
18,027,923 86	11,351,821 06	342,884 74	5,198,482 86	0.65838606	55	25	(c) Par suite d'une erreur qui n'a été constatée dans la comptabilité d'un receveur que lorsque la répartition était terminée, une somme de 194 francs a été distribuée en trop entre les communes. Cette erreur a été régularisée par la déduction de 194 francs de la somme répartie en 1867. (d) Voir le renvoi (c).
18,335,847 16	11,275,048 95	450,017 80	(c) 5,754,891 50	0.69423558	49	20	
18,594,018 92	11,250,210 00	534,501 79	(d) 6,160,748 78	0.75028086	46	32	
18,797,544 21	11,202,715 50	454,088 54	5,700,567 58	0.60701921	50	28	
19,826,600 71	11,161,698 28	658,805 47	6,794,057 25	0.78560864	44	34	
20,211,067 78	9,765,906 89	2,086,462 53	7,147,630 58	0.77488763	41	37	(e) Réserve extraordinaire, article 15 de la loi du 18 mai 1870 (Moniteur n° 157).
20,006,014 63	9,619,065 94	2,498,101 58	7,831,925 48	0.83148523	37	42	
20,939,565 98	9,486,458 24	2,892,205 80	8,568,855 06	0.89269565	35	46	
21,684,966 77	5,786,889 82	7,155,597 73	9,944,647 09	1.00098691	20	59	
22,164,652 25	8,664,256 54	4,329,604 17	10,100,778 04	0.98986539	22	57	
22,919,707 57	5,565,350 56	8,121,467 72	10,921,261 33	1.03036753	13	62	(f) Recette constatée après la répartition de 1872. Il a été tenu compte aux communes de la somme de fr. 14,504 50 c., lors de la répartition de 1873.
23,563,872 10	5,565,350 56	8,545,598 07	11,550,887 84	1.05484680	18	62	
24,300,459 21	3,660,452 19	10,721,147 08	12,276,486 76	1.09106105	14	56	
24,927,759 97	5,351,138 01	8,451,894 31	11,706,288 55	0.99614548	17	63	
25,638,383 27	5,351,138 01	8,557,559 85	11,067,710 17	0.98449289	17	63	
26,077,075 10	5,351,138 01	8,649,418 38	12,014,048 59	0.97344439	17	63	
26,673,564 85	5,365,318 66	8,677,060 76	12,097,614 50	0.95679787	18	62	
27,187,494 89	3,595,552 19	10,872,001 94	12,665,473 95	0.98168189	13	68	
27,705,534 02	3,415,244 98	11,272,064 32	12,916,385 52	0.98138419	12	69	
28,204,671 54	3,770,166 15	10,617,246 26	12,571,559 75	0.93783358	14	67	
29,100,358 16	2,679,087 52	12,722,005 04	13,839,450 44	0.99606988	9	72	